LA

CHRONIQUE MÉDICALE

LA

CHRONIQUE MÉDICALE

⊛⊛⊛⊛⊛⊛⊛⊛⊛⊛⊛⊛⊛

REVUE MENSUELLE

DE

MÉDECINE HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

⊛⊛⊛⊛⊛⊛⊛⊛⊛⊛⊛⊛⊛

QUARANTIÈME ANNÉE

1933





RÉDACTION & ADMINISTRATION

1, Quai Aulagnier, ASNIÈRES (Seine)

40e ANNÉE N° 1 1er JANVIER 1933

LA CHRONIQUE MÉDICALE

PREMIER JANVIER

BON JOUR !

BON AN !

A NOS LECTEURS

M. TVLLIVS CICERO.



Apud Cyriacum Matthæium in marmore.

Cicéron et les médecins

Par le Dr Georges PETIT.



n est surpris, en relisant l'œuvre de Cicéron, du nombre d'anecdotes, d'observations, d'opinions concernant les médecins qui y sont exposées au cours du récit, et l'on ne doit pas s'étonner que cela ait déjà retenu l'attention de plusieurs traducteurs et commentateurs. P. Ménière en a fait le relevé bibliographique dans son étude médico-littéraire parue en in-12 chez Germer Baillière, en 1862.

Les idées médicales de Cicéron se bornent à des remarques simplistes sur une science qui était alors rudimentaire, mais il appartenait à une classe privilégiée où il était d'usage d'être instruit de tout. Goulin, qui fut à la fin du XVIIIe siècle, professeur d'histoire de la médecine à Paris, a laissé une dissertation sur Cicéron et la médecine, dans laquelle on trouve de rares documents sur l'œuvre de Cicéron. Je laisse à ceux qui en ont le désir le soin de lire cet opuscule, ne voulant retenir, aujourd'hui, que quelques faits et opinions recueillis dans l'œuvre même de l'orateur romain.

Cicéron ne s'occupe des médecins que pour les juger d'après leurs œuvres, leurs cures, leur moralité ou leur conscience ; il les loue ou les attaque à son gré ; et, dans son jugement, leur savoir ne semble pas entrer en ligne de compte. Il se réserve de parler de l'art médical lui-même quand il expose ses propres incommodités qui sont surtout la faiblesse générale, les troubles gastriques et la cécité ; cette dernière affection le préoccupe beaucoup ; il avait une mauvaise vue, et il en parle souvent. Pour le reste, il déclare qu'il lui suffit de savoir que la scammonée rouge purge et que l'aristoloche guérit les morsures de serpent ; mais, en revanche, il se livre à une véritable enquête physiologique sur le sens de la vision. Il se lamente peu sur le sort des aveugles, qui trouvent dans leur infirmité, une douceur spéciale, un oubli de la vie (***si nox adimit vitam beatam, cur dies nocti similis adimat***) ; et il cite une

longue liste d'aveugles célèbres qui furent des hommes heureux : Antipater le Cyrénaïque, Appius l'Ancien, Anfidius le rhéteur, Diodote le mathématicien, Démocrite, Homère, etc... Dans le même ordre d'idées, il vante la surdité.

Ecrivant à Atticus, il parle du médecin Craterus, dont le talent mérite confiance. Le nom de ce médecin se retrouve plusieurs fois sous sa plume, et est d'ailleurs cité par d'autres auteurs. Craterus s'appliquait au diagnostic. Cependant, dans une lettre, Cicéron exprime le regret qu'Atticus ait confié la santé de sa fille à Craterus, car, comme elle ne guérit pas rapidement, il craint qu'elle ne soit pas bien soignée par ce médecin.

Beaucoup d'auteurs ont pensé que Cicéron s'était occupé de médecine. En 1711, Lud. Choulant a écrit un travail *De Cicerone medico*. Ce qui est certain, c'est qu'il ne néglige jamais, en écrivant à ses amis, de leur demander des nouvelles de leur santé et de leur donner, à l'occasion, quelques conseils à propos de leurs maladies.

L'hygiène retient surtout son attention ; dans une lettre à son cher Tiron, il lui fait de nombreuses recommandations, se réjouit que la transpiration lui ait apporté un soulagement (*Tibi* διαφόρησιν *gaudeo profuisse*), et lui recommande de ne pas se fatiguer, de faire de courtes promenades, d'avoir bon appétit, de la distraction et le ventre libre ; plus loin, il préconise le régime et la diète.

Toutes les remarques sur ce sujet ont été relevées par les commentateurs du XVIIe et du XVIIIe siècle qui ont réuni leurs opinions en cette matière : *De methodo Ciceronis tuendi valetudinem*. L'amitié que Cicéron portait à son affranchi Tiron et l'inquiétude que lui cause sa maladie, nous ont permis de savoir comment il fut soigné par Asclepion, dont Cicéron n'approuve pas la méthode (*sed plane curationes ejus non probo*). Tiron était atteint de troubles gastriques. Asclepion lui prescrit du bouillon et Cicéron aurait préféré la diète à laquelle il semble tenir beaucoup. Toutefois, il recommande à Cursius de payer les honoraires qui sont dus au médecin, pour qu'il soit plus empressé auprès de son malade. Il ne parle pas du taux de ces honoraires, mais il est curieux de constater, avec Schacher, que Cicéron semble avoir le premier utilisé le mot « honoraires » (*honos*) (*Dissertatio historico-critiqua de honoribus medicorum apud veteres*, Leipzig, 1732). Cicéron insiste auprès de Tiron pour qu'il honore son médecin, non seulement comme rétribution de son travail, mais par reconnaissance ; car il ne faut regarder à rien pour rétablir sa santé.

Dans une épître à Atticus, Cicéron déplore la mort du médecin Alexion : *O Fatum male de Alexione* ! Où pren-

dra-t-il un autre médecin ? Celui-là était doux, serviable, affectueux. Alexion était tempérant ; il mourut subitement sans qu'on connaisse la cause de sa mort. Néanmoins Ciceron se console vite, comme toujours, et il pense que, puisqu'il était atteint d'une maladie grave, il est mieux qu'il soit mort. Il se souvient qu'Hippocrate défend de soigner les incurables ; il semble qu'il ait eu une connaissance assez étendue de l'œuvre du médecin de Cos ; il y a trouvé grand plaisir (*Ejusque consuetudo mihi jucunda fuit*). Il déclare avoir tiré de ce qu'il a appris ainsi, un bon parti pour les siens.

Cicéron raconte, en son troisième livre *De l'orateur*, la mort de Crassus Livinus, qui, en prononçant un discours, fut pris d'un point de côté, de sueur profuse, d'un frisson, d'oppression, dont il mourut au septenaire. Le diagnostic de pneumonie s'impose. Puis, il parle des médecins spécialistes, des chirurgiens, des oculistes, ce qui l'étonne, car, au temps d'Hippocrate, les savants connaissaient tout leur art.

Le *Plaidoyer contre Verrès* nous montre Cicéron attaquant les acolytes du tyran de la Sicile, entre autres le médecin Cornelius Artemidore, qui avait pillé le temple de Diane et faisait partie du tribunal du Préteur, bien qu'il fût Grec. Secondant les coupables manœuvres de Verrès, il avait enlevé du temple d'Esculape, la statue d'Apollon. Cicéron flétrit avec dureté ce médecin souillé de crimes, comme Avitus, le médecin du procès Cluentis. L'exercice de la médecine était absolument libre et s'exerçait en boutique. Cicéron nous raconte que Sassia fit empoisonner son époux Oppianius par l'esclave Staton, médecin, et qu'en récompense elle lui fit cadeau d'une belle boutique à Larinum, pour exercer son art. Ce Staton commit un meurtre chez Sassia ; il tua deux esclaves pour voler le trésor dont ils avaient la garde. Il périt sur la croix, après avoir eu la langue coupée. Ce récit se trouve dans le procès de la famille Cluentia... On voit par ces exemples combien, parmi les médecins, les esclaves affranchis recrutés sans garanties devaient être dangereux. Les preuves abondent.

Au milieu des invectives dont il accable Clodius, on trouve une accusation curieuse contre un médecin dont il ne dit pas le nom : Pison gouverneur de la Macédoine fit emprisonner un nommé Plator qui lui refusait de l'argent, et lui envoya son médecin avec l'ordre de lui couper les veines. Ce meurtre fut accompli froidement par l'esclave qui devait obéissance au maître, sans tomber sous le coup d'aucun tribunal, et Cicéron, devant l'acte de ce médecin devenu bourreau, lance cette apostrophe : *Quales hunc carnifices potamus habere, qui etiam medicis suis non ad salutem, sed ad necem utatur !*

Les *Philippiques* nous initient aux mœurs romaines, à la débauche, à l'orgie. Antoine, à l'encolure de gladiateur, boit plus que de raison et, suivant l'usage, vomit en public avant de parler. Quelle honte ! dit Cicéron. Les médecins assistaient aux festins pour prêter leur aide à ceux que l'indigestion tourmentait ; Antoine, en semblable circonstance, donne au sien trois mille arpents de terre en récompense de ses services.

Dans les traités philosophiques, Cicéron dit que le médecin Glycon empoisonna les plaies de Pansa blessé, mais Brutus affirme à Cicéron que cela est faux (*Nihil minus credendum est*).

S'il me fallait résumer en peu de mots l'opinion de Cicéron sur les médecins, je devrais me borner à citer ce qu'il en dit lui-même dans *De finibus bonorum et malorum* et que je transcris fidèlement : *Ut enim medicorum scientiam non ipsius artis, sed bonæ valetudinis causa probamus* (On fait moins de cas de la science du médecin que de la santé qu'on retire de la médecine). Ceci n'est qu'affaire d'opinion. Il y aurait bien d'autres enseignements à retirer de l'œuvre du grand orateur, au point de vue de l'histoire médicale, mais je me suis borné à ramasser quelques-uns des faits qui m'ont amusé et instruit, sans autre prétention que de procurer le même plaisir à ceux qui ont moins le temps de lire, et qui doivent se borner à des résumés. Ces quelques notes sont exposées ici avec le désir aussi de faire naître sur ce sujet un travail plus complet, écrit par une main plus habile.

La rédaction désire acquérir les anciens numéros suivants de *La Chronique Médicale*. Nous serions fort obligés aux collectionneurs de cette Revue qui posséderaient ces numéros en double et accepteraient de nous les céder.

1895. *Seconde année*, nos 4, 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18.

La médecine populaire dans le Finistère en 1933

Par le Dr DUJARDIN, de Saint-Renan.

Au cours de ces dernières années, *La Chronique Médicale* a consacré à la médecine populaire plusieurs articles (XXXVII, 182, 243, 246 ; — XXXVIII, 74, 93, 131, 217, 234, 240). Dans l'un d'eux, elle invitait les médecins à interroger sur ce point le folklore.

Voici donc quelques notes recueillies en clientèle. Je vous les envoie telles qu'elles me sont venues et sans les alourdir de commentaires.

Affections externes.

Les contusions se traitent par la saumure.

Contre les abcès, furoncles, anthrax, etc. : emplâtre de jaune d'œuf, huile, miel et farine.

Pour faire aboutir un furoncle : application d'oignons.

Maladies des femmes.

Pour hâter la délivrance, la parturiente souffle dans la paume de ses mains réunies.

Autre procédé: la parturiente tient dans une main du gros sel. De l'autre main, elle tient une bouteille dans laquelle elle souffle jusqu'à délivrance.

On fait « passer le lait » d'une femme qui vient de perdre son enfant en trempant les langes du bébé dans l'urine du mari. On les applique ensuite sur les seins de la femme.

Maladies des enfants.

Les enfants *rouges* sont des coliqueux.

Ceux qui mangent du pain grillé deviennent bossus.

Les bébés doivent assister à la messe des Rameaux, où se lit un très long évangile, si on veut les entendre parler de bonne heure et bien.

Langueurs, faiblesse, impétigo ou « toque » sur le compte de laquelle on met la plupart des maux des enfants, relèvent de Saint Languis.

Pour guérir ou préserver les enfants des maux de reins, on les balance au-dessus des feux de la Saint-Jean.

La lune exerce une grande influence sur les vers. Les journaux se chargent d'ailleurs d'alimenter cette croyance en insérant périodiquement l'annonce suivante (réclame gratuite) : *Pleine lune. Soignez vos enfants, chassez les vers ! Commencez le... de ce mois la cure du bon vermifuge X...*

Quant au traitement des méningites, il consiste à ouvrir en deux moitiés un pigeon et à l'appliquer bien chaud sur la tête du malade. La personne qui m'en donne la recette spécifie *ouvert et vivant.*

Maladies des yeux.

Les maux d'yeux sont guéris par l'application d'un œuf fraîchement pondu, encore chaud.

Le traitement des taies est confié à une paysanne. Elle confectionne un emplâtre d'ache, renoncule, beurre et gros sel. Cet emplâtre est appliqué sur le bras opposé à l'œil atteint (bras gauche pour œil droit) et maintenu à l'aide d'une toile n'ayant jamais été passée à l'eau.

Des concurrentes se contentent d'une application de bouillie de froment qu'elles accompagnent de prières et de formules que je n'ai pu me procurer.

L'application sur l'œil malade d'une feuille de guimauve chauffée au feu est d'un usage courant.

Pour se guérir ou se préserver des maux d'yeux, on se frotte les yeux avec l'herbe de la Saint-Jean (*Sedum Telephium*, crassulacée) passée à la flamme du feu de la Saint-Jean. Le jour du feu de la St-Pierre, la plante utilisée est l'*Artemisia abrotanum* (aurone, corymbifère).

Affections diverses.

Aux cycles de la lune correspondent les cycles des maladies chroniques.

Contre les hémoptysies, utilisez la tisane d'ortie et de « pemp-ronden » (cinq nervures), plante qui se trouve dans les blés et que je n'ai pu reconnaître.

Rares sont les guérisseurs qui traitent la chute de la luette ? ! car, pour la relever, il faut savoir découvrir le ou les cheveux correspondant au trou de la luette, trou très petit situé au sommet du crâne.



MÉDECINS-POÈTES



NICOLAS LALLEMAN

Né à Vire, le 22 juin 1764, Nicolas Lalleman, après ses « humanités » au collège de Vire et sa « philosophie » à Caen, se livra à l'étude de la chirurgie. A vingt-deux ans, entré au service de la marine royale, il partit comme troisième chirurgien de la frégate *Lebreton* pour sa première campagne de l'Inde; plus tard, il courut les mers d'Asie et d'Amérique. Passant ensuite dans l'armée de terre, le voici, en 1792, chirurgien-major des volontaires du Calvados. Il passa de là dans diverses demi-brigades qui le menèrent en Vendée, en Bretagne, aux Antilles, en Corse, enfin à l'armée d'Italie. En 1801, sa santé chancelante ne lui permit plus une vie si tourmentée et il fut obligé de prendre sa retraite.

Sa vie médicale et militaire était finie ; une autre allait commencer qui pourrait illustrer un chapitre : *De l'utilité pour le médecin de la culture littéraire classique*. Un petit poème latin de 157 vers sur *La Foire d'Elouvy* (près de Vire) attira l'attention sur le médecin retraité ; il fut nommé professeur de rhétorique à Laval. Il avait la passion des lettres ; il aima sa nouvelle carrière comme il avait chéri la première et il se donna à ses fonctions avec une telle conscience qu'il acheva d'épuiser sa santé. Il mourut à Laval en octobre 1814.

Laissons de côté son poème latin, paru en 1811, et dont Gosselin a donné à Vire, en 1841, une réédition in-8° avec traduction française. Laissons aussi une comédie en deux actes, en prose mêlée de couplets, *Le rendez-vous du départ*, publiée en in-8°, à Vire, en 1820, avec diverses œuvres de l'auteur. Lalleman ne nous intéresse ici que pour ses poésies françaises. A cet égard, son bagage est un peu léger ; c'est celui d'un versificateur agréable, s'exerçant dans le genre local avec une prédilection pour le burlesque. L'homme était plus grave que le poète et il ne faut pas en croire ce dernier quand il écrit de Laval à ses amis de Vire :

Au diable les auteurs avec leurs sots principes !
Les chefs-d'œuvre de Rome et de l'antiquité
Valent-ils un bon plat de tripes
Ou les vastes contours d'un énorme pâté ?
Je préfère, Messieurs, l'emploi d'un tournebroche
A l'emploi d'une synecdoche ;
Un long dessert, aligné sur trois rangs,
A la description des lieux les plus charmants,
Et les fleurs des pommiers aux fleurs de rhétorique.

A cette lettre, ajoutez des logogriphes, des charades, et pour celles-ci tout un bouquet habilement réuni dans deux *Lettres de Magdelon à son mari*, bref les petits amusements littéraires qu'on aimait autrefois, lorsque l'électricité, le téléphone et l'automobile ne vous contraignaient pas à vivre vite. Ce ne serait peut-être pas assez pour sacrer poète le chirurgien Lalleman ; mais il y a sa *Campénade*, poème héroï-comique en trois chants, qui doit son titre au nom de son héros, l'illustre député Campêne, et qui est une satire burlesque d'une expédition de la milice bourgeoise de Vire à l'époque de la chouannerie. Ce poème, écrit en 1794, parut peu après, et fut réédité à Vire en 1820. On le retrouve dans l'œuvre poétique complète de Lalleman reprise en in-8° par L. Huard, libraire à Vire, en 1888 (imprimée par Desclée et Cie de Lille).

Le vers est facile, léger, agréable, et le poète est plein de malice et d'esprit. Voici quand la milice bourgeoise de Vire s'organise :

Partout l'huile, la poix, la suie et le goudron
Ont de noires vapeurs obscurci l'horizon.
Que tes charmes sont grands, amour de la Patrie !
C'est pour toi que Biauras quitte un quart de bouillie ;
C'est pour voler à toi que le goinfre Marot
Laisse sur ses tisons sa faim et son fricot.

La voici à la veille de combattre :

Campêne, en ce moment de crise et de terreur,
Dans les bras du sommeil reposait sa grandeur ;
Les Rêves, les Soucis, les Fantômes, les Songes,
Promenaient son esprit dans la nuit des mensonges.
La Gloire avec horreur voit un de ses guerriers
Fouler sur des pavots ses immortels lauriers.
Elle aborde aussitôt le héros qui sommeille,
Le frappe d'un rayon et, lui tirant l'oreille
Lui dit : « Tu dors, Campême, et Vire est dans les fers !
« Tu dors quand l'ennemi te prépare un revers.
« Prends tes grègues, ton sabre et sauve ta patrie
« Du joug de l'esclavage et de la tyrannie. »
Le fantôme, à ces mots, prend son vol et fend l'air.
Campêne ouvre les yeux et n'y voit pas plus clair.

Et voici la milice bourgeoise au combat :

Des torrents de soldats inondent les villages,
Et, traînant après eux la guerre et ses ravages,
Ils vont cherchant partout des Chouans dans les greniers,
Des Chouans dans les buffets, des Chouans dans les celliers,
Des Chouans pendus aux crocs et dans les cheminées.
Rien n'échappe à leurs mains au butin acharnées.
. . . .

Le chef des éclaireurs, du haut d'une éminence,
Aperçoit un logis d'assez belle apparence :
« Les Chouans sont là, dit-il il faut que ce château
« Leur serve de prison, ou serve de tombeau. »
On arrive, on enfonce on entre, on brise, on fouille,
On trouve... qui ? Margot qui file sa quenouille.
Tous les bras sont levés... « Arrêtez, dit Lestangs,
« Il faut l'interroger. — As-tu vu les brigands ?
« — Ah ! mousieu citoyen, je n'ai. vu qae vous autres.
« — Es-tu pour ces coquins ? — Non, je suis pour les vôtres.
« — Si tu mens à ton chef, tremble, l'article trois
« Punit les partisans des brigands et des rois.
« Qu'on la garde, soldats, il nous faut des otages,
« Et pour n'en pas manquer, prenons tous les villages
« Prenons les charretiers, les charettes, les bœufs,
« Prenons les poulaillers, les poules et les œufs. »
Il dit, et ses soldats, à cet ordre terrible,
Transforment la campagne en un désert horrible.

N'eût-il écrit que ces vers amusants, le chirurgien-poète Lalleman méritait bien un souvenir.

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

❦ Du *Bulletin Médical* du 16 avril, n° 16, p. 275 :

Le Docteur F ...., à Saint-Malo, serait reconnaissant à confrère de lui procurer bonne nourrice.

❦ De *Lumière et Beauté*, nº de juin 1932 :

Le Mont Dore est dans un site grandiose dominé par le pic de Sancy d'où descend la Dore, qui avec le Dogne forme la Garonne.

❦ De *La Dépêche* (de Toulouse), nº 23 303, du 3 juillet 1932, p. 2 :

L'ex-roi Manoël de Portugal est mort subitement... La reine Amélie est restée à son chevet jusqu'à ses derniers moments.

❦ Du *Salut Public* (de Lyon), nº du 23 août 1932, sous le titre *Le Voyage de M. Herriot aux îles anglo-saxonnes* :

Le Président du Conseil veut visiter la maison natale *de Victor Hugo.*



Ephémérides



— 1533 —

28 janvier. — Naissance à Wittemberg de Paul Luther, fils de Martin Luther. Reçu docteur en médecine en 1557, il fut successivement médecin de plusieurs princes allemands. Il mourut à Leipsig laissant un petit ouvrage sur le régime à suivre en temps de peste.

— 1633 —

7 janvier. — Mort à Bath (duché de Sommerset), à l'âge de 63 ans, du médecin Edouard Jorden, connu par une dissertation sur la passion hystérique et par une autre sur les bains et les eaux minérales.

24 janvier. — Naissance à Messine de Joseph Galluci. Docteur en médecine de l'université de sa ville natale, il y vécut jusqu'à un âge fort avancé et y publia à 72 ans *Medicina completa ad Galenistarum mentem.*

— 1733 —

7 janvier. — Première représentation de la *Métromanie*, comédie de Piron.

17 janvier. — Naissance à Vergnies (Hainaut) du compositeur Gossec (François-Joseph).

19 janvier. — Mort à Londres de Gernard de Mandeville. Né à Dort (Hollande), il s'y fit recevoir docteur en médecine, mais vécut surtout en Angleterre. Il est connu par un poème anglais *L'essaim d'abeilles murmurant* et par des *Pensées libres sur la religion*, qui lui firent beaucoup d'ennemis.

27 janvier. — Mort de Thomas Woolston, théologien anglais, qui, ayant soutenu que les miracles de Jésus-Christ sont des allégories et que les actes de Moïse n'ont aucune réalité historique, fut condamné à si forte amende qu'il ne put la payer, fut mis en prison et y mourut.

— 1833 —

2 janvier. — Naissance à Lille du violoniste Martin (Paul-Victor).

9 janvier. — Naissance à Hondschoote (Nord) du compositeur Demersseman (Jules-Auguste-Edouard).

19 janvier. — Mort à Paris du compositeur Hérold (Louis-Joseph-Ferdinand).

20 janvier. — Mort à Revel (Russie) de la cantatrice allemande Mara (Gertrude-Elisabeth Schmaehling).

La Médecine des Praticiens.

Les Comprimés Vichy-État.

Les *Comprimés Vichy-Etat* sont fabriqués avec les sels que la Compagnie Fermière de Vicby extrait de ses sources universellement connues. Les éléments particuliers s'y trouvent en quantité égale et dans les mêmes proportions qui existent dans l'eau minérale.

Les *Comprimés Vichy-Etat* répondent à toutes les indications de la médication alcaline. D'abord, ils entretiennent l'alcalinité du sang et des bumeurs nécessaire à la bonne marche du métabolisme vital Lorsque l'acidité prédomine dans l'économie, les échanges languissent, s'opèrent mal ; des troubles généraux éclatent ; ceux-ci ne cèdent qu'après que le milieu intérieur a retrouvé son alcalinité normale.

Lss *Comprimés Vichy-État* exercent une action très favorable sur tous les troubles gastro-intestinaux. Dans les dyspepsies bypersthéniques, douloureuses, avec plus ou moins d'hyperchlorbydrie, ils calment cet éréthisme, modèrent l'hypersécrétion acide, suppriment les spasmes et les douleurs. Les dyspepsies sont-elles hyposthéniques ? Les *Comprimés Vichy-Etat* aiguisent l'appétit, raniment les forces de la digestion, accroissent la nutrition générale.

Ils sont encore indiqués dans les dyspepsies gastro-intestinales avec météorisme. Ils diminuent les fermentations, assèchent les catarrhes de l'estomac et de l'intestin, arrêtent les diarrhées, améliorent les embarras gastriques de toute espèce.

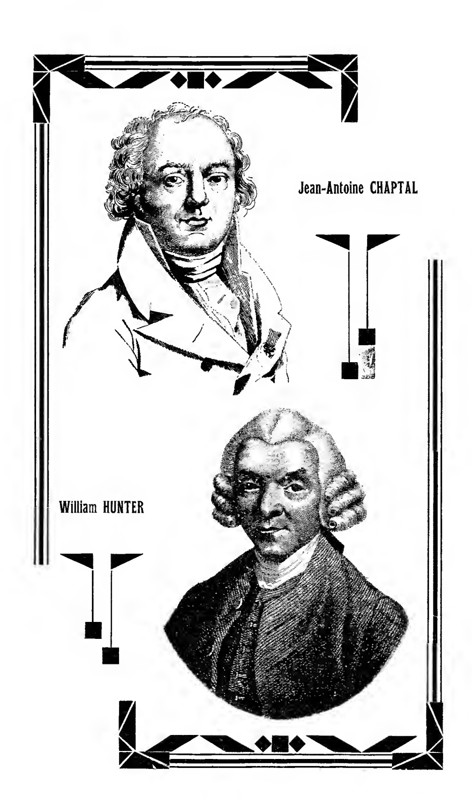
Leur action du côté du foie est tout aussi importante. Ils en dissipent les congestions, entravent la formation des calculs. Les coliques bépatiques deviennent plus rares et moins intenses. La bile, plus fluide, circule mieux. Les ictères, les taches jaunes de la peau s'effacent et disparaissent. Il en est de même des accidents du paludisme.

Les *Comprimés Vichy-Etat* agissent heureusement dans la gravelle urique. Ils empêchent la formation de l'acide urique dans la circulation générale, son dépôt dans les tissus, dans les canalicules du rein et préviennent les attaques de coliques néphrétiques.

Leur influence est grande dans les maladies générales : goutte, diabète. Ils en éloignent et en atténuent les manifestations.

Les *Comprimés Vichy-Etat* sont effervescents. Ils déploient donc les heureux effets du gaz carbonique sur l'estomac : excitation de la sécrétion du suc gastrique, augmentation de l'appétit, stimulation de la digestion

D'un volume réduit, il est toujours facile d'en avoir sur soi un flacon. Leur prix minime permet à la bourse la plus modeste d'en faire l'acquisition.


Jean-Antoine CHAPTAL
William HUNTER

 Anecdotes 

A propos du latin. Mme Du Gué disait toutes ses prières en latin. Sa fille, Mme de Coulanges, lui fit observer qu'elle ferait mieux de les dire en français. « Oh ! non, ma fille, répondit-elle ; quand on comprend ce qu'on dit cela amuse trop. »

Un impôt pour les budgets en déficit. Un jour que Lady Carteret causait avec Swift, la femme du lord-lieutenant d'Irlande lui dit : « Savez-vous que l'air de votre pays est fort bon, docteur ?

— Pour l'amour de Dieu, répondit-il, ne répétez pas cela : on mettrait un impôt dessus. »

Bâtard d'apothicaire. Mlle Bourgoin qui avait, dit un chroniqueur, des yeux à faire damner un archevêque, prit en même temps comme protecteurs le comte Chaptal, ministre de l'intérieur, et le maréchal duc de Raguse. Cette double protection du ministre et du maréchal lui donna un fils.

Lorsque ce dernier eut grandi, Thérèse Bourgoin pressait Chaptal pour qu'il accordât une bourse à l'enfant et le ministre s'y refusait toujours. Tant qu'irritée de ce refus, elle menaça le ministre de conduire son fils sur le passage de l'Empereur à qui il dirait : « Sire, je suis le bâtard de votre apothicaire. » — Et comme elle était fort capable de faire cela, la bourse fut accordée. (D'après L. Loire, *Anecdotes de théâtre.*)

Euthanasie. On rapporte qu'au lit de mort, l'illustre anatomiste William Hunter déclara à un ami : *Si j'avais encore la force de tenir une plume, j'écrirais pour dire combien c'est une chose vraiment simple et agréable que de mourir.* — Le mot est beau. C'est le *mortem sentire iuvat* de Lucain.

Mais combien encore plus touchante, en sa réserve si chrétienne, la réflexion du père Bouhours. « Quand on l'avertit du péril suprême, écrit son biographe moderne, Doncieux, il en eut de la joie comme d'une bonne nouvelle ; même il lui échappa un mot délicieux de finesse et de candeur : *J'ai quelque scrupule,* dit-il à celui qui l'assistait, *du plaisir que je trouve à mourir.* » Il mourut le lendemain, 27 mai 1702, comme il entrait dans sa soixante-quinzième année. (*E. Lacoste.*)

La lutte contre le rat au temps de Saint Louis. Du temps de Saint Louis, il y avait une loi ecclésiastique qui obligeait, pour racheter ses péchés, de donner quelque chose à l'offrande, suivant sa faculté. Une pauvre femme, qui n'avait pas d'argent, porta un chat en disant au prêtre : « Mon Père, il est de bonne race ; il prendra bien les rats de l'église. »

Maladresse de barbier et indulgence d'évêque. Un barbier maladroit avait, en le rasant, coupé M. de la Motte, évêque d'Amiens. Il s'en allait confus après avoir reçu son paiement, quand M. d'Amiens s'aperçut tardivement de sa maladresse. Il le fit aussitôt rappeler et, lui donnant une nouvelle pièce de monnaie, lui dit : « Mon ami, je vous avais payé pour la barbe ; voici pour la saignée. »

Barbier de s'excuser, invoquant quelque bouton que le rasoir avait rencontré. « Je vous entends, lui dit l'évêque ; vous n'avez pas voulu que le bouton fût sans boutonnière. »

Repartie d'un médecin. Certain prince voulant embarrasser son médecin, l'invita à dîner et, dès l'accueil, lui dit : « Cocu qui ne mange pas de soupe ! » On se mit à table et le médecin s'aperçut qu'on ne lui avait, à dessein, point donné de cuiller. Il faut savoir être ingénieux. Notre confrère prit donc son pain, le creusa, monta le morceau ainsi creusé sur sa fourchette, et mangea sa soupe.

Puis, quand il eut fini, se tournant vers le prince, il croqua le pain qui lui avait servi de cuiller, disant : « Cocu qui n'avale pas sa cuiller ».

On s'entre-regarda. Le prince avoua sa défaite et rit beaucoup de l'imagination de son médecin.

Un dentiste attrapé. Un paysan se plaignait d'une douleur à la joue lorsqu'un dentiste passa. « Viens chez moi, lui dit ce dernier, je t'arracherai la dent qui te fait mal.

— Pargai ! vous ne sauriez.

— Pardienne ! si.

— Je gage demi-écu que non.

— Pari tenu.

— Allons donc. »

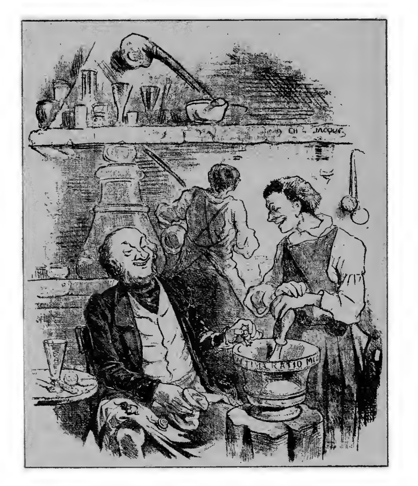
Tous deux s'en allèrent alors chez le dentiste. Là, le paysan s'installe sur une chaise et ouvre la bouche ; il n'avait plus une seule dent.

« Eh ! qu'est-ce que cela ?

— C'est que j'ai gagné le pari, répondit le paysan ; il y a plus de trente ans que je n'en avons plus. »

Caricature

LES MALADES ET LES MÉDECINS.



L'INVENTION D'UNE NOUVELLE PATE PECTORALE.

Nous avons mis une once de reglisse, quinze cloportes .. legerement de guimauve, un soupçon de cassonade, il ne nous reste plus à ajouter que deux escargots et un charmant lézard .. en triturant le tout et en le fesant convenablement mousser dans les journaux, notre fortune est faite ! ....

(Cliché de la *Revue des Spécialités*).

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Ongles. — On lit au xviie Fargard du Vendidad-Sade (t. II, pp. 768 et 769 des *Livres Sacrés de toutes les religions sauf la Bible*, Collection Migne, in-4°, Migne, Paris, 1866) :

1. — Zarathustra demanda à Ahura-Mazda.....
2. — Quels sont les péchés qui méritent la mort ?...
3. — Ahura-Mazda répondit : C'est celui.....
4. — Que commet l'homme qui rogne ses ongles...

Suivent les prescriptions rigoureuses qu'il fallait suivre pour couper ses ongles, puis les enterrer dans un trou avec force cercles décrits autour et force invocations récitées. J'en viens à la dernière de ces prières :

26. — C'est à toi, ô oiseau Asho-zusta, que je voue ces ongles.
27. — Je te consacre ces ongles.
28. — Que ces ongles, ô oiseau Asho-zusta, soient tes lances, tes épées, tes arcs, tes flèches, ton poignard, les pierres de ta fronde qui doivent être lancées contre les Daevas mazdaniens.
29. — Si on n'invoque pas l'oiseau Asho-zusta, si on ne lui offre pas ces ongles, *ils deviennent des lances, des épées, des arcs, des flèches, des poignards, qui serviront d'armes aux Daevas.*

C'est moi qui mets en italique ces derniers mots du fargard, parce que je lis encore, cette fois dans l'*Edda* en prose de Snorre Sturleston (*Les Eddas*, traduction R. du Puget, in-8°, Paris, s. d., *Le Voyage de Gylfe*, p. 83) :

L'Océan sortira de ses limites... Le vaisseau Nagelfare sera débarrassé de ses entraves. Il est construit avec les ongles des hommes morts, ce qu'il est bon de savoir ; car *si un homme meurt sans avoir les ongles coupés, il hâte la construction de ce navire : les dieux et les hommes ne doivent pas désirer qu'il soit achevé de sitôt.* Mais dans ce désastre, Nagelfare sera à flot ; c'est le géant Hymer qui le gouverne.

Le rapprochement du dualisme persan et scandinave, de la croyance commune ici et là d'une lutte finale entre le Bien et le Mal au cours de laquelle notre monde sera détruit, ce rapprochement a été fait bien des fois. N'y revenons pas. Il reste les ongles. En Perse comme en Scandinavie, avec quelques différences de détails, les ongles, dans certaines conditions, fournissent des armes aux puissances mauvaises pour la lutte des derniers jours. Un confrère pourrait-il donner de cela quelque explication et dire pourquoi la mythologie a fait aux ongles une part si particulière et si curieuse ?

Granperiers (*Monaco*).

Réponses.

Médecins militaires non reçus docteurs (xxxix, 241). — Les urgences immédiates de la guerre de 1870-71 trouvèrent la France aussi dépourvue de troupes organisées pour la défendre que d'officiers subalternes et supérieurs pour les commander et de médecins dressés au service en campagne pour soigner la masse inévitable des soldats malades ou blessés.

L'organisation médicale improvisée pour la garde mobile parisienne donne une idée suffisante de la manière dont le corps des médecins de ces troupes fut rapidement constitué, au moins dans la capitale si vite assiégée. C'est ainsi que les dix-huit bataillons de gardes mobiles de la Seine furent pourvus d'aides-majors pris parmi de simples étudiants en médecine appartenant à la Faculté de Paris.

Le gouvernement impérial, presque aussitot après la déclaration de guerre, avait décidé que les étudiants en médecine pourvus de *seize* inscriptions, c'est-à-dire ayant au moins quatre années révolues d'études, seraient admis à passer au Val-de-Grâce un examen qui, satisfait, leur conférerait le titre de médecins aides-majors de seconde classe, avec emploi immédiat dans les hôpitaux militaires, Val-de-Grâce, Saint-Martin, etc.

Le médecin inspecteur général, le Dr Michel Lévy, à titre d'examinateur unique, était désigné pour faire passer cet examen purement oral.

C'est exclusivement dans ce premier groupement d'étudiants en médecine non diplômés que le docteur Champouillon, professeur au Val-de-Grâce, médecin en chef de la garde mobile de Paris, choisit les aides-majors destinés à faire le service médical dans les dix-huit bataillons de la garde mobile de la Seine partant tout de suite rejoindre l'armée de Châlons.

Dès leur retour à Paris, ces dix-huit bataillons, distribués dans les forts entourant l'enceinte continue, se trouvèrent ainsi d'emblée chargés d'un service militaire important, et leurs aides-majors, élevés tout de suite au grade de première classe, soit lieutenants, chargés de responsabilités techniques immédiates. Ajoutons que le gouvernement avait installé dans chaque fort une infirmerie dont le chef, généralement un médecin de marine de carrière, avait l'entière responsabilité pour traiter sur place avec le Val-de-Grâce sur le transport des blessés et fiévreux ou leur maintien à l'infirmerie.

Faut-il ajouter un mot, au point de vue de l'application de la loi militaire d'alors, sur la situation exacte des étudiants en médecine ci-dessus convoqués, vérifiés et employés ? L'immense majorité de ces jeunes gens se trouvait bénéficier de la nouvelle organisation militaire de 1867. La loi de cette date stipulait que les

jeunes gens de 21 ans ayant amené *lors du tirage au sort* un bon numéro étaient *ipso facto* versés dans la 2e partie du contingent, en d'autres termes étaient *dispensés du service de sept ans*, mais non exemptés complètement de tout service militaire ; ils étaient incorporés dans la garde mobile considérée à cette époque comme l'armée de seconde ligne.

Remarquons encore dans ce même ordre d'idées que les dispensés du service de sept ans, retenus cependant pour le service militaire du second rang dans la garde mobile, se sont trouvés les premiers petits bourgeois retenus, contrairement à la loi organique de 1818, au service militaire et peu à peu ont été placés par les divers gouvernements républicains sur un pied d'égalité absolue avec les enfants de la démocratie populaire même.

Parmi les étudiants en médecine — non docteurs — mais pourvus du *satisfecit* de l'examen passé au Val-de-Grâce, mes souvenirs me remémorent les noms d'éminents camarades appelés à une belle carrière ultérieure tant à la Faculté de Paris qu'à la Sorbonne, les futurs professeurs Berger, Pinard, J. Chalin, fils du membre de l'Institut, de bonne heure membre de l'Institut lui-même, Calmette, Ory, déjà internes, etc. Nous avions eu l'honneur d'être choisi à titre d'externe à l'Hôtel-Dieu dans le service d'un inoubliable maître le Dr Noël Gueneau de Mussy. Plusieurs de nos camarades périrent pendant le siège, tel Calmette mort de rhumatisme aigu avec accidents cardiaques, d'autres, comme Ory, sévèrement touché sur le champ de bataille, guérirent et reçurent justement la croix.

J'ai rassemblé dans ma mémoire les renseignements qui peuvent contribuer à montrer, pour Paris, la manière suivant laquelle le commandement put parer à la déficience subite et globale des médecins militaires dès le début de la guerre de 1870. Ce sont là des souvenirs vieux de plus de 65 ans, facilement contrôlables ; mais, pour la province, je ne me permettrai de rien ajouter. Ici, je crois, les cadres des médecins militaires ont été tellement dépourvus qu'à côté des substitutions heureuses comme celle de l'étudiant en médecine d'Amiens, Albert Cahon, il s'est glissé des aventuriers suspects n'ayant aucune inscription dans aucune de nos Facultés. Il convient aussi de rappeler que, pendant la Révolution française, les deux tiers peut-être des médecins, attachés à nos nombreuses armées, étaient de simples élèves en médecine déjà avancés dans leurs études, mais non pourvus de leur diplôme. Aux diverses signatures de paix, notamment en 1795, les uns quittèrent les armées pour achever leurs études complètes dans les hôpitaux, les autres restant en fonctions et préparant leur thèse avec toutes facilités consenties par le commandement supérieur. D'ailleurs la formalité de la thèse ne fut rétablie qu'assez tard. Bichat, médecin de l'Hôtel-Dieu, professeur déjà réputé et auteur de livres lus encore avec grand profit, n'avait jamais passé de thèse.

Le confrère d'Amiens, en écrivant sur sa thèse de doctorat, passée en 1872 à Paris, *ancien médecin militaire au 46e de marche. Armée du Nord. Campagne de 1870-71*, avait donc le droit absolu de prendre ce titre honorable. Dans ce débat intéressant, on peut seulement regretter qu'au lieu du titre vague *ancien médecin militaire*, il n'ait pas précisé son grade de médecin militaire, à cette date, très probablement aide-major, puisqu'on le retrouve un peu plus tard désigné dans les annuaires : *Médecin-major de territoriale*.

Dr Louis Fiaux (*Paris*).

Autre réponse. — Notre confrère amiénois Albert Cahon, qui a passé sa thèse à Paris en 1872, était étudiant en médecine à l'École d'Amiens avant la guerre de 1870-1871. Lorsque cette guerre éclata les médecins étaient moins nombreux qu'aujourd'hui. J'étais alors médecin-major de 1re classe au 8e régiment territorial (armée de Faidherbe) et j'avais sous mes ordres, comme aides-majors, un officier de santé et deux étudiants en médecine.

Dr Reumaux (*Dunkerque*).

Autre réponse. — J'ignore tout du Dr Cahon. Par contre, je puis dire que dans l'armée du second empire, entièrement de carrière, il n'y avait que des docteurs en médecine comme médecins militaires ; et soulignons au passage que l'armée a éliminé les officiers de santé longtemps avant que l'Université cessât d'en faire à l'usage de la population civile.

Quand le Gouvernement provisoire tenta de relever la France vaincue, il leva d'importantes armées. Il fallut de nombreux médecins et on accepta tous les volontaires qui avaient le droit d'exercer la médecine ; parmi ces volontaires, il y eut des officiers de santé. A ces officiers de santé, qui avaient volontairement servi durant la guerre de 1870-1871, ou du moins à certains d'entre eux, on permit de rester dans les cadres de l'armée active, à condition de terminer leurs études de doctorat. Ancien médecin militaire, j'ai connu encore vers 1908 un de ces officiers de santé de 1870-1871, devenu docteur après la guerre (j'imagine assez facilement) et maintenu ainsi dans les cadres de l'armée active.

Dr G. Batier (*Strasbourg*).

Le roi Guillemot, Guillot ou Guiot (xxxix, 123, 219). — Guillemot, Guillot, Guiot est le même personnage ; mais ce personnage n'est certainement pas le roi Louis XVI comme on l'a dit dans *La Chronique Médicale.* Et voici pourquoi.

On sait que les gazettiers et les pamphlétaires de la Hollande firent à Louis XIV une guerre à outrance. *La Gazette* de Renaudot ne pouvant suffire à leur répondre, plusieurs écrivains se constituèrent spontanément les défenseurs de la monarchie et l'un d'eux fut le pamphlétaire Eustache Le Noble. Or, parmi les nombreux pamphlets de cet auteur se trouve une satire violente contre le roi Guillaume sous le titre : *Le couronnement de Guillemot et de Guillemette ; avec le Sermon du grand docteur Burnet*, jouxte la copie imprimée à Londres, chez J. Benn, 1689. D'Eustache Le Noble, il y a encore : *Le Festin de Guillemot* (1689), *La Bibliothèque du roi Guillemot* (janvier 1690), etc.

Voilà notre roi Guillemot, Guillot, ou Guiot découvert.

Savarille (*Nice*).

Plante à identifier (xxxix, 181). — La *Quenouille de Marie* est une typhacée correspondant, en Suisse, à *Typha angustifolia*, L.

Dr Ch. Kraehenbuhl (*Saint-Imier*).

Autre réponse. — La plante qui porte les noms vulgaires de Ceinture d'Orion et de Quenouille de Marie est *Nigella Damascena*. Les noms flamands de *Friggiarrocken* et *Marienspinrocken* qu'indique *La Chronique Médicale* ne doivent guère être en usage en Flandre, car on ne les trouve pas dans l'important ouvrage de E. Paque : *Les noms flamands populaires des plantes en Belgique et en Flandre française* (Wesmael-Charlier, Namur, 1897).

Dr de Mets (*Anvers*).

Autre réponse. — Je ne saurais dire quel est le nom latin de la Ceinture d'Orion ou Quenouille de Marie ; mais, pour limiter les recherches, on peut se demander quelles plantes portent, en France, les noms vulgaires de Ceinture et de Quenouille.

Ceinture. — Je connais la Ceinture de la Saint-Jean, qui est l'armoise, *Artemisia vulgaris*, L. ; et la Ceinture de Neptune, qui est la laminaire sucrée, *Laminaria saccharina*, Lamrx. ou *Ulva latissima*, L.

Quenouille. — Deux Massettes portent le nom vulgaire de quenouille : *Typha angustifolia*, L. et *Typha latifolia*, L. — Mais il y a, en outre, une Quenouille des prés (*Cnicus Pratensis*, Willd) et une Quenouillette (*Atractylis gummifera*, L.).

Un rapprochement qu'il est possible de faire entre ces noms divers et ces plantes différentes est que l'Armoise (§ ceinture), la Carline gommeuse et le Cnicus (§ quenouille) sont toutes trois rangées parmi les Flosculeuses.

Ch. Tribal (*Reims*).

Chronique Bibliographique

H. Dausset. — **L'Héliothérapie,** un vol. in-8° de la Collection *Les Actualités physiothérapiques*, Gautbier-Villars, Paris, 1932. (*Prix : 15 francs.*)

L'héliothérapie est devenue une méthode classique de traitements et a pris en hygiène une place importante ; aussi, était-il utile de préciser ses indications et ses modes d'application. A cet égard, l'Auteur ne s'est pas contenté de résumer les opinions, les techniques et les résultats publiés par de nombreux physiothérapeutistes ; il y a joint l'exposé de son expérience personnelle acquise par une pratique de plusieurs années.

Jean Deincourt. — **Le Sosie de l'Aigle,** un vol. in-8°, aux *Editions du Chat Huant*, Nice, 1932. (*Prix : 15 francs.*)

Etrange histoire, troublante énigme ou amusante invention ! Telle est l'impression qui vient à l'esprit en lisant ce curieux livre.

Qui en réalité créa ce sosie ? Fouché, répond notre auteur. Fouché qui se vante d'être avec Duroc, Constant et Roustan, un de ceux qui connaissent le mieux l'Empereur, aurait découvert ce sosie qu'il avait trouvé en un soldat de la garde ; il voulut lui faire jouer, auprès de l'Aigle, le rôle d un double.

Cette question des sosies est toujours troublante : La fille Oliva, révélée par le procès du collier, fut une Autrichienne ressemblante ; le sieur d'Adouville fut le sosie de Louis XVI, comme un nommé Dury fut celui de Louis XIV. Il s'agit d'une ressemblance à tromper tout le monde, même des témoins, tels Lesurque et Dubosc dans la malheureuse affaire du courrier de Lyon.

Robeau, le petit caporal du 1er fusillier, ressemblait au « tondu » au physique, en goût et en allure quand Fouché l'amena à Saint-Cloud. Duroc n'y vit qu'une mauvaise plaisanterie, une misérable utopie. Là-dessus, M. Jean Deincourt nous entraîne à la suite de son héros, dont la vie est mêlée à celle de l'Empereur ; il glisse entre les mailles de l'histoire avec beaucoup d'habileté ; tour à tour, il amuse ou inquiète, mais toujours il intéresse (*G. Petit*).

P. Lereboullet. — **Manuel de puériculture**, un vol. in-8° écu Masson, Paris, 1932. (*Prix : 20 francs.*)

Ce petit livre est très agréable à lire, bien présenté, bien illustré. Il serait superflu d'en louer la science ou l'utilité. Le nom et le renom de l'auteur, qui s'honore d'avoir recueilli la succession du Pr Marfan, et de poursuivre sa tradition, dispensent de longs éloges Médecins, mamans, jeunes filles trouveront ici réponse à toutes les questions que proposent les soins du premier âge (*E. Lacoste*).

Vient de paraître

Chez G. Doin et Cie, 8, place de l'Odéon, Paris (VIe) :

J. Maisonnet. — **Pathologie chirurgicale de l'appareil urinaire et de l'appareil génital de l'homme**, un vol. in-4° de 1.070 pages avec 433 figures dans le texte et 16 planches en couleurs hors texte. (*Prix : 225 francs.*)

G. Blanchard. — **Traitement indolore des fractures**, un vol. in-4° de 330 pages avec 78 figures, 6 schémas dans le texte et 212 radiographies. (*Prix : 225 francs.*)

A la Ligue médicale contre la dichotomie, 29, rue Auguste-Vacquerie, Paris :

Rist, Okinczyc, Sergent, Bosc et P. Mauriac. — **La Dichotomie**. Un vol. in-12.

Chez Félix ALCAN, 108, boulevard Saint-Germain, Paris (VIe).

Paul Halbron. — **Diagnostic médical pratique**, un vol. petit in-8° de 622 pages. (*Prix : 50 francs.*)

A. Guieysse-Pelissier. — **L'Etat réactionnel. Evolution du tissu lymphoïde en réaction**, un vol in-8° de 224 pages avec 54 figures dans le texte.

A. Deschamps et J. Vinchon. — **Les maladies de l'énergie. Les Asthénies et la Neurasthénie**, un vol in-8° de 423 pages (quatrième édition).

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1932.

40e ANNÉE N° 2 1er FÉVRIER 1933



Montaigne parle médecine

par le Docteur Edmond LACOSTE.

Michel, fils de Pierre-Eyquem, seigneur de Montaigne, d'une noblesse de robe, est né au château de Saint-Michel de Montaigne, à environ dix lieues S.-O. de Perigueux, près des bords de la Dordogne, le dernier jour, qui était un 28, de février 1533. Il y est mort âgé de près de soixante ans. Il y a vécu la meilleure part de son existence ; il y a joui, souffert, médité, écrit.

Tout le soin de sa vie fut de bien vivre et *régléement*, dessein qui paraît le plus naturel et comme allant de soi, dont néanmoins peu de gens s'avisent, et qui réclame une infinie attention. Comme il se plaisait à réfléchir à propos de tout, et à lire, et davantage à relire, il en vint à se raconter ses rêveries, ses observations, ses opinions et tout lui-même. en un livre qui devait être et qui est réellement son portrait, destiné à ses amis, et qui de plus devait lui être et lui a été un moyen de contrôle intime et un exercice de perfectionnement. Le charme de ce livre est à la fois indicible et toujours opérant. Un des mieux *nés* parmi les enfants des hommes, un des fils les plus sensés et les plus enjoués de cette terre élue de la France, s'y est peint avec soin et agrément, sans ennui et sans recherche, et son ouvrage est à jamais le testament d'une personne, d'un âge, d'un pays et d'une sagesse. La Rome classique hérita, autant que le bien était transmissible, de la Grèce à l'esprit divin ; notre pays

fut, à la Renaissance, la vraie descendance de Rome, et qui sut fondre en l'héritage reçu les uniques trésors de sa propre grâce sérieuse et modérée. Or, il n'est que de lire Montaigne pour sentir cette filiation.

On trouve dans les *Essais* un éloge presque lyrique de la santé : « C'est une précieuse chose que la santé, et la seule qui mérite à la vérité qu'on y emploie, non le temps seulement, la sueur, la peine, les biens, mais encore la vie à sa poursuite, d'autant que sans elle la vie ne peut avoir ni grâce ni saveur. La volupté, la sagesse, la science et la vertu sans elle se ternisse et évanouisse t... Toute voie qui nous mènerait à la santé, ne se peut dire pour moi ni âpre ni épineuse.. » (Edition de 1588, f° 331.) Et quelques pages plus loin (f° 343) cette exclamation : « La santé, de par Dieu ! » On aura remarqué la phrase : *Toute voie qui nous mènerait...* C'est une détestation de la médecine : certes, la voie en est âpre et épineuse, mais elle ne mène pas à la santé. Le dithyrambe ce ce le-ci se lit dans un chapitre qui n'est, d'un bout à l'autre, qu'un anathème contre la médecine. On y trouve même la plus solennelle et précautionnée formule d'abjuration. Montaigne qui fait observer ailleurs qu'il méprise la médecine, même lorsqu'il est malade, et la redoute alors surtout, déclare ici, el un incroyant qui redouterait l'entraînement de la faiblesse à son heure dernière : « Considérez mon ferme et sain jugement d'aujourd hui, non l'abandon auquel la maladie et la fray ur pourraient me livrer. Je ne dis pas que je ne puisse me laisser emporter un jour à cette opinion ridicule de remettre ma vie et ma santé à la merci et gouvernement des médecins : je pourrai tomber en cette rêverie, je ne me puis répondre de ma fermeté future. » (*Ibid.*) On peut considérer ce chapitre dernier du livre II comme un appendice consacré à la médecine, de la fameuse *Apologie de Raimond Sebond*, monument du scepticisme, qui étale l'incertitude de toutes les sciences et la contrariété de toutes les coutumes.

Puisque la médecine ne peut que déranger la santé, qu'est-ce donc qui la maintiendra, ou la rétablira si elle est troublée ? Ce sera la sagesse d'un genre de vie approprié à l'humeur et complexion de chacun, et ce sera la « puissance et uberté de nature » (f° 331) corroborée par notre prudence, *par notre abstention*. « Je crains au lieu de l'aller secourir ainsi comme elle est aux prises bien étroites et bien jointes avec la maladie, qu'on secoure son adversaire au lieu d'elle et qu'on la recharge de nouveaux affaires » (f° 45). « Nature est un doux guide, mais non pas plus doux que prudent et juste. Je quête partout sa piste : nous l'avons confondue de traces bâtardes et artificielles » (f° 49)



D'autre part, il se faut accommoder à la mort, et si c'est une disposition vicieuse d'aller jusqu'à la désirer, c'est un dérèglement d'esprit plus ordinaire et non moins condamnable de la craindre. « La préméditation de la mort est préméditation de la liberté. Qui a appris à mourir, il a désappris à servir .. Il faut être toujours botté et prêt à partir, en tant qu'en nous est, et surtout se garder qu'on n'aie lors affaire qu'à soi » (f°s 30 et 31)

Montaigne, avant ainsi son siège fait, en usait du reste fort civilement avec les médecins : « Je les appelle en ma compagnie quand je suis malade, s'ils se rencontrent à propos, et demande à en être entretenu, et les paie comme les autres. Au demeurant, je leur donne loi de me commander de me coucher sur le côté droit, si j'aime autant y être que sur le gauche ; ils peuvent choisir d'entre les poireaux et les laitues, de quoi il leur plaira que mon bouillon se fasse, et m'ordonner le blanc ou le clairet, et ainsi de toutes autres choses qui sont indifférentes à mon goût et usage » (f° 340). La consultation est charmante. D'autres fois il s'y trouve quelque ragoût machiavélique : « J'ai maintes fois pris plaisir, étant en sûreté, et délivré de ces accidents dangereux, de les communiquer aux médecins, comme naissant lors en moi ; je souffrais l'arrêt de leurs horribles conclusions bien à mon aise, et en demeurais de tant plus obligé à Dieu de sa grâce, et mieux instruit de la vanité de cet art » (f°s 486 7).

La grande règle de santé ou de maladie, c'est prudence et modération. Il semble que Montaigne eût applaudi à cet aphorisme de Liszt : « Ayez de la patience envers vous-même. » C'est pourquoi il se ménageait, et, par exemple, évitait autant que possible le spectacle et le contact des malades; encore sut-il assister de tout son zèle La Boétie à ses derniers jours.

Le chapitre dernier des *Essais* renferme une philosophie pratique du malade. On en pourrait extraire un catéchisme. Qu'on ne change pas à l'étourdie les habitudes d'un homme, parce qu'il est malade. Que le mal lui-même soit proprement votre médecine. C'est lui qui vous purge, et non quelque drogue dont vous l'entravez. Ne prolongez, ni n'aggravez vos maux par la peur. Ne soyez pas esclave de votre

régime : « six mois après, vous y aurez si bien acoquiné votre estomac que votre profit, ce ne sera que d'avoir perdu la liberté d'en user autrement sans dommage » (f° 491). Et en cet endroit, Montaigne écrivit à la marge de son exemplaire : « Prenons, surtout les vieillards, le premier temps opportun qui nous vient : laissons aux faiseurs d'almanachs les esperances et les pronostics. » Tous ces conseils se trouvent entremêlés des indications les plus circonstanciées touchant le tempérament et le genre de vie de Montaigne.

Glanons encore quelques passages des *Essais* : c'est par exemple l'histoire de ce marchand toulousain à qui l'on faisait minutieusement toute la céremonie du clystère, sans toutefois le lui administrer. « L'apothicaire retiré... il en sentait pareil effet à ceux qui les prennent... Pour épargner la dépense... la femme de ce malade ayant quelquefois essayé d'y faire seulement mettre de l'eau tiède, l'effet en découvrit la fourbe... » (f° 36). Influence du physique sur le moral : « Si ma santé me rit, et l'éclat d'un beau jour, me voilà honnête homme : si j'ai un cor qui me presse l'orteil, me voilà renfrogné, malplaisant et inaccessible » (f° 238). Sur la doctrine de Paracelse : « On dit qu'un nouveau venu, qu'on nomme Paracelse, change et renverse tout l'ordre des règles anciennes et maintient que jusqu'à cette heure, (la médecine) n'a servi qu'à faire mourir les hommes. Je crois qu'il vérifiera aisement cela, mais de mettre ma vie à la merci de sa nouvelle expérience, je trouve que ce ne serait pas grand sagesse » (f° 241). Que l'abord du médecin doit être aimable : « Les premiers accueils du médecin envers son patient doivent être gracieux, gais et agréables : et jamais médecin laid et rechigné n'y fit œuvre » (f° 362).

On voit par ce dernier trait qu'il arrivait à Montaigne de ne pas tenir les médecins pour absolument inutiles ou nuisibles. Mais il avait, aussi bien de la variété en ses propos, et quelque obligation à ceux qui le remarquaient. On aurait pu dire de lui ce que Herbart disait de Schopenhauer : « Il est habile à se contredire. » Ceci n'empêche que Montaigne a abominé la médecine. Cependant, son humeur de sceptique n'est pas en possession de nuire tellement a cet art. L'ennemi radical de la médecine, ce ne sera pas un pyrrhonien, ce sera soit un optimiste résolu, soit un pessimiste intégral.

Daviel et l'Académie Royale des Sciences

Dans le petit volume publié en 1931 sous le titre : *Les Membres et les Correspondants de l'Académie Royale des Sciences*, il est dit (p. 67) que l'illustre opérateur de la cataracte, Jacques Daviel, naquit à La Barre-en-Outhe (Eure), le 11 août 1696, fut nommé correspondant de Duhamel du Monceau, le 29 novembre 1743, et mourut à Genève le 30 septembre 1762. Or, si nous en croyons les procès-verbaux de l'Académie Royale des Sciences, Daviel fut proposé pour la correspondance ; mais il dut y renoncer parce qu'il s'était approprié ce titre avant de l'avoir obtenu.

Voici les passages des procès-verbaux concernant cette affaire :

Mercredi 20 novembre 1743.

M. Daviel, chirurgien oculiste de Marseille, vient lire à l'Académie un Mémoire ou Observations de chirurgie au sujet de plusieurs cataractes de naissance. L'Académie n'a point nommé de commissaires ; mais il en pourra être fait mention dans l'« Histoire ». Indépendamment du sujet, il seroit à souhaiter que l'auteur eut fait quelques questions d'optique à l'aveugle de naissance qu'il a guéri.

Vendredi 29 novembre 1743.

M. Duhamel du Monceau propose de donner à M. Daviel, chirurgien de Marseille, des lettres de correspondance avec l'Académie. La Compagnie est d'avis que ces lettres soient accordées à M. Daviel lorsqu'il sera de retour à Marseille. La Compagnie propose en même temps que le mémoire dudit M. Daviel sur la cataracte, lû le 20 de ce mois, soit examiné par des commissaires et elle nomme pour cela MM. Petit et Morand.

Mercredi 8 janvier 1744.

Grandjean de Fouchy, secrétaire perpétuel de l'Académie s'exprime ainsi :

J'ai lu un article de la *Gazette de Hollande*, dans lequel le Sr Daviel, chirurgien des galères à Marseille, auquel on avoit arrêté de donner des lettres de correspondance, prend d'avance cette qualité, et même celle d'associé correspondant de l'Académie. La Compagnie a résolu de surseoir à l'expédition de ses lettres jusqu'à ce que MM. Petit et Morand aient fait leur rapport du mémoire qu'il a lu à l'Académie le 20 novembre 1743.

Mercredi 26 février 1744.

MM. Petit et Morand ont remis le mémoire du Sr Daviel, et ont dit qu'ils n'avoient pas jugé que cette pièce valut la peine d'en faire un rapport. L'Académie a jugé qu'il ne seroit expédié au Sr Daviel aucunes lettres de correspondance.

Les deux rapporteurs défavorables à Daviel sont : Jean-Louis Petit, dit Petit le Chirurgien, qui fut le fondateur de l'Académie de chirurgie, et Sauveur-François Morand, dit Morand le père, chirurgien-major de l'Hôtel des Invalides et de l'Hôpital de la Charité. Morand vint à résipiscence : en 1768, il publia l' « Eloge de Jacques Daviel » dans les *Opuscules de chirurgie* (t. I, pp. 82-90).

Dr Maxime (*de Paris*).

HAHNEMANN ET LE MILORD

Un opulent fils d'Albion,
Souffrant de douleur gastralgique,
Du système homœopathique
Réclamait l'intervention.
Au grand Hahnemann il s'adresse :
Notre Allemand a flairé sa richesse,
C'est un milord et des plus fortunés;
Il débouche un flacon, le lui met sous le nez :
« Respirez. — Est-ce assez ? — Non, encor, patience,
Confiez-vous à ma science.
Respirez donc ! Bien, vous voilà guéri. »
Mais notre insulaire a souri :
« Eh quoi, déjà quitte de la torture !
Combien vous dois-je pour la cure ?
— Mille francs. » — Il prend un billet
Au fond d'un précieux carnet,
Sous le nez du docteur l'applique :
« A votre tour, respirez ! Bien ! Très bien !
De m'acquitter c'est aussi le moyen, »
Dit-il, en s'en allant, d'un flegme britannique.

Cette anecdote rapportée par le Dr R. Grille, pp. 296-297 de ses *Fantaisies poétiques* (in-12, Lachèse et Dolbeau, Angers, 1886) a tellement couru les *ana*, souvent avec des variantes mais sans être attribuée à un médecin particulier, qu'il est inutile de prévenir que son attribution, ici, à Hahnemann est vraisemblablement toute gratuite. Notre médecin-poète n'aimait pas l'homœopathie ; voilà tout.

Interview d'outre-tombe (1)

Par le Dr Louis DUJARDIN.

Grâce aux données des sciences nouvelles des médiums, ectoplasmistes, matérialisationnistes, j'ai obtenu communication avec l'au-delà ; et, par ce temps d'interviews à outrance, j'ai pu interroger mon confrère Mezeg, le célèbre médecin celte, grand druide du Grugel, qui ouvrit la conversation par cette sentence : « Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. »

« En effet, continua-t-il, la médecine est aussi vieille que le monde. Je l'exerçais autrefois au pays celte ; et, si aujourd'hui il faut être, m'a-t-on dit, docteur pour soigner légalement son semblable, de mon temps aussi il fallait quelque titre pour exercer notre art : être devin ou vates. Seuls, les devins ou vates étaient ministres des sacrifices. Et je ne froisserai pas la modestie de vos doctoresses en ajoutant que les femmes médecins étaient nombreuses alors. Strabon, qui écrivit longtemps après ma mort, vous dira que les druidesses s'occupaient de sacrifices, magies et divinations. Car notre science était la divination ; et, de l'inspection des victimes de nos sacrifices, de l'examen de leurs entrailles, du battement des artères de nos clients, de la palpation de leurs membres et d'autres signes de cette nature nous tirions des diagnostics et des pronostics.

— Tout comme de nos jours, interrompis-je.

— Je ne vous apprends rien en vous disant que nous faisions, dans les sacrifices, couler le sang des animaux et même celui des humains. Il s'ensuivait que nous avions des notions suffisantes d'anatomie. Et, comme de vos jours, nos sujets de dissection étaient de préférence les criminels publics qui, regardés comme plus coupables, étaient pour ce motif considérés comme plus propres à faire oublier à Dieu les fautes des autres.

« Vous nous concéderez donc d'avoir pu être des anatomistes. Nous avons été surtout des psychothérapeutes. Et c'est bien de la psychothérapie que de faire des sacrifices dans le but de demander aux dieux de chasser les maladies, que de

(1) D'après le chap. LXXVII de l'Introduction de l'*Histoire ecclésiastique de Bretagne*, par M. Deric, 1767 : et les *Notennou-Pennad V*, par Abhervé, 1911.

faire appel à la divination, magie, etc., pour guérir ses semblables. Si beaucoup de connaissances physiques nous faisaient défaut, du moins nous avions là une arme excellente. »

A ce moment, j'interrompis Mezeg de nouveau pour lui donner l'assurance qu'aujourd'hui encore la psychothérapie obtenait d'excellents résultats et cachait souvent l'ignorance des connaissances physiques.

« Cependant, reprit Mezeg, nous n'etions pas seulement anatomistes et psychothérapeutes. Nous avions des notions de thérapeutique physique. Le gui du chêne était d'un usage



Druides cueillant le gui.

courant contre les empoisonnements et contre la stérilité. Nous employions aussi le selage aux propriétés admirables, préservatif contre un grand nombre de maux. La fumée de ce simple dissipait les maladies des yeux. L'efficacité de ce remède dépendait de la manière dont on cueillait la plante et dont le suc en était exprimé. Un prêtre à jeun, purifié par le bain, après avoir offert le sacrifice du pain et du vin, s'en allait, les pieds nus, dans la campagne. Avant que d'arracher l'herbe, il passait la main droite sous la manche de son bras gauche ; dans cette attitude, il la cueillait et la renfermait dans un linge blanc et neuf.

— Je me souviens, Mezeg, avoir lu ces détails dans Pline.

— On observait, à peu près, les mêmes cérémonies pour le Samolus ou Pulsatilla. Celui qui le cueillait devait être à jeun, ne pas regarder la plante, mais la mettre dans une auge et l'y broyer pour les animaux qui venaient y boire. Cette herbe ainsi préparée guérissait les maladies des bœufs et des porcs.

— Vous étiez donc aussi vétérinaires ?

— Oui, nos soins allaient aux hommes et aux bêtes.

— Utilisiez-vous d'autres plantes médicinales ?

— La verveine, répondit Mezeg, était la plante chérie des druides. On la ramassait au temps de la canicule avant que le soleil et la lune eussent dardé sur elle leurs rayons. Les feuilles, la tige et la racine étaient séchées séparément. La verveine était employée dans la plupart des divinations et sortilèges. Elle avait la vertu de chasser toute espèce de fièvre, de réunir les esprits et les cœurs et de guérir toutes sortes de maladies. Par son aspersion, elle inspirait la gaîté. Nous connaissions aussi le miel et qui plus est, tout comme vous, nous récalcifiions les organismes à l'aide de l'œuf de serpent, espèce de fossile, qui n'était, je crois, qu'un poisson pétrifié.

— Donc, rien de nouveau sous le soleil, dis-je en manière de conclusion.

— Non, rien, continua Mezeg, même pas la vie au grand air, car malades et bien portants, nous vivions dans les bois et nous faisions école au plus profond des forêts.

— En compagnie des lutins.

— Les lutins ? Hélas, ils n'ont jamais dansé que dans l'imagination éthylisée des nombreux alcooliques qui recouraient à nos soins. Aujourd'hui encore, probablement, les lutins viennent se coucher durant la nuit sur ceux qui dorment à la renverse dans le creux des chemins ; ils sont la cause de l'espèce de suffocation qu'on ressent ; on leur attribue toutes les illusions nocturnes qui arrivent dans les songes.

— C'est exact. Le client de nos jours croit aux lutins, mais son médecin attribue ses troubles à l'ivresse. Ne serait-ce qu'au point de vue alcoolisme, vous aviez donc un rôle moral et social ?

— Evidemment, puisque nous étions prêtres et médecins.

— Ah ! oui, la médecine-sacerdoce, celle qui ne se fait pas « honorer » pour son labeur quotidien.

— ... de jour et de nuit, car nous connaissions les visites de nuit, puisque les sacrifices n'avaient lieu qu'au clair de lune.

— Mais les honoraires ? »

... Mezeg avait disparu. Ma question resta sans réponse. Cependant tout druide qu'il fût, je le soupçonne fort d'avoir touché des honoraires, car que devenait l'or que l'on jetait dans les temples et forêts consacrés aux dieux, or que d'après Diodore « aucun des habitants n'osait toucher par superstition, quoique les Celtes aiment beaucoup l'argent » ? Et les vœux et les offrandes ? Sans compter qu'il était permis de faire du médecin le légataire universel de son malade. Voilà, hélas ! un bien qui a fondu au soleil.


DOCTOR MEDICVS PARISIENSIS
1674
Non quis frontis honos decor oris lumina mentis
Sint ea Principibus quæ placuere rogat
lege fata æquis notme est tibi dignus, inique
potens Sed quæ dic mihi Phœbo,
SEB FESCHIVS.



Ephémerides



— 1533 —

6 février. — Naissance en Frise du médecin Sixte de Hemming, célèbre par son *De Astrologia ratione et experientia refutata* (in-4°, Anvers, 1583).

28 février. — Naissance au château de Saint-Michel de Montaigne (Périgord) de Michel Eyquem de Montaigne.

— 1633 —

1er février. — Naissance à Paris du médecin Charles Drelincourt, médecin ordinaire de Louis XIV, plus tard recteur de l'Université de Leyde.

9 février. — Mort de la marquise de Verneuil (Catherine, Henriette de Balzac d'Entraigues).

13 février. — Naissance à Erfurt du médecin Georges-Christophe Petri de Hartenfels, mort le 6 décembre 1718, laissant une étude sur *Carduus Sanctus, vulgo Benedictus* et une *Elephantographia curiosa.*

23 février. — Naissance à Paris de Charles Patin, médecin et numismate, fils de Gui Patin, mort à Padoue, professeur à la Faculté de médecine, le 2 octobre 1693, mais plus connu comme antiquaire que comme médecin.

— 1733 —

1er février. — Mort de Frédéric-Auguste II, électeur de Saxe, roi de Pologne.

12 février. — Mort à Wurtemberg du médecin Rosinus Lentilius, ou Linsenbarth, antiphlébotomiste décidé et le premier peut-être qui ait employé l'arsenic dans le traitement de la fièvre intermittente.

— 1833 —

1er février. — Mort de Chantourelle, membre de l'Académie de Médecine (pathologie chirurgicale).

22 février. — Kierman établit que la cirrhose est due à l'hypertrophie du tissu cellulaire qui sépare les globules hépatiques.

27 février. — Première représentation à l'Opéra de *Gustave III* ou *Le bal masqué*, musique d'Auber.

La Médecine des Praticiens.

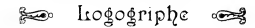
De la constipation.

La constipation est bien l'affection la plus répandue. Toujours gênante, elle est parfois dangereuse en raison de son retentissement sur l'organisme tout entier.

Parmi les remèdes créés pour triompher de cet état pénible, il en est un, la Poudre du Dr Souligoux (*Poudre Laxative de Vichy*) qui, depuis longtemps, a fait ses preuves.

Composée de principes végétaux et aromatiques, la Poudre du Dr Souligoux renferme aussi une proportion bien déterminée de soufre soumis à des traitements spéciaux. Ce soufre joue non seulement un rôle très utile sur la muqueuse intestinale, mais encore il exerce l'action la plus efficace sur les rhumatismes, qui souvent précèdent et accompagnent l'état de constipation.

Prise à la dose d'une ou de deux cuillerées à café dans un demi-verre d'eau, le soir en se couchant, la *Poudre* du Dr Souligoux, d'un goût très agréable, provoque le lendemain, au réveil, sans coliques ni diarrhée, l'effet désiré.



J'habite le palais des princes de la terre ;
Et je prononce entre eux la paix comme la guerre.
Je suis utile à tous ; mais, entre autres, de moi
Le beau sexe, dit-on, fait un très grand emploi.
Ami lecteur, si tu me décomposes,
Dans mes six pieds tu trouveras sept choses :
Ce qui te garde en tout temps, en tous lieux ;
Ce que tu prends quand tu veux sauter mieux ;
Ce que tu fus quand tu parus au monde ;
Ce que tu vois quand le tonnerre gronde ;
Ce qui la nuit peut éclairer tes pas ;
Ce que souvent tu grattes quand tu l'as.
Si dans ces six branches décrites,
Lecteur, tu ne me trouves pas,
La septième sera le nom que tu mérites.

M. Parthon.



MÉDECINS-POÈTES



Le Docteur Kemmerer

Lorsque le Dr Achille Chereau, en 1874, publia à Paris, chez Delahaye, son *Parnasse médical français*, Rouquette à Paris, Féret à Bordeaux n'avaient pas encore donné au public leur in-8° : *Les Fables de l'Océan* par le Docteur Kemmerer. Certes il est vraisemblable que ce dernier n'avait pas attendu 1879 pour publier quelques poésies ; pourtant A. Chereau l'ignore.

Tout ce qu'on apprend de l'auteur en lisant ses cent trente-deux fables, groupées en six livres, c'est qu'il habitait à Saint-Martin, dans l'île de Ré, le 1er janvier 1879, et que, à cette date, il était veuf d'Elisabeth, comtesse de Raffin de la Raffinerie. Son éducation et cette alliance en avaient fait : un défenseur du trône et de l'autel :

Peuple, réponds-moi donc ! Où sont les rois de France,
Ces grands martyrs couchés sous ton intolérance ?
Regarde un honnête homme ! Il se nomme Chambord !
Ce royal exilé, jeté sur l'autre bord
Porte dans sa besace une sublime histoire,
Dont vingt siècles passés ont tenu l'écritoire.
Demain, s'ils revenaient, pour porter leur pavois
Tu courberais ton dos, en demandant des croix,
Car l'échine des Français plie,
Et tu crierais partout : « Vivat ! c'est l'Embellie ! »
Quand je vois la cité, cette reine, Paris,
Qu'ils ont faite si belle, et dont ils sont proscrits,
Je dis que l'Eternel, dont vos penseurs ont honte,
Viendra lui demander un juste et dernier compte :
— Qu'as-tu fait de tes rois, les rois de tes aïeux ?
Qu'as-tu fait de ta foi ? Que fais-tu de tes dieux ? —
Et alors la cité, brûlant à chaque étage,
Maudite, sombrera comme Thèbe et Carthage.

(Liv. II, Fab. XVII, p. 100.)

un contempteur des jours où il vivait :

Que d'éponges, je vois, dans le siècle où nous sommes !
Les hommes sont des dieux, les enfants sont des hommes.
C'est à qui se mettra de l'encens sous le nez.
L'orgueil, avant les dents, naît chez les nouveau-nés.
Nos orateurs enflés accouchent de bêtises.
Nos poètes, rimant emphases sur sottises,
Mettent la lune en vers qu'un narquois chiffonnier,
Son croc en main, jette au panier.

(Liv III, Fab. I, p. 108.)

et enfin, malgré le souvenir inspirateur qu'il gardait de sa femme, un antiféministe au point de vue social :

Femme, Dieu t'a donné les beautés de la mère.
Il a mis ton génie aux seins gonflés de lait.
Le cerveau tarirait cette glande mammaire ;
A des droits insensés, si l'homme t'appelait,
En croyant te hausser, il te ferait descendre.
Dans la maternité garde ton piédestal,
D'où les rêveurs voudraient te faire redescendre.
Souviens-toi qu'au Forum le coude est trop brutal.

(Liv. I, Fab. VI, p. 13.)

Nous devons à l'obligeance érudite de M. le Dr Ch. Darras, qui voudra bien trouver ici nos sincères remerciements, de savoir qu'Erigène Kemmerer naquit dans l'île de Ré à une date qui n'est pas indiquée sur sa thèse. Celle-ci, présentée et soutenue devant la Faculté de Médecine de Paris (nº 14) le 11 janvier 1839, forme un in-4º de 33 pages et traite de quatre questions : *a*) De l'importance du diagnostic en pathologie ; — *b*) Quelles sont les complications des luxations scapulo-humérales et au bout de combien de temps une luxation de ce genre peut-elle être considérée comme incurable ? — *c*) De l'Atlantoïde ; — *d*) Des préparations pharmaceutiques qui ont pour base un composé d'antimoine.

Ses *Fables de l'Océan* fournissent d'autres détails. Par elles, nous apprenons que le Dr Kemmerer était membre de plusieurs sociétés littéraires et scientifiques ; qu'il était l'auteur d'assez nombreux travaux sur les huîtres, comme sur l'histoire et l'archéologie de l'île de Ré, ouvrages qui s'échelonnent entre 1845 et 1848.

Kemmerer était modeste, — ne disons pas comme un médecin, — mais comme un poète.

Rat d'eau tousse et fait la grimace,
Caresse son gentil museau
Par un geste de damoiseau,
Et leur dit : « Messeigneurs, je vous prends pour arbitres.
Le docteur Kemmerer, le grand-prêtre des huîtres (1),
Pour elles a construit, pour l'hiver et l'été,
Des chaires à viridité.

(Liv. II, Fab. XVI, p. 97.)

Comme un serpent géant, l'Océan se replie
Vers l'abîme où j'entends son flot gronder encor.
Avec l'heure de Dieu, je vois qu'il est d'accord.
De trésors inconnus cette plage est remplie.

(1) « Par mes nombreuses publications sur l'Aquiculture, par ma découverte de la *toile mastiquée*, j'ai donné du pain à cent mille industriels en France. »

J'y descends les pieds nus. A moi, ce nouveau monde !
Dieu l'a créé pour que le savant en émonde
Un frêle bouquet tous les jours.
Car aujourd'hui, comme toujours,
J'y trouve le sujet de fables applaudies.
(Liv. III, Fab. XX, p. 147.)

Ces Fables, écrites dans un esprit religieux et politique, le furent dans l'intention avouée d'aider les instituteurs à apprendre aux enfants l'histoire naturelle de la mer. A cet égard, certaines contiennent un assez curieux enseignement.

Le Cachalâtre,
Jeune folâtre,
Se laisse ballotter sur le dos de sa mère,
Qui le porte en ses bras jusqu'au sein lactifère.
Comme fait la nourrice à son cher nourrisson,
En patois, elle chante une vieille chanson,
Que ses aïeux chantaient quand Dieu créa le monde.
On dirait à l'entendre une plainte de l'onde.
(Liv. II, Fab. XI, p. 83.)

Le Roi des Crustacés, haut et puissant Homard,
Dans des rochers avait fixé son domicile.
Dame Nature avait embelli cet asile
De sculptures faites sans art.
. . . .
Notre Homard sort de son trou.
Sur ses pattes arqué, ses deux longues antennes
En avant flottant incertaines,
Prudent comme un galant qui court le guilledou,
Dans son bel habit pourpre il agite ses pinces.

Furent-elles *applaudies*, quand elles parurent, autant que notre médecin-poète le pensait quand il les écrivait ? Il est difficile de le savoir ; mais elles sont aujourd'hui bien oubliées. En voici deux, les plus courtes qui, — peut-être à cause de cela, — sont parmi les meilleures.

L'Hippocampe et le Congre.

Chenille ou bien Poisson, ou Cheval, l'Hippocampe
Se cabre ou rampe.
C'est un bijou des mers. De gros yeux argentés
Eclairent de son corps les molles nudités.
Rayonnant de jeunesse, et ruisselant de vie,
Il crut aux longs espoirs que tout Poisson envie.
Rêves trompeurs, soins superflus !
Un Congre le surprit. Il n'était déjà plus !

Les Moines l'ont inscrit dans leurs graves sentences :
« Il est plus tard que tu ne penses ! »
(Liv. VI, Fab. II, p. 237.)

Le Ba'gneur et la Physale pélagique.

Un Baigneur ressentit un prurit énergique
Qui rougissait sa peau. — La cause n'est pas loin,
Dit-il, car en bonne logique,
Tout effet de cause a besoin.
Une Physale pélagique,
Pour lui donner raison, apparut bien à point.

Dans ce fait si petit, je trouve un sens sublime,
Car notre esprit calculateur,
Fatalement y puise une grande maxime,
Dont Socrate jadis mesura la hauteur.
Jamais, sous le soleil, on ne voit de fumée
Sans feu.
Toute création veut, pour être formée,
Un Dieu.

(Liv. VI, Fab XIII, p. 258.)

La Fontaine avait écrit :

Car tous les animaux parlent dans l'Univers,
Plus éloquents chez eux, qu'ils ne sont dans nos vers

Il est permis de penser qu'en cela la modestie de La Fontaine s'est méprise, mais que « le bonhomme » a dit juste en ce qui regarde ses imitateurs.



LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

❦ De M. Fernand Haywrd dans *Le dernier siècle de la Rome pontificale*, Payot, Paris, 1927, p. 108.

... Trois *bûchers étaient préparés aux* quatre *coins d'une vaste tribune élevée au-dessus de la fontaine du Bernin. la « Barcaccia »... des jeunes garçons à demi-nus... allumèrent les* trois *bûchers...*

❦ Dr M. Reutter de Rosemont dans son *Histoire de la Pharmacie*, tome II.

Page 10. — *Louis XIV allait conduire la France à des luttes* hippiques *et à des guerres très sanglantes.*

Page 66. — *La Faculté de médecine de Pont-à-Mousson s'était donnée au XVIIe siècle un règlement, découvert dans un placard d'un vieux meuble datant du temps d'Henri IV, voir le Dr Satre, de Grenoble (alors qu'il était médecin-major dans une ambulance* établie dans ce castel préhistorique).

✱ Correspondance médico-littéraire ✱

Questions.

Médecins protestants réfugiés dans le Brandebourg. — On sait que la révocation de l'édit de Nantes dispersa à travers le monde beaucoup de protestants qui voulurent conserver leur foi. Faisant une étude sur les Français en Brandebourg, je serais très obligé au confrère qui voudrait bien m'indiquer où trouver des renseignements sur les médecins qui s'exilèrent dans ce pays sous Louis XIV.

Dupagan (*Paris*).

Auteur à retrouver. — On sait avec quel éclat le peintre Gustave Courbet refusa la croix que Richard, ministre des Beaux-Arts, voulait lui donner, à la demande de Delacroix. A cette occasion, fut composée la pièce suivante de vers en écho, que G. P. Philomneste — et pour cause — n'a pas signalée dans ses *Amusements philologiques* de 1842.

Comme, devant Richard, chaque bonapartiste
Artiste,
Pour obtenir la croix lâchement se courbait,
Ce Courbet,
Courbet, qu'une fierté digne, romaine, épique
Mène et pique,
Dit : « Je ne veux pas, par mon maître Delacroix,
De la croix !
Je ne veux pas qu'en ton ratelier monarchique,
Mon art chique
Le vil foin que ta main distribue au riche Art,
O Richard !
Et, devant les présents que l'Impérial Coffre
Offre.
Hippocrate, j'ai seul de ton austérité
Hérité !

Certes, notre Hippocrate refusant les présents d'Artaxerce ne pouvait échapper au souvenir de l'auteur de ces échos. Mais qui fut cet auteur ? Je l'ignore. Un lecteur de *La Chronique Médicale* le découvrira-t-il ?

Dr G. Roland (*Poitiers*).

Diagnostic de la grossesse par l'urine. — Ceci se passe en 1610, ou 1620 ; je ne me le rappelle plus. Ce qui est certain, c'est qu'en ce temps-là, fut soutenue devant la Faculté de médecine de Paris une thèse sur le sujet suivant : « Est-il possible de trouver dans les urines de la femme enceinte des signes certains de la grossesse ? » — La conclusion était affirmative.

Un lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il dire : 1° le nom du candidat qui soutint cette thèse ; — 2° les signes urinaires auxquels les vieux médecins reconnaissaient la grossesse.

Bernard MENETREL (*Paris*).

Balzac et la médecine. — La plique polonaise, dont a parlé *La Chronique Médicale*, a fait le sujet d'une partie de l'ouvrage de Balzac intitulé : *L'Envers de l'Histoire contemporaine.* Mais, dans sa description, Balzac me paraît ajouter des symptômes se rapportant à une autre affection, la pellagre, fréquente dans les pays où l'on consomme du maïs avarié. Un confrère balzacien pourrait-il analyser ce qui est véritable et ce qui est imagination de romancier dans l'association de ces affections et dans leur description romanesque ?

Dr G. GUILLAUME (*Paris*).

Le Gui. — Roisel, dans l'ouvrage curieux qu'il publia en in-8° en 1874 chez Germer-Baillière, sous le titre *Les Atlantes*, dit dans une note de sa page 386 : *Dans le siècle dernier les Carmes se servaient encore du guy de chêne pour composer la liqueur qui porte leur nom.*

1° De quelle liqueur Roisel veut-il parler ?

2° S'il s'agit de l'*Eau des Carmes*, *Eau de mélisse des Carmes*, l'affirmation de Roisel est-elle exacte ? Dans la formule donnée par Dorvault (*L'Officine*, édition de 1898, p. 235) suivant un Codex d'après Baumé, le gui ne figure pas. Dorvault ajoute, il est vrai : *Ce n'est pas là la véritable formule de la fameuse* Eau de mélisse des Carmes déchaussés *de la rue de Vaugirard, fabriquée et mise en vente dès 1611 : ce n'est qu'une simplification.* Remarquons, en passant, que cette date de 1611 ne s'accorde pas avec celle moins précise qu'indique Roisel pour sa *liqueur des Carmes.*

3° En tout cas, quelle est la formule *véritable* de l'Eau de mélisse des Carmes déchaussés de la rue de Vaugirard ?

4° Quelle est, éventuellement, la formule de la liqueur dont parle Roisel, s'il ne s'agit pas de l'eau de mélisse ?

5° Que vient faire le gui dans la préparation ?

Joseph ANGLADE (*Toulouse*).

Réponses.

Enigmes (xxxix, 236, 262). — Voici les mots des deux dernières énigmes proposées par *La Chronique Médicale*. Le mot de l'énigme de Boileau (septembre 1932) est *puce*. — *Baignoire* est la solution de l'énigme de M. Vigée.

Carteric (*Paris*).

Charades et Logogriphe (xxxix, 294). — Les mots des charades de novembre dernier sont : *Couperose*, pour la première ; *Encens*, pour la seconde.

La solution du Logogriphe est *Pilon*, dont on tire *Pion* en ôtant la lettre médiane.

Grignondac (*Castres*).

Pomme de terre en robe de chambre (xxxix, 269). — L'expression juste est bien, comme l'indique M. Briarelle, *en robe des champs*. Je ne connais pas de texte ancien où cette expression correcte se retrouve ; mais, à un point de vue plus général, les exemples de déformations du langage, telles que *robe de chambre*, ne sont pas rares. Le plus connu est *parler français comme un Basque espagnol* devenu *comme une vache espagnole*.

Dr Marchand (*Rouen*).

Autre réponse. — *La Chronique Médicale* demande un texte ancien où se retrouve l'expression « pomme de terre en robe des champs ». Celui que je viens, par hasard, de retrouver n'est pas très ancien ; je le verse cependant au débat.

« Les Officiers de cavalerie nargueront toujours ceux de l'infanterie.... Voulez-vous Partons seulement gourmandise et mangeons en souriant nos pommes de terre *en robe des champs*.

Un autre capitaine rieur : « C'est plus joli que *robe de chambre*, plus juste aussi et moins bourgeois. »

Ces lignes sont empruntées à l'ouvrage de Félicien Champsaur : *Metz en 1870* (p. 48). Je crois, malgré mon texte, qu'on n'a jamais dit vulgairement pommes de terre en *robe des champs* : ceci est une formation dite savante, faite pour donner une explication rationnelle. En fait, la robe de chambre est la robe sans apprêt, mise au lever, qu'on garde lorsqu'on est malade, et ainsi la pomme de terre en *robe de chambre* est celle qui est sans préparatifs culinaires, autrement dit naturelle, sans présentation artificielle de la main des hommes.

Dr R. Mazilier (*Toulouse*).

Epilation du triangle sacré (xxxix, 19, 125, 126, 242). — Voulez-vous me permettre de vous signaler — au sujet de l'épilation du triangle — la coutume syrienne qui florissait au temps où j'habitais Beyrouth, vers 1900.

Celle-ci consiste en une épilation à la veille du mariage — même dans les familles chrétiennes. La jeune épousée s'enlevait, par surcroît, tout duvet à l'aide d'une pâte en sucre qui séchait sur la peau et dont on arrachait les écailles après qu'elle avait emprisonné les poils follets. Cela ne se passait pas sans fournir un invraisemblable teint luisant, rose lilas et, parfois, une bouffissure du visage, qui mettait en joie les jeunes gens que nous étions, mes frères et moi, invités à quelque noce chez des domestiques ou des particuliers de la campagne.

D[r] C. Rœderer (*Paris*).

Charles Le Pois (xxxix, 213). — La date précise de la mort de Ch. Le Pois n'est pas indiquée dans la thèse très remarquable de André Lévy (Nancy, n° 20, 1914) sur *La Vie et l'Œuvre de Carolus Piso.* On peut donc tenir cette date comme introuvable, sauf en ce qui regarde l'année (1633).

Martignac (*Loches*).

Autre réponse. — J'ai cherché la date de la mort de Ch. Le Pois dans une dizaine d'ouvrages consacrés à la Faculté de Pont-à-Mousson, 1633 est indiqué sans autre précision. *L'Histoire de Nancy* en trois volumes de Pfister n'en dit pas davantage.

Charles Le Pois est né à Nancy en 1563. Son père Nicolas Le Pois était médecin du duc de Lorraine. Après des études faites à Paris, Charles Le Pois devint médecin de Charles III en 1526, puis professeur régent de la Faculté de médecine à Pont-à-Mousson le 2 avril 1598. Ce n'est que le 13 mai de la même année qu'il fut reçu docteur en médecine, et, en novembre suivant, il devint le premier doyen de la Faculté.

Charles Le Pois est mort victime de son dévouement. La peste sévissant à Nancy, âgé de 70 ans, Le Pois se dépense nuit et jour auprès des malades. La peste l'atteint et il meurt au milieu d'inconnus. Les historiens ne donnent aucune date et ne disent pas ce qu'il advint de son corps. Il est probable qu'il est mort après le fameux édit du 31 mai 1633, qui supprima aux médecins le délai de 6 jours pour la déclaration de la peste. Ce qui permet d'admettre que Le Pois est bien mort en 1633, c'est que l'on retrouve, pour la première fois, sur les registres du Trésor, la mention de *gages* de l'année 1633 payés à la *veuve* de maître Le Pois, par le receveur des domaines de Pont-à-Mousson.

Voilà tout ce que je sais sur Ch. Le Pois. Peut-être d'autres confrères lorrains seront-ils documentés avec plus de précision.

D[r] M. Arnoux (*Baccarat*).

Le rang du médecin (XXXVIII, 306 ; XXXIX, 77, 183). — Au moyen âge, la médecine ne semble guère avoir été en faveur. L'auteur de *L'Image du monde* la rayait du nombre des arts libéraux, parce que seul comptait à cette époque ce qui de près ou de loin touchait à l'esprit. Or, la médecine étudiant la matière se voyait reléguer au nombre des professions décriées. C'est ainsi que dans le *Mariage des sept arts et des sept vertus*, poème allégorique, la Grammaire, après avoir marié ses filles, Dialectique, Géométrie, Arithmétique, Musique, Rhétorique, Théologie, et après avoir pris elle-même Clergie comme époux, rabroue en ces termes la Médecine, qui venait lui réclamer elle aussi un mari :

Vos n'estes pas des nostres, le sachiez sans cuidier ;
Par ce ne vos volons de riens à consellier.
La dame fu hontouse ; si s'en ala arrier.

Jean-Claude Dubreme (*Paris*).

L'enfantement par l'oreille (XXXIX, 216). — Sur ce détail rappelé par une communication récente, il me paraît intéressant de faire mention de cette strophe de la prière des gaudes (joies).

Gaude, Virgo Mater Christi
Quae per aurem concepisti,
Gabriele nuntio :
Ave Maria !

Jean-Claude Dubreme (*Paris*).

Autre réponse. — Relisez la ballade de *Merlin au berceau*, que vous citez La mère de Merlin raconte qu'elle s'endormit sous un chêne dans un lieu écarté Pendant son sommeil, elle fait un rêve. Elle rêve qu'une tourterelle l'embrasse trois fois *contre* son oreille, après quoi l'oiseau retourne *gaiement* au bois vert.

La langue bretonne a des nuances d'une richesse et d'une précision que le traducteur ne rend pas. *Ouz va skoaris* signifie précisément *contre* mon oreille, à l'extérieur par conséquent. Une fécondation eût comporté *e va skoaris* dans mon oreille De toute façon il n'est pas question ici d'enfantement. Le récit marque l'opposition entre le rêve gai et la réalité qui ne l'était pas *puisque* la mère de Merlin aura un berceau à balancer. C'est de la narration chaste.

Pour avoir commis l'imprudence de... m endormir sous un chêne dans un lieu écarté. Maudite soit l'heure où je m'endormis.

Le Barzaz-Breiz de La Villemarqué serait à refaire complètement, texte et traduction. Aujourd'hui où la langue bretonne a fait des progrès considérables, un pareil travail trouverait à l'exécuter des Vallée, Ernault, Le Roux Roparz Hemon, Perrot, Le Moal, Mgr Tréhiou, évêque de Vannes, et toute l'équipe de Gwalaris.

Dr L. Dujardin (*Saint Renan*).

Le sérum de Paul Bert (XXXIX, 241). — Voici d'après le comte René de Marti de Rézé, qui vécut auprès du comte de Chambord durant les 15 années d'exil et qui a écrit des souvenirs très intéressants sur la vie intime de l'exilé de Frohsdorf, voici, dis-je, en quoi consista l'intervention de Paul Bert et de son ... « sérum » :

Le mercredi 31 juillet 1883, le marquis de Dreux-Brézé écrivit à Frohsdorf que Paul Bert était venu chez lui, accompagné de MM. Bourgeois et de Baudry-d'Asson, députés, pour lui apporter du *sang de bœuf* réduit en poudre, en le priant de le faire parvenir à Monseigneur. Ce remède, *peu connu*, étant on ne peut plus fortifiant, Paul Bert pensait qu'il pourrait faire du bien à M. le comte de Chambord.

Dans la suite des souvenirs de René de Monti de Rezé, il n'est plus question de ce *sérum* qui ne pouvait avoir aucune action sur la sténose du pylore dont était atteint le comte de Chambord. J'ignore si ce « sérum de Paul Bert » fut expérimenté à la même époque chez d'autres malades.

Dr L. Goussal (*Toulouse*).

Le mot d'Ambroise Paré (XXXIX, 233). — *Il faudrait*, a écrit M. E Lacoste, *avoir sous la main les œuvres complètes de Paré*. Voici les passages que j'y trouve relatifs au « mot d'Ambroise Paré » ; je les emprunte à la dixième édition, à Lyon, chez Philippe Borde, rue Mercière, 1641.

Page 282 — Monsieur de Bassompierre, colonel de douze cents chevaux, le jour de ladite bataille fut blessé d'un pareil coup et eut grande partie des accidents susdits ; lequel aussi jay pensé iusques à guarison, grâces à Dieu : vray est qu'il est demeuré impotent comme l'autre seigneur.

Page 283. — Or j'ai bien voulu réciter ces histoires, pour tousiour conduire le jeune chirurgien à la practique, et non pour m en prévaloir et attribuer gloire, mais la rendre à Dieu, connaissant que toutes bonnes choses procedent de luy, comme d'une fontaine qui ne se peut épuiser, et rien de nous comme de nous

Page 797. — Monsieur de Bassompierre colonel de douze cents chevaux, fut semblablement blessé de pareil coup, et endroit, que celuy de Monsieur le Comte de Mansfeld que je pensay, et Dieu le guarit. Dieu benit si bien mon œuvre, que dans trois semaines je les ramenay à Paris où fallut faire encore quelques incisions au bras dudit Comte de Mansfeld, pour extraire les os qui étaient grandement fracassés, rompus, carieux. Il guarit par la grâce de Dieu, et me fit un honneste présent.

P. C. C. Dr P. Contrastin (*Paris*).

Cicéron médecin (XL, 3). — Dans son intéressant et récent article sur Cicéron médecin, M. G. Petit souhaite que cet article inspire sur le sujet un travail plus important. A qui voudra entreprendre ce dernier ou simplement se renseigner sur ce que Cicéron a dit de la médecine, je signale un ouvrage que M. G. Petit n'a pas mentionné et qui est, je crois, assez peu connu. Il n'est pas indiqué par *Bibliotheca medico-chirurgica* de Wilhelm Engelmann (in-8°, Leipzig, 1848) qui donne les ouvrages médicaux parus en Allemagne de 1750 à 1847, mais il est cité page 751, par A. Pauly dans sa *Bibliographie des sciences médicales* (in-8°, Tross, Paris, 1874). Pauly donne comme date de la première édition in-8°, 1806. Je n'ai sous les yeux qu'une *editio nova* donnée en in-8°, à Leipzig, par A. Bauer en 1812. Il s'agit de *Cicero Medicus, hoc est selectos e M. T. Ciceronis operibus locos, vel omnino medicos, vel facillime ad res, disciplinasque medicas transferendos, in literarum medicarum cultorum usum concessit, indice locupletissimo instruxit et praefatus est Adamus Michael Birkholz*. Le titre est un peu long, mais il dit parfaitement ce qu'est l'ouvrage, qui peut dispenser le chercheur de relire tout entière l'œuvre un peu longue de Cicéron.

H. VILLAIN (*Chartres*).

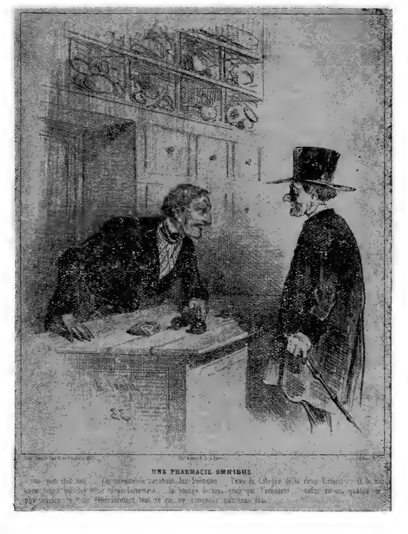
Les guérisons par incubation (XXXIX, 142, 144). — M. E. Lacoste ayant rappelé l'incubation de l'Asclépeion d'Epidaure et M. Blaisot diverses coutumes noires empruntées aux *Dieux du Ciel* de J.-G. Frazer, je me risque à rapprocher les Ekois du sud de la Nigéria et les Grecs antiques Voici, en effet, ce que je trouve dans l'ouvrage de M. Frazer.

Page 155 — Les Ekois attribuent tous les événements au dieu suprême, qu'ils appellent Obashi. Ils ne paraissent avoir aucune notion de sa forme (en passant, que M. Frazer me permette de remarquer qu'il n'y a pas que les Noirs qui ne peuvent avoir aucune notion de la forme de Dieu) ; ils supposent qu'il demeure au-dessus des nuages et se manifeste aux hommes dans les songes. Ils répètent constamment : « Dieu nous dit en rêve ce que nous devons faire. » C'est sur cette croyance que repose leur foi dans l'efficacité des simples. On suppose qu'en rêve Dieu révèle à chaque homme le nom de la plante magique que réclame son état particulier et l'endroit où elle se trouve dans la forêt. Le lendemain, l'homme se met en quête de la plante dans la forêt, l'attache à une perche, et plante la perche en face de sa ferme. Après quoi, si quelqu'un dérobe quoi que ce soit à la ferme, la plante possède le don de rendre le voleur malade, même à distance.

Nous sommes un peu surpris de voir cette plante d'abord appropriée à l'état de santé particulier de chaque rêveur, ne plus servir qu à rendre malade un voleur de ferme. C'est sans doute que la logique des noirs n'est pas la nôtre. A moins que l'illustre folkloriste anglais n'ait écrit un peu vite.

AMYCHODE (*Paris*).

Caricature



(Cliché de la *Revue des Spécialités*).

Chronique Bibliographique

Dr Pinel Maisonneuve. — **Essai d'une philosophie médicale, ou considérations philosophiques sur la médecine.** un vol. in-8° écu de 190 pages, Maloine, Paris, 1932. (*Prix: 12 francs.*)

Voici un petit livre attrayant formé de courts essais et de réflexions sur les problèmes que présente couramment à l'esprit une pratique éclairée de l'art médical. L'Auteur informé de mille particularités, et encore édifié par l'exercice de sa profession, n'a pas trop la superstition des principes d'école, des *dogmes*. Entre autres, on goûtera, sur les questions que pose la descendance, et sur cette considérable notion de la *physiologie individuelle*, que nous devons à Gley, les aperçus qui nous sont proposés. Bonnes réflexions aussi sur les études classiques qui ne sauraient être le pain du grand nombre. Quelques lapsus : p. 11. *Travaillons à bien penser* n'est pas un mot de Descartes ; p. 14 le *Novum Organon* n'est pas de Roger Bacon (là même et p. 172 la citation est curieusement tronquée) ; p. 124 dans la note, Lucrèce est bien estropié: p. 163, Vallot aurait eu de la peine à être médecin de Louis XV. Il y aura ici quelque mauvais tour du prote. (*E. Lacoste.*)

P. Gosset. — **L'Hôpital Saint-Marcoul ou des scrofuleux**, une plaquette in-8°, P. Anciaux, Charleville, 1932.

En 1646, la charité privée fonda à Reims un asile pour les malades atteints d'affection tuberculeuse du cou. Depuis longtemps déjà, le nom de saint Marcoul, abbé de Nant au VIe siècle, avait attiré à son tombeau les porteurs d'écrouelles. La nouvelle fondation fut donc dédiée à saint Marcoul.

M. le Dr P. Gosset a eu l'heureuse pensée de nous donner, en 58 pages, l'histoire de cet hôpital rémois, arrêtée à la date de 1799, où il perdit son autonomie. Cette histoire est riche de surprises : l'établissement attendit trente-sept ans (1683) les Lettres patentes de Louis XIV qui confirmaient sa fondation (p. 15, 46); — le Parlement n'a enregistré ces Lettres patentes qu'après avoir pris l'avis du Conseil de ville et de personnalités qualifiées (p. 14); — les Statuts donnés en 1692 par l'Archevêque furent révisés par un de ses propres conseillers dans un sens laïque (p. 16); — enfin la législation révolutionnaire ruina l'hôpital (p. 33-39).

Cette étude est sobre de renseignements médicaux, que l'Auteur semble avoir volontairement laissés de côté (p. 26) ; mais les détails historiques et administratifs qu'il nous donne, empruntés à des sources sûres (Archives hospitalières de Reims, Archives municipales, etc.) font de cette plaquette une œuvre précieuse et dont l'intérêt n'est pas purement régional.

Edouard Violet. — **A la conférence**, une plaquette in-12. *Editions clartéistes*, Paris, 1932.

Sous ce titre, qu'on peut supposer allégorique ou énigmatique, l'Auteur a réuni, pour l'amusement du lecteur, en une plaquette de 36 pages, quelques petites pièces séparées, en vers et en prose, dans lesquelles il y a plus d'esprit que de satire.

Le tout finit par une chanson dont la musique pourrait n'être pas nouvelle, mais dont les paroles sont amusantes (*Georges Petit*).

Jean Plattard. — **François Rabelais**, un vol. in-8°, Furne-Boivin, Paris, 1932. (*Prix* : *36 francs*.)

La crainte de froisser d'autres « seizièmistes » notoires empêche seule d'écrire que M. Plattard est celui de nos érudits qui connaît le mieux Rabelais. Disons donc : « un de ceux ».

Il y a là, pour le lecteur, la promesse d'une œuvre consciencieuse, réfléchie, vraie, partant allégée de tant de légendes qui partout répétées ont longtemps donné à Rabelais une indéchiffrable figure.

De ces *ana*, amusants peut-être, mais dangereux, M. Plattard a fait table rase. Il n'en dit mot. Il a bien fait Et la vie de son personnage se déroule telle qu'elle fut dans ses parties que la critique a éclairées, telle qu'elle dut être dans ses points obscurs.

Ce n'est pas, ici, le lieu de la reprendre. Il suffit de dire que de nulle autre étude mieux que de celle-ci ne se dégage ce que fut l'auteur de *Gargantua* et de *Pantagruel* : un savant médecin qui se délasse en écrivant de joyeux « narrés ». Ces « folastreries » reflètent parfois les idées communes aux humanistes et aux érudits de la Renaissance, parfois d'autres idées plus particulières (naturalisme, confiance dans la nature humaine, foi dans la science, etc.) qui sont à l'honneur de Rabelais.

Parce qu'il n'est pas humainement de chose parfaite, un médecin s'étonnera peut être de quelques détails, par exemple de voir confondre l'ergotisme et l'érysipèle (note 3, page 137), ou de l'affirmation qu'à Montpellier, il fallait à un bachelier émérite six ans d'études pour parvenir à la licence (page 115), ou d'autres pareils menus détails purement médicaux qu'il faut être médecin, — et un médecin familier avec notre histoire spéciale, — pour ne pas ignorer.

Quand un analyste en est réduit à de si minces critiques, c'est que l'œuvre est bonne. Celle-ci est excellente ; et ce *François Rabelais* est une étude que le médecin se doit de lire pour son agrément et pour son profit.

Restif de la Bretonne. — **Œuvres**, tome VII (*Monsieur Nicolas ou le cœur humain dévoilé*, premier volume), in-8° carré de 486 pages ; cuivres originaux de P. Dubreuil et P. Noël. *Editions du Trianon*, Paris, 1932.

Voici, dans la belle édition qui s'achemine avec succès vers son terme, le premier des deux tomes d'une édition très heureusement abrégée de *Monsieur Nicolas*, un des ouvrages les plus célèbres de Restif. Ce premier tome conduit les aventures de Restif jusqu'en 1755. On sait qu'il était né en 1734, et qu'il se montra terriblement précoce. A vingt et un ans, sa vie de polisson est, à n'en plus finir, farcie des aventures les moins exemplaires. D'ailleurs, pour parler familièrement, *il en remet*, et plus avance l'histoire plus il l'enrichit aux dépens de la vérité. On s'en doutait bien, mais les recherches d'un érudit bourguignon, M. G. Rouger, que résume dans un appendice M H Bachelin, ont dévoilé les artifices, plus ou moins conscients, du mythomane. Reste que, réduit à ce qui dut être, le cas demeure extraordinaire, en première ligne par l'érotisme hypertrophique. Le récit se lit aisément et avec beaucoup d'attrait. Que de pages charmantes, que d'épisodes bien animés, saisis au vif, et dont les couleurs ne sont point passées. Les impressions des premières années sont un peu trop tôt gâtées par l'éveil sexuel. La courte époque où Restif est enfant de chœur, le voyage d'Auxerre à Paris, quelques études de latin liturgique et de théologie, la rencontre de la marchande de pommes cuites, faubourienne qui interrompt son cri de *crocüites, crocüites* pour désigner à une autre le bout d'homme qui la contemple de tous ses yeux : *R'garde donc, quiens, Marie Louise ! ce p'tit Jocrisse qui mène les poules pisser !* : autant de traits d'une agréable naïveté. La vision fameuse de Jeannette Rousseau, en l'église de Courgis, un matin de Pâques, garde un pénétrant parfum de jeune passion chaste. L'épisode non moins célèbre mais d'un tout autre caractère, de la malheureuse et honnête Mme Parangon, si capital dans l'histoire de Restif, termine le volume. Cette fois il ne se contente point de baiser la trace des pas et d'idolâtrer les mignons souliers (1). (*E. Lacoste.*)

---

(1) Comme complément à une note que j'ai donnée récemment (octobre 1932) à *La Chronique Médicale*, sur le sens érotique du latin *concha*, je signalerai que Restif, usant de temps à autre, et avec quelque adresse, du latin, lorsque, à *braver l'honnêteté*, il doit se surpasser lui même, emploie ce mot de *concha* (en ce volume, pages 26 et 41). Pour désigner une grande *pointure*, si on ose dire, il se sert du mot grec *barathrum* (*uorago*) qui a quelque chose d'effrayant ! Restif lisait couramment le latin. Longtemps il se delecta dans Térence. Il lui doit entre autres le verbe expressif *deamo*, qu'on trouve plusieurs fois dans ses notules. Ses souvenirs de lecture le trahissaient quelquefois. C'est ainsi qu'il donne à Lucrèce le *Si fractus illabatur orbis* Ses parents pensèrent un moment le destiner à la médecine. Mais « dès qu'il était question... d'hémorrhagie ou de quelque maladie dégoûtante, je m'évanouissais... »

Th. Moreux. — **Pour comprendre le grec**, un vol. in-16, Doin, Paris, 1932. (*Prix : 20 francs.*)

Ce petit livre va rejoindre son frère qui traitait, dans les mêmes conditions, du latin. On peut dire que, s'adressant aux bonnes volontés, ces opuscules en sont remplis. D'ailleurs, le mouvement d'une libre causerie, la chaleur d'un plaidoyer s'accommodent mal de trop d'exactitude. L'auteur n'entend pas que l'on apprenne son livre par cœur. Ainsi, on n'en croira pas *l'errata* qui prescrit, dans la déclinaison de νεώς, de lire νεῴ *partout* avec l'iota. C'est une nouveauté singulière dans l'ordre des cas de placer l'accusatif entre le génitif et le datif. (*E. Lacoste.*)

Ewald Oldekop. — **Le Principe de la Hiérarchie dans la Nature, et ses rapports avec le problème du Vitalisme et du Mécanisme**, un vol in-8° de la Collection des *Cahiers de Philosophie de la Nature*, Vrin, Paris, 1933. (*Prix : 10 francs.*)

L'antique conflit du Mécanisme et du Vitalisme est exposé, ici, à la lumière des plus récentes données de la Science, en dehors de toute Métaphysique, et l'Auteur propose une solution conciliante. Pour lui, en effet, *ce serait une tentation absolument vaine, de vouloir assurer le triomphe d'un aspect sur l'autre ou de résoudre l'un dans l'autre, si l'on voulait comprendre les processus vitaux dans leur totalité, soit uniquement par la théorie mécaniste, soit uniquement par le point de vue de la totalité* (p. 60). En réalité, *le mécaniste et le totalitaire représentent deux aspects de tout processus vital qui ne peuvent être ramenés l'un à l'autre et sont inséparablement unis* (p. 98). Partant de là, l'Auteur propose de considérer l'organisme *comme un système édifié hiérarchiquement, où les rapports réciproques des parties sont réglés par le principe polaire de l'autonomie et de la dépendance* (p. 86). En fait, ce schéma n'est pas arbitraire ; il ne fait pas violence aux faits ; il résume le *vitalisme hiérarchique* auquel M. E. Oldekop se rallie.

Les citations qui précèdent suffisent à montrer que ces pages sont d'une lecture un peu sévère ; mais la question traitée vaut que le médecin s'y arrête et y réfléchisse, car, sans parler de son intérêt général, la manière de voir de l'Auteur *trouve un appui extrêmement puissant dans l'orientation moderne de la thérapeutique qui renonce de plus en plus à guérir les symptômes isolés ou les maladies considérées isolément pour confier la guérison à la vertu curative de l'organisme entier* (p. 82).

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1933

40e ANNÉE N° 3 1er MARS 1933



De quoi mourut Malfilâtre ?

par le Docteur Edmond LACOSTE.

Le poète cadomitan (1) Charles Malfillatre (2) est né le 8 octobre 1732. Le bi-centenaire de cet événement passa presque inaperçu. Encore, un bel article de M. H. Bremond, en la *Revue de France* du 1er octobre 1932 (3) est-il un hommage à contenter des mânes exigeants.

On sait que Malfillatre a partagé avec de nombreux poètes de tous les siècles la touchante infortune d'une mort précoce.

---

(1) C'est-à-dire *de Caen* (*Cadomum*, latin du xie siècle). « Combien plus joli que *Caennais* ! » dit M. Bremond (*loc. inf. laud.*) chez qui nous prenons cet ethnique. Le *Dictionnaire des noms vulgaires des habitants de diverses localités de la France* de L. Merlet, 1884, Chartres, ne donne que *Caennais*.

(2) Tels sont le véritable prénom et le nom authentique du poète et sans accent circonflexe. On lit souvent *Jacques Charles Louis de Clinchamp de Malfilâtre*.

(3) Fâcheuse bévue typographique à la fin de l'article : « Et *sur* les signes inclinée, La terre promenant l'année... » Lisez *sous*. M. Bremond observe que la vie de Malfillatre « n'a pas encore été l'objet de recherches vraiment critiques ». Sa source générale est : de Baudre, *Discours sur la vie et les ouvrages de Malfilâtre*, *Mémoires de l'Académie de Caen*, 1824, travail qui n'est pas mentionné dans le *Manuel bibliographique* de Lanson, lequel, héritier, quelquefois, des pompeux et commodes dédains de Brunetière, ne nomme pas Malfillatre en son *Histoire littéraire*. Un oubli plus surprenant est celui de Fr. Godefroy en sa *Littérature au XVIIIe siècle*, qui étudie de bien moindres sires métromanes.

A tort ou à raison, c'est à ce pitoyable destin qu'il doit de n'être pas complètement oublié. Plus précisément, sa durable mémoire tiendrait à deux vers, à l'envi répétés, de Gilbert, en sa vive satire du *Dix-huitième siècle* (1) :

La faim mit au tombeau Malfillatre ignoré ;
S'il n'eût été qu'un sot, il aurait prospéré.

L'argument servait la thèse du pamphlet. D'ailleurs, ces deux vers condensent deux ou trois erreurs.

Malfillatre ne fut pas *ignoré* de son temps. Il le fut sciemment de Voltaire, ce qui assurément était grave, mais au surplus il obtint à vingt-six ans la célébrité, au prix d'une ode très admirée, en sa ville natale où elle fut composée et ainsi qu'à Rouen, couronnée (2), et jusqu'à Paris, où on l'appela.

Marmontel, par l'éloge qu'il fit dans le *Mercure* du « Palinod » couronné, incita, et par ses propositions, Lacombe, « libraire aux mille projets », et entrepreneur de compilations, invita Malfillatre à quitter la province pour la capitale. Celuici y trouva de puissants et riches protecteurs, cependant que Lacombe lui versait des avances. Un homme aussi fêté, aussi comblé « devait être, pense M. Bremond, d'un commerce délicieux ».

Installé à Vincennes, dans un appartement de la maison du comte de Beaujeu, il fait venir près de lui son vieux père aveugle et une sœur qui lui restait encore (3). Ils vivaient avec beaucoup d'économie.... M. Bremond tire cela de Baudre, et flanque d'un (?) le mot *économie*. Il n'a peut-être pas

---

(1) Gilbert (1751-1780), on le voit, eut des jours plus brefs encore que le poète dont il plaignait le sort. Est-il bien vrai que Gilbert soit mort à l'Hôtel-Dieu (que devait en notre temps illustrer les leçons d'un autre Gilbert), salle des fous, ayant dans un accès avalé la clé de sa cassette, qui lui resta dans l'œsophage ? L'anecdote est reproduite dans la *Pathologie externe* de Forgue. Il paraîtrait, à lire une notice de Charles Nodier, que la démence de Gilbert aurait résulté d'une chute de cheval à la suite de quoi on l'aurait trépané. Nous mentionnons cette particularité, parce qu'il va être parlé d'une chute de cheval de Malfillatre. Voilà des poètes qui ne se contentaient pas de flatter Pégase !

(2) Aux *Palinods* de ces deux villes. Le Palinod, institution poétique qui florissait à Rouen, Caen et Dieppe, dès le moyen âge, avait pour objet d'honorer l'Immaculée Conception, dont le culte, et la fête au 8 décembre, avait rencontré de vives oppositions, en premier lieu de saint Bernard, qui y voyait une *superstition*. Il ne faut donc pas faire dater les Palinods des commencements du Calvinisme, mais les impiétés protestantes à l'égard de la Vierge ont pu leur donner un regain d'activité et d'actualité. *Palinodie* est comme on sait *Rétractation*. On contrebalance des blasphèmes par des cantiques.

(3) La sœur épousera un gredin qui précipitera la ruine du généreux poète.



tort. Nous savons que la prospérité fut de courte durée. Malfillatre s'endetta et tomba bientôt dans un complet dénûment. M. Collet de Messine, son ami, et l'ancien évêque de Viviers, Mgr de Savine l'allèrent voir, et comme il craignait, non sans motif, la prison, le firent retirer dans un petit appartement à Chaillot, où il prit le nom de Laforêt et put achever son poème tant admiré de *Narcisse*.

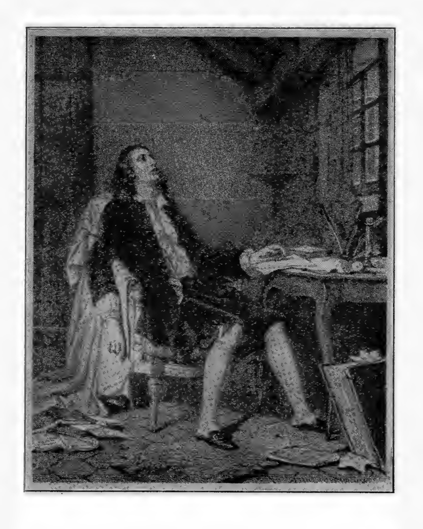
En l'été de 1931, le *Journal des Débats* a reproduit d'après la *Revue des Provinces de France*, où l'avait publiée M. Jean Régné, une lettre de Mgr de Savine, datée de Charenton, février 1805, et adressée au bibliographe Barbier. Il y est parlé des embarras et de la fin de Malfillatre.

« Malfilâtre, y lit-on, fut chargé par (Lacombe) de la traduction de Virgile, partie en prose, partie en vers. Ce travail lui avait valu beaucoup d'argent. (Il y a bien en ceci quelque inexactitude ou exagération. Le *Génie de Virgile*, étude, fragments de traduction en vers, et commentaires ne parut qu'en 1810.) Ivre d'une telle fortune, il avait appelé aussitôt près de lui (1) ses parents pour venir l'aider à la grande dépense qu'il se croyait permise. Ses parents ne se firent pas prier et vinrent avec le plus grand appétit, etc.

Cependant, Malfillatre ne mourut pas de *faim*. Il s'était contenté de faire tout ce qu'il fallait pour cela.

Une de ses créancières, Mme Lanoue, tapissière près Saint-Germain-l'Auxerrois, découvre son asile de Chaillot. La voyant, il se croit perdu. Elle le rassure ; elle ne venait pas réclamer de l'argent, mais bien plutôt le prier de venir demeurer chez elle, où il trouverait tous les secours dont il aurait besoin. Ici, je crois bien que la créancière est encore plus extraordinairement délicieuse que séduisant le débiteur ! Il accepte la pieuse charité de la tapissière. Et ainsi nous savons bien qu'il ne mourut pas de faim.

(1) Et à Paris, non à Vincennes, comme dans Baudre. C'est d'après la même lettre de Savine que nous disons plus haut que Lacombe appela Malfillatre à Paris pour l'y employer.



Charles MALLFILATRE
(1732-1767)

Dessin d'Auguste Lemoine

De quoi est-il mort ?

1° *Baudre-Bremond* : A Chaillot, peu de temps après avoir achevé *Narcisse*, il tombe et se donne *à la tête* un coup si violent qu'un abcès en résulta. Sa mort suivit bientôt.

2° *Vapereau* et autres *Dictionnaires biographiques* : Il meurt d'un abcès *au genou* qui s'était formé à la suite d'une chute de cheval.

3° *Savine* : L'inquiétude et la frayeur (dues au mauvais état de ses affaires) ne l'abandonnaient pas. Il avait d'ailleurs une santé délicate et affaiblie et plusieurs germes de maladie. Lorsqu'il devient l'hôte de Mme Lanoue, son état est incurable : après deux ou trois mois de langueur, de souffrance et *de cruelles opérations*, il mourut, au printemps de 1767.

Il serait facile, mais en l'absence d'un autre témoignage décisif, il serait artificiel, de faire converger ces trois assertions.

La Médecine des Praticiens.

Des farines de famille.

Des mamans crédules, c'est-à-dire qui se laissent facilement persuader et, en particulier, par ce qu'elles trouvent dans les échos de certains journaux, croient pouvoir préparer elles-mêmes, à l'aide de formules quelconques, des bouillies destinées à leurs enfants.

Elles ignorent tout des conditions dans lesquelles fonctionne l'estomac de l'enfant. Elles sont inaptes à déterminer l'époque à laquelle une première bouillie doit compléter le lait devenu insuffisant. Elles n'ont pas qualité pour apprécier si la formule qui leur est proposée a été scientifiquement établie du point de vue du choix des divers composants et de leurs proportions respectives. Elles ne peuvent pas, enfin, juger la qualité, ni l'état de pureté des divers produits qu'elles vont acheter chez un commerçant quelconque.

Généralement, dans ces formules figurent des farines diverses : riz, tapioca, arrow-root, etc., du phosphate de chaux, du cacao, etc.

Farines : Elles proviennent en majeure partie des colonies. A quelles altérations (saletés, moisissures, charançons) n'ont-elles pas été exposées par suite des manipulations de la main-d'œuvre indigène, au cours du transport dans la cale des paquebots, des chargements et déchargements, des séjours sur les quais ?

Il est donc inutile de souligner la nécessité d'un choix parmi ces farines et aussi d'un examen scientifique de nature à donner la garantie de leur identité et de leur qualité.

Vitamines : Les formules n'en font naturellement pas mention et, cependant, leur importance est indiscutable dans tout régime alimentaire.

Phosphate de chaux : C'est, en effet, un aliment indispensable, mais les phosphates de chaux du commerce sont insolubles et, par conséquent, ne peuvent être assimilés.

Cacao : Le cacao doit jouer le seul rôle d'aromate destiné à exciter la sécrétion des glandes salivaires et gastriques de l'enfant. Par conséquent, il ne peut figurer qu'en proportion toujours inférieure à 5 °/o.

Or, dans la plupart des formules publiées par les journaux, on remarque des proportions vraiment stupéfiantes et dangereuses de 20, 30, 40 °/o de cacao.

De plus, quel est le cacao qui va être employé ? Il en est de diverses provenances et dont les amandes ont subi des traitements différents. Le cacao à choisir aura dû être débeurré mécaniquement et privé de tout principe irritant.

Ce bref exposé suffit à faire ressortir l'importance de la bonne composition d'une farine alimentaire destinée à compléter le lait à partir du moment où celui-ci, employé seul, devient insuffisant pour répondre aux besoins du jeune organisme qui se développe.

On pourra penser que les mères de famille comptent réaliser une économie en fabriquant elles-mêmes, à l'aide de formules courantes, des bouillies pour leurs enfants. Est-ce bien démontré ? En tout cas, c'est un mauvais calcul que de réaliser une économie sur la santé de ses enfants.

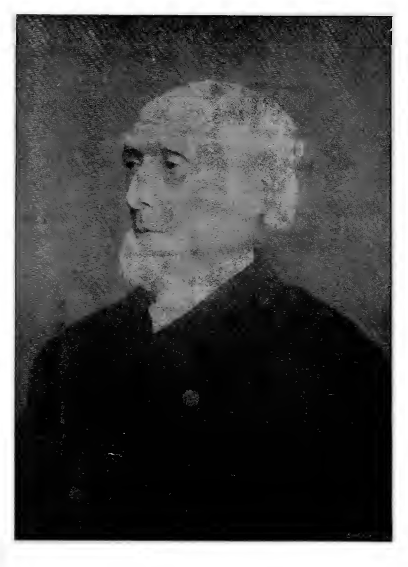
Enfin, trop souvent, les mères de famille commettent la faute d'user d'un mot qui est déposé et constitue une marque pour désigner les bouillies obtenues à l'aide d'une formule trouvée dans un journal. Il s'agit du mot : « PHOSPHATINE ».

Ce mot ne peut être pris dans un sens générique. Il n'y a qu'une Phosphatine : « LA PHOSPHATINE FALIÈRES ».

La composition de cette farine alimentaire destinée à compléter le lait est constamment adaptée aux découvertes scientifiques les plus récentes. Les soins qui entourent, dans une usine modèle, la préparation de la PHOSPHATINE FALIÈRES, le contrôle scientifique auquel sont soumises les différentes phases de cette préparation, constituent une garantie pour le médecin qui prescrit, pour la mère de famille qui utilise cette farine alimentaire.

C'est donc se tromper soi-même et c'est tromper le médecin, bon juge de cette garantie, que de dire : « Mon enfant prend de la phospbatine », alors que la maman lui donne des bouillies quelconques préparées par elle-même et qu'elle désigne en se servant indûment d'un mot déposé qui est la « marque » d'une farine alimentaire universellement réputée.

Dr de Borredon.



J.-B.-Romain GRILLE

(*1807-1894*)

Nous devons de pouvoir donner ce portrait à l'obligeance de notre confrère *Les Archives médicales d'Angers*. Nous l'en remercions vivement.

 Anecdotes 

Malice de contrère. Lorsque le Dr X... fut nommé récemment chevalier de la Légion d'honneur, il se réjouissait dans un cercle d'amis des lettres de félicitation qu'il avait reçues et même de la sympathie que lui avaient témoignée beaucoup de gens qui, en vérité, ne le connaissaient pas.

« C'est peut-être pour cela, répartit doucement son ami Z... »

Le nez de Théophraste Renaudot. Théophraste Renaudot avait le nez camus. Le jour où il perdit un procès que lui avait intenté Guy Patin, il sortit, on le conçoit, fort mécontent de l'audience. — « Monsieur, lui dit son spirituel, mais méchant adversaire, ne vous plaignez pas de la fortune. Si vous avez perdu d'un côté, vous gagnez de l'autre, car vous étiez entré ici avec le nez camus et vous avez maintenant un pied de nez. »

Un examen trop facile. Un ignorant bel esprit se présenta jadis à l'Université de Reims pour y passer maitre ès arts. Il fut reçu. Surpris de la facilité avec laquelle il avait acquis ce grade, il va de nouveau trouver le président de la Faculté, et lui dit : « Monsieur, pendant que je suis en cette ville, je voudrais profiter de l'occasion et faire aussi passer mon cheval maitre es arts. — Monsieur, lui répondit le président, je suis fâché de ne pouvoir vous obliger davantage, mais nous ne recevons ici que les ânes. » (*Encyclopediana.*)

Honnête courage de Fagon et de Félix. Lorsque Louis XIV lut le *Télémaque*, prévenu ou accusé par sa conscience, il s'y retrouvait à chaque page. A son petit coucher, il dit à son premier médecin et à son premier chirurgien : « Je savais que M. l'archevêque de Cambrai était un mauvais esprit, mais je ne savais pas qu'il fût un mauvais cœur ; je viens de l'apprendre en lisant *Télémaque*. On ne peut pousser l'ingratitude plus loin. Il a entrepris de décrier mon règne. » Fagon et Félix représentèrent au Roi que la malignité n'était pas dans le livre mais dans les lecteurs. Cette vérité courageuse les couvrit de gloire, mais ne persuada pas le roi.



MÉDECINS-POÈTES



J.-B.-Romain GRILLE.

Né le 27 mars 1807, à Angers, Jean-Baptiste-Romain Grille revint dans sa ville natale, pour y exercer la médecine, après avoir été reçu docteur, le 25 mai 1832, par la Faculté de Paris (Thèse nº 95, in-4º de 26 pages, *Dissertation sur la péritonite puerpérale aiguë*). Médecin des hôpitaux d'Angers, plus tard médecin honoraire, membre du Conseil départemental d'hygiène, président pendant dix ans de l'Association médicale de Maine-et-Loire, président de la Société de Médecine, il mena cette vie professionnelle très active qu'il a si souvent chantée :

Vous dirai-je qu'ami de notre humanité,
J'applique la science au soin de la santé,
Qu'à guérir le prochain vouant mon existence,
J'ai passé de longs jours au lit de la souffrance,
Que j'ai veillé la nuit, que par monts et par vaux,
Au secours du malheur j'ai crevé des chevaux ?

(Epître à la Société des Sciences et Arts d'Angers, p. 11.)

Du mdecin souvent la pénible existence,
Au service d'autrui sans profit se dépense.
Cruelle vérité.
Esclave du devoir, un zèle ardent l'entraîne,
Prodigue de son temps, sans calculer sa peine,
Il use sa santé.

Qu'importe la saison ! Qu'importe la distance !
Au chevet du malade on l'appelle, il s'élance,
Esclave du devoir.
S'arrachant au sommeil, il devance l'aurore,
Dans les chemins déserts vous le trouvez encore
Rentrant chez lui, le soir.

(Bienfaisance, p. 22.)

Et quand la peste meurtrière,
Le typhus ou le choléra,
Ravage une contrée entière,
A son secours qui volera ?
Le docteur, toujours magnanime.
Emporté d'un élan sublime,
Il brave l'air contagieux ;
Faisant bon marché de sa vie,
Pour le salut des autres, il s'oublie
Aux postes les plus périlleux.

(Le médecin et le prêtre, p. 19.)

Car le Dr Grille fut aussi poète. Tout lui fut prétexte, au cours d'une longue existence, pour versifier : sa fête (p. 141, p. 360), le mariage de sa fille (p. 101) ou celui de sa petite-fille (p. 110) : sa réception à la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers (p. 9) ; les réunions de l'Association médicale de Maine-et-Loire (pp. 192, 346, 350, 353) ; son élection comme président de la Société de médecine (p. 52) ou, plus tard, la remise du fauteuil à son successeur (p. 53), enfin, une foule de fêtes religieuses : fête à la cure de Notre-Dame (p. 65), divertissement au patronage (p. 73), fête de l'abbé Delaunay (p. 103), tournée pastorale de l'évêque (p. 106), etc.

Grille avait publié, en 1873, en in-8° de 425 pages, à Angers, une traduction en vers d'Horace. Il fit imprimer, un peu plus tard, en deux volumes, au profit des cercles catholiques d'ouvriers, une traduction de Plaute. Alors, lui vint à la pensée de réunir en un recueil, divisé en deux parties : a) *Seria* ; b) *Jucunda*, ses diverses *Fantaisies poétiques*. Sous ce titre, pièces de circonstance, épîtres, contes, légendes, anecdotes, paraphrases de psaumes et de chants religieux, etc., parurent en un in-12 de 500 pages, chez Lachèse, à Angers, en 1886.

C'est un amas confus de différentes pièces,
Où l'on voit varier le genre et les espèces,
Le plaisant se mêler aux plus graves tableaux,
Mais où souvent Momus agite ses grelots.
Point de cadre tracé, de suite de méthode,
Ma muse indépendante a trouvé plus commode,
Rimant au jour le jour, suivant l'occasion,
De ne s'en rapporter qu'à l'inspiration.
(Préface, p. 5.)

En effet, il y a là un peu de tout. Le vers est régulier, facile et cette facilité conduit parfois l'auteur à des réminiscences.

Sur la terre glacée un blanc manteau de neige
S'étend ; voici l'hiver et son triste cortège.
(La morte du 31 décembre, p. 56.)

Ce siècle avait sept ans quand je vins sur la terre.
(En quittant la présidence de l'Association médicale de Maine-et-Loire, p. 115.)

Grille a souvent de la verve, parfois de la malice, ailleurs un souriant scepticisme, par exemple, dans cette fantaisie sur *Un Médecin des Eaux* (p. 385).

Il est une localité
Jouissant pour ses eaux de la célébrité ;
De tout pays, de toute ville,
Les baigneurs arrivant se rendent à la file
Chez le docteur de l'établissement.
Il les laisse parler, les yeux sur un roman,

Puis, leur répète à tous, toujours, le même thème :
« Prenez nos bains, vous guérirez quand même.
— Docteur, dit un des consultants,
Je suis toujours des mieux portants.
Je bois sec, à ma faim je mange,
Je dors bien, rien ne me dérange.
Et l'on m'envoie ici ! — Ne vous en plaignez pas,
La vertu de nos eaux s'applique à tous les cas. »

Il y aurait beaucoup à citer dans ce recueil, entre autres *Le Budget d'un curé de campagne* (p. 237), trop long pour être reproduit ici ; une *Epître à ma vieillesse* (p. 292) :

Salut, ô chère vieille, à la tête chenue,
A mon foyer, tu viens t'asseoir, salut à toi,
Approche, embrassons-nous, et sois la bienvenue,
Sans chagrin je subis ta loi !

Aux décrets souverains que la nature impose
L'homme doit obéir, en paix se résigner,
Et jamais, d'un esprit insoumis et morose,
En murmurant se mutiner.

Il nous faut regarder l'éphémère existence
Comme un de ces contrats où se règle un loyer,
Ayant toujours les yeux fixés sur l'échéance
Qui fixe le terme à payer.

malheureusement trop longue aussi ; et d'autres pièces plus gaies comme *Un Echo d'examen ou la meilleure manière de faire suer* (p. 285), ou cette *Coquille* (p. 400) dont voici quelques extraits.

Au cabinet d'un imprimeur
Se rencontrèrent d'aventure,
Un expert en agriculture,
En médecine un éminent docteur.
Des conseils d'hygiène à l'usage des mères,
L'un voulait faire imprimer un traité,
L'autre livrer à la publicité
Un livre concernant les graines potagères.
En même temps se fit la double impression.
Or, qu'en résulta-t il ? Une confusion.
. . . .
Détachons un extrait du livre d'hygiène.
« Pour avoir, dit l'auteur, une famille saine,
De beaux enfants pleins de santé,
De tout fléau pouvant braver l'intensité,
A la fièvre opposant un corps inattaquable,
(On tournait le feuillet.)
Préparez le terrain de façon convenable.
Semez en mars, creusez à tant de profondeur,
En lui donnant encor suffisante largeur,

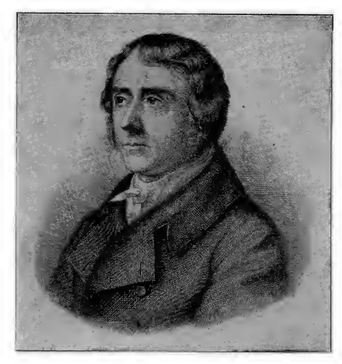
Une fosse toujours soigneusement drainée.
Votre plantation de la sorte ordonnée,
Pendant un certain temps produira. Le semeur,
S'il est laborieux et bon préparateur,
Est assuré de voir fructifier sa graine,
Et sans perdre jamais et son temps et sa peine.

Jugez l'étonnement ainsi que la terreur
Des jeunes mariés ! Quant à l'agriculteur,
Que pensait-il, lisant : « Dans les plantes bulbeuses
Il faut surtout distinguer les glaieuses,
En tout terrain, sans exiger d'apprêts,
Elles réussiront pour vous à peu de frais.
A l'ornement se prêtant à merveille,
On peut en faire un groupe, une corbeille,
Et pourvu qu'au printemps le bulbe soit planté,
Il donnera des fleurs aux derniers jours d'été ;
(On tournait le feuillet.)
Mais alors faites choix d'une bonne nourrice,
Ayant les qualités propres à ce service,
Grasse, sans être obèse, et jeune, avec la peau
Brune, c'est encor là le type le plus beau.
Sur les seins doit porter l'attention première,
Qu'ils soient développés, la chose est nécessaire,
Que, pressés doucement, le liquide lacté
Jaillisse, sous les doigts, avec facilité.

Lorsque Grille mourut, le 26 janvier 1894, il avait bien rempli sa double vie de médecin (1) et de poète. Ne lui marchandons pas ce dernier titre :

Esculape, Messieurs, est le fils d'Apollon,
Nos titres sont inscrits sur le sacré vallon.
En descendant des dieux en ligne paternelle,
A tout docteur bien né la rime est naturelle.
(Réception à la Société de sciences et arts d'Angers, p. 12.)

(1) Qui voudra de plus longs détails médicaux sur le Dr Grille pourra lire : *a*) Association générale des médecins de France, Société locale des médecins du département de Maine-et-Loir, Assemblée générale tenue à Angers le 31 mai 1894 ; — *b*) Association générale des médecins de France, 35e Assemblée générale tenue à Paris, le 1er avril 1894 ; — *c*) une Biographie par A. Guichard, publiée en 1898 dans les *Archives médicales d'Angers*. — Nous devons ces renseignements bibliographiques à la complaisance de M. le Dr Ch. Darras, que nous remercions bien vivement.



NIEBUHR



Ephémérides

1033. — 3 mars. — Mort de sainte Cunégonde, fille de Sigefroid, premier comte de Luxembourg et femme de Henri II, dit le *Boiteux* ou le *Saint*.
1333. — 10 mars. — Mortde Ladislas III, roi de Pologne.
1633. — 17 mars. — Naissance au château de Pontorme du médecin Alexandre Marchetti, professeur à l'Université de Pise.
19 mars. — Fédération d'Heilbronn, formée par Oxenstiern, chancelier de Suède, avec l'appui de la France, de l'Angleterre et de la Hollande, entre les princes protestants de l'Allemagne
1733. — 4 mars. — Naissance du marin Claude Forbin.
15 mars. — Mort à Heidelberg de Daniel Nebel, premier professeur de la Faculté et médecin de la Cour.
17 mars. — Naissance du voyageur allemand Niebuhr.
1833. — 7 mars. — Naissance à Hambourg du compositeur Jean Brahms.
18 mars. — Première représentation des *Enfants d'Edouard*, tragédie de Casimir Delavigne.
24 mars. — Naissance à Rennes du bassonniste François-Marie Villaufret.

Le nom chinois de la syphilis

Par le Dr F. BURET.

Au début de l'année 1914, alors que je faisais, à l'Hôpital militaire du Val-de-Grâce, ma «période d'instruction» habituelle de 6 à 7 mois, j'eus l'occasion de soigner, pour un accident primitif, un jeune Chinois, élève d'une de nos écoles militaires. L'occasion de me renseigner était trop belle pour la laisser échapper. Je lui racontai donc que j'avais lu une traduction d'un livre chinois datant de 3.000 ans (le *Hoang-ty-mie-King*) où se trouvait une description de symptômes qui me paraissaient être ceux de la syphilis, et que le terme *tchoang*, revenant souvant, je pensais qu'il devait désigner cette maladie ! « Mais nous l'appelons encore comme cela maintenant», me répondit le jeune Céleste. La cause est entendue, comme on dirait au Palais de justice.

Or, un jour de l'hiver dernier, en sortant du cours du Professeur Laignel-Lavastine, je causais, sur le trottoir de la Faculté de médecine, avec un de nos confrères, et lui racontais l'histoire ci-dessus. Au moment précis où je prononçais le mot *tchoang* vint à passer un Chinois authentique — il y en a quelques-uns au Quartier Latin — lequel éclata de rire.

«Mon ami, lui dis-je, voulez-vous avoir l'obligeance de nous expliquer ce qui provoque votre gaîté.

— C'est parce que vous avez dit : *tchoang* !

— Et que signifie cette expression ?

— Ça veut-dire : *bonjour*.

— Alors il n'y a pas de quoi rire !

— Ça veut dire aussi autre chose.

— Quoi ? une maladie ?

— Oui, et c'est ce qui m'a fait rire, à cause de la maladie.

—Je vous remercie, j'ai compris. »

Sans commentaires, n'est-ce pas ?

La rédaction désire acquérir les anciens numéros suivants de *La Chronique Médicale*. Nous serions fort obligés aux collectionneurs de cette Revue qui posséderaient ces numéros en double et accepteraient de nous les céder.

1895. *Seconde année*, nos 4, 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18.

Caricature



(Cliché de la *Revue des Spécialités*.)

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Une étrange blessure. — Plusieurs confrères ayant attiré l'attention sur la traduction que Léouzon Le Duc donna du *Kalevala*, j'ai été amené à relire cette épopée de la Finlande. De cette lecture vient la présente question.

Les vieux poètes finnois étaient moins ignorants de l'anatomie qu'on ne l'imagine *a priori*. Il y a, par exemple, au VIe chant (§ 29, p. 53) une indication précise de trajet de flèche.

La flèche toucha juste ; elle atteignit à la rate *le cheval de Wäinämöinen; elle le frappa* à la hanche gauche *et lui transperça les chairs.*

A cette exactitude, ici, de la description s'oppose au XIVe chant un autre passage, pour lequel je souhaite une explication. A ce coup il s'agit d'un autre héros du poème, le « joyeux Lemmikäinen », qu'un berger ennemi frappe par surprise (§ 40, p. 120).

Le berger tira du fond des eaux an serpent monstrueux et il l'envoya à travers le cœur *du héros*, le foie *de Lemmikäinen, de manière qu'il le transperçât* de l'aisselle gauche à l'épaule droite.

On peut comprendre que ce « serpent monstrueux » figure une flèche. Son trajet de l'aisselle gauche à l'épaule droite peut ainsi intéresser le cœur ; mais le foie ? Il faut écarter, je crois, l'accusation d'ignorance anatomique du poète. Reste la nôtre à le bien comprendre. Un confrère y réussira-t-il mieux que moi ?

J. Anglade (*Toulouse*).

Renaudot détrôné. — Dans les *Nouvelles littéraires* du 17 septembre dernier, on lit, page 2, sous le titre *Renaudot détrôné*, les lignes suivantes, sans signature :

Voilà une nouvelle que les journalistes français n'apprendront pas sans consternation : Théophraste Renaudot n'est pas le créateur du premier journal du monde. Vingt-six ans avant lui, c'est-à-dire en 1605, l'Anversois Abraham Verhoeven fondait *La Gazette*. Elle avait pour but de publier des informations relatives aux hostilités entre les Etats Généraux de Hollande et les archiducs Albert et Isabelle. La guerre finie, *La Gazette* s'occupa d'autre chose. Elle devint rapidement hebdomadaire. Vers 1617, elle paraissait sur huit, douze pages... etc.

Un point d'histoire qui paraissait acquis est ainsi remis en discussion. Le médecin Renaudot, père du journalisme, est-ce encore une légende qui s'en va ? Quelque confrère connaîtrait-il Abraham Verhoeren et pourra-t-il dire ce qui lui revient véritablement dans la création du journalisme moderne ?

Pierre Chipoulet (*Albi*).

Voltaire et la Saint-Barthélemy. — Le *Larousse du XIXe siècle* dit, à l'article *Candide*, que Voltaire avait la fièvre à chaque anniversaire de la Saint-Barthélemy, et il invoque le témoignage de médecins de l'époque, qu'il ne nomme du reste pas. Que pensent les lecteurs de *La Chronique médicale* de cette assertion ? Est-elle basée sur des documents dignes de foi ou n'est-elle pas plutôt une de ces nombreuses légendes que les hommes de tous les partis ont fait courir sur Voltaire ?

Jean-Claude DUBRÈME (*Paris*).

Auteur à retrouver. — Un lecteur de la *Chronique médicale* pourrait-il dire quel est l'auteur de cette boutade : « Les médecins n'ont « trouvé qu'un remède contre le rhume de cerveau : ils l'ont appelé « coryza ? ». J'ai tout lieu de croire qu'il s'agit d'un auteur du XIXe siècle.

Maurice OLLIER (*Paris*).

Orlando furioso. — Un confrère ayant lu *Roland furieux* de l'Arioste pourrait-il dire sous quelle étiquette nosographique on classerait aujourd'hui la folie de ce Roland ? Cette « fureur » a-t-elle été étudiée médicalement ? Pourrait-on fournir une bibliographie à ce sujet ?

VIDAILHET (*Paris*).

La chirurgie esthétique au moyen âge. — Dans l'Autriche du XIIIe siècle, vécut une manière de Don Quichotte, Ulric de Lichtenstein, dont il nous reste un poème : *Le Service des Dames* (Cf. *Ulrich von Lichtenstein herausgegeben von* K. Lachmann, Berlin, 1841).

Il aimait une noble dame qui refusa ses hommages parce que notre chevalier-poète avait la bouche mal faite. Quand Ulric apprit la raison du dédain dont il souffrait, il n'hésita pas et partit pour Gratz, où il savait qu'un habile chirurgien pourrait l'opérer. Le hasard lui fit faire chemin avec un écuyer de la dame : « Je suis plein de santé, lui dit-il, et je vais à Gratz pour me rendre malade. J'ai trois lèvres et votre maîtresse trouve que c'est une de trop ; je vais donc m'en faire couper une pour lui plaire. »

Ulric supporta avec courage une opération douloureuse ; il revint avec les deux lèvres de tout le monde : mais il n'en fut pas pour cela davantage aimé. Ceci n'est pas surprenant outre mesure ; mais l'opération de chirurgie plastique ainsi faite au XIIIe siècle l'est quelque peu davantage. Que put bien être cette intervention esthétique ? Et comment faut-il comprendre les trois lèvres du chevalier Ulric ?

GROUPAT (*Paris*).

Réponses.

Lutèce et Paris (xxxix,271). — Puisque M. Eburon vient de revenir sur la question de l'étymologie de Paris, voici pour joindre au dossier de *La Chronique Médicale.*

Dom Toussaint Duplessis fait dériver Lutèce de *Leg* ou *Leug*, qui, en langue celtique, signifie *pierre*, et traduit le mot composé *Lutecia* par ces deux-ci : *belle pierre*. Les carrières inépuisables tant de Montmartre pour le plâtre que de la Montagne Sainte-Geneviève jusqu'à Arcueil et au delà pour toutes sortes de pierres propres à bâtir, ont bien pu donner lieu à cette dénomination. Cette montagne s'appelait *Mons* ou *Collis Locutitius*, à cause de ses belles et abondantes carrières.

Les savants Bollandistes paraissent avoir touché au but en tirant le mot *Parisii* de *Isis*, qui est le nom propre de la rivière l'Oise parce qu'en effet le territoire des Parisiens s'étendait depuis celui des Senenois [Sens] jusqu'à la rive gauche de cette rivière.

Ces deux fragments sont extraits de *Beautés de l'histoire de Paris*, par Nougaret, 1820.

Dr R. Mazilier (*Toulouse*).

Un séjour d'Armand Carrel à Pont-Levoy (xxxviii, 143). — Je ne sais rien de la célébrité comme publiciste d'Armand Carrel avant 1830 ; mais voici un détail que me conta un de mes vieux maîtres, professeur d'histoire à l'école de Pont-Levoy, et qui, né à la fin du xviiie siècle, savait de nombreux faits contemporains.

Armand Carrel aurait passé quelque temps à Pont-Levoy avant 1827. La date de son séjour est certainement antérieure à ce moment. Germain Sarrut, avant de se lancer dans le journalisme, était, à la suite de son oncle Chappotin, propriétaire du collège qu'il dirigeait et qui fut fermé en 1827, sous le ministère Polignac, à la suite du refus qu'il fit à Mgr de Frayssinous, grand-maître de l'Université, d'accepter la présence d'un inspecteur permanent, mesure imposée à la fois à Pont-Levoy, Juilly et Sorrèze. Il est croyable que Germain Sarrut, qui avait connu Armand Carrel au *Constitutionnel*, lui offrit une hospitalité discrètement déguisée par un emploi quelconque qui n'avait aucun rapport avec la valeur de l'homme. Je ne pense pas qu'il y ait confusion possible avec Armand Marrast, contemporain de Germain Sarrut et d'Armand Carrel, auquel il succéda au *National*.

Je ne voudrais rien affirmer, en rappelant ce souvenir qui expliquerait, à Pont-Levoy, la présence du polémiste, qui devait avoir de sérieuses raisons pour préférer la tranquillité du cloître bénédicin aux perquisitions de la police de M. de Polignac, Si ce fait ignoré de ses biographes, peut-être, ne prouve pas que A. Carrel ait eu déjà une notoriété suffisante, il indique, au moins, qu'il était au début de sa célébrité politique, comme polémiste et comme orateur.

Dr François Houssay (*Pont-Levoy*).

Caducée (XXXIX, 270). — Le blaireau (taisson ou tesson, d'où les lieux dits Tessonières) a effectivement représenté le démon. Voici comment. Le blaireau a été un totem polaire (cf. *Phare*, édition de Vendée, Nantes, 2 juin 1931) ; encore à l'époque gallo-romaine, il avait gardé ce caractère, puisqu'on le retrouve dans le puits funéraire de Néris (Cf. *Bulletin de la Société préhistorique française*, Paris, 1910, XVII, 826, 514). En son temps et en tant que carnassier, il a zoomorphisé la constellation astronomique de la Petite Ourse, de même que tous les rongeurs ont représenté le Dragon. Or, le Démon a été l'anthropomorphisation de la Petite Ourse de l'époque protohistorique.

Quant au rapport du blaireau et du caducée, il est facile à saisir si on se souvient de celui qui unit à ce caducée les carnassiers. On verra dans la Préhistoire du Caducée (*Médecine internationale illustrée*, 1922) que les chiens ont remplacé les serpents parce que le chien fut la Petite Ourse (*Kunè* des Phéniciens), qui a remplacé au pôle, 1800 ans av. J.-C., la constellation du Dragon (Le serpent d'Esculape).

D[r] Marcel BAUDOUIN (*Croix-de-Vie*).

La conque de Vénus (XXXIX, 257). — La notule de M. E, Lacoste me permet deux remarques. Je vous les envoie.

La première a rapport au texte. — Le sens que propose M. E. Lacoste n'est pas douteux. Il n'est peut-être pas celui adopté par les traducteurs des classiques à l'usage de la jeunesse ; mais il est clair pour tous les autres. On doit au grave jurisconsulte Nicolas Chorier une œuvre érotique parue sous le titre (qui dissimule le nom véritable de l'auteur) *J. Meursii Elegantiae latini sermonis, seu Aloisia Sigea Toletana de Arcanis Amoris et Veneris*. Elle a eu plusieurs éditions, entre autres, in-8°, Lugdun. Batav. (Paris, Barbou), 1757 ; — 2 vol. pet. in-12, Barbou, Paris, 1774 ; — in-8°, Lyon, 1774 ; et il en a paru une traduction en in-12 (2 vol.) sous le titre *Académie des Dames*.

Au *Dialogue VII*, Ottavia s'écrie : *Par l'une et l'autre conque de Vénus ! je me sens couverte de honte*. — Par l'une et l'autre conque de Vénus ! Il n'est pas besoin de fournir une explication... qui nous couvrirait de honte.

La seconde a trait à l'illustration. — *La Chronique Médicale* a reproduit *Vénus à la coquille*, rapportant le tableau à Vénus sur la foi de sa légende. Suivant René Ménard, ce serait une inexactitude. Dans sa *Mythologie dans l'art ancien et moderne*, on lit, en effet, à la page 141 de l'édition in-4° de Delagrave, Paris, s. d. (1902) (deuxième édition) : *Les Naiades ont pour attribut spécial le coquillage et la jolie statue dite* Vénus à la coquille *est une naïade*. Mais je crois bien que René Ménard n'a plus pensé à la *conque de Vénus* et que c'est *La Chronique Médicale* qui a raison contre lui.

Ch. MATHIEU (*Toulouse*).

Les Abeilles (xxxix, 272). — En préhistoire, le totem partiel *Miel* n'a aucun rapport avec le *Soma*, qui a été un totem général d'origine végétale. Partiels ou non, les totems ont joué exactement le même rôle. Miel et Soma, correspondant tous deux aux totems d'équinoxe, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'on les ait confondus dans les sacrifices. C'est la même histoire que pour la Vache et pour le Lait, totems polaires (Grande Ourse). Tout le culte païen étant basé sur la prédominance du pôle. Au début tout au moins, il est naturel qu'on ait offert aux Açvins (totem cheval — Grande Ourse) des sacrifices de totems solaires (équinoxiaux).

Le totem Abeille a joué dans l'Antiquité un rôle aussi important que celui de la Vache ou de la Jument.

Dr Marcel Baudouin (*Croix-de-Vie*).

Epilation du triangle sacré (xxxix, 19, 125, 126, 242, 323). — Comme toutes les opinions absolues, la note un peu tranchante de M. Malaysit n'est pas tout à fait juste. Froberg n'a pas épuisé le sujet et dans ses quatre pages il a beaucoup cité mais non pas tout ; pas davantage il n'a tout dit. Les communications diverses et intéressantes qu'a publiées *La Chronique médicale* en sont une preuve ; et c'est ainsi qu'il reste possible d'ajouter quelques textes au dossier.

Suétone assurait déjà que les femmes ne doivent avoir de poils « ni sur les bras, ni sous les bras, ni ailleurs » et Sénèque citait le cas de « ces petits jeunes gens qui tiennent à ressembler aux femmes et à les remplacer dans certaines occasions » et qui livraient leurs corps « à des hommes spéciaux qui font métier d'épiler ». Et l'on peut croire Tertullien quand il écrit « que les épileuses gagnaient beaucoup d'argent ».

Montaigne a écrit (*Essais*, livre I, chapitre xxii) qu'en certains pays les hommes « nourrissent tout le poil du corps du costé droict, tant qu'il peult croistre, et tiennent raz le poil de l'aultre costé » et il ajoute qu' « en voisines provinces, celle icy nourrit le poil de devant, celle là le poil de derrière, et rasent l'opposite ». Montaigne rappelle enfin le témoignage d'Aristote qui disait que les femmes « s'arrachent le poil par coustume aussi souvent que par maladie ». Toutes ces citations, si elles ne répondent pas directement à la question posée, ont tout de même, je crois, leur intérêt.

Jean-Claude Dubrème (*Paris*).

Médecins grecs (XXXIX, 269 ; LX, 101). — Il est probable que, dans l'ancienne Grèce, les médecins se spécialisaient déjà dans certaines branches de la médecine (hygiène, traitement par la gymnastique, etc...) ; il est, dans tous les cas, certain qu'on soignait les maladies mentales pour lesquelles on prescrivait les distractions. C'est dans ce but que l'Asklepiéion d'Epidaure contenait un magnifique théâtre construit par Polyclète et pouvant contenir 12.000 personnes.

Pour ce qui est des vers d'Agamemnon cités dans *La Chronique médicale*, De la Porte-Theil, supprimant le médecin-devin, traduit : « toutefois les horreurs de la faim, les fers font de grands maîtres même pour la vieillesse et guérissent l'erreur ». La traduction Mazon fait mieux saisir le sens dans lequel doit être pris le mot *iatromantéis* : « Pour dresser même la vieillesse, les fers, les tourments de la faim sont des magiciens sans rivaux. »

Dr L. NEURAY (*Fléron*).

Orthographe défectueuse (XXXIX, 235). — En face de l'opinion émise par M. le Dr A. Vilar, voici quelques lignes de Rémy de Gourmont, empruntées à son *Esthétique de la langue française*, in-12, Mercure de France, Paris, 1905 (seconde édition) :

Chapitre I (p. 14-15) : Notre langue serait pure si tous ses mots étaient de formation populaire, mais on peut supposer, sans prétendre à une exactitude bien rigoureuse, que plus de la moitié des mots usuels ont été surajoutés, barbares et intrus, à ce que nous avons conservé du dictionnaire primitif : la plupart de ces vocables conquérants, fils bâtards de la Grèce, ou aventuriers étrangers, sont d'une laideur intolérable et demeureront la honte de notre langue, si l'usure ou l'instinct populaire ne parviennent pas à les franciser.

Chapitre V (p. 71) : Le premier remède sera de rejeter tous les principes de l'orthographe étymologique et de soulager les mots empruntés au grec de leurs vaines lettres parasites. Un mot étranger ne peut devenir entièrement français que si rien ne rappelle plus son origine ; on devra, autant que possible, en effacer toutes les traces.

Chapitre VI (p. 80) : Il s'agit seulement de franciser des mots insolites, de les achever au moyen de retouches, de les polir par le sacrifice de quelques excroissances. Il y a loin de ces petits travaux de jardinage au bouleversement entrepris par certains réformateurs que l'ignorance du vieux français rend tout à fait impropres à concilier la beauté traditionnelle avec la beauté d'utilité.

Ainsi posé, le problème dépasse celui de la *bonne* orthographe hyperhydrose, hyperhidrose, hyperidrose. La conception de M. A. Vilar, qui défend l'orthographe étymologique, et celle de Rémy de Gourmont qui fait bon marché de l'étymologie et veut une langue française faite de mots délibérément *francisés*, sont en parfaite opposition. Je ne me risque pas à prendre parti.

F. DELASSUS (*Toulouse*).

Sainte Magdeleine et les pharmaciens (xxxix, 297). — La réponse à la question posée me paraît simple. Marie-Magdeleine n'est autre que Marie, sœur de Lazare, qui, au festin chez le pharisien, *baisait les pieds de Jésus et les oignait de parfums* [Saint Luc, VII, 38]. Ce repas du pharisien est différent du repas à Béthanie rapporté par saint Jean (XII, 3) : *Marie ayant pris une livre d'un parfum de nard pur, très précieux, en oignit les pieds de Jésus... et la maison fut remplie de l'odeur du parfum.*

Saint Luc écrit encore : *Les femmes, qui étaient venues de la Galilée avec Jésus... préparèrent des aromates et des parfums...* (XXIII, 56) *Mais, le premier jour de la semaine, de grand matin, elles se rendirent au sépulcre avec les aromates, qu'elles avaient préparés* [XXIV, 1]. *Celles qui dirent ces choses aux apôtres étaient : Marie-Madeleine...* [XXIV, 10].

Or, les pharmaciens ne préparent pas seulement des potions, mais aussi des liniments et des baumes. Il semble donc naturel qu'un groupe de pharmaciens aient choisi sainte Madeleine comme partronne. Dr R. Mazilier (*Toulouse*).

L'accouchement de Gargamelle par l'oreille senestre (xxxix, 45). — Les anatomistes de l'Antiquité croyaient qu'il y avait une veine qui unissait les oreilles aux organes génitaux et Hippocrate en fit mention (*De natura hominis*, sect. III). — Dans sa *Grande Chirurgie*, Gui de Chauliac a écrit :

Soubs les oreilles, il y a des chairs glanduleuses qui sont les émonctoires du cerveeu et près de ces lieux passent des veines qui (comme le dict Lanfranc) portent une portion de la matière spermatique aux génitoires : lesquelles si on retranche, la vertu d'engendrer se perd (Treduction de Laurent Joubert).

Au moyen âge, on avait, en effet, coutume de couper l'oreille gauche aux malfaiteurs parce que « il y a en icelle une veine qui répond aux parties naturelles, laquelle étant coupée, rend l'homme incapable d'engendrer, afin que telle race de gens ne laissassent au monde une engeance vicieuse et méchante, dont il n'y en a que trop ». *Cf.* Sauval, *Histoire et recherches des antiquités de la Ville de Paris* (1907) t. II, p. 697.) Ceci explique pourquoi Rabelais, volontiers disposé à se moquer des médecins, a fait accoucher Gargamelle par l'oreille senestre. Claude Dubrème (*Paris*).

Médecins protestants réfugiés dans le Brandebourg (XL, 41). — M. Dupagan trouvera tous les renseignements qu'il désire dans l'ouvrage de M. Ch. Weiss : *Histoire des réfugiés protestants de France depuis la révocation de l'édit de Nantes jusqu'à nos jours*, 2 vol. in-12, Charpentier, Paris, 1853.

L'ouvrage étant devenu peu commun, voici ce qu'on lit sur les médecins réfugiés dans le Brandebourg, page 154 du tome second :

L'électeur accueillit avec une faveur marquée les médecins et les chirurgiens qui se réfugièrent dans ses Etats. Jacques de Gaultier, frère du ministre de Berlin et ancien docteur de l'Université de Montpellier, fut attaché à la personne de Frédéric-Guillaume. Ce fut lui qui créa sous le nom de *marmite* une institution de bienfaisance destinée à assister les pauvres malades, les vieillards et les femmes accouchées, en leur fournissant gratuitement la nourriture et les médicaments. Alexandre Brazi, originaire de Chatillon-sur-Loing, lui fut donné pour collègue. Le quartier neuf appelé la Dorothéestadt, qui était presque entièrement habité par des réfugiés, reçut un médecin particulier, Samuel Duclos, de Metz, qui se rendit célèbre par l'invention d'un fébrifuge connu sous le nom de *poudre de Duclos*. Les autres réfugiés qui appliquèrent à Berlin les pratiques perfectionnées de la médecine française furent : Pierre Carita, doyen du collège de médecine de Metz ; Barthélemy Pascal, de Viviers en Vivarais ; Paul Batigue, de Montpellier ; Daniel de Superville, qui fut nommé professeur d'anatomie à Stettin et créa plus tard l'Académie de Bareith. Ce fut avec l'aide de ces hommes éminents que l'électeur institua en 1685 le *Collège supérieur de Médecine*, pour remédier aux abus qui s'étaient introduits dans la pratique de cet art.

Parmi les chirurgiens qui se réfugièrent dans le Brandebourg, le plus célèbre fut François Charpentier, que l'électeur nomma chirurgien major des hôpitaux de Berlin, et qui fut élevé plus tard au grade de chirurgien général des armées prussiennes. Plusieurs furent placés comme chirurgiens majors dans les régiments français, ou attachés aux fondations charitables que les Eglises françaises ne tardèrent pas à instituer en faveur des indigents.

C'est là tout ce qui touche aux médecins et chirurgiens réfugiés dans le Brandebourg dans l'ouvrage que j'ai sous les yeux.

F. Delassus (*Toulouse*).



Logogriphe

Je réveille
A merveille
Un petit
Appétit.
Que l'on mette
Bas ma tête,
En oiseau,
Gros et beau,
Chose étrange !
Je me change.

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

❦ Du journal *Le Républicain orléanais et du Centre*, numéro du 28 novembre 1932, p. 2.

Détroit, 27 novembre. — *M. Henry Ford qui a été opéré d'une* hernie fémorale étranglée, *a subi également l'opération de l'appendicite.*

❦ De *L'Effort clartéiste*, nº 40, de novembre 1932, p. 36.

Une section musicale « clartéiste » est ouverte à tous les musiciens qui ne cultivent pas la cacaphonie.

❦ De M. Ant. C... dans *Nouvelle Histoire des naufrages anciens et modernes*, Paris, 1825, p. 134 :

Les Hottentots avaient apporté un quartier de mouton ; ils le livrèrent pour six boutons d'or, dont *nos infortunés Siamois firent un excellent régal.*

❦ Du *Petit Provençal*, numéro du 12 septembre 1932.

Mme D... était ramenée de Lyon dans un cercueil où *elle venait de subir une opération* délicate.

❦ De *l'Avenir Médical*, numéro de novembre 1932, p. 281 :

Nous avons pu observer le cas d'une jeune femme opérée par M. Polloson, qui *avait eu trois ans auparavant une frayeur qui avait complètement supprimé ses règles.*

❦ De M. Henry la Bonne, dans *Le Médecin français*, nº 22, du 20 novembre 1932, p. 331.

Une dame *plaide en divorce contre son époux, pour cause d'impuissance, en même temps une jeune fille l'accuse de lui avoir fait un enfant.*

❦ De M. le président Pommerol dans *La Responsabilité médicale devant les tribunaux*, d'après une *Lettre ouverte* de M. le Dr G. Batier (*Concours médical*, nº 48, 27, XI, 32, p. 3482).

La patiente *dut être dirigée sur un hôpital et nourrie pendant de longues et douloureuses journées à l'aide d'une* poire d'angoisse.

Chronique Bibliographique

Jean-Louis Faure. — **L'âme du chirurgien**. Essais. Discours Souvenirs. Un vol. in-8°. *Les Œuvres représentatives*, Paris, 1932.

M. Jean-Louis Faure écrit bien, parle avec éloquence et pense supérieurement. Chirurgien consommé, maître éminent, il incline vers une douce et prudente philosophie, aime à instruire ses disciples avec cette belle conscience qui rayonne autour de lui. Son livre est un exposé de principes, dans lequel il a mis son expérience des hommes et des choses ; il élève le chirurgien au-dessus de l'opérateur, fait comprendre son âme inconnue et les émotions qui emplissent sa vie. Il faut, comme le maître, les avoir éprouvées pour les analyser et les faire ressentir.

La chirurgie demande une incontestable solidité morale. Le livre de M. Jean-Louis Faure est, de page en page, rempli de bonté. Penché sur les douleurs humaines, l'Auteur en a compris la tristesse ; dans une belle élévation d'âme, il accomplit sa tâche bienfaisante avec pitié, et les paroles consolantes qui sortent de sa bouche sont celles d'un vrai chirurgien au grand cœur. (*Georges Petit.*)

Edouard Violet. — **Minutes vécues. Heures expansives**, un vol. in-8° écu, Editions clartéistes, Paris, 1932.

Ce recueil clartéiste aurait à peine vu la lumière du jour si, après une édition étouffée de 1927, l'auteur ne le faisait reparaître en extrait, mais d'ailleurs très augmenté d'inédits. Voilà ce que nous apprend une note liminaire. Elle est suivie d'un sonnet de doctrine poétique, lequel introduit une préface-manifeste anti-obscuriste, où se trouve le diagnostic de l'obscurisme : « cerveaux constipés menacés d'occlusion cérébrale ». La première pièce est un sonnet encore, ils abondent, sur le naufrage du *Saint-Philibert*. Des pièces de guerre, des pièces d'amour. On songe parfois à ce que le bon François Coppée présentait de moins quintessencié. Un sonnet sur une sortie du séminaire : naufrage de la foi ! Cette matière poétique était peut-être restée vierge jusqu'ici. On imagine aussi bien sur le sujet une tragédie, cinq actes ! Le mérite auquel le poète semble tenir le plus, et par profession : la *clarté*, est acquis incontestablement :

Il est déjà midi. Que le temps passe vite !
Aujourd'hui, je suis gai. Que serai-je demain ?
. . . .
Le grand air m'a creusé, je rentre sous mon toit
Et mange avec ivresse.

Que sera-ce de boire ! (*E. Lacoste.*)

Marquis de Foudras. — **Les Gentilshommes chasseurs**, un vol. in-4° tellière, E. Nourry, Paris, 1933. (*Prix : 250 francs.*)

Le marquis de Foudras qui a laissé une douzaine d'ouvrages au style simple, et pleins de vivacité, se surpassa dans *Les Gentilshommes chasseurs*, et pourtant il n'existait pas encore d'édition de luxe de cet ouvrage. La *Librairie Cynégétique* vient de combler cette lacune. Sur un beau papier pur fil, l'impeccable typographie de Coulouma prend un éclat particulier. Enfin, Roger Reboussin a illustré l'ouvrage de quarante-sept lithographies originales et d'un très beau portrait du marquis de Foudras. L'œuvre est faite pour plaire au lecteur le plus difficile ; l'édition assez réussie pour séduire le bibliophile le plus exigeant.

Restif de la Bretonne. — **Œuvres**, tome VIII (*Monsieur Nicolas*, deuxième volume), in-8° carré, *Editions du Trianon*, Paris, 1932.

Le tome second, par lequel s'achève, dans cette luxueuse série de ses *Œuvres*, la publication en abrégé de *M. Nicolas* de Restif, va de septembre 1755, date de l'installation à Paris, à l'année 1797 où s'arrête l'ouvrage. Restif avait soixante-trois ans ; il en vivra encore neuf, malade et besogneux. Le compagnon imprimeur et sa liaison avec Zéfire, *meretrix* ; voyage en Bourgogne, où, Parangon y poussant, Restif épouse, à Auxerre, la fille d'un apothicaire, Agnès Lebègue, dont il se séparera à plusieurs reprises, et à la fin tout de bon, publiant d'elle à peu près tout le mal possible ; débuts de Restif dans la carrière littéraire : *La Famille vertueuse*, novembre 1767 : publication du *Paysan* (pour cet ouvrage, v. *Chronique médicale* 1932, page 224) ; maladie de Restif où, semblerait-il, se combinent : blennorrhagie, bubon chancrelleux, colibacillose entéro-rénale : telle est la matière du volume. Résumé bien inexact à moins de mentionner deux éléments retrouvés à chaque page : innombrables liaisons ou aventures de Restif, avec étalage d'exploits priapiques ; bizarreries ou petites lumières d'un esprit très en mouvement, assez avisé dans les médiocrités pratiques, même intellectuellement excité. Le livre prend un tour mélancolique en progressant : vieillesse et maladies, isolement, déceptions, difficultés d'argent, vie troublée que rend plus difficile la Révolution ; aventures séniles ; incessantes récapitulations intérieures, mais confiées au papier, dont il est d'autant plus stupéfait lui-même qu'il les forge inconsciemment, pour une bonne part. Il en arrive à reconnaître après coup, presque, en chacune de ses maîtresses, une de ses innombrables filles, et il prend son parti sans trop d'effroi de ces incestes imaginaires. Quant à la façon dont Restif se représentait en somme son œuvre littéraire, il le dit vers le milieu du présent volume : « C'est un utile supplément à l'*Histoire naturelle* de Buffon, à l'*Esprit des lois* de Montesquieu et à Montaigne. » (*E. Lacoste.*)

J. Levy-Valensi. — **La Médecine et les médecins français au** xvii[e] **siècle**, un vol. in-8°, Baillière, Paris, 1933.

Voici une série d'articles ou de conférences réunis en un bel ensemble, qui constitue une Histoire de la Médecine française (parisienne surtout) au xvii[e] siècle. Voulant, *sans négliger les doctrines, faire une large part au médecin et aux institutions* (p. 1), l'Auteur étudie tour à tour : les sciences médicales, l'enseignement médical, l'assistance publique, les praticiens ; il termine par un bouquet de biographies.

M. Lévy-Valensi juge l'auteur et l'œuvre avec trop de modestie lorsqu'il dit du premier qu'il n'est qu'un *historien d'occasion* (p. 576), de la seconde qu'elle *ne saurait être qu'une compilation* (p. 4). En réalité, cette œuvre est consciencieuse, bien venue, précieuse par son utilité et d'un réel mérite. Pour chacune de ses parties, l'Auteur a choisi avec discernement *pauca sed probata*, comme eût dit Gui Patin ; il en a tiré le meilleur et nous donne de chaque point traité une vue parfois schématisée, mais claire, précise et si juste que peu de nos Histoires permettent aussi bien que celle-ci de se faire une exacte idée de la médecine française au xvii[e] siècle, ou, pour qui déjà est averti, de retrouver tels détails particuliers que la meilleure mémoire oublie quelquefois.

Si la mode est à l'histoire romancée, écrit M. Lévy-Valensi, *mon talent ne s'y prête point, et l'histoire n'est pas un roman* (p. 4). Ceci est vrai et trop oublié ; de cela il faut louer son talent. Pourtant, au chapitre sur *Les Empiriques au XVII[e] siècle* (pp. 393-433), l'Auteur semble avoir oublié cette déclaration de principe : *Ces empiriques, voulez-vous que nous allions les visiter ? Faisons appel à la fée Imagination qui, d'un coup de sa baguette magique, va nous transporter au XVII[e] siècle* (p. 395). Ne nous en plaignons pas ; car, par une heureuse fortune, ce chapitre est des mieux nourris et des plus agréables à lire. Une seule fois, la *fée Imagination* s'y trouve en défaut. *Parmi les définitions proposées* (du mot charlatan), *je retiendrai celles qui font dériver le mot de l'italien* ciarlare (*parler*) *et du latin* circulare (*entourer, par extension duper*) .. *Parler et duper, parler pour duper, c'est bien là le fait du charlatan* (p. 393). On peut convenir du dernier point ; mais *ciarlare* est proprement babiller, degoiser, prôner ; et *circulare* ne signifie rien d'autre que rendre circulaire, arrondir. *Circulari* est circuler, aller de côté et d'autre, surtout se réunir en rond, en particulier réunir le monde autour de soi, faire faire cercle ; attrouper en rond, d'où par extension faire le charlatan, mais c'est une extension, que ne donnent pas les dictionnaires, que celle qui pousse le sens jusqu'à duper.

Les biographies qui terminent le volume, *très arbitrairement choisies* (p. 5), sont d'importance inégale, mais toutes impartiales, exactes et précises autant qu'il se peut ; il en est d'excellentes ; une est un petit chef-d'œuvre : celle d'Hamon, le médecin de Port-Royal.

Au résumé, bien peu d'œuvres récentes méritent autant que celle-ci d'être signalées à l'attention des médecins et d'être lues. L'édition, par surcroît, est soignée ; et des illustrations nombreuses (51 planches et 86 figures dans le texte) ajoutent le plaisir des yeux à celui de la lecture.

Henry E. Sigerist. — **Introduction à la Médecine**, traduction française de M. Ténine, un vol. in-8° de la *Bibliothèque scientifique*. Payot, Paris, 1932. (*Prix* : 25 *francs*.)

Cet ouvrage a été écrit pour les jeunes gens qui entrent dans la carrière médicale. Pour eux, il brosse à larges traits un tableau de toute la médecine, des problèmes qu'elle soulève, des tâches et des devoirs qu'elle impose.

On admirera, écrit M. F. Gigon dans une claire préface, *l'art avec lequel l'Auteur présente sous certains aspects suggestifs de leurs relations mutuelles, tous les concepts fondamentaux de la médecine, les méthodes du diagnostic et celles de la technique de recherche, les tendances aussi suivant lesquelles la médecine évolue actuellement.*

L'éloge est mérité ; et malgré quelques affirmations qui surprennent par quelque imprécision qu'aucune explication ne dissipe (*Ce qui distingue essentiellement l'homme de l'animal, c'est l'esprit*, pp. 76-77), ou par leur absolu (*Il n'y a pas de névroses pulmonaires*, p. 170), malgré quelques oublis, qui ne sont peut-être pas tout à fait involontaires, par exemple, celui des progrès que la pince hémostatique a permis à la chirurgie (p. 296), l'admiration du distingué professeur de l'Université de Caen est légitime et partagée.

Mais il y a plus, et le plus grand mérite de cet ouvrrge est de constituer une sorte de cours réduit mais séduisant d'Histoire de la médecine. Une pensée très juste et neuve encore inspire ici M. Sigerist. Remarquant que *sans cesse, nous voyons comment certaines formes de pensée sont impossibles dans certaines civilisations* (p. 135), il montre les progrès de la médecine grandissant à la mesure de l'esprit public et déroule l'histoire de la médecine en parallèle avec l'histoire générale. Cette pensée est féconde, car elle est capable de sortir notre histoire particulière de l'ornière où, depuis si longtemps, elle se traîne avec ses biographies faciles, ses tableautins de menus détails, ou encore son défilé de doctrines exposées dans leur absolu et isolées de leur temps, qui semble, à cause de cela, un « Musée des horreurs » de l'esprit humain.

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1933.

40e ANNÉE N° 4 1er AVRIL 1933



Médecins et médecines du moyen-âge

Par Jean-Claude DUBRÊME.

Toutes les erreurs du moyen-âge, en matière de science et de médecine, procèdent d'une erreur initiale, celle de faire de l'étude une question de dialectique et non d'expérience, et de chercher, selon des méthodes semblables, la vérité sur l'immortalité de l'âme, la forme de la terre et l'évolution de la petite vérole. Ils se plaçaient toujours sur le plan de la métaphysique, abusaient de l'abstraction et ignoraient la nature. La science médicale ne fut pourtant pas inexistante au moyen-âge, et qui étudie cette période d'un peu près découvre souvent dans la doctrine de ces *physiciens* (ainsi appelait-on les médecins en ce temps-là) des affirmations ou des hypothèses qui, loin d'être fausses, ont été utilisées par la suite.

Les études médicales se faisaient pour les uns à Paris, pour les autres à Salerne, pour la plupart à Montpellier. Les futurs médecins trouvaient dans Hippocrate et Galien les principes de leur art. Mais ils complétaient leurs connaissances en lisant les ouvrages de Paul d'Egine et ceux de certains Arabes, tels que Rhazès, Averroès, Avicenne. Ce furent les écrits et les commentaires de ces derniers qui répandirent en France l'usage

de purgatifs simples comme la casse et le séné ou encore de multiples sirops composés.

A la Faculté de Paris, les leçons se donnaient dans des petites salles basses qui ouvraient sur la rue Fouarre. Pour tout siège, les étudiants disposaient de bottes de paille en été et de foin en hiver. Cette litière primitive, un peu surélevée, formait la chaire du professeur. Ce fut Jacques Desparts, médecin de Charles VII, qui, le premier, donna des meubles à la Faculté. Ce fut lui aussi qui créa la bibliothèque et fit construire, de son argent, des locaux mieux aménagés. Les Facultés conférèrent d'abord le titre de *Doyen* à leur membre le plus ancien, puis, dès 1280, on procéda régulièrement à son élection.

Les docteurs de la Faculté qui, par la suite, devaient se montrer hostiles à l'emploi du quinquina et de l'opium, usaient de médicaments curieux, tel cet élixir de longue vie, prôné par Actuarius, et composé de pavot, de mandragore, de safran, de myrrhe, de cannelle, d'euphorbe, de miel, de poivre et de rue... Deux remèdes, crus souverains, étaient quelquefois ordonnés : la graisse de pendu et l'or potable. Contre les morsures des serpents, les « physiciens » conseillaient une thériaque composée de chair de vipère et d'une cinquantaine de médicaments. La saignée guérissait alors de la goutte. Contre la fièvre quarte, on donnait volontiers de l'euphorbe ou encore certain liseron d'Asie qui fournit une gomme purgative : la scamonnée. Quant aux maladies de peau, elles étaient traitées par le soufre.

Bien d'autres minéraux furent, dans l'antiquité et le moyen-âge, considérés comme des talismans. Pline l'Ancien assurait, par exemple, que le jais est des plus indiqué pour la guérison de l'épilepsie, qu'il raffermit les dents ébranlées, et fait reconnaître facilement la virginité. L'agathe était donnée comme souveraine contre les morsures de serpent. Certaines pierres comme la sidérite donnaient le don de prophétie ; le saphir empêchait de mentir ; l'améthyste faisait rêver ; d'autres gemmes guérissaient de l'envie, de l'orgueil, de l'ambition et de la paresse. Les recettes de ce genre abondent dans les écrits du moyen-âge. On y trouve aussi, conjointement avec le mode d'emploi d'un philtre aux propriétés médicales assurées, la manière de composer « pastès qui aient savor de formage » ou des conseils purement pratiques tels que ces « amignonemens pour tenir le cuir bel et frais ».

Mille superstitions se mêlaient aux études scientifiques et venaient en diminuer la portée. Je ne citerai que l'exemple de la mandragore qui entrait dans la composition de l'élixir de longue vie dont je parlais tout à l'heure. Les légendes qui se rapportent à cette plante, dont la racine affecte une forme humaine, sont très nombreuses et je ne rappellerai que la plus célèbre : au moyen-âge la mandragore faisait frémir les plus

braves. Pourtant tout le monde désirait posséder *le petit homme plante*. La mandragore avait en effet, outre ses propriétés médicales, le pouvoir d'enrichir son propriétaire : elle faisait, croyait-on, jaillir des trésors du sol. On racontait aussi que, si on la plaçait dans un coffret avec des pièces de monnaie, la somme d'argent doublait dans la nuit. Mais cette plante merveilleuse, si utile en outre pour la préparation des philtres, était très difficile à se procurer. Celui qui voulait la posséder devait se conformer, sous peine de mort, à un cérémonial très compliqué : il fallait cueillir la mandragore sous un gibet ou encore la faire arracher par un chien enveloppé dans un linceul. La mandragore, qui est en vérité un narcotique plus violent que la belladone, était employée par les médecins dans de nombreux cas et souvent du reste mal à propos. A défaut du savoir, on recourait au savoir-faire. Ainsi, un praticien de cette époque écrit pour ses élèves :



Vous tournant vers le malade, demandez-lui comment il va. Lorsqu'il vous tendra le bras pour que vous lui tâtiez le pouls, vous le sentirez mieux du côté gauche, comme le témoigne Egidius. Examinez ensuite l'urine, quelle en est la couleur, la densité, quelles substances y sont contenues. Les variations de ce genre donnent souvent la connaissance de diverses espèces de maladies. Le changement de pouls indique à la vérité que le sujet est malade, mais l'urine indique mieux les espèces de maladie et le malade est persuadé que vous connaissez la maladie, non pas seulement par le pouls, mais encore par l'urine, aussi cette inspection lui donne plus de confiance en vous.

Nous voyons annoncés là de sages principes qui seront appliqués avec succès par la suite ; mais combien ils sont incomplets ! Le médecin n'a visiblement qu'une idée : paraître savant aux yeux du malade, jeter de la poudre aux yeux. C'est ce qui ressort également du passage suivant extrait du même ouvrage :

Au malade inquiet vous promettrez la guérison, mais en vous retirant, vous pourrez avouer à ses proches que la maladie est grave. Vous n'y perdrez rien, car, si vous le guérissez, votre mérite paraîtra plus grand et vous semblerez plus digne de faveurs et de louanges ; s'il succombe, on dira que vous avez désespéré dès le début.

Et le même physicien précise :

Vous donnerez une grande attention aux signes généraux et particuliers si vous voulez garder le nom de prophète. (*Histoire littéraire de la France,* XXII, 106 et suivantes.)

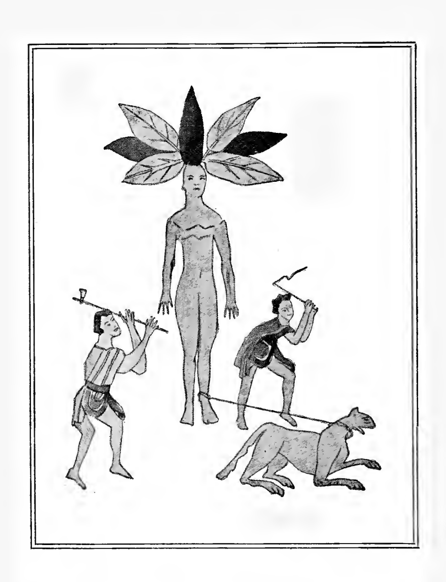
Pourtant, ce médecin surtout habile eut des confrères plus savants, tel ce dominicain aimé de saint Louis, Vincent de Beauvais. Dans son *Speculum,* celui-ci fait un intéressant traité des maladies qu'il étudie de pair avec leurs causes, leurs symptômes et leurs évolutions. Mais ce dernier ouvrage lui-même est rempli de lacunes, et cette ignorance s'explique très bien du fait que l'anatomie, généralement prohibée par l'autorité, était très peu pratiquée.

Vincent de Beauvais put cependant s'adonner à l'étude de la structure des êtres et avec lui quelques autres comme l'auteur du *Micrologus,* Richard, et celui du *Dictionarius* Jean de Garlande. Un autre médecin qui écrivit un ouvrage appelé *Philosophia Mundi* fit des recherches dans le même sens. Il aboutit à quelques découvertes fort justes dont la science devait faire son profit. Il a le premier, par exemple, la notion précise des cellules cérébrales, et il distingue entre elles celles qui indiquent les tempéraments. Mais il lui arrive de faire de plaisantes constatations, ainsi quand il dit le plus sérieusement du monde que si la femme est dépourvue de barbe, c'est qu'elle est « froide » !

C'est cette ignorance de l'anatomie qui rendait si primitif l'exercice de la chirurgie et qui, par exemple, faisait soigner la folie par des incisions dans le crâne. C'est elle aussi qui faisait dire à ce médecin quelque peu alchimiste qui vivait au XIIIe siècle, Arnaud de Villeneuve, que nous pouvons rapprocher par là du professeur de tout à l'heure :

Vous ne saurez peut-être pas reconnaître le mal que vous étudierez. Dites alors : il y a obstruction du foie. Si le malade répond : « Non, maître, c'est de la tête que je souffre », hâtez-vous de répliquer : « Cela vient du foie. » Servez-vous de ce terme d'obstruction parce qu'ils ne savent pas ce qu'il signifie et il importe qu'ils ne le sachent pas.

J'ai fait allusion aux chirurgiens. Méprisés par les médecins, ils se divisaient en deux corps : *les lettrés,* appelés aussi *Robes longues,* et les barbiers. Ceux-ci, les *barbiers saigneurs* et les *barbiers étuvistes,* étaient généralement illettrés et ils avaient la permission de faire leurs cours en français et non en latin.



Précautions médiévales pour la récolte de la mandragore.

D'après une miniature de l'Herbarius d'Apulée (XII[e] siècle).

Les chirurgiens, considérés comme étant membres d'une branche méprisable du corps médical, dépendaient étroitement de la Faculté. Ils juraient à leur entrée en fonction de lui obéir et de ne point donner de médicaments sans l'avis des médecins.

Médecins ou chirurgiens, poussés par le besoin d'impressionner les malades, usaient d'une véritable mise en scène. Les peintres nous ont laissé bien des tableaux de ces intérieurs sombres, pleins de mystère, avec un crocodile empaillé pendant au plafond, des têtes de morts sur les étagères, des cornues et des alambics de toutes sortes répandus sur les meubles. Du reste, bien avant Molière, les médecins fournirent la matière à maintes satires.

Il ne faut pas oublier que, le plus souvent, la médecine marchait de pair avec l'alchimie. Berthelot et Ruelle ont montré que ce furent les Arabes qui apportèrent en Europe ces recettes plus ou moins magiques pour fabriquer de l'or, recettes qui étaient presque toujours mêlées à des formules médicales. Vincent de Beauvais, Albert le Grand, Roger Bacon, Arnaud de Villeneuve pratiquèrent cet *art sacré*. Il est curieux de remarquer à ce propos que ce furent surtout des clercs qui s'adonnèrent à la médecine et à l'alchimie. Parmi les médecins du XIIIe siècle, citons en effet Roger de Provins, chapelain et médecin de saint Louis, Jean de Saint-Amand, chanoine de Tournai, Jean de Saint-Gilles, frère prêcheur, Odon, abbé de Sainte-Geneviève, Rigord, moine de l'abbaye de Saint-Denis, Dudon, autre médecin de Louis IX. Parmi les ecclésiastiques exerçant la profession médicale, notons aussi le nom de Jacques Despart dont nous avons déjà parlé. Mais une bulle d'Honorius III défendit aux prêtres d'être médecins dès le XIVe siècle.

Enfin, la médecine était souvent mêlée à l'astronomie et les « physiciens » furent longtemps persuadés que chacune des parties de notre corps est en relation directe avec une constellation. Aussi les traitements dépendaient-ils la plupart du temps du jour de l'année, des signes du zodiaque, de l'étude de la lune. L'astronomie n'était alors guère séparée de l'astrologie et les médecins voulaient lire dans le ciel la destinée de leurs malades.

Ainsi, les savants du moyen-âge furent tout à la fois naturalistes, physiciens, astronomes, astrologues, mathématiciens, alchimistes, théologiens et médecins. C'était beaucoup. De plus, ils commirent la grave erreur de ne pas séparer la médecine de la religion, ni l'étude du corps de celle de l'âme. Observant peu la nature, se fiant à l'autorité de leurs prédécesseurs, ils aimaient les raisonnements pointilleux, mais marchaient à tâtons. Tels qu'ils furent, nous ne devons pas oublier pourtant que ce sont les précurseurs de toute la science moderne et qu'ils nous ont ouvert la voie.

Caricatures





(Clichés de *La Vie Médicale.*)

Dessins de Daumier auxquels les récentes manifestations de la Faculté de Médecine de Strasbourg donnent un renouveau d'actualité.



J.-P. DANTAN

(1800. Paris — 1869. Bade)

Extrait de *Charges et bustes de Dantan jeune,* par Prosper Viro.



MÉDECINS-POÈTES



Prosper VIRO.

Rappelant l'œuvre littéraire du poète Prosper Viro, c'est-à-dire du Dr Félix Andry, *La Chronique Médicale* notait en passant que Chereau n'avait pas connu *Le Moderne Trouvère* (xxxix, 266). On peut lui retourner le compliment, car elle-même ignora une plaquette qu'en in-8° de 112 pages, Prosper Viro publia à la *Librairie Nouvelle* en 1863, sous le titre *Charges et Bustes de Dantan jeune, esquisse biographique*, et qu'il avait dédiée à Joseph Méry, journaliste, romancier et poète.

Ecrire une biographie en vers est chose malaisée, Prendre pour sujet *Dantan jeune et ses Œuvres* n'était pas pour amoindrir la difficulté. Prosper Viro a fait ce qn'il a pu ; il le dit ; on peut l'en croire :

Feci quod potui : faciant meliora sequentes !

Du moins, comme il fit suivre ses 939 alexandrins de 54 pages de notes et table, sa plaquette est riche d'indications sur une foule de personnages notoires :

Là, devant Marjolin, j'ai vu songer Velpeau

et fait revivre une époque. — Ce n'est pas son seul mérite. Je lu en trouve deux encore.

L'un est de montrer que Prosper Viro fut vraiment poète, car, pour ne prendre que cet exemple, comment refuser pareille qualité à qui écrivit ces jolis vers :

Qu'il fait bon, sur le soir d'une vie assez pleine,
Tel que dans son chemin le voyageur lassé
Qui s'arrête un instant et, pour reprendre haleine,
Reporte en la quittant ses regards vers la plaine,
Se retourner ainsi, rêveur, vers le passé !
Comme notre mémoire, habile enchanteresse,
En elle-même alors puise une douce ivresse !
Comme, à l'égal des fleurs qui parent l'avenir,
On aime à butiner les fleurs du souvenir !
Renaître de la sorte à ses jeunes années,
A ce printemps si court, hélas ! mais si charmant ;
Avec l'écho lointain des heures fortunées,
Réveiller de son cœur le premier battement ;
Beau songe, qu'à nos yeux la distance colore :
Il vient illuminer, du moins pour un moment,
Les ombres du couchant d'un reflet de l'aurore.

Le second est de nous donner sur l'auteur lui-même d'amusants détails biographiques : celui-ci, entre autres, qui se rapporte à sa jeunesse.

Ces jours, vois-tu, sont chers à ma réminiscence ;
Oui, car c'étaient les jours de mon adolescence,
Où deux parts absorbaient mes soins et mes loisirs,
L'une tout au travail, l'autre tout aux plaisirs.
Orphelin de bonne heure, indépendant et libre,
Entre elles, Dieu merci, je maintins l'équilibre :
Quand de l'art médical les labeurs incessants
Avaient surexcité mon esprit et mes sens,
Laissant notre Esculape et son ardent domaine,
J'allais me rafraîchir auprès de Melpomène ;
Pas plus, mais presque autant que nos doctes auteurs,
J'étudiais ainsi nos drames, nos acteurs,
Je retrempais ma sève aux jeux du vaudeville,
J'oubliais Galien pour Scribe et Mélesville.

Que le poète Prosper Viro, autant que le médecin Félix Andry, ait quelquefois souffert de cette vie en partie double, la chose semble assez naturelle pour qu'on lise sans surprise cet aveu fait à Méry :

Maître, moi dont les jours ne sont pas tous de fêtes,
Moi qui vis mainte fois échouer mes desseins,
Trop médecin d'abord par-devant les poètes,
Et trop poète ensuite auprès des médecins.

Mais voilà bien le caprice du destin : Esculape a moins fait pour la mémoire de Félix Andry que ne firent les Muses pour Prosper Viro,

J.-F. Albert.

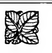


Enigme

C'est, cher lecteur, pour ton utilité,
C'est pour ton bien que je suis née ;
Et pour remplir ma destinée,
Sans cesse tu me vois braver la propreté.
Mais de quelle étrange manière
On paie un enfant de nos jours !
L'instant où j'offre mon secours
Est l'instant où chacun me montre le derrière.

(M. Parthon, *ancien magistrat.*)



 Anecdotes 

Petite malice de contrère. Dans un dîner de médecins, l'un d'eux qui terminait, ce même soir, ses soixante ans, racontait sa dernière « mission » à l'étranger, s'en promettait de nouvelles et concluait qu'il y avait, pour lui, une nécessité de tout voir.

« Tu as raison, fit son bon ami X..., les voyages forment la jeunesse. »

Medicus-Maleficus. Le Dr Alphonse-Marie Fournier, moine bénédictin de Solesmes publia, en in-12, à Solesmes, en 1893, ses *Notices sur les Saints médecins.* On y lit, en note, page 131, que l'auteur des *Actes* de saint Medicus, martyr vers 172, le désigne tantôt sous le nom de *Medicus*, tantôt sous celui de *Maleficus*. Et le R. P. Dom Alphonse-Marie Fournier, docteur en médecine, ajoute avec une bonne grâce charmante, que l'auteur des *Actes* du saint *montre ainsi qu'il s'agit du nom de sa profession.*

L'autorité d'Aristote. Galilée rapporte dans un de ses *Dialogues* qu'un gentilhomme vint, un jour, chez un célèbre médecin de Venise, où il s'était rendu beaucoup de monde pour assister à une dissection. L'anatomiste montra, en particulier, foule de nerfs, qui, sortant du cerveau et de la moelle épinière, se dispersaient par tout le corps, et il demanda au gentilhomme s'il n'était pas convaincu que les nerfs tiraient leur origine du cerveau et non pas du cœur. — « J'avoue, répondit le visiteur que vous m'avez très clairement montré la chose ; et, si l'autorité d'Aristote, qui fait partir les nerfs du cœur, ne s'y opposait formellement, je serais de votre opinion. »

Opinion d'un Père de l'Eglise sur la Médecine. Fabricius, dans sa *Bibliotheca graeca* (XIII, 101), rapporte d'après le moine Antoine cette opinion de saint Basile le Grand sur la Médecine :

Neque aspernanda ars medica neque omnem in eam spem ponere consentaneum est, sed quemadmodum agricultura utimur, sed fructus a Deo expetimus; gubernatori clavam navis committimus, Deum autem oramus ut ex mari salvos servet : ita etiam adhibeamus medicum, et a spe nostra in Deum ne remittamus.

Cette sentence de l'évêque de Césarée pourrait, elle aussi, être rapprochée du « mot d'Ambroise Paré ».

Un mot d'Alibert.

Alibert, étonné qu'un prince de l'Eglise
L'oubliât, lui disait, d'un ton plein de franchise,
Et tout en plaisantant : « Je crains, sur mon honneur,
« De voir les deux louis que me doit Monseigneur,
« Changeant d'emploi, servir à célébrer des messes
« Pour la conversion des âmes pécheresses. »
L'évêque, s'excusant de sa distraction,
Prit sa bourse et paya la consultation.

(R. Grille.)

Malgaigne examinateur.

Le professeur Malgaigne aimait à rire,
Il avait l'esprit fort narquois,
Avec la plume, avec la voix,
Habile à décocher les traits de la satire,
Certain jour qu'il argumentait,
Sur les points obscurs de sa thèse,
Un candidat qui, mal à l'aise,
En termes confus, marmottait.
« Enfin, Monsieur, dit-il avec impatience,
Ecoutez bien ma question :
Pour répondre, il suffit d'un peu d'intelligence,
Qu'entend-on par création ?
— Créer, de rien, c'est faire quelque chose.
— Cette réponse a sa valeur.
Eh bien, en vous créant docteur,
Voilà le but qu'un jury se propose. »

(R. Grille.)

Habileté de Dubois.

Le grand Dubois, à qui certain pingre rognait
Cinq francs sur vingt, le prix des conseils qu'il donnait,
Se lève, et trébuchant, laisse tomber à terre
(L'accident de sa part était tout volontaire)
Les trois pièces. L'avare, empressé, tout à coup
Se baisse et les lui rend. — « Eh ! mais ! ce n'est pas tout.
Cherchez. — C'est tout, Monsieur. — Cherchez, j'en avais quatre,
Et je n'en ai que trois ; je ne veux rien rabattre. »
Et le client comprit, clair était l'argument ;
Il ajouta le supplément.

(R. Grille.)

La Médecine des Praticiens

La *Neurosine Prunier* et le rachitisme.

La *Neurosine Prunier* a une double indication. Sa composition en rend compte. La *Neurosine Prunier* est un phospho-glycérate de chaux pur. L'organisme a donc pour elle un double champ d'action. Chacun d'eux est indépendant de l'autre. Ils peuvent être modifiés ensemble ou séparément.

La *Neurosine Prunier* agit sur le système nerveux par son acide glycéro-phosphorique, d'une part, et sur le squelette, d'autre part, par son calcium. C'est donc, à la fois, un régénérateur de l'appareil nerveux et un antirachitique énergique.

On connaît l'action vraiment remarquable, et bien démontrée par les résultats, de la *Neurosine Prunier* dans la fatigue et la dépression nerveuse. Celle-ci résulte principalement de la consommation excessive de phosphore que certains sujets font par nécessité ou par plaisir. La *Neurosine Prunier* remet dans l'économie le phosphore ainsi gaspillé et restaure les cerveaux plus ou moins épuisés. C'est ce qui la rend si utile à tous les grands travailleurs intellectuels : écrivains, artistes, professeurs, étudiants, chefs de maison, meneurs d'affaires, industriels, financiers, etc... C'est un résultat connu. N'insistons pas.

Nous allons résumer les effets bienfaisants de la *Neurosine Prunier* sur les états rachitiques.

Les insuffisances de la nutrition générale, la privation d'air et surtout de lumière sont toujours à l'origine de ces cas morbides. Nous savons aujourd'hui que la cause principale est l'absence de la vitamine antirachitique D, et un déséquilibre phospho-calcique dans l'organisme.

Les lésions du rachitisme sont connues ; nodosités au point de jonction des côtes et des cartilages, ossification retardante, déviée, donnant du tissu spongioïde au lieu du tissu osseux normal. Les os longs s'incurvent sous les contractions des muscles et le poids du corps.

La *Neurosine Prunier* remédie aux causes principales du rachitisme. Elle apporte à l'économie le calcium dont celle-ci a besoin et les moyens de l'utiliser. Le phosphore remplace avantageusement la vitamine D ; il est un puissant agent de fixation du calcium.

La *Neurosine Prunier* est donc un régénérateur du système nerveux et aussi un reconstituant actif du tissu osseux, un nervin de première force et un ferme antirachitique.



Frontispice des Recherches et Observations naturelles de Boccone

(*Edition d'Amsterdam, 1674*).

Ephémérides



— 1533 —

3 avril. — Mort de Frédéric Ier, dit *Le Pacifique,* roi de Danemark et de Norwège, qui introduisit le protestantisme dans l'Etat où il ne fut appelé qu'après l'expulsion par le Sénat de son neveu Christicrn.

— 1633 —

3 avril. — Mort à Enkhuisen de Bernard Paludanus, en flamand Van den Broeck. Né à Steenwych, le 23 octobre 1550, docteur en médecine de l'Université de Padoue, puis tour à tour médecin des villes de Zwoll et d'Enkhuisen, Paludanus est surtout connu par son *Histoire de la navigation de Jean-Hugues Linschot aux Indes orientales*, in-folio, Amsterdam, 1649.

24 avril. — Naissance à Palerme de Paul-Silvio Bocconi, naturaliste, moine cistercien, botaniste du grand duc de Toscane, Ferdinand II, docteur et professeur de botanique de la Faculté de médecine de Padoue, mort près de Palerme, le 22 décembre 1704.

Il a laissé un grand nombre d'ouvrages sur l'histoire naturelle, parus les uns sous le nom de Paul, les autres sous celui de Silvio. Le plus connu est, en France, *Recherches et Observations naturelles,* dont nous reproduisons le frontispice de l'édition in-12 donnée à Amsterdam en 1674 par Jean Janssen à Waesberge.

— 1833 —

2 avril. — Mort du baron Termaux, manufacturier français, auquel on doit de nombreux perfectionnements dans le tissage des laines et la fabrication des draps.

22 avril. — Naissance à Wasselonne (Bas-Rhin) du compositeur Frédéric-Guillaume Lentz.

Une cure peu facile.

Sur leur santé un bourgeois et sa femme
Interrogeaient l'opérateur Barri,
Lequel leur dit : « Pour vous guérir, madame,
Baume plus sûr n'est que votre mari. »
Puis, se tournant vers l'époux amaigri :
« Pour vous, *dit-il,* femme vous est mortelle.
— Las ! *dit alors l'époux à sa femelle,*
Puisqu'autrement ne pouvons nous guérir,
Que faire donc ? — Je n'en sais rien, *dit-elle,*
Mais, par saint Jean, je ne veux pas mourir. »

(J.-B. Rousseau.)

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

❦ De *l'Annuaire général des Gens de Lettres*, édition de 1931 :

Page 222. — *Le but de la Société « Les Amis d'Edouard Schuré » est de grouper les* admis *et les* administrateurs *d'Edouard Schuré...*

Déjà, page 221, les Amis d'Octave Mirbeau étaient devenus *Les Amis d'Octave Mirabeau.*

❦ De Marie-Thérèse GADALA dans *Le Féminisme de la Bible*. I. La Genèse et l'Exode (in-8° carré, Geuthner, Paris, 1930) :

Page 64. — *Sans sa mère..., Moïse n'aurait pas existé.*

Page 98. — *La dernière femme qui joue un rôle dans la vie de Moïse, c'est la Mort.*

❦ De la page illustrée d'un de nos bons confrères, en légende audessous de la reproduction d'une maquette de Descomps représentant saint Luc :

Saint Luc, dans un geste familier aux médecins, regarde *le malade dont il examine le pouls.*

❦ De M. L. Ramond, sous le titre *Un diagnostic auquel il fallait penser*, dans *La Presse Médicale*, n° 78, 17 septembre 1932, p. 1423, col. 2 :

Ce sujet de 19 ans... a un œil de verre *à gauche* ....

Les pupilles sont égales, *moyennement dilatées et réagissent bien à la lumière et à l'accommodation.*

❦ Lu dans le Marché de Fournitures de l'Hôpital de X*** à la date du 21 novembre 1932 :

Quatre armoires chambres de nourrices en sapin du nord.

❦ Du *Petit Provençal*, à la date du 22 septembre 1932, sous le titre : *Toujours le gaz.*

Notre ville (Le Teil), *avec les travaux du gaz, donnent* (sic) un avant-goût *des tranchées du front.*

❦ Du *Médecin de France* du 15 novembre 1932, sous le titre : *Quelques omissions dans le Tarif du 5 février 1932* :

Coup de pied, *prix proposé : 150 francs.*

❦ De *Excelsior*, rendant compte d'un attentat récent, à la date du 21 novembre 1932.

Plusieurs autonomistes bretons étaient venus de Rennes... Parmi eux se trouvait... une militante bien connue sous le nom de la Verge rouge...

....

Il avait eu l'épaule traversée à l'offensive de Champagne de 1915 et dut subir l'amputation de la cuisse après un éclatement de l'humérus.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

La maladie du comte de Chambord. — La question posée par M. le Dr Meignié (de Lesparre) ramène l'attention sur la sténose du pylore dont fut atteint le comte de Chambord. Cette sténose était-elle héréditaire ? ou n'était-elle que l'aboutissement fatal d'une lignée de gros mangeurs ? Autant de points d'interrogation auxquels quelques érudits de *La Chronique Médicale* voudront bien peut-être répondre.

Dr L. Goussal (*Toulouse*).

Armes de Thiers. — Visitant Thiers (Puy-de-Dôme), je fus frappé par les armes de ce chef-lieu d'arrondissement, en relief sur un fronton. Sur champ de gueules, elles portent un navire voguan toutes voiles au vent. Un agent, qui veillait à la circulation, m'expliqua que Thiers avait dû, autrefois, être un port. Je sais bien que la Limagne dépendit autrefois du bassin marin de Paris ; mais cet autrefois me semble plus ancien que l'ère héraldique. Alors ?

Un confrère voudra-t-il me fournir l'explication des armes de Thiers ?

Dr E. Damey (*Douarnenez*).

Une présentation extraordinaire. — *La Chronique Médicale* a rappelé l'antique Epopée de la Finlande, *Le Kalevala.* Le héros du poème, Wäinämöinen, avant de naître, *se promena dans le sein de sa mère pendant trente étés, pendant trente hivers* (chant I, § 38). Voilà certes une grossesse prolongée ; mais il s'agit d'une légende et on peut tout passer à la légende.

En revanche, la façon dont Wäinämöinen vint au monde, pour extraordinaire qu'il plaise à la fable de l'imaginer, doit présenter un sens explicable. Or, telle est la naissance de Wäinämöinen :

Chant I, § 41. — *Alors, il s'ennuya dans ses jours, il se fatigua dans sa vie* (trente étés, trente hivers, il y avait de quoi). *Et il frappa vivement avec son annulaire à la porte de la forteresse ; il força la cloison d'os avec l'orteil gauche, et il se traîna, sur les ongles, hors du seuil, sur les genoux hors du vestibule.*

Je donne, de confiance, la traduction de L. Léouzon Le Duc (in-8°, Marpon et Flammarion, Paris, 1879, t. I, p. 8). S'agit-il dans les lignes qui précèdent d'une présentation extraordinaire ? La légende a-t-elle un sens obstétrical quelconque ?

Penkalo (*Paris*).

Réponses.

Glück et Listz (xxxix, 297, 319). — Je trouve dans l'annuaire bavarois (*Bayerisches Iahrbuch*) de 1907 : « Weidenwang est un village du Haut Palatinat (*Ober Pfalz*). C'est une paroisse de 188 habitants (1907) qui est rattachée pour le service postal à Berching. La gare la plus proche est Wegscheid. » Il n'existe pas en Bavière de village du nom de Weissenwangen. Je ne sais pas s'il passe un cours d'eau à Weidenwang.

D[r] L. Pérignon (*Sedan*).

Autre réponse. — On lit dans *The History of Music* by Emil. Naumann, translated by F. Praeger (Cassel et C[ie], s. d.), au second volume :

Page 823. — The Chevalier de Glück... Christopher Willibald Gluck was born on the 2nd of July 1714 at Weidenwang, near Neumarkt, not far from the Bavarian-Bohemian frontier.

Page 1189. — Franz Listz was born on october 22nd. 1811 at Raiding, a village near Œdenburg, in that part of Hungery bordering on Lower Austria.

La traduction est facile. — Neumarkt est en Bavière sur la Sulz et le canal du Danube au Rhin, à 59 kilomètres N.-O. de Ratisbonne.

Œdenburg (en hongrois Soprony) est sur l'Ikva, entre la Leitha et la Raale. Sur laquelle de ces rivières se trouve Raiding ? Je ne sais pas. Œdenburg est à 5 kilomètres O. du lac de Neusiedeln.

D[r] R. Sébillotte (*Paris*).

Autre réponse. — Il faut chercher Raiding et Weidenwang non sur les atlas ordinaires ou les Dictionnaires, mais sur les cartes allemandes et hongroises de l'Etat-Major.

Raiding, — Carte autrichienne au 75.000[e], zone 15, cote XV, flle. Œdenburg. — Raiding (Daborjan), 253 mètres d'altitude, par 47° 34 N. et 34° 12 E. de l'île de Fer, sur le Raidingbach. A 13 kilomètres 14 S.-S.-W. d'Œdenburg et à 15 kilomètres S.-W. du lac Neusiedler See. Le Raidingbach est un affluent du Stooberbach.

Weidenwang. — A 423 mètres d'altitude, en Bavière (Haute Franconie) district de Beilingries, à mi-chemin de Nuremberg et d'Ingolstadt, à 4 kilomètres W. du canal Lauis, au bas d'une croupe qui domine le pays au sud. A 15 kilomètres S.-S.-W. de Neumarkt. — Bureau de poste à Berching.

D[r] Cart (*Paris*).

Renaudot détrôné (XL, 68). — Je ne connais pas Abraham Verhoeven et je n'ai pas retrouvé que Eugène Hatin en ait fait mention dans les huit volumes de son *Histoire politique et littéraire de la Presse en France*. Il est vrai qu'il s'agit là de l'histoire de la presse *en France*. Voici cependant ce qu'écrit cet auteur à la page 20 de son tome Ier :

Le journal naquit presque simultanément, et sous l'influence des mêmes causes, en France, en Angleterre et en Hollande, au commencement du XVIIe siècle. Si l'on s'attache à la question de priorité, les dates semblent être en faveur de la Hollande et de l'Angleterre, mais, en réalité, c'est à la France qu'appartient l'honneur d'avoir donné naissance au premier journal.

Rien ne naît d'un coup sans une préparation plus ou moins longue. Les nouvellistes et leurs *Nouvelles* ont précédé le véritable journal. Abraham Verhoeven fut-il un de ces nouvellistes ? Sa *Gazette* fut-elle autre chose qu'un résumé de nouvelles pareil à celui qu'on lisait à Venise au temps des guerres des Turcs pour le prix d'une pièce de monnaie appelée *gazetta* ? Je ne saurais dire ; mais il est peu vraisemblable que Renaudot soit justement *détrôné*.

GREILLARD (*Tours*).

Autre réponse. — Eugène Hatin, à qui il faut toujours revenir pour ce qui touche à l'Histoire de la Presse, fournit à M. P. Chipoulet la réponse à sa question. Voici ce qu'on peut lire aux pages 52 et 53 de son étude sur *Les Gazettes de Hollande et la presse clandestine aux XVIIe et XVIIIe siècles* (in-8°, R. Pincebourde, Paris, 1865) :

La première publication quelque peu régulière qui soit venue jusqu'ici à ma connaissance vit le jour dans les Pays-Bas, à Anvers, au commencement du XVIIe siècle. Un imprimeur de cette ville, Abraham Verhoeven, obtint en 1605 des archiducs Albert et Isabelle le privilège « d'imprimer et de graver sur bois ou sur métal, et de vendre dans tous les pays de leur juridiction toutes les nouvelles récentes (*Alle de nieuwe Tydinghen*), les victoires, les sièges et prises de villes que lesdits princes feraient ou gagneraient. » — Il n'est pas question des batailles qu'ils pourraient perdre ; et on peut aisément supposer qu'il n'eût pas été permis à Verhoeven de les imprimer, pas plus que de les graver sur bois ou sur cuivre.

On ne connaît d'ailleurs ce privilège que par la confirmation qui en fut accordée à Verhoeven en 1620. En profita-t-il immédiatement, et dans quelle mesure, c'est ce qu'on ne saurait dire, les plus anciens numéros des *Nieuwe Tydinghem* que possède la Bibliothèque royale de Bruxelles ne remontant pas au delà de 1616. Mais on peut présumer que cette petite feuille parut d'abord à des intervalles indéterminés, suivant les événements. Cela résulte, au surplus, d'un avis du 19 avril 1617, disant qu'à l'avenir l'imprimeur fera paraître, régulièrement, tous les huit ou neuf jours, les principales nouvelles de ce qui se passe dans les pays étrangers. En 1621, les numéros ont un numéro d'ordre et ils se succèdent dès lors, plus rapidement ; ainsi les années 1622 et 1623 ont 179 et 141 numéros, ce qui fait environ trois numéros par semaine, et il en paraît toujours au moins un, même quand les nouvelles font absolument défaut: tout est bon alors à l'éditeur pour remplir son cadre, une pièce de vers, une ballade, un pamphlet, quoi que ce soit. Le numéro se compose le plus souvent de huit pages in-8°, dont la première est occupée par un

grand titre et une vignette empruntée d'ordinaire au principal événement dont il est question, et qui par conséquent varie chaque fois ; la huitième page aussi est assez souvent remplie par une vignette.

Ce n'était là encore, tout illustré qu'il était, qu'un journal bien élémentaire ; mais enfin c'était un journal.

Peut-être sont-ce ces lignes, vieilles déjà de soixante-huit ans, qui ont inspiré l'information neuve et sensationnelle des *Nouvelles littéraires* du 17 septembre dernier.

LEBON (*Anvers*).

Le mélodieux silence de la nuit (XXXIX, 43). — Les intéressantes remarques de M. le Dr Soubigou (XXXIX, 286) remettent en mémoire la question de M. le Dr Estève : « de qui est le vers : *Et le mélodieux silence de la nuit* ? »

Nous n'apportons pas la réponse. On peut observer que c'est presque l'inverse de l'expression d'Ovide : *muta silentia noctis*.

L'article *Silence* du *Dictionnaire* de Littré mentionne :

Théophile : « on n'oit que le silence » ; Delille « n'entend que le silence ».

E. LACOSTE.

Crachats (XXXIX, 129, 245) — A propos de *Serment et salive*, nombreuses sont les communications publiées par *La Chronique Médicale*. Un de ses correspondants a dit que le sujet était inépuisable. Il doit avoir raison puisque je puis, moi aussi, revenir sur le sujet. Je n'apporte, il est vrai, qu'une trouvaille de lecture. Elle viendra grossir le dossier ; et la voici.

Je lis au § 3 du chapitre VIII (p. 211) de l'ouvrage que Ch. Letourneau publia, en 1892, en in-8°, chez Reinwald, à Paris, sous le titre *L'Evolution religieuse dans les diverses races humaines* les lignes suivantes :

Parmi les divinités principales du Pérou, il faut citer un dieu malfaisant et malveillant, *Capay*, qu'on ne nommait jamais *sans cracher par terre.*

L'auteur renvoie à Garcilasso, liv. II, chap. XVI, 224, sans autre précision. N'importe. L'intérêt que je vois dans la citation est l'interprétation que l'on peut, ici, donner au crachat, très différente de celles que les précédents correspondants de *La Chronique Médicale* ont indiquées.

CAMAO (*Rio de Janeiro*).

Médecins grecs (xxxix, 269). — La question ainsi intitulée concerne le composé eschylien ἰατρόμαντις. Il signifie : *médecin-devin, prophète-médecin, médecin inspiré.* Loin de suggérer une spécialisation, il correspond à cette très vieille notion hybride de la médecine, selon laquelle celle-ci participe du surnaturel. *Médecin* tout court (Pierron) est insuffisant; *magicien* tout court (M. Mazon) est plus juste. (Au passage coté des *Suppliantes*, M. Mazon traduit également bien : *prophète-médecin*).

Mais ce n'est pas ἰατρόμαντις tout court qui est rendu par *médecin des âmes* (Bouillet), *médecin de la colère* (Renel), c'est ἰατρόμαντις φρενῶν. *Colère* est, vu la situation, une extension très légitime du sens de φρένες (cf. lat. *animus*). Mais enfin Renel interprète plutôt qu'il ne traduit. Remarquons que ce n'est pas tant le sens étymologique qu'il faut considérer en traduisant, que le sens *vivant* du mot à l'époque de l'auteur qu'il faut rechercher. L'étymologie peut être, en matière de traduction, la plus fameuse maîtresse, ἐξοχωτάτη διδάσκαλος, de faux sens. Enfin, rendre raison du texte est souvent possible : rendre raison de traductions inexactes serait à perte de vue et souvent vain.

Le mot ἰατρόμαντις est justement allégué comme type de composé à deux éléments nominaux dont le premier est un nominatif en apposition, dans le *Traité de grammaire comparée des langues classiques* de MM. Meillet et Vendryes, 1re édit., p. 403 ; ce nom y est donc traduit : *devin qui est en même temps médecin.* On voit que l'ordre de traduction doit être régressif. E. Lacoste.

Le Gui (xl, 46). — Il est toujours délicat, souvent dangereux, de dire qu'un auteur s'est mépris. Il semble bien pourtant qu'on puisse le croire de Boisel, dans l'ouvrage rappelé par M. Anglade, lorsqu'il dit que le gui de chêne servait à la préparation druidique d'une liqueur guérisseuse dont les Carmes ont, de notre temps, retrouvé le secret. Il le semble si on tient pour exacte une affirmation différente de M. de Chiniac de la Bastide. Celui-ci écrit dans son *Discours sur la nature et les dogmes de la religion gauloise* (in-8°, Butard, Paris, 1769).

Pages 26-27. — Les druides employaient quelques pratiques mystérieuses, pour recueillir l'herbe appelée *Selago.* Un prêtre à jeun, purifié par un bain, vêtu de blanc, commençait par le sacrifice du pain et du vin ; et s'avançant pieds nus dans la campagne, comme s'il eût voulu cacher à ses propres yeux ce qu'il allait faire, il passait la main droite sous la manche du bras gauche, arrachait l'herbe de terre sans aucun ferrement, et l'enveloppait dans un linge blanc et neuf ; il en exprimait ensuite le suc, qui passait pour un *remède spécifique dans toutes sortes de maladies.*

L'auteur emprunte ici à Pline (*Histoire naturelle*, liv. xxiv), mais il ajoute en note :

Note, page 27. — Ce secret, perdu pendant longtemps, a été enfin retrouvé depuis peu par les Carmes, qui se sont prétendus descendants et successeurs des Druides ; on l'a remis en vogue sous le nom de l'eau de mélisse ou de l'eau des Carmes.

D'une part, les Carmes étaient bien placés pour continuer la tradition druidique, d'après deux textes rapportés par M. de Chiniac.

Note, page 15. — *Propterea possumus Carmelitae, sanctos illos Druidas, tanquam Eliae filios ac fratres nostros, ac in florentissimo Galliae regno praedecessores venerari.* Lib. I, c. 1, p. 4. Historiae Carmelitani Ordinis... per R. P. Philippum à SS. Trinitate Carmelitam discalceatum : Lugduni, sumptibus A. Julieron et A. Barer, 1656. — *Florebant tunc temporis in Galliâ Religiosi nominatissimi Druidae dicti, quorum si vivendi genus et observantias regulares seriò discusseris, reperies viros fuisse Carmelitas.* Ces paroles sont tirées de la cinquième position de la Thèse Théologique soutenue à Béziers au mois d'avril 1682, à deux heures après-midi dans le couvent des Carmes sous la présidence du R. P. Philippe Teissier, carme, docteur en Théologie.

D'autre part, il ressort de ce qui précède que ce n'est point le gui des Druides mais le *selago* des mêmes Druides qui entrait dans l'eau de mélisse des Carmes, contrairement à l'opinion de Boissel. Mais qu'était le *selago*? Une nouvelle note de M. de Chiniac l'indique.

Note, page 26. — Pline, *Histoire naturelle*, livre V, dit que l'herbe qu'on appelait *selago* est la même que la *sabine*. Mathieu Martin dans son *Lexicon* en parle ainsi : *Selago herba similis sabinae, videtur dici à seligendo, quod certo rita seligeretur : sed Galliram seu Germanicam esse censeo* a Selig, salvus, beatus ; *nam contrà omnem perniciem seligebatur ex Druidorum doctrina.*

Sur la Sélage ou *herbe d'or*, je puis donner quelques références bibliographiques : E. Charles, *Histoire nationale de la littérature française. Origines*, in-12, Ducrocq, Paris, 1870, p. 19 ; — L. Bonnemère, *Voyage à travers la Gaule*, in-12, Dentu, Paris, 1879, p. 211 ; — Hersart de la Villemarqué, *Chansons populaires de la Bretagne*, in-8°, Perrin, Paris, 1923, pp. 11, 76 ; 137 ; — Mérat et de Lens, *Dictionnaire universel de matière médicale*, in-8°, Baillière, Paris, 1834. Ces derniers auteurs, p. 294 du tome VI, donnent la concordance *Selago* : Lycopodium selago. Mais, à la page 168 du tome IV, ils écrivent :

On ne sait pas si le *Selago* des Anciens était notre *Lycopodium Selago*, L. comme le veut Linné : ce devait être une plante succulente, ainsi que le remarque Théis (*Glossaire*, etc., 284) et la nôtre ne l'est pas du tout. Sprengel prétend que c'était une bruyère ; mais cela n'est guère plus probable, car ces arbrisseaux sont aussi fort secs. Paulet croit que c'est le *Lycopodium complanatum.*

Ces incertitudes des botanistes rendent bien difficile de retrouver la plante druidique dans les formules modernes.

F. Delassus (*Toulouse*).

Diagnostic de la grossesse par l'urine (XL, 50). — Rappelant que fut soutenue jadis devant la Faculté de médecine de Paris la thèse suivante : « Est-il possible de retrouver dans les urines de la femme enceinte des signes certains de la grossesse ? », M. B. Ménétrel demande :

1° *Le nom du candidat qui soutint cette thèse.* — La thèse est de Gui Patin. Cette thèse cardinale ou d'hygiène figure sur le Catalogue de Th. Baron en 1626 d'après la plaquette de N. Legrand (*La collection des thèses de l'ancienne Faculté*, Champion, Paris, 1913).

L. Vuilhorgne, dans son *Gui Patin* (in-12, Bois-Colombes, 1888) indique que Gui fut reçu bachelier en médecine en 1624 avec cette thèse *quodlibétaire* : *Estne feminae in virum mutatio adunatos ?* (Conclusion négative.) Il ajoute que la seconde thèse quodlibétaire de Patin fut celle-ci : *An praegnanti periculose laborante abortus* ? (Conclusion négative à moins que le fœtus ne soit corrompu) ; et, enfin, que la première thèse quodlibétaire que, suivant l'usage, Patin présida eut pour sujet : *Utrum metromania balneum* (Conclusion affirmative.) Vuilhorgne ne paraît pas avoir connu la thèse cardinale sur les signes de la grossesse tirés de l'examen des urines.

D'autre part, J.-H. Reveillé-Parise, dans la *Notice* dont il fit précéder son édition des *Lettres de Gui Patin* (3 vol. in-8°, Baillière, Paris, 1846, p. 32), s'il ne mentionne pas les thèses qui précèdent, en indique une autre : 1° *Sa thèse : An totus homo, naturâ sit morbus ? Aff. 1644.* Il y a là une double erreur. Cette thèse est d'abord de 1643 ; ensuite elle est de Paul Comtois, présidée, il est vrai par Gui Patin. Qu'elle soit due en réalité à ce dernier, la chose n'est pas impossible, car c'était alors assez l'usage.

2° *Le diagnostic de la grossesse par les urines dans la vieille médecine.* — C'était autrefois une croyance si répandue que l'on pouvait diagnostiquer la grossesse par l'urine que les peintres l'ont traduite à plusieurs reprises dans leurs tableaux. Je crois, en effet, qu'il faut interpréter ainsi *La consultation indiscrète* de Godfried Schalken et le tableau si connu de David Ryckaert, pour ne citer que ceux-là. Parmi les médecins, quelques-uns n'ont pas partagé l'opinion populaire ; mais beaucoup y ont ajouté foi (Rondelet, *Tractatus de urinis*, cap. XV, *de urina praegnantium ;* — Davach de la Rivière, *Le Miroir des urines* ; etc., etc.). Des recherches faites dans les traités des XVIe et XVIIe siècles conduiraient à des trouvailles intéressantes peut-être, amusantes à coup sûr. A défaut de cela, on pourra lire la fin du chapitre IX de *L'Urologie et les médecins urologues dans la médecine ancienne* de C. Vieillard (in-8°, R. de Rudeval, Paris, 1903).

Le meilleur serait à coup sûr de lire la thèse même de Gui Patin conservée à la Faculté de médecine de Paris. Je suis trop éloigné de la capitale pour pouvoir le faire et dire ensuite avec assurance ce

que ce travail contient. Du moins puis-je signaler que M. J. Levy-Valensi, dans le bel ouvrage qu'il vient de consacrer à *La Médecine et les Médecins français au XVIIe siècle* (in-8o, Baillière, Paris, 1933), a écrit à ce propos :

La question que pose sa thèse cardinale (*celle de Patin*) présidée par Denis Guérin le 26 mars 1626, *Peut-on trouver dans l'urine un signe certain de grossesse*, est résolue par la négative (p. 506).

M. A. Cabanès, à la page 216 de sa quatrième série des *Mœurs intimes du passé* (in-8o, Albin Michel, Paris, s. d.) a écrit, tout au contraire, que Gui Patin *avait conclu hardiment par l'affirmative*. Où est la vérité ? Lequel des deux auteurs n'a point lu la thèse de Patin ? De province, je ne saurais dire.

Alem (*Lure*).

Autre réponse. — Dans l'étude de *La Gazette des Hôpitaux* que, en 1899, A. Corlieu consacra au *Décanat de Gui Patin*, on lit le passage suivant :

Le 15 juin 1626, Gui Patin subit les examens de la licence et soutint son argumentation sur ce sujet, sous la présidence de Denis Guérin : *Daturne certum graviditatis indicium ex urina ?* Il soutint la négative.

Ainsi donc la thèse qui intéressa M. Ménétrel est de Gui Patin ; mais il ne semble pas qu'on puisse ranger ce dernier parmi les précurseurs de nos méthodes de diagnostic de la grossesse par l'urine, puisque la réponse qu'il fit à la question posée était négative.

Martignac (*Loches*).

Médecins de Louis XV (xxxix, 319). — On peut faire aux questions de M. le Dr L. Lorion les réponses suivantes :

1o François Chicoyneau succéda, comme premier médecin du roi, à Pierre Chirac, mort en mars 1732. Seul des Chicoyneau, il eut la dignité *d'archiâtre*. Son frère Jacques, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier et mort en 1722, portait le titre, très différent, de *conseiller-médecin* du roi.

2o Le premier médecin du jeune Louis XV fut Louis Poirier, né à Richelieu, docteur de la Faculté de médecine de Paris du 29 décembre 1676, doyen en 1706, et qui prêta serment en qualité d'archiâtre le 23 septembre 1715, entre les mains du roi, devant le duc d'Orléans (Dangeau). Il mourut à Paris en 1718.

3o La surintendance générale des eaux, bains et fontaines minérales de France fut conférée au premier médecin du roi par lettres patentes de mai 1605, confirmées par arrêt du Conseil du 9 juin 1670.

Dr P. Delaunay (*Le Mans*).

Chronique Bibliographique

Dr Henri Bouquet. — **Les ennemis de notre santé**, un vol. in-16, Hachette, Paris, 1932. (*Prix : 12 francs.*)

Le Dr Henri Bouquet est un vulgarisateur, en même temps qu'un écrivain fécond ; par sa longue collaboration à des journaux importants, il a répandu dans le public le goût de s'instruire sur les questions nouvelles en médecine. Dans un style simple, compréhensible pour tout le monde, il expose des idées, qui, au premier abord, semblent réservées aux médecins, et qu'il fait comprendre au grand public. D'importants ouvrages sont déjà sortis de sa plume et ont obtenu un réel succès, tel *Pour bien se porter* et *L'école de la santé*. Aujourd'hui, sous le titre *Les ennemis de notre santé*, il étudie avec précision, pour les vulgariser, les maladies dont on parle, l'appendicite le tétanos, le rhumatisme, etc... et les questions d'hygiène les plus chères à l'actualité. Son livre se lit avec plaisir et se consulte avec intérêt ; le Dr Henri Bouquet a fait une œuvre utile et il est juste de l'en louer. (*Georges Petit.*)

Restif de la Bretonne. — **Œuvres**, *tome IX et dernier*, un volume in-8° carré de 295 pages, frontispice de Pierre Gandon, *Editions du Trianon*, Paris, 1932.

Voici dignement couronnée cette belle édition. On nous donne le complément bien curieux de *Monsieur Nicolas*, savoir, pour la majeure partie, le fameux *Calendrier*. Celui-ci est formé de la commémoraison (ne faut-il pas user d'un terme liturgique ?) jour par jour, des maîtresses de Restif, de ce qui caractérisa chacune et les aventures qu'elle procura. Recueil des plus singuliers, vivant et plaisant, par les traits de la personne de Restif que nous livre sa débordante, mais non théâtrale ingénuité, par la variété des faits consignés ou du décor. Des mentions de dix ou vingt lignes, ou des tableaux en trois ou en cinq pages suggèrent à n'en plus finir, des idées de romans ou des sujets de contes. Viennent ensuite des réflexions non moins attachantes. Elles présentent d'excellents échantillons de ces réformes ingénieuses qui bouillonnaient en la cervelle de Restif : combattre les préjugés, par exemple, celui de la pluie de Saint-Médard ; remède à l'immoralité des journalistes ; combien il importe aux bonnes mœurs (sa grande préoccupation) que l'habillement des deux sexes soit entièrement différent ; supprimons les colporteurs et les crieuses des rues ; l'instabilité et la dépréciation des monnaies sont le plus grand des crimes (les assignats réduisirent sa vieillesse à la misère). Les pages de conclusion de M. Henri Bachelin, qui a établi et annoté les volumes, témoignent de beaucoup de jugement et ont du ton. (*E. Lacoste.*)

D[r] Dartigues. — **Le livre d'Airain**, un vol. in-4°, Paris, 1932

Sous ce titre, qui est celui du III[e] volume de son *Faisceau scriptural*, M. le D[r] Dartigues nous donne une sorte de « Fastes de la Médecine et de la Chirurgie », où toute une époque de vie médico-chirurgicale contemporaine est évoquée. Ici sont rappelés plus de mille noms, retracées les figures de plusieurs centaines de personnalités médicales, énumérés plus de trois mille travaux scientifiques, repassées des heures mémorables ; ici, revit toute une époque. Il faut lire sous le titre : *Heures Solennelles, Heures d'Allégresse, Heures d'Evocation, Heures de Prospérité, Heures d'Instruction, Heures de critique*, ces récits de Leçons professorales, inaugurales, de jubilés, d'éloges, de cérémonies à propos de statues, de conférences, cette vaste galerie de *Biographies* parmi lesquelles se détachent celles de Mussolini, de Branly et de Martinez Vargas.

Ce nouveau volume du *Faisceau scriptural* intéresse aux idées et aux hommes dans un style imagé, chaleureux et parfois amusant.

Trois orfèvres à la Saint-Eloi, 2 vol. in-8° tirés à petit nombre, non destinés au commerce et réservés aux souscripteurs (120 francs), Comptoir général du livre, Paris, 1430 (date fictive).

La première chanson du recueil a donné son titre à l'ouvrage et ce titre même dispense d'apprendre au médecin ce que sont ces deux volumes. Faut-il en accuser le goût de notre temps ? Toujours est-il que tels recueils ont eu des éditions multiples récentes, toutes hors commerce, il va de soi, réservées aux seuls souscripteurs et certaines pourtant ayant fait l'objet de poursuites judiciaires. Celle-ci, dans le but d'être la plus complète, a groupé chansons, pièces de vers et même quelques récits en prose. Quelques morceaux sont signés A. Caron, Carré et Pourny, E. Davenne, E. Feld, H. Labonne, Lefèvre, C. Privé, E. Tillot, voire Guy de Maupassant, Maurice Raynaud, Piron et Mathurin Régnier. La plupart restent anonymes soit qu'ils « bravent l'honnêteté » davantage, soit qu'on n'ait pas eu la curiosité de chercher leurs auteurs, ainsi, par exemple, pour cette *Chanson du vieux Quartier latin* ou pour cette petite pièce *L'Amour et le Médecin* que nos lecteurs savent être : la première de Watripon (xxxix, 295), la seconde de C. Simonin (xxxviii, 156).

Cet *ouvrage du second rayon*, imprimé en beaux caractères sur papier vergé de luxe ne s'adresse qu'à un petit nombre de bibliophiles et de lecteurs *avertis*.

Jules Mauris. — **L'Indulgente Province**, un vol. in-16, *Les Œuvres représentatives*, Paris, 1933. (*Prix : 12 francs.*)

Sous ce titre, où le mot *Indulgente* rappelle l'euphémisme qui fit appeler *bienveillantes* (Euménides) les Furies, l'Auteur a réuni quatre nouvelles, où les médecins, ces bonnes dames de la Croix-Rouge, ces bons messieurs du clergé et les magistrats, sont caressés tour à tour du martinet de la satire. Une gracieuse attention pour les avocats les a fait oublier, et c'est grand dommage, parce qu'on a beau dire que le mal de l'un ne guérit pas celui de l'autre, lorsque la distribution de bois vert est générale, la grimace que fait le voisin fait un peu moins sentir les coups qu'on reçoit.

Pour ce qui est des médecins, l'histoire contée est un vieil écho, mais rajeuni et agrémenté d'une fin plus neuve et spirituelle. Certes, il apparaît bien que l'auteur ne connaît que de loin nos milieux professionnels, et qu'instruit, comme le fut Molière, par ouï-dire, il a oublié que *Ouydire estoit bossu, contre faict et monstrueux*, du moins, s'il faut en croire notre Rabelais. Mais ceci est tant mieux pour nous, car la critique qui n'est pas d'une exactitude assurée perd beaucoup de son importance.

On peut hésiter à assurer que les analystes de bonne intention qui se sont donné la mission de dresser au jour le jour le catalogue d'une *bibliothèque des bons livres*, conseilleront celui-ci à leur clientèle bien pensante. En revanche, on peut inviter les médecins à lire ces pages dont l'ironie reste de bonne humeur, la malice en demi-teinte et dont la lecture est l'agréable amusement d'une soirée. Agréable, en vérité, car les personnages sont bien vivants, les situations amusantes, le récit écrit de jolie manière. Tant que, désarmé d'ailleurs parce qu'on a ri, on ne garde aucune rancune à l'Auteur d'avoir promené le fouet sur nos épaules et que, sur ce point, on fait sienne la conclusion de notre confrère Beurdelin dans la quatrième nouvelle.

Celle-ci est le récit de la déjà vieille et provinciale « affaire des lettres anonymes ». Par ces dernières, une petite ville est bouleversée ; la médisance fait un meurtrier et cause un suicide, tout va au pire, lorsque le Docteur

Beurdelin proféra un jour au café :

— Je m'en fous.

Cette idée frappa quelques-uns, même elle fit son chemin. Ils se dirent en eux-mêmes que leurs craintes venaient surtout de l'importance qu'ils donnaient aux événements.

Il devenait de bon ton de dire :

— Je m'en fous !

Le curé de Saint-Expédit fut surpris à le dire à l'église et la comtesse de la Vezoulière prononça, un jour, en visite, un : « Je m'en contrefous !... » qui fit fureur.

Ces simples mots ramenaient la sérénité.

Louis Fercot. — **Heures et nuits**, une plaquette in-8° jésus. Editions Clartéistes, Paris, 1933.

Dans cette petite plaquette, l'Auteur a réuni, en prose ou en vers, ses idées sur des faits ordinaires. Ce sont surtout des soliloques, qu'on écoute avec amusement. La forme en est très personnelle. (*G. P.*)

Maurice Manquat. — **Aristote naturaliste**, un vol. in-8° de la collection *Les Cahiers de philosophie de la nature*, Vrin, Paris, 1932. (*Prix : 10 francs.*)

Le petit livre que l'on recommande ici, présente brièvement et clairement le résultat de patientes recherches. On y prendra une idée exacte de ce qu'est la zoologie d'Aristote, des sources de connaissance du philosophe en cette matière, et de son interprétation des faits. La conclusion, sur la méthode d'Aristote naturaliste, est très suggestive ; les citations nombreuses et variées ; enfin tout l'opuscule, agréablement conçu, est utile. (*E. Lacoste.*)

Vient de paraître

Aux Editions Lacroix, 12 bis, rue Képler, Paris (XVIe).

E. Bourgoin. — **Les possibilités de la chirurgie esthétique**, un vol. in 8° de 136 pages. (*Prix : 15 francs.*)

Chez G. Doin et Cie, 8, place de l'Odéon, Paris (VIe).

Henri Claude. — **Psychiatrie médico-légale**, un vol. in-8° de 300 pages. (*Prix : 32 francs*).

V. Cordier et A. Devic. — **Précis de propédeutique et de technique médicale** (*Collection Testut*), un vol. in-16 de 1712 pages avec 468 figures dans le texte. (*Prix : 125 francs.*)

Chez Gauthier-Villars et Cie, 55. quai des Grands-Augustins.

S. Laborde. — **La technique de la Curiethérapie**, un vol. in-8° de la Collection *Les Actualités physiothérapiques.* (*Prix : 20 francs.*)

Le Gérant : R. Delisle.

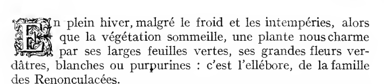
Pari-Poi . — Société Française d'Imprimerie. — 1933.

40e ANNÉE — N° 5 — 1er MAI 1933



L'ELLÉBORE

Par le Dr PEIGNEY.



En plein hiver, malgré le froid et les intempéries, alors que la végétation sommeille, une plante nous charme par ses larges feuilles vertes, ses grandes fleurs verdâtres, blanches ou purpurines : c'est l'ellébore, de la famille des Renonculacées.

On en distingue plusieurs espèces : l'ellébore noir, vulgairement appelé *rose de Noël,* cultivé dans nos jardins ; l'ellébore fétide ou *pied de griffon* laissant une odeur nauséabonde sur la main qui le cueille ; l'ellébore à fleurs vertes, qui fleurit en abondance au début du printemps dans les lieux ombragés, les grasses prairies. Cette dernière est la terreur des éleveurs : les bestiaux sont friands de cette plante qui les intoxique, provoque des avortements, arrête la lactation, cause directement ou non la mort de nombreux animaux ; autrefois, les paysans attribuaient ces accidents subits et imprévus aux manœuvres du sorcier ou jeteur de sorts.

Signalons l'ellébore blanc, le *veratrum album* des botanistes modernes, plus rare, moins nocif, appartenant à un genre voisin des précédents.

Il existe encore de nombreuses espèces d'ellébore, parmi lesquelles l'ellébore d'Orient, abondant en Grèce, en Eubée, sur le mont Olympe, fort employé par les Anciens, comme purgatif, comme anaphrodisiaque, et surtout pour la guérison des ma-

ladies mentales. Le suc de la racine était pour eux le remède infaillible de toutes les manies.

Rappelons la légende. Aux temps héroïques, un certain Mélampe, à la fois berger, devin et médecin, ayant remarqué le bon effet produit par cette plante sur ses chèvres malades, avait préconisé son emploi pour les maladies humaines ; il avait, entre autres, guéri l'étrange folie des filles de Prœtus, roi d'Argos, qui se figuraient être changées en vaches. La main d'une des princesses et une partie du royaume d'Argos furent le prix de ses soins ; on lui érigea des temples après d'autres cures célèbres, et l'ellébore devint une merveilleuse panacée.

Au temps des Romains, les vertus médicinales de l'ellébore étaient en grande vogue et les malades allaient faire usage de ce spécifique à Anticyre, île voisine de l'Eubée ; aussi, était-il passé en proverbe d'y envoyer tout individu au cerveau faible ou malade. *Naviget Anticyras* ! (Qu'il aille à Anticyre !) dit Horace d'un certain poète qu'il poursuit de ses satires.

Les Anciens en faisaient un usage courant : prise en décoction, à petite dose, la plante, grâce à ses vertus laxatives et calmantes, leur tenait la tête libre et l'esprit dispos dans leurs graves préoccupations ; elle leur rendait le service que nous demandons au café.

Chez les Romains de la décadence, l'ellébore entrait parfois dans la composition des poisons ; mais, purgatif drastique très violent, la plante amenait une mort trop bruyante et trop lente pour passer inaperçue ; de ce fait, son emploi était très réduit.

Au moyen âge, l'ellébore de nos pays entrait dans la composition des philtres, des amulettes, des onguents magiques associé ou non à la mandragore ; les sórcières se paraient de ses fleurs pour le sabbat : il est vrai qu'en hiver, il n'y en avait pas d'autres ! A l'instar des Anciens, on l'employait pour guérir la manie, la chorée, même l'épilepsie.

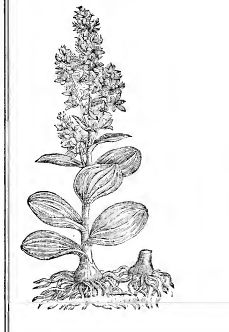
Au XVIe et au XVIIe siècles, la pharmacopée emploie couramment l'ellébore ; je lis dans un vieux formulaire du XVIIe siècle la formule suivante :

Décoction pour la manie.

Prenez des fibres d'hellébore noir, du sel polychreste, de chaque deux gros ; faites bouillir dans trois livres d'eau commune, réduites à deux ; ajoutez-y sur la fin demi-once de séné mondé, deux gros de réglisse ratissée et concassée ; faites la décoction *secundum artem*.

Vous la donnerez par verrées trois ou quatre fois par jour, après avoir préparé le malade par les saignées et les délayans. Elle évacue pour lors, avec succès, les humeurs accumulées dans les viscères.







Figures de Math. de Lobel
Plantarum seu Stirpium Icones

(Plantin, Anvers, 1581)

Le bonhomme La Fontaine, dans une de ses plus jolies fables, donne à un insensé présomptueux le conseil suivant :

Ma commère, il vous faut purger
Avec quatre grains d'ellébore.

De nos jours, l'ellébore a disparu des formulaires. Les vétérinaires empiriques de certaines campagnes emploient encore en tisane la racine de l'actée ou herbe de Saint-Christophe, improprement appelée « ellébore noir », associée ou non à l'ellébo-rine ou astrance pour en atténuer les effets trop violents.

Pour terminer, je crois devoir donner la recette suivante que je trouve dans un ouvrage du siècle dernier, préconisée par un guérisseur breton célèbre :

Prenez persil, feuilles de laurier, marjolaine, sariette, petite racine d'ellébore noir ; ajoutez noyaux de prunes, un jaune d'œuf ; faites bouillir ; ajoutez un grand verre d'urine, faites bouillir ; buvez à jeun le matin et vous serez guéri... de la manie !

Soyez discret et brûlez l'ordonnance, ajoute prudemment le guérisseur.

La guérison est certaine, dit-on. Le tout est de boire !! « A vous le gobelet ! » dirait-on en Normandie.

Enigme

Je commande aux humains, et tout homme est mon maître,
Ou du moins tout homme peut l'être.
Les dieux exprès pour moi bâtirent un palais ;
J'habite un logement où je n'entrai jamais ;
Dans un abîme, on voit l'endroit de ma naissance ;
Dans mes tendres liens je reste avec constance,
Comme Socrate, en ma prison,
Je suis libre et je suis quelquefois la raison ;
Souvent, ainsi qu'un fou, j'obéis au caprice
De la rage et de l'injustice ;
Aux plus déterminés mes mouvements font peur ;
Sans me voir, on m'entend ainsi que le tonnerre ;
Mon art réussit mieux à la cour qu'à la guerre.
Aux médecins sans bruit j'annonce mon malheur.
Plus d'une centurie ancienne
*Dit qu'*aucuns animaux mordans,
Téméraires outrecuidans,
Perdent leur liberté m'abandonnant la mienne.

La destruction des rochers par le vinaigre dans l'antiquité

Par le Dr Paul NOURY (de Rouen).

L'armée d'Hannibal, formée en Espagne, franchit les Pyrénées, contourna le pays des Volques, dont l'amitié était peu sûre, remonta la rive gauche du Rhône pour éviter le corps de cavalerie débarqué par Scipion à l'embouchure du Rhône ; ensuite, elle suivit la vallée de l'Isère et de l'Arc. Là, elle rencontra la tribu gauloise des Centrones, qui lui disputa le passage du col du Mont-Cenis. Après la défaite des Centrones, la traversée des Alpes demanda douze jours ; la principale difficulté fut de se frayer, au milieu des glaciers et des rochers, un chemin praticable pour l'armée, les éléphants et les bagages.

Juvénal nous apprend qu'Hannibal fendit les rochers et brisa les montagnes par le vinaigre.

Pyrenaeum
Transilit ; opposuit natura Alpemque nivemque ;
Diducit scopulos et montem rumpit aceto.
Juvénal, Sat. X, *Vota*, v. 152-153.

Le mot « aceto » est resté pour certains une énigme ; des latinistes ont cru à une erreur de copiste et, au lieu de « aceto », ils proposèrent de lire « acuto ». La rupture des roches « à coups de pic » satisfaisait mieux l'esprit des grammairiens.

Pourtant, il s'agit bien du vinaigre « acetum ». Deux fois, Pline revient sur l'emploi du vinaigre pour détruire les roches dures, et il fait remarquer que ce procédé doit être employé quand le feu et l'eau se sont montrés insuffisants.

Occursant in utroque generi silices. Hos igni et aceto rumpunt.
(Pline, *Histoire naturelle*, liv. XXXIII, ch. XXI, § 6.)

(Acetum) *In totum domitrix vis haec non ciborum modo est, verum et rerum plurimarum saxa rumpit infusum quae non ruperit ignis antecedens.*
(Pline, *Histoire naturelle*, liv. XXIII, ch. XXVII, § 4.)

Tite-Live est plus explicite ; il nous décrit la technique détaillée du procédé employé par Hannibal : Les soldats mirent le feu à des arbres entassés contre les rochers ; quand la roche fut brûlante, ils y projetèrent violemment du vinaigre : puis, ils attaquèrent les roches calcinées par le pic.

Inde ad rupem muniendam, per quam unam via esse poterat, milites ducti, quum caedendum esset saxum, arboribus circa immanibus dejectis detruncatisque, struem ingentem lignorum faciunt : eamque, quum et vis venti apta faciendo igni coorta esset, succendunt, ardentiaque saxa infuso aceto putrefaciunt. Ita torridam incendio rupem ferro pandunt, molliuntque anfractibus modicis clivos...

(Tite-Live, *Histoire romaine*, liv. XXI, ch. XXXVII.)

Ce procédé était connu dans l'antiquité et Hannibal n'avait fait qu'employer un moyen en usage de son temps.

Pour détruire la statue colossale de Ramsès II à Thèbes, Cambyse avait fait projeter de l'eau froide sur le granit fortement chauffé au préalable. Les débris de la statue ainsi démolie jonchent encore le sol près du Ramasseum.

C'est encore ainsi qu'on pulvérise les silex dans la préparation de la *liqueur des cailloux*, solution de silicate de soude. Les silex rougis au feu sont projetés dans l'eau froide; on les pulvérise ensuite dans un mortier de fer.

Pourquoi avait-on remplacé l'eau froide par le vinaigre ? Certainement par l'application erronée de la propriété du vinaigre de dissoudre les pierres tendres.

Les Anciens connaissaient un certain nombre de propriétés chimiques du vinaigre : la dissolution du carbonate de chaux dans le vinaigre leur était familière. On connaît la bravade de Cléopâtre faisant dissoudre une perle fameuse dans du vinaigre pour la boire.

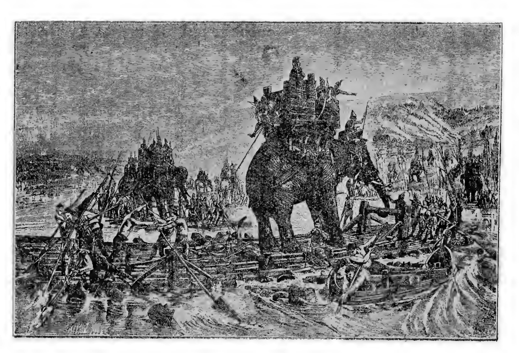
... aceti, cujus asperitas visque in tabem margaritas resolvit... detractum alterum mersit ac liquefactum absorbuit.

(Pline, *Histoire naturelle*, liv. IX, chap. LVII, § 5.)

Connaissant l'action dissolvante du vinaigre sur les roches calcaires, les Anciens en avaient déduit, sans le vérifier, que les roches granitiques seraient plus facilement détruites si on remplaçait l'eau par le vinaigre.

Avis à nos Correspondants

Nous prions nos correspondants de bien vouloir n'écrire leurs manuscrits qu'*au recto des feuilles* et, lorsqu'ils les signent d'un pseudonyme, de donner leur nom à la rédaction. Les articles d'auteurs absolument inconnus ne seront pas insérés. Nous rappelons que les opinions, comme aussi les références bibliographiques données, ne sauraient engager que les auteurs et non point la rédaction. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.



H. Motte. — Annibal passant le Rhône.

(D'après la reproduction du *De viris illustribus urbis Romæ,* édition Hatier.)

La médecine à Niort en 1794.

Nous devons à l'obligeance de M. Canal, archiviste du Tarn-et-Garonne, copie de la pièce que nous reproduisons. Elle est extraite des *Archives municipales de Niort*, Société populaire. Correspondance avec le Comité de surveillance.

Nous remercions vivement notre distingué correspondant de son intéressante communication.

Niort, le 22e jour de floréal l'an second de la République une et indivisible.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ OU LA MORT

Le Comité révolutionnaire de Niort
Aux Membres de la Société populaire de Niort,

Frères et Amis,

Nous venons de découvrir un abus d'un genre nouveau que nous nous empressons de dénoncer à l'opinion publique.

Le nommé Piot, officier de santé de cette commune, nous a été dénoncé aujourd'hui pour avoir eu la bassesse d'exiger 6 livres d'un sans-culotte à qui il avait délivré un certificat de maladie. Piot, mandé au Comité, est convenu du fait en ajoutant qu'il ne prenait, il n'y a quelque temps, que 3 livres. Sans doute que l'augmentation progressive des denrées l'aura déterminé à doubler ce qu'il appelle le montant de ses honoraires et ce que nous nommons, nous, la preuve de son déshonneur.

Nous ajoutons, pour achever de couvrir de boue l'action honteuse de Piot, qu'il avait perçu 20 livres sur Pierre Chaumié pour l'avoir traité pendant treize jours de maladie. Ainsi, les 6 livres qu'il a exigées de lui ne sont plus pour l'avoir pansé, mais seulement pour lui avoir délivré un certificat de maladie que son devoir l'obligeait à lui accorder sans rétribution.

Le Conseil, indigné de cette basse et vile exaction, a sévi contre son auteur en l'envoyant pour 15 jours à la prison du ci-devant château. La somme perçue illégitimement sera restituée à celui à qui elle fut arrachée.

Le Comité n'a pas crû suffisant d'infliger une peine afflictive à Piot, il a crû devoir y joindre une punition morale. C'est dans cette vue que nous vous instruisons de ce qui s'est passé à cet égard, afin que, d'une part, l'improbation des bons citoyens corrige les hommes vicieux de leurs penchants dépravés et que, de l'autre, les patriotes, victimes de pareils abus, viennent avec confiance nous les dénoncer et nous mettent en mesure d'y apporter remède.

Salut et fraternité.

Jacques Barré, président.
Hariault Philippain, fils, secrétaire.

 Anecdotes 

Une pâmoison. La Chaussée avait écrit une comédie, *Paméla,* qui fut jouée, mais n'eut aucun succès. Un spectateur est rencontré par un ami, au moment où il sortait de la représentation ; et l'ami lui demande des nouvelles de la pièce.

— *Elle pâme, hélas* ! répondit l'interpellé.

La courbature du Dr Potherat. Un matin, le Dr Potherat, le père, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, rencontre à sa porte un *académicien,* habitant le voisinage. Au « Comment vous portez-vous, docteur ? » Potherat répond : « Je me sens tout courbaturé. — Je souhaite, reprend sévèrement l'académicien, dont le nom m'échappe, que vous traitiez mieux vos malades que la Langue française. Dites : Je suis court-battu, battu de court, d'une volée de bois vert, si vous voulez ; mais *courbaturé,* quel affreux barbarisme ! »

L'excellent maître Potherat en fut quitte pour une double courbature, la sienne propre et celle engendrée par l'apostrophe imprévue de son illustre voisin. (*Marcel Durand.*)

Pléthore de médecins au XVIIe siècle. On se plaignait du trop grand nombre des médecins déjà au XVIIe siècle. Qui ? — Gui Patin lui-même, qui profite de la belle occasion qu'il trouvait là pour médire des Universités de province qu'il ne pouvait souffrir.

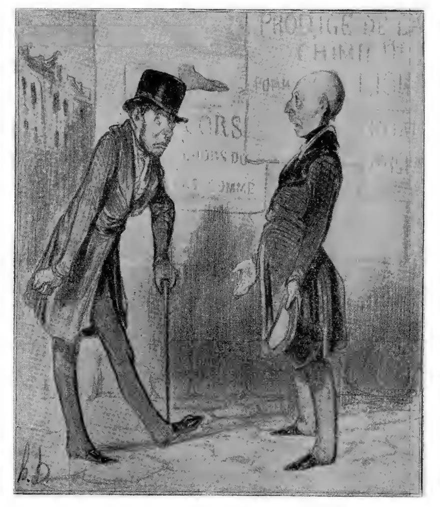
« Le nombre des Médecins en France est si grand, dit-il, qu'il est plus aisé de rencontrer un Médecin qu'un homme, comme disait autrefois Petronne à l'occasion des Dieux des Romains. Il y a plus de Médecins en France qu'il n'y a de pommes en Normandie et de *Frati* en Italie et en Espagne, et ce qui est plus à déplorer, c'est qu'ils sont de grands ignorants. J'en connois un qui, ne sçachant ce que c'étoit que les premiers caractères d'une Ordonnance, croyoit que ℞ vouloit dire *21* dragmes. Cette extrême ignorance vient des petites Universités, qui dispensent les Récipiendaires même de sçavoir lire les abreviations de nostre Profession pourvû qu'ils ayent de l'argent. On dit que celle de Rheims va susciter un procès à celle d'Angers, d'autant qu'elle fait meilleur marché de ses degrez Académiques avec un leger examen, peu de têms et sans Thèses. Après cela, voilà de belles gens pour avoir *jus vitae et necis.* » (*Patiniana,* 1701, p. 36-37.)

Une mésaventure de Ricord.

Il est peu de monde ici-bas
Qui, par moments, ne souffre pas
De ce mal toujours incommode
Que nous inflige Saint-Crépin
Quand, pour avoir le pied trop fin,
On suit en esclave la mode :
Les cors aux pieds. Un éminent docteur,
Syphiligraphe de mérite,
Connaissant trop cette douleur,
S'entendait avec l'arracheur
Qui l'en délivrait au plus vite.
Un jour que, par l'effet du temps,
Il éprouvait de vifs élancements,
Il fait venir le pédicure,
Qui, par maintes soustractions,
En tailladant ses durillons,
Va mettre fin aux tourments qu'il endure.
Or, l'artiste était un bavard ;
Pendant qu'il exerce son art,
Et procédant à l'élagage,
Cause plus qu'il ne fait d'ouvrage.
« Savez-vous bien, dit-il, qu'en notre état l'on doit
Posséder la licence en droit ?
Que ce titre est pour nous d'urgence ?
La séparation des cors
N'est-elle pas de notre compétence ? »
Au mot plaisant, et, malgré ses efforts,
Pour étouffer son rire et rester immobile,
De l'opéré le pied vacille,
Et voilà que l'incision
Ouvre une articulation.
Qu'on juge de l'émotion !
Mais, jeune quoiqu'octogénaire,
Ricord n'est pas d'une trempe ordinaire.
Le cas, malgré sa gravité,
Grâce à l'affection, grâce à l'expérience
D'amis nombreux, princes de la science,
Guérit avec rapidité,
En laissant au vieillard sa verve et sa gaîté.

(R. Grille.)

Caricature



Cliché de la *Revue des Spécialités.*

« Gueuses d'affiches ! Crécoquines d'annonces ! Figurez-vous que j'ai consommé 1.675 boîtes de Topique coporistique !!!

— Et moi ! Croiriez-vous bien, monsieur, que je me suis fourré sur la tête pour 1 853 francs de Pommade du Lion ? »



LE CHÊNE D'ALLOUVILLE

(Lithographie de V. Navlet)



MÉDECINS-POÈTES



Ferdinand CANU.

Il est permis d'hésiter à placer Ferdinand Canu dans une galerie de médecins-poètes lorsqu'on ne connaît que la plaquette qu'il publia en 1858, à Rouen, sous le titre : *Strophes au chêne d'Allouville et autres poésies* ; mais, pendant les Cent Jours, il fit chanter dans plusieurs théâtres un hymne national, *La Rouennaise*, et aurait publié en 1823, *Clorine et Irval ou la Montagne des deux amants*, poème en trois chants, que nous ne connaissons pas. Ces deux œuvres sont des œuvres de jeunesse, puisque ce fut tout juste en 1815 (le 21 août) que Ferdinand Canu, *chevalier de l'ordre de la Réunion, ex-chirurgien militaire de deuxième classe, ancien élève des hôpitaux de Rouen et de la Faculté de médecine de Paris*, passa devant cette dernière sa thèse de doctorat (n° 270) sur *Histoire, nature, effet et emplois hygiéniques du vin et des liqueurs spiritueuses* (1).

Né à Rouen, il exerça successivement à Allouville (Seine-Inférieure) et à Yvetot, où il remplit les fonctions de médecin-chirurgien à l'hôpital du 1er décembre 1817 au 28 octobre 1822. Nous ignorons la date de son décès ; mais, en 1862, Canu rimait encore quarante-huit vers en *Offrande poétique* à l'Association des Médecins de la Seine-Inférieure.

La pièce principale du recueil de 1858 est constituée par les *Stances au Chêne d'Allouville*, chêne-chapelle assez célèbre pour qu'il soit inutile de le décrire et dont la lithographie de Navlet, que nous reproduisons, donne une exacte image. Le poète y mêle la Grèce et la Normandie, Jupiter et les hamadryades à la « Madone sainte » et fait tourner l'éloge du chêne au profit de l'impératrice Eugénie. Il en fut récompensé par une épingle d'or à l'aigle impérial ; mais, malgré l'épingle, il est malaisé de trouver une strophe qui mérite vraiment d'être reproduite.

Une *Improvisation* (?) « lue par M. le Dr Flaubert, au banquet qui a suivi la séance de l'Association médicale du département tenue à Rouen le 4 juin 1858 » retient le médecin davantage, parce que la médecine en fournit le sujet.

Oui, confrères chéris, le père d'Esculape
Daigne parfois m'admettre à son charmant vallon ;
J'aime à me reposer à sa riante étape :
Frères, la Médecine est fille d'Apollon.

(1) Nous devons ces détails à la bienveillance de M. le Dr Ch. Darras et l'en remercions bien vivement.

« Ils sont tombés, les dieux de votre vieille école. »
Pour l'école et ses dieux, mon respect est sacré ;
Liberté, novateurs ! Je garde mon idole ;
Classique j'ai vécu, classique je mourrai.

Ils voulaient bien brûler les Codes d'Hippocrate,
Ce divin monument qu'ils proclamaient à bout ;
J'ai vu la torche aux mains de plus d'un Erostrate...
Il était immortel ; il est resté debout.

Médecin !... de quels traits ce grand peintre le trace !
« Il est pour son semblable un sauveur, un appui ;
« Sa robe vient de Dieu, dès l'instant qu'il l'embrasse,
« Son art si bienfaisant le rapproche de lui. »

Et ces devoirs gravés dans son Serment auguste !
« Prodigue à tout venant de ses soins précieux,
« Au riche, au pauvre, même à l'ingrat, à l'injuste,
« Nuit et jour, tout à tous, de lui seul oublieux ».

Lorsque son impuissance est là qui le désole,
Qu'un fatal pronostic a dit : Il faut mourir !
De sa lèvre, l'espoir coule, adoucit, console ;
Ah ! l'art de consoler, c'est celui de guérir.

De la lyre du médecin-poète s'envolèrent aussi des chansons. Une de ces poésies légères, écrite à l'occasion des traités qui suivirent la campagne de Crimée, chante avec allégresse :

C'est la paix, la paix, la paix
Qui de joie inonde
Le monde ;
Russe, Anglais, Germain, Français,
Chantons : Vive la Paix !

On le voit, lorsque Ferdinand Canu, suivant son expression, *saisissait l'étrier de Pégase*, c'était pour des chevauchées de bonne intention. Sachons-lui en gré sans lui tenir rigueur si Pégase n'a pas voulu l'emporter très haut ; et reprenons avec lui son refrain : *C'est la paix, la paix, la paix.....*

La Médecine des Praticiens

Le *Sirop Coclyse* contre la coqueluche et la toux du début de la rougeole.

En cette saison, où la coqueluche sévit d'une façon particulière, nous devons à nouveau signaler l'efficacité du *Sirop Coclyse* contre cette affection.

Connaissant, d'autre part, les propriétés calmantes du *Sirop Coclyse*, non seulement dans la coqueluche, mais dans les toux d'origine spasmodique ou réflexe (toux des pharyngites aiguë et chronique), il est tout naturel de songer à le mettre en œuvre dans les accès si rebelles et si déprimants du début de la rougeole.

Ce sirop doit son action aux « simples » qui entrent dans sa composition. Il renferme :

Par la *cannelle*, de puissants antiseptiques et antispasmodiques : allylgaïacol, aldéhyde cinnamique ;

Par le *safran*, une essence très active et décongestionnante asséchant le catarrhe des voies respiratoires.

Par les *roses de Provins*, des tannins, quercitan, acide gallique, acide quercitannique et, surtout, une essence formée principalement de géraniol.

Ces végétaux, traités et dosés d'une façon particulière dans l'usine de la maison Chassaing, Le Coq et Cie, se présentent sous la forme agréable d'un sirop dont l'emploi fait ressortir l'efficacité et l'immunité absolue, en même temps que la parfaite tolérance pour les estomacs les plus délicats.

MODE D'EMPLOI

Nourrissons.	5	cuillerées à café	par 24	heures.
Enfants au-dessous de 8 ans .	7	—	à dessert	—
Au-dessus de 8 ans et adultes.	7	—	à bouche	—

Le *Sirop Coclyse* doit être administré de préférence dans du lait édulcoré avec du miel.

La Rédaction désire acquérir les numéros suivants de *La Chronique Médicale* : 1895, *Seconde année*, nos 4, 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18.



Ephémérides



— 1533 —

25 mai. — Sentence par laquelle l'évêque de Cantorbery, Cranmer, annule le mariage d'Henri VIII d'Angleterre avec Catherine d'Aragon et ratifie le mariage du même prince avec Anne de Boleyn.

— 1633 —

1er mai. — Naissance, à Saint-Léger de Fougerat, de Sébastien Le Prestre de Vauban, mort à Paris, le 30 mars 1707.

— 1733 —

1er mai. — Mort de Nicolas Coustou, né à Lyon, le 9 janvier 1658, élève de Coysevex. Parmi ses chefs-d'œuvre, on cite le *Groupe* représentant la jonction de la Seine et de la Marne (jardin des Tuileries), et la *Descente de Croix*, qu'on appelle le Vœu de Louis XIII et qui était placé au fond du chœur de Notre-Dame de Paris.

— 1833 —

4 mai. — Mort à Londres de la cantatrice Dickons (miss Poole), qui brilla aux Italiens de Paris en 1816.

10 mai. — Accouchement de la duchesse de Berry, belle-fille de Charles X, roi de France, dans la citadelle de Blaye, où elle était prisonnière.

10 mai. — Mort de Frédéric-Guillaume-Jean-Stanislas Andrieux, né à Strasbourg le 6 mai 1759, homme politique et littérateur. Il est, en particulier, l'auteur des *Etourdis* (comédie), de *La Soirée d'Auteuil* (comédie) et de nombreuses poésies dont la plus célèbre est *Le Meunier de Sans-Souci*. Il fut secrétaire perpétuel de l'Académie française.

13 mai. — Naissance d'Auguste-Adrien Ollivier, médecin des hôpitaux de Paris du 1er juin 1867.

14 mai. — Intervention de la France et de la Russie en Orient et *Traité de Koutaïeh*, entre le sultan Mahmoud et Mehemet-Ali, garantissant à ce dernier la possession de toute la Syrie avec le district d'Adena.

19 mai. — Mort de Lucas, membre de l'Académie de médecine (pathologie chirurgicale).

25 mai. — Mort à Vienne du pianiste-compositeur Jean-André Streicher.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Signes urinaires de la grossesse. — M. Martignac, rappelant récemment un texte de A. Corlieu emprunté à son étude du *Décanat de Gui Patin* publiée en 1899 dans *La Gazette des hôpitaux*, a arrêté trop vite sa citation. Corlieu, après avoir remarqué que Patin concluait que l'examen des urines ne peut fournir de signe certain de la grossesse, l'excuse en ajoutant :

On ne connaissait pas alors la *kyestéine*, décrite pour la première fois par Nauche et qui a été l'objet d'un travail du Dr Eguisier, en 1842, sur ce sujet : « Du diagnostic de la grossesse par l'examen des urines ».

Un confrère pourrait-il donner des renseignements sur la *kyestéine* de Nauche et sur ce travail du Dr Eguisier ?

BERLERET (*Barbezieux*).

Marque de mortier. — Je possède un mortier de bronze, qui porte sur une de ses faces un écu. A la partie supérieure de cet écu est figurée une cloche encadrée de deux majuscules : C à droite de la cloche, I à sa gauche. A la partie inférieure de l'écu est représenté un canon sur son affût surmontant la lettre majuscule F.

1° S'agit-il vraiment d'un mortier de pharmacien ? — Ne s'agit-il pas plutôt d'un mortier ayant seulement servi à la préparation du sel à incorporer dans la masse au cours du travail de fonderie ?

2° L'écu ne serait-il pas une marque de fondeur, qu'il faudrait lire : C. I. (nom du fondeur) à F. (localité) ?

3° Dans ce cas quel serait ce fondeur et cette localité ?

Dr Gilbert DURAND (*Chalon-sur-Saône*).

Le médecin Trouillon. — En rappelant les médecins protestants que la Révocation de l'édit de Nantes força à se réfugier à l'étranger, M. Dupagan m'a remis en mémoire le nom de Trouillon. On dit volontiers que ce médecin perfectionna la science médicale en Suisse, où il s'était réfugié ; mais je ne sais de lui que le bien qu'en dit Saint-Simon dans ses *Mémoires* (chap. CCXX, t. XII, p. 211, édition de 1842). Saint-Simon raconte, en particulier, que lorsque le prince de Conti, à peine âgé de quarante-cinq ans, se sentit près de mourir, il obtint du gouvernement la permission d'appeler Trouillon. Celui-ci vint ; mais le savant proscrit arriva trop tard pour sauver le prince.

Un confrère pourrait-il donner quelques détails sur ce médecin, qui passait pour un des plus habiles de son temps ?

REBENAUGE (*Genève*).

Personnage à identifier. — Autant le *Discours sur la servitude volontaire* est connu de ceux qui lisent, autant les poésies d'Estienne de la Boëtie ont aujourd'hui peu de lecteurs. J'en retrouve une qui porte ce titre : *In malum librum Clinici de Febribus*, et je vous l'envoie.

Isthaec, non mihi, sed febriculosis,
Vilis pharmaca putida officinae
Serva, lucifugax recens libelle,
Sculpto nunc etiam calens ab aere.
Unum sed mihi, nam libet jocari,
Narra quam sibi plauderet beatus,
Cum te crispulus exarabat auctor,
Qui se deperit impotente amore.
Nam bis hunc mihi contigit videre,
Et sane memini videre nusquam
Quicquam dignius omnibus cachinnis.
Ut se suspicit infacetus, utque,
Admirans sua solus, ipse toto
Late futilis intumescit utre !

Hoc nobis agedum refer libelle ;
Nam scis insipido tuo parenti,
Quo te tempore parturibat, intus
Imum gaudia permeasse pectus.
Non ille immeritos momordit ungues,
Non te sustinuit semel vel una
Lenis cernere saucium litura.
Sed cum jam undique funderet figuras,
Aiunt lumina sustulisse coelo,
Et secum : solidae nec ipse posco
Hoc tantum mihi laudis, inquit ; a me
Fastus sit procul insolentiorum :
Gratia tibi maximus, Apollo,
Et vobis quoque maximas, Camenae,
Haec tam grandia quae mihi annuistis !

Voilà une manière de faire la critique des livres à laquelle nous ne sommes plus accoutumés ; elle avait le mérite de la franchise et était amusante, excepté pour la victime.

Or, ici, qui était la victime ? Voilà la question que je me permets de poser. La pièce étant remplie de souvenirs classiques, d'Horace et de Catulle, en particulier, il se pourrait que *Clinicus*, comme dans Martial, ne soit qu'un nom commun ; mais je n'en crois rien. Cet *auctor crispulus qui se deperit impotente amore* et si ridicule dans son infatuation a bien existé.

Un lecteur de *La Chronique Médicale* pourra-t-il dire qui fut cet auteur d'un livre sur les fièvres ?

J. Anglade (*Toulouse*).

Réponses.

Antiquités gauloises. — Plusieurs ont écrit pour *La Chronique Médicale* des notes diverses au sujet de l'étymologie du mot Paris. On n'a pas abordé *Lutetia*. Or, le hasard me met entre les mains l'étude originale et curieuse que Georges Touflet publia sous le titre *Epigraphie de la Gaule sceltane*, chez L. Deshays, à Rouen, en 1883. J'y trouve, p. 69, sous le titre *Lutetia* les lignes suivantes :

— *Lut* est l'air en gaulois.
Le suédois écrit lut, le deutsch luft, le saxon light, la lumière du jour.
Le helge dit locht, lucht et le to look, voir, de l'anglais se rapporte.
Le français a formé Luce du mot lux, lumière.
Le lut gaulois est l'air lumineux ; strictement, il devait s'entendre non de l'air de la vue, mais de l'air de la respiration.
— *Etia*, en effet, vient de l'aes, le marécage, dont est né Aizier au bord de la Seine.

Cette étymologie n'est pas très claire et peut-être semblera-t-elle aussi discutable. N'importe. La plaquette de Georges Touflet est peu connue et méritait d'être rappelée. Il y a là des traductions d'inscriptions gauloises qu'on ne retrouve guère ailleurs, car ce ne sont point les traductions communément admises. J'en retiens seulement deux parce qu'elles ont pour les médecins un intérêt particulier.

L'une est l'inscription dite de Poitiers :

Bis, gon taurion, (c) *analabis*
Bis, gon taurion, ceanalabis.
Ris, gon taurios catalases.
Vini canina vini.
Seater nasta ......
Mast ars setu.

Tatte Justina (e) *quem*
peperit Sarra.

Pour G. Touflet, il s'agit d'une *ordonnance* et le sens serait :

Ordonnance. — Une bouchée. Femme altérée, une gorgée de la canne ; une bouchée. Femme altérée, une gorgée de la canne ; une bouchée, femme plus altérée ! la grosse cruche de vin, la petite cruche de vin ; le soir, si l'estomac a des tiraillements, mange les médecines. Va à la garde-robe.

Adresse. — Au père nourricier de Justine dont est accouchée Sarra.

(Ainsi, la malade doit manger par bouchées et boire par gorgées de l'eau et du vin successivement (*page 42*).

La seconde inscription a été trouvée à Novare. Elle est ainsi conçue :

Tesasoio..........em
Tanota likno
Kvitos
Lekatos
Anokopokios
Selupokios
Esanekoti
Anareviseos
Tanotalos
Karnitus
Tekos tovti pu.

Dont la traduction serait :

Vieux habitants toujours dans l'air, tués par le destin, lichnons. Le ventre, malade incurable, sans douleurs d'entrailles, avec des coliques en allant à la selle, mangé par un chancre, je ne me suis pas lamenté : Tué par le destin, je m'incorpore à la terre.
En marge on lit : « Enfoui dans le puits fait » (*Page 47*).

Bien entendu, je donne ma récolte de curiosités sans garantie. L'ouvrage tout entier de G. Touflet est fort intéressant, mais il est si plein de surprises que le lecteur, incapable de prendre parti, fait du moins spontanément bien des réserves.

Ajoutons que nombreuses sont, ici, les pages qui présentent un intérêt médical et signalons, entre autres, des traductions inaccoutumées de formules gauloises de Marcellus Empiricus, qui fut archiâtre de Théodose l'Espagnol (pp. 93-108).

Elie Lenter (*Paris*).

Pommes de terre « en robe de chambre » (xxxix, 269; xl, 43). — La pomme de terre, ayant été introduite en France par Antoine-Augustin Parmentier sous le règne de Louis XVI, ne peut figurer ni en robe de chambre ni autrement vêtue ou accommodée dans les anciens dictionnaires. Littré, au mot robe, 4°, robe de chambre, dit : *Des pommes de terre en robe de chambre, des pommes de terre cuites dans leur peau.*

Si *robe de chambre* était une corruption de *robe des champs*, on ne le saurait pas seulement en province et cela serait revenu aux oreilles de Littré. J'infère de là que *robe des champs* est une de ces élégances imaginaires, comme de mettre le petit doigt en tire-bouchon quand on prend sa cuillère ou sa tasse au thé de Mme Gibou, (Abel Hermant : « Ainsi parla M. Lancelot » page 94.)

Dr A. Lebeaupin (*Moisdon-la-Rivière*).

Traditions diagnostiques populaires dans la grossesse. — Les différentes notes publiées par *La Chronique Médicale* à l'occasion du diagnostic de la grossesse par l'examen des urines m'encouragent à vous signaler quelques traditions populaires qui se rapprochent de cette question.

En Morbihan, il est un moyen facile de savoir si une femme enceinte doit accoucher d'un garçon ou d'une fille.

Il suffit de mettre la jeune femme à terre sur le siège et d'observer la manière dont elle se relèvera. Si elle se sert de la main droite, c'est qu'elle porte un garçon ; si elle s'aide de la main gauche, son fruit sera une fille.

Comme toute opération mathématique, cette expérience doit avoir sa preuve ; la voici ! Le mari fait asseoir sa femme sur ses genoux disposés en plan bien horizontal ; si le pied droit de la jeune femme descend plus que le pied gauche, elle sera mère d'un garçon, dans le cas contraire, elle devra compter sur une fille.

Enfin, une femme déjà mère devient de nouveau enceinte ; quel sera le sexe de son enfant ? — Voici un moyen de le savoir, et ce moyen est infaillible, au dire de nos bonnes femmes ; il suffit de connaître le jour de naissance du dernier enfant. S'il n'y a pas eu de changement de quartier lunaire dans les vingt-quatre heures qui ont précédé ou suivi l'heure de cette naissance, les deux enfants seront du même sexe ; mais si, au contraire, la lune a changé de phase dans ce même temps, l'enfant à venir ne sera pas du même sexe que l'enfant venu.

J'emprunte ces traditions du Morbihan à l'intéressant ouvrage que le Dr Alfred Fouquet publia en in-12, en 1857, chez A. Cauderan à Vannes sous le titre *Légendes, Contes et Chansons populaires du Morbihan* (p. 79). Je ne me porte pas garant de l'exactitude de ces procédés de diagnostic. Le Dr A. Fouquet lui-même ajoute : *Bienheureux ceux qui croient !*

Le Helley (*Rennes*).

Diagnostic de la grossesse par l'urine (xl, 50, 103, 104). — Je trouve page 18 de la thèse de F. Larrieu, *Gui Patin, sa vie, son œuvre, sa thérapeutique* (in-8°, Picard, Paris, 1889) les lignes suivantes :

Le 26 mars 1626, Patin soutint la thèse cardinale : *Daturne certum graviditatis indicium ex urina* (Peut-on trouver dans l'urine un signe certain de la grossesse), sous la présidence de Denis Guérin, qui en était l'auteur.

M. F. Larrieu n'en dit pas davantage et tait en particulier la réponse que Gui Patin donnait à la question traitée. Mais il y a lieu de remarquer l'attribution à Guérin de la thèse de Gui Patin. M. Larrieu a suivi en ceci les indications données par Gui Patin lui-même dans sa lettre du 14 mai 1630 à Belin (de Troyes) :

Je vous envoie la thèse en laquelle j'ai présidé pour la première fois à un nommé Joudouin. Elle est de ma façon comme mes deux thèses Quodlibétaires ; mais ma Cardinale est de la façon de M. Guérin, mon président.

Pour en revenir à la conclusion de la thèse cardinale de Gui Patin, voici ce qu'on lit à la page 5 du *Gui Patin* de Pierre Pic (in-8°, Steinheil, Paris, 1911) :

Enfin, le 26 mars 1616, il choisit encore pour sa thèse cardinale un sujet d'obstétrique : *Diurne certum graviditatis indicium ex urina* et il conclut pour la négative.

P. Pic, à qui les documents de la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris semblent avoir été familiers, donne là raison à M. Lévy-Valensi contre M. A. Cabanès.

Blaisot (*Toulouse*).

Plica polonica (xxxix, 181, 301, 322). — La question est vieille déjà ; mais tant pis. Je fais une trouvaille de lecture sur le sujet. Je vous l'envoie.

Les frères Grimm dans le recueil qu'ils ont fait de *Traditions allemandes* (traduction de Theil, 2 vol. in-8°, seconde édition, Levasseur, Paris, 1838), consacrent un chapitre au *Cauchemar* et rapportent que *les cauchemars aiment à donner aux gens la maladie du plica en leur suçant et entrelaçant les cheveux* (t. I, p. 154). On pourrait s'amuser à découvrir là un rapport étiologique entre les troubles digestifs que traduit le cauchemar et la plica. N'ouvrons pas cette discussion ; il n'est question ici que de folklore. Mais, pour le folklore, on peut se demander quelle relation il voit entre la plica (ou plus généralement les poils et les cheveux) et le cauchemar. En fait, il semble bien que la tradition populaire ait admis ce rapport.

Selon Praetorius, les sourcils du cauchemar se réunissent et ne forment qu'une ligne ; d'autres disent que les personnes qui ont les sourcils réunis sur le front, peuvent, par la seule force de leur pensée, envoyer le cauchemar à ceux contre qui ils ont de la colère ou de la haine. Il sort alors de leurs sourcils, semblable à un petit papillon blanc, et va se poser sur la poitrine de ceux qu'on lui désigne, pendant qu'ils dorment

Ce passage est extrait du même chapitre du même ouvrage des mêmes auteurs (t. I, p. 155).

Henri Villain (*Chartres*).

Autre réponse. — La question posée par M. le Dr Peigney est trop ancienne et d'assez nombreux correspondants de *La Chronique Médicale* y ont déjà répondu pour que je n'aie pas hésité à y revenir. Cependant, laissant de côté la question médicale pure, qui est hors du cadre d'une revue historique et littéraire, il est des détails amusants, presque anecdotiques, qui lui reviennent à bon droit et qu'on n'a pas signalés.

Alors que Desgenettes, Larrey, Boyer et foule d'autres regardaient la plique comme provenant de la malpropreté et déclaraient que son traitement était l'affaire des perruquiers, Jourdan, l'infatigable traducteur de travaux allemands, entr'autres d'un Traité sur la plique polonaise, tenait pour l'opinion des vieux médecins. Son principal argument était l'allongement excessif des poils.

On cite, en effet, des cas extraordinaires. Connor, ce docteur irlandais qui devint médecin du roi de Pologne Jean Sobieski, parle d'une plique qui couvrait tout le dos comme un manteau. Un autre a une plique de 6 mètres. Une femme, atteinte de plique à la tête et aux parties naturelles à un tel point que le poil de ces parties avait cru d'une aune et demie, devait les entortiller autour de la cuisse pour qu'ils ne traînent pas à terre.

En Pologne, où la plique a surtout été observée, on s'est longtemps transmis sur son origine des histoires extravagantes. Ainsi, les Polonais contaient que cette maladie ne règne parmi eux que depuis l'an 1279, année où les Tartares s'emparèrent de leur pays, massacrèrent le plus grand nombre des habitants, arrachèrent les cœurs et les jetèrent dans un fleuve. Par la suite, tous ceux qui burent l'eau de ce fleuve gagnèrent la plique, qui devint ainsi endémique dans le royaume. Cette tradition fabuleuse est confirmée par l'usage qu'avaient encore les Polonais au XVIIIe siècle de faire garder par des troupes certain fleuve de leur pays de crainte que les soldats ne boivent de son eau.

Dr Léon Neuray (*Fléron-Liége*).

Médecins-poètes. — Dans la galerie des médecins-poètes, je crois que nous devons faire place à Robert Bridges, mort dans les premiers jours de mai 1930. Notre confrère anglais fut le seizième Poète Lauréat depuis Ben Jonson.

Né en 1844, dans l'île de Thanet, il fit ses études au collège d'Eton et prit ses grades ensuite à Oxford. Après avoir fait un certain nombre de voyages, il exerça la médecine jusqu'à l'âge de quarante ans ; puis, se consacra entièrement à la poésie. Ses œuvres comptent une dizaine de volumes, depuis les « Shorter Poems » jusqu'à sa dernière œuvre « The Testament of Beauty » (1929).

Certains critiques ont comparé R. Bridges à Milton ; toutefois, ses œuvres n'ont jamais connu la popularité de celles d'un Wordsworth, d'un Tennyson, autres Poètes-Lauréats. Ce fut Mr. Asquith, futur Lord Oxford, qui lui fit décerner ce titre en 1913. Le Poète-Lauréat, nommé généralement par le roi sur l'avis du premier ministre, recevait autrefois annuellement une bourse de cent guinées et un baril de vin des Canaries. Actuellement, ce fût de vin est remplacé par une certaine somme, ce qui est appréciable pour le titulaire actuel Mr. Masefield qui est, paraît il, teetotaler.

La liste de *La Chronique Médicale* peut s'enrichir encore du nom d'un autre médecin anglais, sir Ronald-Ross, qui a découvert, en 1897, le mode de transmission d'homme à homme, par l'anophèle, de l'hématozoaire de Laveran. C'est un poète distingué dont l'œuvre a été grandement louée à Londres au banquet du trente-quatrième anniversaire de la découverte (banquet servi à la mode hindoue) par la voix autorisée du Poète-Lauréat Masefield (1931).

Dr A. Lebeaupin (*Moisdon-la-Rivière*).

Déformations linguistiques (xxxix, 269 ; xl, 43). — Les déformations linguistiques du genre de celles rappelées par M. Briarelle et par M. le Dr Marchand, ne sont pas rares. Je me permets de vous en signaler une autre qui, par ces temps de grippe, est d'actualité. On ne parle, en effet, que de courbature. « Docteur, je me sens tout courbaturé. »

Ici, la déformation porte tout à la fois sur l'étymologie, sur l'orthographe et sur la formation de l'adjectif.

Etymologie. — Etre *courbaturé*, c'est être *battu-de-court*, c'est-à-dire à bras raccourcis. En admettant l'inversion, on devrait dire : je suis *court battu*.

Orthographe. — Pourquoi l'amputation d'un *t* ? Pourquoi *battu* devient-il *batu* dans courbaturé ?

Et *l'adjectif* lui-même courbaturé ! — Si le lecteur est de mon avis et admet ma *conjecture* sur l'origine du mot courbaturé, me dira-t-il qu'il est aussi tout *conjecturé* ?

Dr Marcel Durand (*Montreuil*).

Médecins militaires non reçus docteurs (xxxix, 241 ; xl, 19, 20, 21). — Je ne connais pas le Dr Albert Cahon ; mais je sais qu'à l'armée de Faidherbe, on ne faisait pas grand cas des titres médicaux, du moins en ce qui regarde les gardes-mobiles. Or, la thèse de Cahon porte une indication inexacte, s'il y est écrit 46e de marche : car il n'y eut pas de 46e de marche. Il doit s'agir du 46e régiment de mobiles (du Nord).

Mon père, qui appartenait au 101e régiment de mobiles (Somme et Marne), m'a dit qu'à son bataillon était attaché comme médecin un élève de « premiers principes », plein de cordialité d'ailleurs et qu'on appelait familièrement Copahu.

Autre fait : Feu M. Grandval, chimiste et pharmacien, reçut la proposition d'être nommé aide-major. Ayant décliné cette offre parce qu'il n'avait aucune notion de chirurgie, il reçut sa nomination comme aide-pharmacien à l'hôpital de Cambrai. Ayant eu la curiosité de savoir à qui avait été donnée la première place qu'on lui avait offerte, il apprit que c'était à un élève des Beaux-Arts, classe de sculpture..., sans doute parce qu'il connaissait l'anatomie des formes.

Dr Saint-Aubin (*Reims*).

Le rang du médecin (XXXVIII, 306 ; XXXIX, 77, 183 ; XL, 15). — C'est avec raison que M. J.-C. Dubrème vient de remarquer qu'au moyen âge, la médecine ne faisait pas partie des sept arts libéraux. Aux textes qu'il a rappelés, on peut joindre *Fons Philosophie* de Godefroi de Breteuil (1130-1194), poème publié par A. Charma (in-8°, Blanc-Hardel, Caen, 1868). Notre sous-prieur des Augustins de Sainte-Barbe-en-Auge imagine un voyage qu'il fait sous la conduite de l'Esprit-Saint. Son guide lui montre une source à l'eau vive et pure qui alimente deux grands bras, se partageant en sept fleuves. Le premier bras représente (avec trois fleuves) les trois arts dont la matière première est le langage : la Grammaire, la Dialectique et la Rhétorique ; c'est le *Trivium*. L'autre, formé par l'Arithmétique, la Musique, la Géométrie et l'Astronomie, constitue le *Quadrivium*. Ces études spéculatives conduisaient à celles, pratiques, qui nous donnent une règle de vie ; d'abord, aux sciences morales : Ethique, Economique, Politique, puis, à celle qui est le couronnement de toutes les autres, la Théologie. De la Médecine, il n'est nulle mention. C'est en cela que la remarque de M. J.-C. Dubrème est juste.

Mais, lorsqu'il en conclut que la médecine était méprisée, il conclut trop vite et se méprend en généralisant. Même dans *Fons Philosophie* de Godefroi de Breteuil, une chose, en effet, m'a frappé. Ce chanoine, qui ne cite pas la Médecine, a cependant lu Hippocrate, témoin la strophe 116 (*loc. cit.*, p. 58) :

Hic ad aquas phisice cum fuisset ventum
Rerum causas ceperam bibere latentum
Nec umplebar, longior ars est et inventum
Vita brevis, fallax est et experimentum.

On retrouve là le premier des *Aphorismes* du père de la Médecine. De même, une inspiration médicale est apparente dans les strophes 133 et 134 (*loc. cit.*, p. 62) :

Labitur per medium civitatis rivus
Nullo quidem strepitu, sed effectu vivus
Omnis efficaciter morbi sanativus
Et ipsius etiam mortis expulsivus.

Quod si forte quemlibet hic contingat mori
Prevalente nimium morbo fortiori
Hujus medicaminis usu longiori
Reviviscit iterum vite meliori

Ces citations sont un intéressant exemple des strophes monorimes du XIIe siècle, faites de vers de treize syllabes avec césure au milieu du vers.

G. DELASSUS (*Toulouse*).

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

❦ De M. Henri Brémond, dans son admirable et si attachante *Histoire littéraire du sentiment religieux en France* (1932), t. X, p. 76 :

... *les hymnes des dimanches et* des féeries.

❦ De M. Paul Reboux dans *Nouveaux régimes*, page 218, sous le titre : *Je suis trop maigre.*

Il faudra se résigner à avoir de dos une silhouette encore agréable au regard ; mais à offrir de face des omoplates caves, *un col raviné, une figure osseuse.*

❦ Du *Salut Public* (de Lyon), n° du 2 octobre 1932, sous le titre : *La Campagne électorale aux Etats-Unis.*

On mande de Washington au Morning Post : ... *La contre-offensive républicaine commencera la semaine prochaine par un discours de M. Hoover* à des moines.

❦ De *La Presse médicale*, n° 86, du 26 octobre et des autres journaux de Médecine :

Faculté de Médecine. — *A l'occasion* de la rentrée *de l'Université, les cours et travaux pratiques de la Faculté* vaqueront *le samedi 5 novembre. La bibliothèque sera* fermée.

❦ De M. Pierre Mille, sous le titre *Le Poitrinaire* dans *Le Journal*, n° du 24 octobre 1932.

Il remplit les verres, auscultant lui-même *son thorax.*

❦ De M. Pinel-Maisonneuve dans *Essai d'une philosophie médicale*, in-8°, Maloine, Paris, 1932 :

Page 117. — *Si l'adulte vit longtemps, il arrivera naturellement à la vieillesse.*

La sénilité est la maladie de la vieillesse.

Page 119. — *L'amnésie sénile vient de la perte partielle de la mémoire.*

Page 134. — *Un microbe est une cellule vivante produisant des diastases qui lui permettent d'assimiler et de désassimiler par la* phagocytose *de Metchnikof qui est la digestion des microbes par les phagocytes d'Herelle.*

Chronique Bibliographique

A. Hesnard. — **Traité de Sexologie**, un vol. in-8° de la *Bibliothèque scientifique,* Payot, Paris, 1933 (*Prix : 75 francs*).

Neuropsychiatre, psychologue, clinicien des névroses et surtout d'éducation biologique, l'Auteur a dressé le bilan des acquisitions scientifiques concernant le problème sexuel et nous donne le premier exposé d'ensemble des faits qui constituent le vaste domaine de la sexualité. Ces faits sont biologiques, psychologiques et pathologiques. De là, les trois grandes parties de cette étude, qui procède d'une méthode synthétique sûre, qui traite son sujet d'une manière objective et dans une langue aussi honnête que précise, enfin, qui est bien faite pour intéresser le grand public scientifique et tout particulièrement les médecins.

René Pottier et Saad Ben Ali. — **Aïchouch la Djellabya**, roman saharien, un vol. in-8° couronne des *Œuvres représentatives,* Paris, 1933 (*Prix : 12 francs*).

Descendante des anciens rois berbères, Aïchouch a fait le rêve de rétablir le royaume de ses pères et de porter la couronne. Pour obtenir des documents qui prouvent la légitimité de ses prétentions, elle se donne à un Européen, sir Harry, qui, par amour, vole les pièces au Bureau arabe. Mais, pour cet homme, le remords vient et s'impose à lui le devoir de révéler le soulèvement qui se prépare. L'amant n'est plus dès lors qu'un ennemi et la Djellabya l'étrangle avec sa ceinture. Mektoub ! Sur la tombe de sir Harry, une petite Arabe, qui l'aimait en silence, étrangle Aïchouch à son tour.

Roman d'amour, roman de sang, mêlé d'histoire berbère, celle-ci ralentissant parfois l'action et faisant tort à celui-là, comme il arrive le plus souvent au roman historique, lorsque la documentation n'est pas délibérément sacrifiée. L'œuvre est bien construite, l'action menée avec un intérêt croissant, les caractères tracés avec un précis et heureux relief, et le cadre enfin témoigne d'une vision parfaite du pays et du milieu. Telles descriptions de paysages ou d'orage, tels récits de fêtes où se traduit la rudesse farouche des Berbères pour qui l'amour se confond avec la frénésie sensuelle, tels tableaux de la vie saharienne sont riches de réalités vécues et d'émotion sincère, qui par là même est communicative.

Dr Malachowski. — **Voulez-vous vivre vingt ans de plus ?** un vol. de la Nouvelle Librairie française (*Prix : 12 francs*).

Dans le n° 74 de la revue *Umfia* (février 1933) voici ce que M. le Dr Dartigues a écrit de cet ouvrage :

Le titre est vraiment alléchant. Qui ne voudrait vivre vingt ans de plus à quelque âge que l'on se trouve ? Le célèbre orateur sacré, le R. P. Sanson, a écrit, pour le Dr Malachowski, une très belle préface où il met en valeur le rôle de collaboration du prêtre et du médecin. Ce double sacerdotat qui semblerait, aux yeux des superficiels, avoir une sorte d'opposition, est au contraire lié très étroitement et répond en somme à un idéal commun devant ce que j'appellerai à la fois « l'éphémérité et l'éternité humaine »..

Le Dr Malachowski veut assurer pour son compte le triomphe de la vie et il nous propose, spécialement choisi dans l'éducation et la culture physiques, de cultiver surtout le champ de l'hématose..

Je suis de ceux qui pensent que le titre de cet ouvrage n'est point présomptueux. Suivez les conseils précis de Malachowski : la maladie, en tout cas beaucoup de maladies vous seront évitées et vous vivrez réellement plus longtemps. En vérité, mon ami Malachowski s'est montré, dans ce livre, un prêtre de la santé et il n'est point étonnant qu'il soit rejoint dans son idéal par le Père Sanson, prêtre de l'âme (Dartigues).

Vient de paraître

Aux imprimeries Vieillemard, 16, rue de la Glacière, Paris :

Gilbert Jalef. — **Le chlorhydrate de choline et ses applications en thérapeutique** (*Thèse de Paris*), un vol. in 8° de 103 pages avec illustrations.

A l'Expansion Scientifique française, 23, rue du Cherche-Midi, Paris, VIe.

H. Grenet et L. Pelissier. — **Les Rhumatismes**, un vol. in-8° de 280 pages de la Collection *Le Compendium Médical*, (*Prix : 25 francs*).

Edité par l'Auteur, 10, rue d'Alger, Paris, 1er.

Dr O. Followell. — **Le Médecin de service**, 14e année, Annuaire des Théâtres et Spectacles de Paris (135 pages).

Aux éditions D. Chabas. = Hossegor.

Dr M. Eylaud. — **De la vie**, *poèmes romancés*. — 100 exemplaires sur Hollande à 20 francs ; 400 exemplaires sur alfa à 12 francs.

Aux éditions Tindall and Co., 7, Henrietta Street, Covent Garden, à Londres.

Dr John Comrie. — **Histoire de la Médecine écossaise**, 2 vol. formant 856 pages avec 400 illustrations. (*Prix : 50 shillings*). Nous ne connaissons pas cet ouvrage, qui ne nous est pas parvenu.

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1933.

40e ANNÉE N° 6 1er JUIN 1933



Georgii Baglivii

Opera omnia medico-practica et anatomia

Par le Dr Georges PETIT.

L'origine de Georgius Baglivius, ainsi que le lieu de sa naissance, sont différents suivant les auteurs auxquels on s'adresse. Haller le dit né à Raguse, et Commène à Lecca. On trouvera, ailleurs, des opinions fantaisistes sur ce point ; et ce n'est pas sans étonnement qu'on constate de telles divergences, alors qu'il semble si facile de rétablir la vérité de façon précise. En effet, Georges Baglivius nous donne lui-même son extrait de naissance : *Ibidem natus sum ipse anno* 1668, *die* 8 *septembrii, oriente sole. Deinde puer cum parentibus Aletium in Apuliam migravi, ubi nunc nostra sedes.* (De Tarentula dissertatio, caput XIII, édition de Lyon, 1733, p. 639).Voilà donc rétablie la vérité, qui renverse toutes les erreurs et les inexactitudes propagées par des biographes qui n'ont pas contrôlé par eux-mêmes ce que d'autres avaient dit.

Baglivius ne parle de son père que d'une façon incidente, pour raconter qu'il lui a remis une lettre reçue d'un savant jésuite, Jean-Dominique Pulignani, dans laquelle on vantait la vertu d'une pierre spéciale contre la morsure des serpents. On peut conclure, de ce fait, que son père était versé dans les sciences naturelles.

On tend à penser que Baglivius était d'origine arménienne, et qu'avec sa famille il subit l'exode de cette race, et vint à Lecca, dans la Pouille, ville de la terre d'Otrante, dans le royaume de Naples. On ignore son véritable nom, c'est-à-dire celui de sa famille; le jésuite Tudisius s'intéressa à cette famille, et recommanda le jeune Georges à un riche médecin, P.-A. Baglivi, qui l'adopta et lui donna son nom. Ce Pietro Angelo Baglivi, ce père adoptif, habitait Lecca, où, grâce à sa fortune, il exerçait la médecine en philanthrope.

Georges Baglivi étudia à Bologne, puis à Padoue ; il fut élève de Malpighi, qui, étant médecin d'Innocent XII, emmena Baglivi à Rome à 23 ans, où, peu de temps après, le pape Clément XI lui donna la chaire d'Anatomie dans l'école de sapience. Baglivi raconte dans la préface de son livre *de fibras* qu'il tomba malade d'une fièvre aiguë en janvier 1692, et qu'il avait 23 ans.

A 27 ans, il publia un traité de philosophie médicale et de pratique médicale, et, à cause de sa jeunesse, on prétendit que cet ouvrage n'était pas de lui. Il s'inspira des idées de Bacon (*De l'accroissement des sciences* ; *Organum*). La France et l'Allemagne étaient éblouies par Descartes ; Bacon était peu connu en Italie, où Galilée avait donné le précepte et l'exemple. *Le chancelier Bacon*, écrit Voltaire, *proposait une nouvelle science, mais Copernic et Kœpler en inventaient.* Stahl, en Allemagne, affranchissait la médecine du joug de la chimie, et Baglivi, en Italie, tendait au même but.

La méthode de Bacon, qui a eu sur la médecine une action si considérable, est une méthode générale, donnée comme règle unique et universelle des connaissances physiques et métaphysiques. (Dr J. Boucher.)

Dans la méthode et l'œuvre de G. Baglivius, on retrouve l'influence du philosophe anglais. La fin du XVIe siècle est riche en enseignements. L'esprit de méthode dirige les sciences ; l'astronomie devient un sujet d'étude, et Sanctorius avec sa balance est un exemple de probité expérimentale. Baglivi est l'ennemi des hypothèses en médecine, mais son Baconisme ne l'a pas affranchi des théories. Il considère que la maladie est due à une altération des fibres et au défaut d'équilibre des liquides et des solides. Tout est mécanique. Le rôle des solides est prépondérant, c'est pour cela qu'il est le chef de l'*Ecole solidiste.* Il est grand partisan de l'observation et reste fidèle au principe de Bacon : *Non fingendum aut excogitandum, sed inveniendum, quid natura faciat aut ferat.*

Bacon considère les théories comme des anticipations de l'esprit. Ce sont les préceptes communs de Sénèque, les esprits vitaux de Sydenham, et la généralisation des modernes. Baglivi énonce les principes fondamentaux et Hecquet le nomme *la boussole des médecins.*

Baglivi a rejeté tous les systèmes pour défendre le sien. Tout, en médecine, repose sur l'observation, vérité qui varie avec les observateurs. *L'homme n'a rien de plus précieux que ce qui peut être utile à l'homme*. La médecine a été une création de la nécessité, perfectionnée par l'expérience. Le raisonnement et l'observation sont à la base de tout principe, et cependant les plus sérieuses prévisions sont renversées par les événements; la nature de la maladie n'a pas changé depuis les temps anciens, mais la manière d'observer a été modifiée par les découvertes scientifiques. La médecine n'est pas une science sans base et incertaine. Les causes des maladies, la variété des tempéraments, les climats, les constitutions, produisent des influences dont il faut tenir grand compte. On comprend en relisant l'œuvre philosophique autant que médicale de G. Baglivi, en considérant sa jeunesse, qu'on ait pu concevoir des doutes sur la légitimité de son œuvre ; mais on doit penser que Bacon exerça une grande influence sur lui. Il est imprégné des idées du philosophe anglais, et les reproduit en les interprétant. On trouve dans son œuvre une sorte de contentement de soi, qui l'assimile à son modèle, souvent prétentieux. Suivant lui, les progrès sont retardés par les systèmes, le culte des idoles, dont l'opinion fait loi, les mauvaises interprétations et l'oubli de la méthode aphoristique. Les travaux des anciens sont une base ; il ne faut pas les rejeter systématiquement. Laissons à Galien le mérite qui lui convient.



Il faut se méfier des idées préconçues, des préjugés acquis, car les observations doivent, par comparaison, guider la médecine. Une partie de la science médicale ne peut avoir une importance absolue. Au XVIIe siècle, Jean Borelli, philosophe et mathématicien, faisait tout dépendre des actions mécaniques, erreur, résultant d'hypothèses, auxquelles se laissa prendre Baglivi, cet adversaire des théories en médecine. Les mêmes errements se retrouvent dans nos modernes et entravent le progrès ; l'induction est, d'après G. Baglivi, à la base de la science, que ce soit la philosophie ou la médecine, et c'est *la meilleure manière de conduire le raisonnement*.

En parlant de l'utilité de l'anatomie, il dit que le Florentin Mundinius au XIVe siècle fut le premier qui, depuis l'antiquité,

disséqua les cadavres et qu'il fit sa première démonstration sur deux cadavres de femmes à Bologne, en 1315. La première dissection, en France, aurait été pratiquée à Montpellier, en 1376. Il rapporte dans ses dissertations anatomiques le protocole de l'autopsie qu'il pratiqua en 1694 (*Kalendis decembris*) du corps de Malpighi, qu'il embauma. (*Historia morbi et sectionis cadaveris Marcelli Malpighii, archiatri Pontific.*). Malpighi avait 66 ans et avait succombé au Quirinal à une attaque d'apoplexie.

Après Hippocrate, Baglivi réserve son admiration à Mercurialis, Louis Duret, Prosper Martian, qui ont écrit des commentaires sur Hippocrate, après avoir usé leur vie en une longue pratique.

Il attache une grande importance au climat et à la manière de vivre, qui forment les constitutions ; d'où il résulte qu'une seule méthode ne peut être appliquée en médecine. Ce qui réussissait chez les Grecs ne pouvait convenir aux Romains. *L'air, le genre de vie, la nature des aliments étant des choses qui varient dans chaque contrée et dont l'influence est presque absolue sur la production des maladies, c'est pour les médecins un véritable devoir de chercher à découvrir, à force d'observation, une méthode de traitement applicable à chaque pays.* Sydenham exprimait la même pensée. Il recommande aux malades et aux médecins d'être patients (*De patientia ægroti et medici, ad bene curandum, necessaria*). En matière d'incurabilité, il incrimine le médecin et la nature : *De morbis incurabilibus, ex ignorantia medicorum, et ex impossibilitate naturae. Non qui revera sunt incurabiles, sed quia medentes fallaci, vanaque methodo utuntur* (*De morborum*, cap. IV). Toutefois, il ne croit pas à la guérison du diabète (Lettre à Harris Gautier, médecin du roi d'Angleterre).

L'œuvre de G. Baglivi est une œuvre de philosophie sur la pratique médicale. De nombreuses traductions en ont été faites; celle de J. Boucher en 1855 est une des plus exactes. Les idées générales abondent sous forme d'aphorismes ; l'édition latine que nous possédons (*Opera omnia*) porte le nom de Antoine Servant, imprimeur à Lyon, et la date de 1733. La première édition est de 1710.

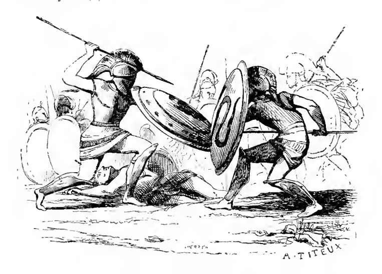
Son œuvre est importante, originale et quelquefois naïve, mais elle prouve une féconde conception. On lit avec intérêt le chapitre où il affirme la guérison de la piqûre de la tarentule par la musique. G. Baglivi est mort d'une ascite à 38 ans, alors qu'il prétendait avoir trouvé le moyen de vivre cent ans. Il mourut trop tôt pour contrôler sa propre induction et mettre son observation à l'épreuve du temps. Toutes ses idées ne sont pas désuètes, et certaines trouveraient encore leur application, sous une forme nouvelle, rajeunie et mise au point des progrès modernes.

Blessures homériques (1)

Par le Dr Edmond LACOSTE.

On voudrait fournir ici les éclaircissements que semble réclamer la description de plusieurs des coups portés en cette brillante et meurtrière suite d'exploits qu'est la Patroclie.

Π 313-6 : Le Phylide aux aguets prévint l'élan d'Amphicle, et le toucha au haut de la jambe, où se trouve en l'homme la plus épaisse attache musculaire ; or, autour de la pointe de la lance les tendons furent séparés et déchirés, et les ténèbres lui couvrirent les yeux (2).



'O μυών est le point d'attache commun de plusieurs corps musculaires, non le gras du muscle (cf. inf. 324, et Théocrite (?) XXV, 149, l'attache du bras de Héraclès terrassant le taureau de Crète). Ici le mot désigne le tendon d'insertion inférieure ou rotulienne commun aux quatre faisceaux du quadriceps crural. Les νεῦρα dissociés sont les tendons de la région poplitée, et précisément la *patte d'oie*, plutôt qu'en dehors le

---

(1) Voir *La Chronique Médicale*, 1er avril 1931.

(2) Notons accessoirement qu'il faut voir dans ἀνθρώπου plutôt un partitif dépendant d'ἔνθα qu'un complément de πάχιστος.

tendon inférieur du biceps crural. Mégès est blessé en face, et l'arme atteint le bord interne du tendon quadriceps.

La blessure est mortelle sur le coup. Telle opinion en avaient les Anciens, et Pline (*N. H.* XI, 103) la résume : *Hominis genibus quaedam et religio inest* (1)... *fortassis quia inest iis uitalitas. Namq. in ipsa genu utriusq. commissura, dextra laeuaq. a priore* (2) *parte gemina quaedam buccarum inanitas est* : *qua perfossa, ceu iugulo, spiritus fugit.* Ce qui signifie : Une certaine considération religieuse s'attache encore aux genoux de l'homme (allusion à l'attitude des suppliants) ; c'est peut-être parce que la vie y réside. En effet, en la jointure même de l'un et l'autre genou, il y a en avant, à droite et à gauche, certain double creux de joues, lequel s'il est traversé donne issue à la vie, de même qu'il arrive au cou (3). Ces *buccae* sont les deux méplats, légèrement concaves, interne et externe, de part et d'autre des bords de la rotule. A ce niveau on pénétrerait dans l'interligne articulaire. Le P. Hardouin, étendant l'analogie des termes, rapporte les *buccae*, qu'il prend comme « bouches », aux *capita* que seraient les deux condyles fémoraux.

Cette opinion de l'immédiate gravité mortelle des blessures du genou ne semble pas mentionnée dans Hippocrate, non plus que dans Galien, ou dans les *Collections* d'Oribase. Ce n'est pas à dire que la médecine ancienne l'ait abandonnée aux poètes. Le seul témoignage d'Homère était aux médecins solennel, même si l'expérience n'en procurait pas une ordinaire confirmation. Aussi bien, Pline devait-il avoir, parlant ainsi qu'il le fait, ses autorités savantes. D'ailleurs, il est légitime de rapporter au cas particulier cette gravité fatale de l'hémorrhagie de vaisseaux de moyen ou de petit calibre que mentionne Hippocrate (*Prorrhétique*, II, 12), et qu'il attribue au gonflement actuel de ces vaisseaux (ὀργᾶν). Observons au surplus que la facilité et la malignité de l'infection des plaies articulaires, et singulièrement de l'infection du genou, était bien connue d'Hippocrate. Mais alors il ne s'agit plus d'une mort instantanée.

Il se peut aussi que la blessure ait eu, en outre, un caractère et une gravité symboliques. Ὑπὸ γούνατ' ἔλυσεν (p. ex. inf. 425 Λ 579, ξ 69) quel que soit le siège de la blessure, ou bien lorsqu'il n'est pas spécifié, signifie : *il tua* (4). C'est que les genoux

(1) Nempe genua adtingunt, amplectuntur supplices.

(2) i. e antica.

(3) L'âme est représentée comme sortant du corps par l'ouverture de la blessure ; voir Ξ 518 s.

(4) Ailleurs, λῦσε δὲ γυῖα (400, 465 ; 341 ὑπέλυντο δὲ γυῖα.) En Π 805, Apollon lui-même fait tomber pièce à pièce l'armure de Patrocle qui va être frappé, et *ses membres sont déliés sous lui*, c'est-à-dire que le dieu lui ôte sa vigueur, avant qu'il reçoive le premier coup.



Combat de Sarpèdôn et de Patrocle.

sont le siège de la vigueur : *dumque uirent genua,* lit-on dans Horace (1).

Π 481-505 : Voilà que Patrocle atteignit Sarpèdôn à l'endroit où le diaphragme se serre autour du cœur compacte. Or il s'abattit comme s'abat un chêne ou un peuplier, ou bien un pin élancé que sur les monts les haches affilées de charpentiers ont coupé, pour l'employer à un navire. De même, celui-ci, devant le char attelé, gisait de son long, rugissant et empoignant la poussière sanglante... (En cet état, Sarpèdôn adresse une dernière exhortation à Glaucos à qui va passer, lui mort, le commandement des Lyciens). Voilà qu'ayant ainsi parlé, l'achèvement de la mort lui ferma les yeux et les narines. Or, Patrocle, appuyant son talon sur la poitrine, retira la lance des chairs ; et en outre le diaphragme la suivait, et il tira en même temps la vie de celui-ci et la pointe de la pique.

On a suivi l'interprétation traditionnelle et traduit φρένες par *diaphragme.* Le coup aurait intéressé cette partie du centre phrénique qu'est la zone d'adhérence phréno-péricardique (2). Il n'est pas nécessaire de penser, avec M. Magnien, que « Sarpèdôn, pour être ainsi blessé, doit se trouver *beaucoup plus haut* que Patrocle. »

Ulysse (ι 301) méditant le coup qu'il portera au Cyclope : il pourrait le blesser πρὸς στῆθος, ὅθι φρένες ἧπαρ ἔχουσι, « au ventre, traduit V. Bérard, juste au point où le foie pend sous le diaphragme ».

D'ailleurs, φρήν (A 474) et φρένες (A 55) désignent très souvent le siège des sentiments, de la réflexion, de la volonté (3). C'est en général l'intelligence, comme serait νόος complété par une indication organique. Voici des exemples tirés de l'*Odyssée,* dans la traduction Bérard : δ 102, *je sanglote parfois pour soulager mon cœur* (φρένα), κ 493 *la sagesse* (de Tirésias) *est demeurée ferme* (φρένες).

En Ψ 104, Achille dit lamentablement : *Ah ! certes, il y a même aux demeures de Hadès quelque âme et effigie, mais de*

---

(1) Voir encore P. 451. — En Π 317 s. et encore 504 s., on remarque bien l'équivalence fréquente de δόρυ et de ἔγχος (lat. *hasta*). — Π 339-41, le ξίφος dont Pènéléôs frappe Lycôn à la gorge, sous l'oreille, est un poignard, dont la lame peut être longue d'un empan, une vingtaine de centimètres. L'arme s'enfonce entièrement, la peau tien seule, la tête pend, et les membres fléchissent.

(2) P. 111 s. « et dans les φρένες de ce (lion), se gèle le cœur vaillant ». Remarquons que l'adhérence intime du péricarde au diaphragme est propre à l'homme. (Testut, *Anatomie humaine*, 6e édition, II 71). On ne la trouverait pas chez le lion. — D' ἀμφ(ὶ) κῆρ de Π 481, on peut rapprocher Virgile, *Géorgiques*, II, 484, *circum praecordia*.

(3) Le sens figuré de φρήν « siège de la raison, de la réflexion » paraît bien en A 193, où le mot est joint à θυμός, « siège de la passion ».

φρένες *il n'y en est absolument point.* Didyme, à la suite d'Aristophane de Byzance et d'Aristarque, voyait ici une synecdoche : le *diaphragme* pour le *corps tout entier*. Les modernes aiment mieux entendre la vigueur, la force vitale, dont le diaphragme est le siège. Cependant, Dugas-Montbel, à la suite de Josué Barnes, admettait l'explication ancienne.

La collection hippocratique entend constamment par φρένες le *diaphragme*. On lit au traité *De l'ancienne médecine* (Littré, I, 634) : le *diaphragme* (φρένες) *est large, étendu et fait obstacle ; sa constitution est nerveuse et robuste.* Le traité *Des articulations*, § 41 (IV, 177) parle de gibbosités siégeant plus haut que les attaches du diaphragme. Citons encore un Aphorisme, VI, 18 (IV, 566) : *Les plaies de la vessie ou de l'encéphale ou du cœur ou du diaphragme, ou de quelqu'un des intestins grêles, ou de l'estomac ou du foie sont mortelles* (Cf. Prén. Coaq. IV, § 29, n° 499, t. V, p. 698, et *Des mal.*, I, 3, t. VI, p. 144) (1).

Un passage du traité *De la maladie sacrée* (§ 17, t. VI, p. 392) a trait à des controverses sur le siège de l'intelligence :

Le cerveau est l'interprète de l'intelligence (2). Mais les φρένες ont un nom acquis par le hasard et l'usage, non par la réalité et la nature, et je ne crois pas, moi, qu'elles aient quelque puissance en vertu de quoi on réfléchisse (φρονέειν) et pense (νοέειν) ; sauf que si on éprouve quelque extrémité imprévue de joie ou de chagrin, elles présentent bond et saut à cause de leur minceur et parce qu'elles sont le plus étalées dans le corps. Et elles n'ont point de cavité où recevoir le bien et le mal qui surviennent.

Dans un passage du *Timée* (70), Platon expose l'anatomie du thorax. En voici un extrait :

Les dieux ont placé au milieu comme cloison le diaphragme... La partie de l'âme qui participe au courage et à l'ardeur guerrière, celle qui désire la victoire, ils l'ont logée au plus près de la tête (où demeure, relativement isolé par l'isthme du cou, le principe divin) entre le diaphragme et le cou (μεταξὺ τῶν φρενῶν τε καὶ αὐχένος)... Quant au cœur (ἡ καρδία), nœud des vaisseaux (φλέβες) et source du sang (αἷμα) qui circule rapidement dans

(1) Le singulier φρήν ne paraît être que dans les *Prénotions Coaques*, VII, § 34, n° 571 (t. V, p. 716). Le livre des *Epidémies* (V, 95 : t. V, p. 254, = VII, 121 : p. 466) emploie τὸ διάφραγμα. Celui des *Maladies des jeunes filles*, § 1 (t. VIII, p. 467) a ἡ διάφραξις. Celui *Des vents* (t. VI, p. 106) a φραγμὸς ὁ τῶν φρενῶν (aussi dans Aristote).

(2) L'idée que le cerveau était l'organe central de la pensée, de la conscience, n'a été soutenue, semble-t-il, dans l'antiquité grecque que par Alcméon de Crotone, Hippocrate et Platon. Aristote, suivi par les Stoïciens, revint à l'opinion ancienne que professaient aussi Empédocle d'Agrigente et l'Ecole médicale sicilienne (voir Léon Robin, *La pensée grecque*, page 132, et note à la page 762, du *Vocabulaire de la philosophie* de Lalande ; Burnet, ad Plat., *Phaedo*, 96 b).

tous les membres, ils l'ont placé pour ainsi dire au poste des sentinelles... Ils ont greffé sur le cœur le tissu du poumon (τὴη τοῦ πλεύμονος ἰδέαν) : quand le cœur s'échauffe, il lui donne rafraîchissement et apaisement. C'est pourquoi ils ont insinué dans le poumon les conduits de la trachée (ἀρτηρίας), et autour du cœur ont disposé le poumon comme matelas.

Cependant, les dictionnaires (Alexandre, Bailly, Boisacq) indiquent comme sens propre du singulier φρήν « diaphragme », du pluriel φρένες « viscères, entrailles ». Il est permis de rapprocher les doubles sens de χρώς (ὁ) : « peau, chair », de *uiscera* (τὰ) : « chairs, entrailles ». Or, le P. Justesen (réfuté par M. Joachim Böhme ; voir M. P. Chantraine dans *Revue critique*, 1930, octobre, p. 433) aurait soutenu récemment que φρένες désignaient les *poumons* (Dans Hippocrate, ὁ πλεύμων, dont une étymologie populaire : πνέω, a fait πνεύνων). En faveur de l'interprétation du P. Justesen, il ne semble pas qu'on puisse alléguer un exemple plus spécieux que les deux vers homériques Π 481 et 504. Pour ce qui est du premier, il faut observer que ἔρχαται traduit par *se serrent* est un peu détourné du sens habituel ; ἐέργω signifie « enfermer, écarter ». On traduirait donc fort bien : « là où les poumons sont enfermés autour du cœur compacte ». Pour l'autre vers, on remarquera combien une issue du tissu pulmonaire à travers la plaie, au moment où l'on retire la lance, est plus facile à imaginer, et se prête mieux à description que la sortie d'un fragment du diaphragme (1). Malgré cela, et à cause de l'usage général de φρένες que nous avons exposé, on hésite à conclure dans le sens du P. Justesen.

Glaucos avait été blessé au bras par une flèche de Teucros, en M 387-391, à l'assaut de la muraille des Achéens. Au moment où il reçoit les ultimes consignes de Sarpèdôn, son bras le fait souffrir au point que la force lui manque. Le nouveau chef des Lyciens invoque alors Apollon Lycien et le prie de le soulager. Le dieu l'entend et procure immédiatement la guérison, en Π 528 s. Dübner a fait observer que le miracle est dû à la toute-puissance du dieu, non à sa qualité de médecin, qualité que n'a point l'Apollon homérique (voir le même en O 262,

---

(1) En 1301, on pourrait entendre : là où le foie est tenu suspendu par les poumons. Les Anciens admettaient une forte adhérence du foie à la coupole diaphragmatique. — Une épithète fréquente de φρένες est ἀμφιμέλαιναι « noires tout autour », par exemple en A 103, P. 499. On remarquera que cette épithète s'accorderait bien avec le sens de *poumons*, et de même la désignation du dos par le mot μετάφρενον (P 502) — Un autre mot homérique et poétique désigne le diaphragme (P 349) et par suite, l'intelligence, la raison, la sagesse (A 608) ; c'est le mot πραπίδες (αἱ).

où Apollon, suivant un ordre de Zeus, ranime les forces de Hectôr). L'éditeur remarque que c'est de la même façon miraculeuse que, dans Virgile (*En.*, XII, 411-29), Vénus, par la main d'Iapyx, guérit la blessure d'Enée (voir Decharme, *Mythologie de la Grèce antique*, 5e édit., pp. 115 s.).

La pierre dure et rugueuse (735), et tranchante (739), que Patrocle a logée au creux de sa main, et qu'il lance contre le cocher de Hectôr, Kébrionès, atteint celui-ci à l'entr'œil, et produit un effet extraordinaire : elle emporte les deux arcades sourcilières ; les yeux tombent à terre dans la poussière, devant les pieds du malheureux ; et, lui, plonge de son char et meurt. De même, en N 616, Ménélas, de son épée, frappe Pisandre à la même place, à la racine du nez. Les os craquent, et les yeux sanglants tombent dans la poussière, près des pieds ; et courbé Pisandre tombe. Oui, coup bien singulier, et plus étonnant encore dans le premier cas, quand c'est une pierre lancée qui produit un tel effet. Aucune interprétation anatomique n'a pratiquement de valeur.

La mort prochaine de Patrocle est un événement capital (et qui devra entraîner peu après le trépas de Hectôr qui en est l'instrument). C'est pourquoi, suivant son habitude, Homère l'a faite prévoir à plusieurs reprises déjà. Il la montre imminente lorsque, aux vers 752 s. Patrocle *qui n'a pas encore été touché*, est comparé à un lion qui bondit et va porter le deuil aux étables, et *qui est frappé* à la poitrine, parce que son élan le perd.

Charade et Logogriphes

Mon *tout* est mon *premier*,
Devenu mon *dernier*.

Je soutiens sans ma tête
Les pauvres malheureux,
Qui sont avec ma tête,
Pour quelque temps boiteux.

De quatre pieds, lecteur, mon tout est composé ;
Je suis un fruit assez prisé ;
Mais je n'atteins mon mérite suprême
Qu'au moyen d'une qualité
Qui se nomme et s'écrit tout ainsi que moi-même
Sans la moindre disparité.

(M. N........... *d'Arras*).

 Anecdotes 

Pour nos confrères restés familiers avec la langue latine, et pour l'instructif amusement de leurs fils, nous avons recueilli les anecdotes qui suivent dans *Democritus ridens sive campus recreationum honestarum*, in-16, T. Jansson, Amsterdam, 1755.

Vita longa unde. Italus quidam centum et quindecim annos natus, et illa ipsa aetate mirum in modum sanus adhuc et vegetus, à Cardinali quodam rogatus, quibus remediis vitam ad tam multos annos produxisset, respondit :

Col mangiar broccoli,		*Cibum bonum manducando,*
Portar à i piedi zoccoli,	id est :	*Pedes socculis velando,*
In testa capello,		*Caput sedulo tegendo,*
Pochi pensieri in cervollo.		*Curas omnes fugiendo.*

Remedium oculorum. Narrat Author fide dignus fuisse vetulam quae gravi oculorum infirmitate laboravit, à qua cum nullis remediis liberari posset, accessit studiosum qui forte ejus hospitio utebatur, rogavitque auxilium. Quid fit ? Ille spe lucri simulat se habere morbi ejus praestantissimum amuletum ; accipit ergo schedam, pingitque in ea characteres novos et insolitos, deinde adscribit literis majusculis haec fere verba : *Doemon eruat oculos huic vetulae et foramina stercoribus replet !* —Hanc chartam bene consignatam pannoque serico involutam jubet anum ad collum appendere, prohibetque nemini mortalium det reserandam legendamque alioquin ipsi majorem morbi vim atque adeo coecitatem ipsam imminere.

Credidit superstitiosa vetula et diligenter obsequitur. Itaque non multo post morbo ex causis naturalibus recedente, aut certe ope daemonis mulierem in superstitione sua confirmantis, sanatur, ac priori oculorum valetudine redditur.



MÉDECINS-POÈTES



Louys du GARDIN.

(Hortensius Valencenas).

Louys du Gardin est un des vieux médecins-poètes que A. Chereau, dans son *Parnasse médical français*, a négligés. Pourtant, il fut une gloire douaisienne, ce qui lui valut de fournir un chapitre à la *thèse* de H. Potez : *Qualis floreret apud Duacenses res poetica, gallice scripta, quum universa schola a Philippo secundo vigere inciperet* (in-8°, Linez, Douai, 1897).

Du Gardin, plus connu sous le nom d'*Hortensius*, qui le fait quelquefois confondre avec Jean Desjardins, doyen de la Faculté de médecine de Paris en 1524, naquit à Valenciennes dans les dernières années du XVIe siècle. Reçu docteur en médecine par la Faculté de Douai, il en devint professeur royal, et exerça pendant vingt-huit ans ces fonctions. Au cours de cette carrière, il publia de multiples ouvrages médicaux, entre autres un *Alexiloemon* en 1617 et des *Institutiones medicinae* en 1626, qui eurent une troisième partie posthume en 1638.

N.-F.-J. Eloy, qui, dans son *Dictionnaire historique de la médecine* (in-4°, Hoyois, Mons, 1778, t. II, p. 304) dresse la liste de ses ouvrages, a omis son œuvre poétique qui, seule ici, nous intéresse. Car, ami des poètes douaisiens Jehan et Jacobus Loys, Jean Franeau et Jean Joyel, Hortensius fut, lui aussi, poète.

Nous ne savons s'il versifiait autant que ses émules et d'aussi diverses manières, mais il a du moins laissé un livre curieux : *Les premières adresses du Chemin du Parnasse, pour monstrer la prosodie Françoise par les menutez des vers françois minutées en cent Reigles par M. Louys du Gardin, docteur et professeur ordinaire en médecine en l'Université de Douay* (A Douay, de l'imprimerie de Balta ar Bellere, au Compas d'or, l'an 1620). Dès l'abord, il nous y prévient :

Cherchez autre part la matière
Dont ferez vostre bastiment ;
Vous trouverez cy la manière
D'arranger les mots seulement.

Œuvre curieuse, disons-nous, car elle constitue un *Art poétique* peu connu et qui, pour l'histoire de la poésie française, mérite mieux que l'oubli dans lequel il est tombé. Un appendice y est,

en particulier, remarquable, exposant les *Nouvelles inventions... pour faire marcher les vers François sur les pieds des Latins .. mais conduicts par les quantitez purement Françoises et accompagnez d'abondant de la Ryme Françoise, avecques la Césure latine, en la cinquième syllabe.* En voici quelques exemples :

Voyant les autheurs | Grecs et Latins composer
Des Carmes a pied ; | je m'ay voulu adviser
Si on ne pourroit | faire le mesme en François...
....
Je garde leur pieds........................ ...
Sans me trop astraindre | aux règles des quantitez
Qu'ils gardent entre eux, | ny aux Accens usitez
Lesquels leur sont longs | souvent quand ils nous sont cours.
Ou s'ils les ont cours, | nous les avons à rebours :
Dont qui suit en tout | leur mesure et leurs accens
Pensant de bien faire, | a failli fort lourdement.

On voit que, pour Louis du Gardin, la quantité ne peut pas se mesurer en français par les règles des Latins, mais par l'accent naturel à la langue française. *De quoi,* dit-il, *je pense m'être aperceu tout le premier.* Ne lui contestons pas cette priorité, et rapportons plutôt quelques-uns des exemples dont il appuie son opinion.

Saphique :

Dieu qui fit l'entour de ce monde vouté.

Hexamètre :

Ton petit œuvre me plaict, très clair et bien jolyment faict.

Pentamètre :

Bien grand d'utilité, ton petit œuvre me plaict.

Iambique trimètre :

Peut-estre qu'un jour nous serons les mieux venus.
....
Bon Dieu ! quel confort ! quel soulas délicieux !
Qu'est grande la joie, ô qu'immense est la douceur
Que je sens au fond de ma bouche et de mon cœur.

Ne croirait-on pas, écrit H. Potez (*loc. cit.*, p. 145), *entendre des vers de nos plus modernes poètes* ? A la vérité, cette comparaison vient toute naturelle ; et, là même, les plus décidés et les plus intrépides novateurs ont imité leurs aînés... sans le savoir.

La Médecine des Praticiens

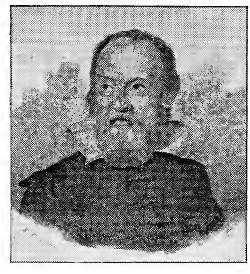
La *Néo-Neurosine Prunier.*

La *Néo-Neurosine Prunier* associe les effets thérapeutiques des glycérophosphates à ceux du chlorure de magnésium. La *Néo-Neurosine* est, en effet, du phospho-glycérate de chaux et de soude en mélange avec le chlorure de magnésium. L'action des phosphoglycérates a fait depuis longtemps ses preuves. Ce sont surtout des restaurateurs du système nerveux. Ils refont le tissu nerveux en lui apportant le phosphore qu'il a dépensé de facon exagérée. Ils redonnent la vigueur à tous les surmenés du muscle et du cerveau, à tous ceux que les événements actuels, la difficulté des affaires, énervent et dépriment. Ce sont les remèdes essentiels des asthénies.

Nous avons dit que la *Néo-Neurosine* contenait du chlorure de magnésium. On a peut-être amplifié un peu trop les effets thérapeutiques de ce dernier produit. Mais il en a de réels, qui ne sont pas obtenus avec d'autres corps plus ou moins similaires. La *Néo-Neurosine* décongestionne sérieusement le foie ; le désencombre de tous les déchets de la nutrition générale, règle son fonctionnement à un degré normal. La *Néo-Neurosine* soutient le foie dans son œuvre d'arrêt et de destruction des toxines, dans le rôle immense qui lui est dévolu dans l ensemble du métabolisme général et qui fait de lui un agent essentiel de la nutrition.

Le chlorure de magnésium assure la régularité des fonctions intestinales et c'est là une propriété fort appréciable C'est encore un protecteur, un nourricier de la cellule organique. Il entretient et fortifie le jeu cellulaire.

En résumé, la *Néo-Neurosine Prunier* refait, revigore les systèmes nerveux affaiblis, revivifie les ensembles cellulaires à activité ralentie.



GALILEO GALILEI

Ephémérides

— 1533 —

6 juin. — Mort de Ludovico Ariosto, né à Reggio le 8 septembre 1474. La scène que nous reproduisons est célèbre. Le duc de Toscane avait nommé l'Arioste au commandement d'une province de l'Apennin infestée par les bandits. La rencontre de l'Arioste avec les brigands donne la mesure de l'admiration inspirée par le poète.

— 1633 —

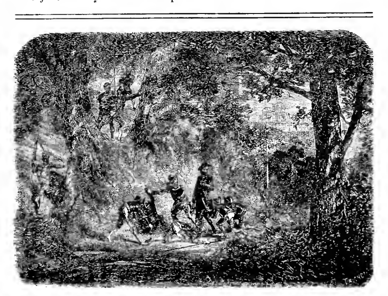
22 juin. — Abjuration de Galileo Galilei.

— 1733 —

23 juin. — Mort à Zurich de Jean-Jacques Scheuchzer, né dans la même ville, le 4 août 1672. Docteur de l'Université d'Utrecht, il a laissé de nombreux ouvrages surtout sur l'histoire naturelle qui lui firent une réputation européenne et sont pourtant oubliés aujourd'hui.

— 1833 —

2 juin. — Mort de Savary, duc de Rovigo, né le 26 août 1774.
5 juin. — Naissance de la reine d'Espagne, Marie-Christine, fille de Ferdinand VII.
25 juin. — Mort à Breslau du compositeur Joseph Gottwald.
28 juin. — Loi sur l'instruction primaire.



Correspondance médico-littéraire

Questions.

Auteur à retrouver — J'ai souvenir d'un tableau ancien : *Le sacrifice d'Abraham*, dans lequel, sans souci d'anachronisme, le peintre a figuré le patriarche sous les traits..... d'un arquebusier. Il va tirer pour consommer le sacrifice prescrit, quand un ange vient l'empêcher d'achever le geste. L'ange est, comme tous les anges des anciens maîtres, un angelot bien en chair et nu naturellement.

Or, pour empêcher le sacrifice, cet ange émet juste sur la gâchette à poudre de l'arquebuse un jet... d'eau, analogue au jet émis par notre national Mannekenpis.

Un lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il dire de qui est ce tableau et dans quel musée il se trouve ?

Dr R. Fievez (*Huy*).

Auteur à retrouver. — De qui est le vers suivant :

Sur les Racines morts, les Campistrons pullulent.

L'auteur trouvé, dans quelle de ses œuvres se rencontre ce vers ?

Dr Marcailhou d'Aymeric (*Toulouse*).

Gui Patin. — De juillet à octobre 1899, A. Corlieu publia dans la *Gazette des Hôpitaux* une étude sur le *Décanat de Gui Patin*. J'y ai lu avec quelque surprise les lignes suivantes :

Nous n'avons pas à raconter tous les déboires qu'eut à subir Guy Patin dans sa vie privée, les soucis que lui causèrent sa fille, son second mariage qui ne fut pas très heureux, ses luttes avec Théophraste Renaudot.

Ennuis paternels — Gui Patin n'eut pas une fille mais deux : Catherine, baptisée le 12 mars 1639, et Gabrielle-Catherine, baptisée le 4 octobre 1644. Quelle des deux fut la « méchante » fille et quelssoucis causa-t-elle à Gui Patin ?

Le second mariage. — Le 10 octobre 1628, Gui Patin épousa Jeanne de Jeansson, qui lui donna dix enfants et mourut le 7 juillet 1677, cinq ans après son mari (Décès de G. Patin : 30 mars 1672). Comment Corlieu a-t-il pu parler d'un second mariage ? — Sans doute doit on comprendre *son* second mariage : le second mariage de sa fille. Dans ce cas qui furent les deux époux de Mlle Patin ?

J. Cassan (*Rabastens*).

Réponses.

Les hommes de verre (xxxvii, 41 ; xxxix, 320). — Puisque M. le Dr E. Lacoste revient sur les *hommes de verre*, permettez-moi de rappeler ce que Tallemant des Réaulx dit de Nicole du Plessis, la sœur du grand cardinal. Il raconte, en effet, qu'elle craignait de s'asseoir, disant qu'elle avait le cul en verre.

Sur le désordre mental de Nicole, on trouvera des détails dans la thèse de Minot (1927) : *Sur quelques cas de psychopathie dans la famille du cardinal de Richelieu* (p. 34, sq).

J. F. Albert (*Paris*).

Enigmes et Logogriphes. — Notre confrère Grignondac (de Castres) a découvert les mots des diverses devinettes de *La Chronique Médicale*, je lui donne ceux que j'ai trouvés.

Enigme (xl, 90). - Le mot est *Seringue*.

Logogriphe (xl, 36). — Le mot est *Langue*, des lettres duquel on peut faire en suivant l'indication des vers : ange, élan, nu, nue, lune, gale et âne.

Logogriphe (xl, 75). Le mot est *Moutarde*, qui donne, par suppression de la première lettre, outarde.

Carteric (*Paris*).

Epilation du triangle sacré. — (xxxix, 19, 125, 126, 242 ; xl, 44). — La coutume de procéder avant mariage à l'épilation non seulement du triangle sacré mais du corps tout entier, cette coutume, très à la mode surtout au temps de Henri III, s'est maintenue dans les hautes classes de la société française jusqu'aux approches de la Révolution. Les princes et les grands ne consommaient le mariage ou ne recevaient les premières faveurs d'une maîtresse qu'après cette opération préalable.

A ce sujet, Soulavie raconte dans une anecdote de ses *Mémoires* comment on eut la révélation du mariage secret qui, le 23 avril 1773, unit Louis-Philippe, duc d'Orléans (le père de Philippe-Egalité), à la marquise de Montesson. Le roi, d'abord peu favorable à cette mésalliance, avait fini, sur les instances de Mme Dubarry, par donner son autorisation, exigeant toutefois que le mariage fût secret.

On ignorait donc l'événement, mais au coucher du prince, quand le duc en vint à changer de chemise et apparut le torse nu, il offrit à toute la compagnie le spectacle d'une épilation complète, selon les règles de la plus brillante galanterie du temps. Ce fut pour l'assistance un trait de lumière ; la nouvelle du fait passa de la chambre à coucher dans le reste du palais et personne ne douta plus du mariage du duc d'Orléans avec Mme de Montesson.

Dr Drompt (*La Tour de Peilz*).

Ongles (XL, 18). — A la question posée par M. Grandperiers, je n'apporte pas une réponse et seulement je verse au débat deux faits de plus. Ils prouvent du moins que les traditions de la Perse et de la Scandinavie ne sont pas les seules qui firent aux ongles une place spéciale et curieuse.

J'emprunte le premier aux *Grandes Chroniques de Gargantua*, qu'on a quelquefois attribuées à Rabelais, à tort, je crois. Je lis dans l'édition de L. Favre (in-8°, Niort, 1879) :

Page 4. — Merlin print congié du bon Roy et se fist porter à la plus haulte montaigne de Orient, et porta une ampolle du sang de Lancelot qu'il avoit recueillie de ses playes après que il avoit tournoyé ou combatu contre aulcun chevalier. Oultre plus porta la rongneure des ongles des doibs de la belle Genièvre espouse du roy Artus, qui pesoyent l'extimation de x livres. Merlin estant à la montaigne sur le hault d'icelle fist une enclume d'acier grosse comme une tour, et les marteaulx convenables jusques au nombre de troys....

Page 5. — Il fist apporter les ossemens de une balleine masculine, et les arrousa du sang de ladicte ampolle, et les mist sur l'enclume et en brief furent consommez lesdicts ossemens et mis en pouldre, et adonc, par la challeur du soleil, de l'enclume et des marteaulx fut engendré le père de Gargantua moyennant ladicte pouldre. Après, Merlin fist apporter les os de une balleine fumelle et mesla les susdicts ongles de la Royne, puis mist le tout sur l'enclume comme jà avoit faict. Et de icelle pouldre fut faicte la mère dudict Gargantua..

Avec le second fait, nous passons à Rome. On sait que le flamine Dial y avait foule d'obligations particulières. L'une d'elles est pour moi inattendue. Ce flamine *eut commis un sacrilège* s'il n avait pris grand soin de cacher les rognures de ses ongles au pied d'un arbre portant des fruits.

Pourquoi ? La raison m'échappe. Ainsi, bien plus qu'une réponse, ma lettre vous portera une question de plus.

BERGERELLE (*Aurillac*).

Autre réponse. — Dans la conversation entre Zarathustra et Ahura Mazda, ce dernier ne fait pas seulement mention des ongles mais aussi des cheveux. Cette croyance à la puissance redoutable des cheveux et des ongles est très répandue autre part qu'en Perse ; elle existe chez les primitifs ; et il est probable que la part faite aux cheveux et aux ongles dans la mythologie démoniaque tient au fait que ce sont, avec les os, les tissus les moins périssables du corps de l'homme.

Les primitifs mettent la chair et la graisse en contraste évident avec les os, la peau et ses dérivés Sitôt la mort arrivée, il leur tarde que chairs et graisse disparaissent Les primitifs d'Australie, au dire d'Elie Reclus, outre le rôtissage, qui naturellement détruit tout et immédiatement, emploient le décarcassement, l'inhumation et la putréfaction au grand air. Quand on inhume le cadavre, avant la mise en terre, on a soin de flamber les poils, la barbe, les cheveux, d'arracher et de brûler les ongles. De même dans le décarcassement, on brûle poils, barbe et cheveux. Si le cadavre est mis au pourrissoir, l'épouse est commise à sa garde, jusqu'à ce que le mort

soit réduit à la peau et aux os. Sinon, les magiciens viendraient tremper leurs engins dans les chairs purulentes, ce qui leur donnnerait une puissance formidable, et enlèveraient tels ou tels organes pour leur cuisine maudite. Car, pour les primitifs, il n'y a magie pareille à celle du cadavre. L'esprit du mort reste présent dans chaque parcelle du corps débarrassé des chairs, dans ses ongles comme dans ses cheveux. Leurs magiciens ne pensent qu'à se procurer os spéciaux, ongles superfins et cheveux exceptionnels qu'on trouve dans l'outillage professionnel du sorcier avec dents, griffes, écailles, cornes, serres d'oiseaux de proie, lézards desséchés, carapaces de tortues. Car les tissus durs des animaux ont aussi une vertu spéciale. En Afrique, les cornes d'antilopes et de rhinocéros se placent à l'entrée des cases pour écarter le mauvais œil ; en guise de porte-bonheur, on attache à son bras des gris-gris en dents d'hippopotame ou en ivoire.

Les Perses avaient les mêmes préjugés sur le pouvoir maléfique du mort. Le cadavre d'un homme d'où est parti le souffle vital est possédé immédiatement par Agra Mainyous, le mauvais principe. Il est par conséquent impur et ne peut entrer en contact avec tous les éléments sacrés, la terre, le feu et l'eau qui sont purs. L'impureté doit s'étendre naturellement aux cheveux et aux ongles détachés du corps et qui, par conséquent, ne sont plus des tissus vivants.

Cette superstition se retrouve aussi chez les Indous. Dans ses lois, Manou conseille aussi de prendre certaines précautions pour éviter le contact des cheveux et des ongles.

Lois de Manou, IV, 69. Le maître de maison ne doit jamais couper lui-même ses ongles ou ses cheveux ni raccourcir ses ongles avec ses dents.

IV, 78. Que celui qui désire une longue vie ne marche pas sur des cheveux et des ongles, de la cendre, des os et des tessons.

VI, 46. Qu'il purifie ses pas en regardant où il met le pied de peur de marcher sur des cheveux, des os ou sur toute autre chose impure.

On retrouve cette prohibition chez les Grecs. Les prescriptions de Pythagore concernent le pouvoir maléfique de ces déchets humains. Il dit dans ses *Symboles* qu'il ne faut pas pisser le visage tourné vers le soleil, ni pisser ou marcher sur des rognures d'ongles ou sur des cheveux.

De nos jours encore, dans l'Ardenne belge, les Ardennaises disent qu'il faut se garder de laisser traîner des cheveux sur le peigne ou sur les chemins. On doit les brûler ou cracher dessus avant de les jeter. C'est ce dernier genre d'exorcisme qu'emploient les campagnards avant de quitter la boutique du barbier qui vient de leur tailler les cheveux. Ils croient que, sans ces précautions, une sorcière pourrait toucher ces cheveux et l'ancien propriétaire pourrait s'en trouver mal. On prétend même qu'une touffe de cheveux tombée dans l'interstice de deux pavés peut causer la mort de toutes les bêtes d'une étable.

Dr Léon Neuray (*Fléron*)

Médecins protestants réfugiés en Brandebourg (XL, 41, 75). — M. Dupan trouvera les renseignements qu'il cherche dans Lavisse, t. VIII, I, p. 341 : — dans le *Bulletin historique du protestantisme français* (table alphabétique) ; — aux *Archives nationales*, série TT, religionnaires fugitifs ; — enfin dans l'ouvrage de H. de France : *Les Montalbanais et le refuge*.

Dr. A. VALLET (*Montauban*).

Autre réponse. — Voici, sur la question posée, à quelles sources de renseignements on peut trouver une réponse :

Bibliothèque de la Société d'Histoire du protestantisme français (15, rue des Saints-Pères, à Paris);

Bibliothèque Wallonne (à Leyde — Hollande) qui possède un fichier centralisant nombre de renseignements concernant l'émigration protestante française;

Consistoire de l'Eglise réformée de France (Nollendorsfstrasse, 13-14, à Berlin, W. 30);

Berliner französisch reformieste Gemeinde (Kurfürstenstrasse 122, à Berlin, W. 62).

Dr. J. JEANNIN (*Dijon*).

L'accouchement de Gargamelle (XXXIX, 45 ; XL, 74). — Pour expliquer l'accouchement de Gargamelle par l'oreille senestre, M. Cl. Debrême rappelle les relations supposées, au moyen âge, d'une veine de l'oreille avec les organes génitaux. Je crois l'explication beaucoup plus simple et que, simplement, Rabelais, avec une rare audace pour son temps, a voulu railler les discussions théologiques qui s'étaient déroulées en Sorbonne à propos de l'accouchement de la Vierge.

Une thèse y fut soutenue sur ce thème : la Sainte Vierge, par définition, était restée pure, de toutes manières, malgré son enfantement. Elle avait conçu sans défloration par l'opération du Saint-Esprit et l'intermédiaire de la parole de l'Ange annonciateur ; elle ne fut pas déflorée davantage par l'accouchement. Or, il est notoire que l'enfant sort du corps de sa mère par la même voie qui a permis la fécondation. Donc, logiquement (!), il avait dû quitter le sein de sa mère par la voie d'accès de la parole féconde, donc par l'oreille.

Si j'ai bonne mémoire, certains vitraux d'anciennes cathédrales, entre autres à Chartres, montrent, en effet, un Enfant Jésus s'échappant de la Vierge par l'oreille gauche. Pourquoi l'oreille *gauche* ? Je ne sais pas.

Tout *Pantagruel* est rempli d'allusions semblables à des querelles théologiques de l'époque. Bien des sujets traités sembleraient aujourd'hui sacrilèges ; on n'y voyait pas malice autrefois ; et de ces querelles Rabelais s'amusait fort.

Dr Raoul BLONDEL (*Paris*).

Renaudot détrôné (XL, 68, 99). — On trouvera des renseignements sur Abraham Verhoeven et son journal, dans la *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française*, par Eugène Hatin, Paris, 1866, page LX de l'*Introduction historique*.

Dr Maxime (*Paris*).

Déformations linguistiques (XL, 43). — A propos des *pommes de terre en robe des champs*, dont la robe devint *de chambre*, ou inversement, M. le Dr Marchand (de Rouen) signale la déformation linguistique qui a donné : *parler français comme une vache espagnole*. De telles déformations, on pourrait donner de nombreux exemples ; en voici un.

Dans les jours de grippe que nous a valus l'hiver dernier, il n'était question que de « courbature ». — *Docteur*, disait-on, *je me sens tout courbaturé*. — Ici, la déformation est générale. Elle porte sur l'étymologie, sur l'orthographe et sur la formation de l'adjectif.

— L'étymologie : Etre cour*batu*ré c'est être « battu-de-court », c'est-à-dire à bras raccourcis. En admettant l'inversion, on devrait dire, je suis « *courbattu* ».

— L'orthographe : Pourquoi l'amputation d'un « t » ? Pourquoi « battu » devient-il « batu » dans courbaturé ?

— Et l'adjectif lui-même « courbaturé » ? Qui voudra le défendre, dira-t-il : je me sens « tout conjecturé » ?

Dr Marcel Durand (*Montreuil-sous-Bois*).

Diagnostic de la grossesse par l'examen des urines (XL, 42, 103). — Avant la thèse recherchée par M. B. Ménétrel, Laurent Joubert a traité le sujet dans son livre *Erreurs populaires et propos vulgaires touchant la médecine et le régime de santé*, à Bordeaux, par S. Millanges, imprimeur ordinaire du Roy, 1579.

Un chapitre est intitulé : *Qu'il n'est possible de connaître assurément par les urines si une femme est grosse, et quels sont les vrais signes de la grossesse*.

Pr Pierre Mauriac (*Bordeaux*).

Autre réponse. — Jean-Jacques Wecker, de Bâle, médecin de Colmar, donne la recette suivante.

Pour esprouuer si une femme est enceinte

Faites la pisser en vn pot de cuiure, et y faites tremper vne nuict vne esguille de fer bien polie. Si la femme est enceinte, il y aura des tasches rouges ; mais si elle ne l'est, elle deuiendra noire ou rouillée.

L'aiguille, bien entendu. J'ai pris ces lignes dans l'ouvrage bien connu de Wecker, publié chez Claude Le Villain, à Rouen, en 1626, sous le titre *Les Secrets et merveilles de nature*.

Pr Henri Bonnin (*Bordeaux*).

LES ROBERT MACAIRE

N° 90



Imp. d'Aubert et Cie — Chez Aubert gal. véro dodat

_Fais bien attention !! si l'on te demande *du Racahout des Arabes* pour l'engraissement de toute espece de sultanes, du *Nafé d'Arabie* pour l'allaitement des enfans de tout âge du *Kaïffa d'Orient* pour les gastrites et les cors aux pieds, du *Théobrome* pour les vomissemens, de *l'Amandine*, de *l'Indostane*, de *l'Osman-iglou*, du *Paraguay-Roux*, de la *Créosote*, *du Chocolat au Salep*, de *l'Hypocras*, de la *Moutarde blanche* pour les humeurs noires, les maux de dents et les déviations de la taille, de la *Graine de Chou colossal*, tu prendras dans ce sac, toujours dans le même, ne vas pas te tromper !!! et tu serviras cela en poudre, en pâte, en liqueur ou en graine, suivant ton idée _Diable, que que c'est donc que c'te graine là . — *C'est de la Graine de maïs première qualité* _ Fameux ! fameux !!!

Cliché de la *Revue des Spécialités*.

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

❦ *Le Médecin*, dans son numéro de novembre 1932 (p. 6), louant M. Abel Bonnard de « nous reposer des manifestes grandiloquents », cite, en exemple de simplicité de style de l'auteur, une page de *Figaro* où nous lisons :

Il passe aux pieds d'une église enveloppée d'ombre dont le clocher ténébreux laisse tomber l'heure avec une gravité silencieuse.

❦ De *L'Ouest*, n° du 12 décembre, sous le titre *La figure de Laennec*.

Il s'en fut à Paris, le 20 avril 1801, par la diligence qui partait tous les deux jours de l'hôtel de France, pour le service d'Angers. Par économie, il continua le voyage à pied jusqu'à Orléans, où aboutissait alors (en 1801 — !) *le chemin de fer venant de Paris.*

❦ De *l'Echo de Paris*, nº du 19 décembre 1932, sous le titre *L'Affaire du carambouillage de la Gironde :*

Le château du Rivet... est l'un des monuments les plus vastes et les plus historiques *de la région.*

❦ De *La Gazette de Lausanne*, le 25 décembre 1932, sous le titre : *Le pont géant.*

Ce pont réunirait l'île de Falster à celle de Seeland. Actuellement l'isthme de Masmedsund, qui sépare les deux îles, *est franchi par un ferry-boat.*

❦ De *Candide*, le 26 janvier 1933, sous le titre : *Le bâtonnier Chenu :*

Le bâtonnier Chenu, qui vient de mourir, était né le 1er mars 1885, et plaidait depuis cinquante trois-ans.

❦ De M. Raymond Schwab dans un feuilleton du *Temps*, nº du 26 février 1933 :

Se laissant bercer par la voix sinueuse et charnue, *il logeait* au fond de son cœur, *un à un, les détails de l'accent avec lequel elle disait ces trois sylllabes : « Mon ami ».*

❦ De *La Libre Opinion médicale*, nº 2, février 1933, p. 1 :

Il faut que le peuple de Paris sache ce que nous avons dans le ventre, la hauteur de nos doctrines, etc.

Chronique Bibliographique

Marcel Coulon. — **La Poésie priapique au XVIe siècle**, un vol. in-8° carré, *Editions du Trianon*, Paris, 1933.

M. Marcel Coulon, l'année dernière, nous donna un ouvrage de tous points parfait sur *La poésie priapique dans l'Antiquité et le Moyen Age* (Cf. xxxix, 135). Nous n'y reviendrions pas si, dans cette nouvelle et toute récente étude, qui poursuit le genre priapique à travers le xvie siècle, une note n'était pour nous une surprise. L'Auteur dit, en effet (p. 195), que *l'uranisme n'a fleuri en Grèce que tard, qu'il n'en est pas question chez Homère, ni chez les Tragiques*. C'est, en vérité, ne plus se souvenir de la *Consultation maternelle* de Thétis à Achille après la mort de Patrocle et du fragment réaliste des *Myrmidons* d'Eschyle, pour ne citer que les passages que nos lecteurs connaissent (cf. xxxix, 207). Il serait toutefois excessif de reprocher à M M. Coulon de ne pas lire *La Chronique Médicale*.

A ce coup, nous voici donc au xvie siècle ; et, pour le sujet, ce siècle est moins riche que les précédents. *C'est que le Priape moderne ne soulève pas les idées générales que l'Antique nous propose. Avec lui, la mythologie, la philosophie, la morale, tout ce qui permet la synthèse et même l'exige, cèdent la place à la simple littérature* (p. 9). Sans doute, est-ce pour cela que la Renaissance érotique au degré maximum, c'est-à-dire priapique, avait jusqu'à présent *trouvé de nombreux anthologistes et maints érudits, mais pas un critique encore ; une foule de curieux, mais aucun anatomiste* (p. 10).

Ronsard, du Baïf, Remi Belleau, Desportes, le vrai et le faux Jodelle et quelques *poetae minores* servent à l'Auteur à opposer, d'un esprit avisé et pénétrant, l'esprit gaulois et celui de la Renaissance. Cela et aussi le contraste entre, d'une part, la gaillardise d'Eustache Deschamps et la gayeté de Marot, de l'autre la folastrerie de Ronsard, contraste qui met en relief l'Ecole de ce dernier, en fait saisir l'évolution, montre les motifs de son triomphe et les raisons de sa chute, sont les côtés les plus intéressants de la présente étude. A cela toutefois, il convient d'ajouter la résurrection d'un poète-soldat, Marc de Papillon, dont la vie pittoresque et le talent original méritaient mieux que l'oubli où, sans M. Coulon, le personnage allait disparaître.

En résumé, voici une œuvre neuve vraiment, consciencieuse et bien écrite, qui, si elle n'est pas faite pour d'innocents lecteurs, plaira pleinement aux médecins. Elle est présentée avec le bon goût qui préside aux *Editions du Trianon* et illustrée de très jolis bois originaux de M. V. Le Campion. Ce n'est pas parce qu'une femme

nue (p. 111), victime récente de la chirurgie, montre les points de suture d'une laparotomie médiane et d'une intervention hépatique, qu'on peut en dire le moindre mal. Très sincèrement cette illustration est bien composée ; le dessin est pur ; la gravure vigoureuse et le tirage bien venu. Notons encore un curieux détail. M. M. Coulon avait écrit : *Cet ouvrage ne vient pas étudier des poèmes où messer Priapus et dame Maujoinct ont des droits égaux, bien moins encore des poèmes où le sexe féminin aurait prépondérance sur le viril... C'est ici un ouvrage masculiniste et point féministe* (p. 17). Or, toutes les illustrations gaillardes représentent des femmes nues, les hommes d'ordinaire sont vêtus et presque toujours ils tournent le dos. Chez un illustrateur créant des tableaux du genre léger, cette pudeur masculine est remarquable.

Henri Sérouya. — **Spinoza ; sa vie, sa philosophie**, un vol. in-4°, Editions Excelsior, Paris, 1933. (*Prix, 20 francs.*)

A l'occasion du tricentenaire de la naissance de Spinoza (1632-1677), M. Henri Sérouya a publié le présent ouvrage, et cette manière d'honorer une mémoire glorieuse est la plus louable qui soit. En quelques pages, sans l'alourdissement d'une érudition ici inutile, laissant les menus détails pour s'en tenir à l'essentiel, l'Auteur a évoqué avec bonheur la vie douloureuse, mais affable et sereine, du philosophe. Il en naît chez le lecteur une sympathie que foule de traits de modestie, d'abnégation, de noblesse et d'héroïsme même font méritée.

Plus difficile était de résumer la pensée d'un homme dont on a pu dire qu'il fut un des plus obscurs philosophes qui aient écrit depuis Xenophane jusqu'à Schelling, grâce à quoi du reste Spinoza fut voué à l'exécration par le xviiie siècle et suscita, en Allemagne surtout, un enthousiasme moderne aussi excessif. Un premier mérite de M Sérouya est d'avoir bien mis en lumière les sources du spinozisme ; et, en particulier, d'avoir montré d'une part, ce que le philosophe doit à Descartes, de l'autre, tout ce qui l'en sépare, et ceci d'une telle importance que *le contraste est frappant entre Spinoza et Descartes* (p. 31).

Il y aurait quelque ridicule à vouloir résumer dans la courte étendue d'un compte rendu la manifestation moderne la plus absolue du panthéisme et les conséquences morales très personnelles et d'une belle élévation de cœur que Spinoza en a tirées. Que M. H. Sérouya l'ait tenté en trente-quatre pages est déjà une gageure ; du moins est-ce un autre mérite à lui reconnaître que de l'avoir gagnée, et doit-on dire que ses aperçus ingénieux jettent une clarté neuve sur la doctrine du grand penseur.

Par surcroît, le volume se recommande par une présentation éditoriale parfaite, qui n'a pas ménagé la reproduction de portraits, d'autographes, de frontispices et de vues.

Louis Baslez. — **Les Poisons dans l'antique Egypte**, *Thèse de Paris*, une plaquette in-8° ; Le François, Paris, 1933.

Le sujet, capable de fournir la matière d'un assez gros ouvrage, est ici résumé en cinquante-cinq pages. La thèse est claire, construite sur un plan judicieux et pleine d'intérêt. Quelques détails toutefois surprennent, par exemple, la méconnaissance du sens premier qu'eut le mot *collyre* (p. 20), ou, plus encore, cette affirmation que, *pour les Anciens, un médicament était exactement le contraire d'un poison* (p. 40), surtout lorsque l'Auteur lui-même a cité le vers d'Homère (*Odyssée*, IV, 230) :

Φάρμακα, πολλὰ μὲν ἐσθλὰ μεμιγμένα, πολλὰ δὲ λυγρά.

En revanche, il y a des rapprochements ingénieux, entre autres celui qui permet l'hypothèse que *le datura pouvait fort bien fournir l'eau dite « de l'oubli* » dans les mystères (p. 36).

Pour qui s'intéresse à l'histoire de la médecine, cette thèse mérite d'être lue. Elle fournit l'agréable emploi d'une heure instructive. On y trouve, en effet, une liste des principaux poisons connus des anciens Egyptiens ; l'emploi de quelques-uns de ces poisons dans la magie et dans les cérémonies religieuses ; enfin, un chapitre curieux sur les toxicomanies et en particulier sur l'alcoolisme, qui fut si répandu au deuxième millénaire avant notre ère qu'il provoqua (déjà !) une véritable campagne de propagande anti-alcoolique.

Henri Leclerc. — **Le Petit jardin** (*Hortulus*) de Walahfrid Strabus, abbé du monastère de Reichenau, un vol. in-8°, Legrand, Paris, 1933. (Prix : 25 *francs*.)

M. Henri Leclerc s'est spécialisé dans l'étude des plantes, du point de vue de leur emploi en médecine ; avec beaucoup de patience, il a consacré de longues heures à son œuvre, et son érudition, agrémentée par une grande pureté de style, est toujours un régal pour les lecteurs. Il appuie ses idées sur une riche documentation, ce qui ajoute au charme de ses écrits.

Aujourd'hui, il présente au public lettré, aux humanistes, un livre nouveau, rempli de cet attrait que présentent les choses du passé. Il nous raconte, puisant aux sources de l'histoire, la fondation au VIIIe siècle, par le bénédictin Pyrmin, des abbayes de Murbach et de Reichenau, petite île au milieu des eaux, d'un vert sombre, du lac de Constance.

Il s'attache à nous parler du bénédictin Walahfrid Strabus qui jeta un grand faste dans l'histoire de l'ordre, et, au IXe siècle, fut le précepteur du fils de Louis le Débonnaire, qui régna sous le nom de Charles le Chauve, après avoir reçu l'onction en la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans.

Cet abbé Strabus, ainsi appelé parce qu'il louchait, composa en latin médiéval un poème de botanique médicinale (*Hortulus*), qui faisait les délices d'Huysmans et de Remy de Gourmont et dont la première édition française (1925), donnée par AndréThérive, in-12 carré aux *Amis d'Edouard*, est devenue rare. C'est à traduire de nouveau et à commenter ce poème que le docteur Henri Leclerc a consacré son récent ouvrage. Œuvre ardue, remplie de difficultés, il la rend accessible à tous et en donne une traduction exacte, qui, en charmant les lettrés, apporte aux médecins une documentation précieuse sur la thérapeutique par les simples. En lisant *Le Petit Jardin*, on fait une étude d'humaniste et debotaniste. C'est un double plaisir que nous donne l'Auteur ; il mérite d'en être loué. (*Georges Petit.*)

Emile Sergent. **Apologie de la clinique**, un vol. in-8° de la collection *Apologie des sciences*, G. Doin et Cie, Paris, 1933. (*Prix : 12 francs.*)

La clinique a besoin d'être défendue. Elle a deux catégories d'ennemis : les scientistes qui refusent à l'art médical la rigueur des méthodes et la précision des axiomes ; et d'autres non moins bruyants détracteurs, lesquels n'ont de systématique que leur malveillance à l'égard des médecins. Pour ceux-ci, le « docteur », comme chacun sait, est un homme qui porte un chapeau, n'a pas, hélas ! d'heures fixes de bureau, touche à chaque moment des honoraires astronomiques, et cela pour quelques gestes variés, incompréhensibles et bizarres, ordinairement peu fatigants, et pour quelques lignes de grimoire qu'il laisse sur la table ; un homme aussi qui a la ridicule prétention d'être un individu indépendant, et la coupable naïveté de penser que ses études et sa mission le rendent digne de ce privilège exorbitant de la liberté !

On sent bien que nous vivons en un temps où la médecine a besoin, où les médecins ont le devoir, de faire comprendre ce qu'elle est, ce qu'ils sont. Oui, cela est urgent. Et d'ailleurs, l'urgence de cette démarche s'accorde parfaitement avec la nécessité de quelques autres démonstrations.

C'est commencer par le commencement que d'affirmer l'excellence de la clinique, qui est l'âme de la médecine, qui en est le *quid proprium*. Il faut faire ressortir l'éminente dignité de la clinique. M. le Pr Sergent, si hautement qualifié par ses titres pour prononcer un tel panégyrique, l'a composé de main de maître. Rien de plus instructif, de plus édifiant. Oui, lisez, par exemple, ce que pense le Pr Sergent des statisticiens, et de la fragilité des pronostics stéréotypés. (*E. Lacoste.*)

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d Imprimerie et de Librairie. — 1933.

40e ANNÉE N° 7 1er JUILLET 1933



Histoire de la Fondation

de l'Ermitage du Mont Cindre

(Nostre Dame des Remèdes)

Par le Docteur Jérôme GLATARD.

> Au sommet du Mont Cindre un antique ermitage,
> Etait depuis longtemps la retraite d'un sage.
>
> Marc-Antoine Petit. — *Onan*, 1809.

Le Mont Cindre, la perle des Monts d'Or lyonnais, appelé, dès 1573, par Nicolas de Nicolay *la plus belle et délectable montaigne de France*, est couronné, dans son sommet, par un ermitage bien connu de tous les Lyonnais.

Mais, si tous les Lyonnais connaissent l'ermitage du Mont Cindre, il en est bien peu qui connaissent l'histoire et les circonstances de sa fondation, histoire, du reste, des plus controversées, et sur laquelle les historiens sont loin d'être d'accord.

En effet, tandis que les uns reportent sa fondation vers la moitié du XIVe siècle, et considèrent comme son fondateur, le frère Jean Henri, religieux du monastère de l'Ile Barbe, d'autres déclarent qu'il fut seulement fondé au début du XVIe siècle, par le frère Isaac et officiellement reconnu par une bulle du pape Jules II, le 9 des calendes de mai 1511. D'autres enfin, reculant jusqu'au XVIIe siècle la date de sa fondation, lui re-

connaissent comme fondateur: les uns le frère François en 1650, les autres, en 1654, le frère Jean-Jacques Fourque, de la Congrégation des Ermites de Saint-Jean-Baptiste.

Le frère Jean-Jacques Fourque, nommé aussi frère Jean-Baptiste, est ce personnage mystérieux qui, d'après la tradition, n'aurait été autre qu'Antoine de Bourbon, comte de Moret, fils naturel de Henri IV.

C'est lui qui, en 1654, fut choisi, ainsi que nous le raconte *La vie d'un solitaire inconnu* (ouvrage imprimé à Paris en 1699) dans son chapitre cinquième, par les ermites des diocèses de Lyon, de Vienne et du Puy qui, réunis dans un synode, lui firent parvenir par l'intermédiaire de M. l'abbé de Saint-Just, grand vicaire de Monseigneur l'archevêque de Lyon, l'autorisation de s'installer dans l'ermitage du Mont Cindre, autorisation qui lui fut adressée le 22 octobre 1654 dans les termes suivants :

Nous, Antoine de Neuville, Abbé de St-Just, Vicaire Général d'Illustrissime et Révérendissime Camille de Neuville, Archevêque et Comte de Lyon, Primat de France, lieutenant du Roy au Gouvernement de Lyon, Lyonnais, Forest, Beaujolais, ayant été bien informé des bonnes moeurs, de la piété et inclination à la vie érémitique de frère Jean-Jacques, hermite de l'Institut de Saint-Jean-Baptiste, dressé par le père Michel de Sainte-Sabine, à l'exemple et imitation des premiers et anciens Pères anachorètes, et désirant favoriser autant qu'il nous sera possible les bons desseins dudit frère Jean Jacques, pour l'établissement dudit Institut en ce Diocèse, par ordre de Mondit Seigneur l'Illustrissime et Révérendissime Archevêque, avons permis et permettons audit Frère Jean-Jacques, de faire sa demeure en l'hermitage du Mont Cindre, pour y vivre selon ledit Institut, à condition que ledit Frère Jean-Jacques sera soumis avec tous les autres qui prétendront observer les mêmes réglements dans le susdit hermitage, à l'autorité, puissance et Direction de Mondit Seigneur l'Archevêque et Comte de Lyon : et Donnons pouvoir audit Frère Jean-Jacques de s'informer de la Vie et Mœurs des hermites en ce Diocèse, pour les ranger tous, s'il se peut, au même Institut ; de vêtir et d'instruire ceux qui se présenteront pourvu qu'il nous en avertisse.

Donné à Lyon ce 22 d'octobre 1654, signé de Neuville, Vicaire Général — et plus bas — Basset.

Quant au frère Isaac, c'est lui qui est le plus généralement considéré comme le véritable fondateur de l'Ermitage, ainsi que l'atteste une pièce manuscrite des Archives du Rhône qui nous déclare qu'au XVIe siècle, il aurait bâti l'ermitage en la montagne du Mont Cindre, sous le vocable de *Nostre Dame des Remedes.*

C'est du reste son nom qui figure, comme celui du fondateur, sur la plaque de marbre blanc apposée dans la chapelle.

Telles sont les différentes versions émises par les historiens sur la date et les circonstances de la fondation de l'Ermitage du Mont Cindre.

C'est en faveur de la plus ancienne, que je vais conter l'histoire suivante, telle que j'ai pu la démêler de la lecture d'un ouvrage publié en 1835 par C. Beaulieu, instituteur à Collonges au Mont d'Or, et intitulé *Fondation de l'Ermitage du Mont Cindre et de la Tour de la Belle Allemande.*

Beaulieu nous déclare que son livre n'est point un roman, et que tout ce qui a rapport aux événements et aux personnages est extrait d'une partie d'une chronique datant de 1432, écrite par Sigismond Hugonet, religieux du monastère de l'Ile Barbe et intitulée *Appendices historiques pour servir aux annales de la Tour barbare.*

Cette volumineuse chronique manuscrite lui fut communiquée, dit-il, par M. le baron Vouty, propriétaire de la Tour de la Belle Allemande.

En ce temps-là, le comte de Sathonay, *étant passé violentement de vie à trépas,* son cadavre fut retrouvé sur l'une de ses terres, percé de plusieurs coups de poignard. Sa fille unique, Béatrix, Iabeau de Ferlay, devenue veuve de son époux, Odo de Morges, seigneur de Sassenage, vint habiter la demeure de son père, le château de Sathonay. Comme elle se trouvait seule et sans enfants, elle fit venir auprès d'elle, sa nièce, devenue orpheline, la jeune Iabelle Allemand, fille de Sibould Allemand, seigneur d'Uriage, et de Jourdaine de Morges, sœur de Odo de Morges.

Dès l'arrivée de sa nièce au château de Sathonay, Béatrix ne songea qu'à donner de somptueuses fêtes et de brillants tournois, auxquels furent conviés tous les seigneurs des environs, parmi lesquels se faisaient tout particulièrement remarquer :

Philippe du Mont d'Or, issu du fameux paladin Roland, dont, nous dit l'histoire, le célèbre cor d'ivoire était encore au XVIIe siècle suspendu aux parois de l'église de Saint-Loup, à l'Ile Barbe ;

Loys de Pompone, seigneur de Saint-Cyr ;

Abel de Loras, seigneur de Poleymieux ;

Hubert, seigneur de Dargoire ;

Jean de Tourveon, seigneur de Collonges ;

Hugues de Servières, comte de Chasselay ;

Edmont de Beaujeu, etc., etc.

Au côté de ces seigneurs, on pouvait également noter, parmi les hôtes familiers du château, quelques religieux du monastère de l'Ile Barbe, parmi lesquels : le supérieur du monastère, Rigond de Brossannes, originaire d'une famille espagnole, plus connu dans les archives sous le nom de Dom Dego ; le respec-

table prédicateur Jean de Rochetaillée et son ami intime, le frère Jean-Henri qui ne tarda pas à devenir l'aumônier du château de Sathonay.

Dom Dego, supérieur du monastère de l'Ile Barbe, avait loué pour 20 ans, au comte de Sathonay, et pour la somme de 200 écus d'or, une habitation sur les bords de la Saône, appelée le Castelet. Il aurait bien désiré en devenir propriétaire, mais le comte de Sathonay n'y voulut jamais consentir. Après la mort



HERMITAGE DU MONT CINDRE
au XVIIIe siècle.

de ce dernier, il fréquenta assidûment le château, espérant ainsi obtenir de Béatrix ce qu'il n'avait pu obtenir de son père.

En attendant, il fit exécuter de nombreux travaux d'agrandissement et d'embellissement. C'est ainsi qu'il fit élever jusqu'à 165 pieds, une petite tour qui se trouvait attenante au Castelet, tour qui dominait la Saône, et sur laquelle il eut soin de mettre un homme continuellement en faction, chargé d'entretenir une lueur flamboyante et de surveiller la rivière ; ce qui lui permettait ainsi de rançonner, au nom de l'abbaye de l'Ile-Barbe, tous les bateliers qui passaient devant sa demeure.

Cette tour fut alors appelée la *Tour barbare*, soit à cause du nom de l'Ile dont elle dépendait, soit plutôt à cause des nombreuses vexations auxquelles elle donna lieu. C'est elle qui plus

tard, après le séjour qu'y fit Iabelle Allemand, fut connue sous le nom de *Tour de la Belle Allemande.*

Dom Dego fit également du Castelet, dit la Chronique, *un séjour de joyeuseté et d'ébattemens pour sa récréation et celle des religieux avec lesquels il se trouvait le plus en enquelinage* (intimité).

N'ayant pu parvenir à obtenir l'aliénation absolue du Castelet, et des terrains qu'il ne possédait que par engagement, il se mit alors à convoiter les biens de la comtesse de Sathonay.

Pour arriver à ses fins, il ne recula devant aucune infamie. Il résolut d'abord de s'emparer de la jeune Iabelle Allemand et la fit enfermer dans la Tour Barbare, dans un cachot étroit, infect et obscur avec, pour toute nourriture, deux onces de pain par jour et de l'eau.

Heureusement pour elle, Iabelle ne séjourna pas longtemps dans sa prison, dont elle fut délivrée par l'un de ses domestiques, Mathieu Gonet, aidé par son confesseur, le frère Jean-Henri.

A la suite de ces incidents, Dom Dego signalé au seigneur archevêque de Lyon, fut sur ses ordres, mis en état d'arrestation et enfermé sous bonne garde dans le Castelet.

Mais Frère Jean-Henri, qui avait pris une part active à la délivrance d'Iabelle, estima qu'après de tels événements sa conscience se trouverait terriblement froissée entre le respect qu'il devait à Dom Dego, son supérieur, et l'attachement qu'il avait voué à ses pupilles, les dames de Sathonay. Aussi résolut-il de demander à l'archevêque de Lyon de bien vouloir lui permettre de quitter le monastère de l'Ile Barbe pour se retirer sur le sommet du mont Cindre et y vivre en anachorète dans une cellule qu'il se proposait d'édifier.

Dom Dego à son tour est délivré de sa prison par son neveu Christophe de Brossannes. Plus que jamais maintenant décidé à s'emparer des biens de la comtesse de Sathonay, il convient, avec son neveu, de mettre le feu au château pour faire périr Iabelle et sa tante Béatrix.

Les deux scélérats, aidés de Lyonel, ancien péager de Dom Dego, devenu chef d'une bande redoutable de larrons, et de George Mangin, écuyer de Christophe de Brossannes, mettent leur projet à exécution et incendient le château de Sathonay.

Mais, au cours de l'incendie, ils trouvent tous deux la mort : Dom Dego écrasé par un plancher qui s'effondre sur lui, Christophe de Brossannes tué d'un coup de cimeterre par Edmont de Beaujeu, prétendant d'Iabelle, tandis que la comtesse de Sathonay, Béatrix, est grièvement brûlée.

Sentant alors venir sa fin prochaine, elle fait approcher de son lit Iabelle et Edmont, et unissant leurs mains, elle leur donne sa bénédiction, instituant Iabelle Allemand son héri-

tière universelle avec le titre de comtesse de Sathonay, en la priant de bien vouloir accepter ce legs en témoignage de l'amitié qu'elle avait toujours eue pour Jourdaine de Morges, sa mère. Puis, tirant d'une cassette 200 écus d'or, elle les donne au frère Henri, en le suppliant de les remettre à l'archevêque de Lyon pour le monastère de l'Ile Barbe.

Enfin, sachant que c'était la volonté du frère Henri de se retirer du monde pour vivre en anachorète sur le sommet du Mont Cindre, elle exprima le vœu que sa nièce Iabelle puisse lui accorder la somme nécessaire pour l'établissement du pieux séjour qu'il avait choisi.

Tout cela accompli, le frère Henri se retira sur le sommet du Mont Cindre, où Iabelle lui fit construire une récluserie qui, peu de temps après, fut changée en ermitage, joint à une chapelle placée sous l'invocation de la mère de Dieu, à cause que ce fut le jour de la fête de cette Reine des Cieux, c'est-à-dire le 15 août 1341 qu'eut lieu la consécration de cette chapelle.

Telles sont, d'après la chronique de Sigismond Hugonet, les circonstances de la fondation de l'Ermitage du Mont Cindre.

Histoire ou légende ?

Légende ou histoire ?

Je ne me permettrais point de conclure, laissant à des historiens plus qualifiés le soin de nous dire lesquelles sont historiques, lesquelles sont légendaires, des diverses anecdotes que je viens d'exposer au sujet de la fondation de l'Ermitage du Mont Cindre.

Debout les morts ! ! !

Au dossier littéraire de l'expression : *Debout les Morts!* on peut verser une légende empruntée à Otmar, *Sammlung*, par les frères Grimm. La voici telle que Theil l'a traduite des *Traditions allemandes* (2 vol. in-8°, Levavasseur, Paris, 1838, t. I, p. 512) :

Wehstedt (ville d'arrêt), village voisin d'Halberstadt, a, selon la tradition, reçu son nom de la circonstance suivante : des ennemis, des païens, avaient fait une irruption dans le pays et l'avaient mis en grand danger; déjà, les habitants cédaient aux forces supérieures de ces étrangers, lorsque les morts, se levant de leurs tombeaux, arrêtèrent ces hordes impies et sauvèrent ainsi leurs enfants.

 Anecdotes 

L'abbé Brueys et son médecin. Le roi demandait un jour à l'abbé Brueys comment allaient ses yeux auxquels il avait mal : « Sire, répondit-il, mon médecin dit que j'y vois un peu mieux. »

Le Docteur Alceste. Le Docteur Alceste gronde contre la paresse intellectuelle des médecins. « Les malheureux ! dit-il, plus ils reçoivent de papiers imprimés, moins ils les regardent. Le médecin ne lit plus ; et si je fondais une *Société des médecins qui lisent*, je suis sûr que je ne réunirais pas cinquante membres.

— Fonde donc la *Société des médecins qui lisent avec intelligence*, répliqua un ami malicieux. Tu y seras peut-être tout seul et n'y pourras récriminer contre personne. »

Mourants d'hôpital. En 1750, à la Charité, deux pauvres malades placés l'un près de l'autre étaient tout près de mourir ; l'un était un charpentier, l'autre l'acteur-auteur Taconnet. Et Taconnet dit à son voisin : « Dépêche-toi, mon ami, d'aller là-bas dresser un théâtre, et dis à Pluton que, ce soir, j'y jouerai à sa cour l'*Avocat Savetier* et *La mort du Bœuf gras.* »

Art et Médecine. Louis Loire raconte dans ses *Anecdotes* qu'on discutait dans une réunion sur la détermination que venait de prendre un peintre, dont le talent était contesté, de renoncer à sa profession pour embrasser l'étude de la médecine.

« Rien de plus simple à expliquer, s'écria quelqu'un : dans la peinture, toutes les fautes sont exposées au grand jour ; dans la médecine, on les met sous terre. »

Esprit de bossu. M. C. Rœderer récemment et Albert Garrigues plus avant ont parlé l'un et l'autre dans des journaux différents de l'esprit des bossus. Voici un mot de bossu que les deux auteurs semblent ne pas avoir connu.

Un bossu donc traversait une halle. Il fut arrêté par une écaillère qui, frappant sur sa bosse, lui demanda :

« Eh ! l'ami, combien la vielle ? »

Le bossu fit entendre un de ces bruits qu'on ne nomme pas et répondit :

« Ça dépend du son. Voyez si celui-là vous plaît. »

Un petit hôpital au XVIIe siècle

Par le Dr Louis DUJARDIN (de Saint-Renan).

Des documents nombreux que je possède sur l'hôpital de Monsieur Saint-Yves, en la ville et paroisse de Saint-Renan, diocèse de Léon (Bretagne), j'extrais pour *La Chronique Médicale* quelques pages purement médicales. Malheureusement, elles ne comportent aucune note relative aux thérapeutiques.

Un acte du Saint-Siège de 1388 signale déjà l'existence de cet hôpital, dont les bâtiments sont toujours debout.

Au XVIIe siècle, cet hôpital comportait « une petite chambre avec 6 couchettes pour coucher les femmes et les filles et une chambre de 18 pieds, séparés en deux remplis de 6 couchettes pour les hommes. Les pauvres couchent deux à deux ou trois à trois ». C'est au prône de la grand'messe paroissiale que l'on remontrait à MM. le vicaire, prêtres, bourgeois et habitants de la ville tout ce qui concernait la vie de l'hôpital.

Voici relevés dans les cahiers des délibérations quelques diagnostics d'entrée :

« Jean Landren le Vieux, natif et originaire de cette ville, infirme et carent de l'ouïe demande son admission, dénué de tout bien temporel promet de se bien ranger et vivre sous la discipline et statuts du dit hopital.

« Anne Cornilly, 80 ans, languissante depuis longtemps et à présent alitée sans se pouvoir aider et n'ayant ni parents ni amis pour en avoir soin demande à être admise à l'hôpital moyennant l'agrément des dits sieurs habitants. »

Un malade est admis parce que « court de vue », un autre pour « brûlure en faisant la buée », une autre « qui est fort mal et prête d'accoucher et en évident danger de perdre la vie ou son fruit faute de secours », un autre « en grand hasard de perdre la vue ».

Quant à X..., jardinier, il demande un secours « car il lui est venu depuis 7 à 8 mois une fluxion sur son jambon ».

La caducité est souvent invoquée.

Les entrées comme les sorties étaient, en cas de besoin, soumises à l'appréciation d'un des chirurgiens de la ville.

Jeanne Pochard, par exemple, ne sera admise qu'après qu'elle aura été visitée par le chirurgien ; elle est incommodée des écrouelles. Le nommé P... « sera au préalable visité par un des messieurs les chirurgiens de la ville pour connaître sa maladie

et en connaître son avis que ladite maladie ne soit contagieuse, ni préjudiciable aux pauvres dudit hôpital. » — « Le sieur P. G. Fouët, maître chirurgien, déclare que la maladie n'est ni contagieuse, ni de longue durée. »

Conditions d'admission. — Abandonner ses hardes au profit de l'hôpital, en cas de décès, quelques rentes si on en possédait, joindre ses prières à celles des autres pauvres pour le repos des bienfaiteurs de l'hôpital tant vivants que trépassés.

Le Louarn fut admis « à condition qu'il prendra une boëte fermée à clef et qu'il ira par les rues d'icelle ville tous les dimanches pour recevoir les aumônes des personnes charitables. »

Quant à Me Charles Salün, praticien, originaire de cette ville, disant qu'il est au dernier réduit, « il sera admis, mais se rangera pour les prières, repas et coucher aux heures marquées et ordinaires pour les autres pauvres, qu'il ne se mêle d'aucunes affaires déclarant que s'il cause aucuns trouble ou dérangement audit hôpital ou parmi les pauvres d'iceluy, sur la déposition des pauvres et du gouverneur, il sera d'abord mis hors de l'hôpital sans observer aucune formalité ce que ledit Salun a accepté. »

Le sergent royal Destourelle sera admis « à condition qu'il commencera ce jour sa résidence sans interruption et parce qu'il ne pourra dès à présent instrumenter, ni faire aucun acte dans sa charge ; attendu qu'il est très caduc et faible, il est dit et conditionné qu'il sera mené et conduit par les autres hommes pauvres dudit hôpital et non par les femmes, tout comme quand il ne pourra aller et venir il sera tenu au lit ».

Les malades posaient de leur côté leurs conditions : Marie Caujour demande que, quand elle sera malade, elle aura du pain blanc et du soulagement pendant sa maladie seulement.

Un gentilhomme offre 5.000 livres pour l'entretien de deux pauvres à perpétuité « à condition et non autrement que lesdits pauvres ne seront pas attaqués de folie, non plus que de maladies incurables comme escrouelle et lèpre ni autre maladie contagieuse incurable. »

Le gouverneur chargé de la discipline était autorisé à mettre hors de l'hôpital tous les pauvres qui lui donnaient lieu à mécontentement ou qui causaient des troubles et scandales soit par leurs discours ou autrement.

Discipline. — Barbe Masson ayant été insolente, le gouverneur est prié de la faire corriger par la gouvernante et de la dénoncer au procureur du roi. Quant à Crauzon « qui s'avise d'aller pêcher journellement ou à la chasse au lieu d'aller travailler pour l'utilité et le profit de l'hôpital, lui faisons défense sous peine d'être mis hors de l'hôpital. »

L'hôpital donnait des allocations aux femmes en couches, aux femmes de soldats « absents au service de sa Majesté » ou

« sur qui le sort est tombé pour être soldat pour cette ville en la ville de Quimper ».

L'hôpital s'occupait de faire apprendre à lire, écrire et travailler aux orphelins qu'il avait en charge et de donner nourrices aux enfants trouvés.

En 1705, la nourrice de l'enfant trouvé dans le portail de Monseigneur de Saint-Ronan (l'église paroissiale), qui est à présent audit hôpital, reçut 25 livres 10 sols pour 3 ans de soins.

Le 20 juin 1727, M. le vicaire, les bourgeois et habitants réunis au son de la campane à 2 heures de l'après-midi en la salle de l'hôpital délibèrent « au sujet de la nourriture de l'enfant trouvé ce jour dans le portique de l'église Notre-Dame sans que l'on sache quant à présent à qui il est, prient le trésorier de chercher une nourrice et de lui payer 4 sols par mois sur le produit des quêtes que donnera M. le vicaire. »

Mêmes délibérations en 1732.

L'hôpital entretenait quelques malades en ville et des pauvres honteux. « La femme de Jean Kerboul, qu'a eu la jambe cassée, recevra un secours pendant son incommodité ».

Régime. — Le régime ordinaire se composait de blé, seigle, avoine, orge, pois, viandes de bœuf, veau, lard. Heureux temps où l'on s'offrait un quartier de génisse pour 7 livres 5 sols, du lard à deux sols six deniers la livre, où la servante de l'hôpital touchait 18 livres par an, et les journaliers 5 sols par jour, où les sabots de bois valaient 6 à 8 sous la paire !

Pour la fête des rois et pour les jours gras, le menu était corsé d'épiceries, œufs et vins, rôtis, far, pâté, gâteaux. Le pain blanc était réservé à quelques cas spéciaux de maladie. Marie Causeur durant sa maladie s'était vue octroyer « viande pour faire du *boillon* et autres espiceries, tisanes et vin chaud ».

L'état civil me paraît avoir été assez libre puisqu'un gouverneur écrit que pendant sa gestion « sont morts à l'hôpital dix pauvres, un nommé Poil rouge, un vieux Irois (Irlandais), un enfant à la fille de..., etc. »

On s'éclairait aux chandelles de suif. Cependant, je trouve « huile de poisson pour la lampe ». Je pense qu'il s'agit de la lampe du sanctuaire.

Et le français des Cahiers des délibérations était bretonnisé et agrémenté d'orthographe fantaisiste.



MÉDECINS-POÈTES



Nicolas HOUEL.

Nicolas Houel (1520-1584) est moins connu qu'il ne mérite. C'est tout juste si quelques-uns se souviennent que ce pharmacien, après avoir acquis une fortune honorable, l'appliqua tout entière à des fondations charitables et scientifiques, et que, sous le nom de *Maison de la charité chrétienne*, il créa une école de jeunes orphelins instruits à préparer des médicaments pour les pauvres, une pharmacie complète et le premier *Jardin des Simples* qui ait été établi en France. Ce serait assez pour sa gloire ; en réalité, Nicolas Houel fut mieux encore que cela. Cet humble bourgeois ne se borna pas à être philanthrope ; sa vie le montre tout à la fois savant, érudit, historien, artiste et poète.

Seul ce dernier point nous intéresse ici et d'autant plus que A. Chereau, dans son *Parnasse médical français*, a oublié Nicolas Houel. Pourtant, à l'occasion d'une suite de dessins que le savant pharmacien avait offerte à Catherine de Médicis, Joly, garde des dessins du Roy, donne à Nicolas Houel le titre de *Poète de la Cour*. C'était, en vérité, beaucoup dire.

Chereau a pour excuses, d'une part, que l'inspiration poétique n'enleva jamais Houel qu'à petite hauteur, d'autre part, que ses vers n'ont pas été réunis pour former un corps d'ouvrage. Il ne reste pas moins que notre philanthrope composa un grand nombre de sonnets et d'autres pièces dans les genres à la mode de son temps et qu'il a semé les uns et les autres un peu partout Par exemple, ce sonnet accompagne un *pourtrait de la royne mère du Roy* :

Quel tableau voy-je ici plein de divinité ?
Passant, di que tu voys tout l'honneur de nostre âge.
Comment ? Je ne l'entan si ne dis davantage.
Tu voys toutes vertus sous peinte humanité.

Quelle dame est-ce la ? C'est une Majesté.
Pourquoy en deuil piteux ? D'une Royne en veuvage.
Qui sont ces quatre au loing chacune en son image ?
C'est Espérance, Foy, Justice, Charité.

Qui sont les sept auprès ? Sont les artz libéraulx,
Qu'avecques les vertus cette Dame r'assemble
En sauveté chez soy par ce temps plein de maulx.

Donc raporte. estrangier, que le peintre, voulant
Monstrer l estat où sont artz et vertuz ensemble,
A peint ceste grand'Royne en cest abit dolent.

Cet autre se rapporte à un dessin représentant le jeune roi s'exerçant à l'arme blanche en présence de la reine-mère :

Après, on l'enseigna à la cappe et l'espée,
Comment il convenoit brusquement escrimer,
Et sans qu'il fust permis d'autre baston s'armer,
Comment on pouvait rendre une touche trompée .

Comment on rend d'un coup la poitrine frapée
De celluy qui, trop gay, se veult faire estimer,
Et comment on luy faict sur la terre imprimer
La forme de son corps de son long estampée.

On luy monstra comment il falloit démarcher
Et par feinte des mains du vainqueur arracher
La victoire desjà quasi toute perdue ;

Comme il falloit entrer dessus son ennemy
Et d'un coup asseuré le renverser parmy
La poudre par le vent sas la terre espandue.

Pièces analogues, sonnet sur la Charité chrétienne, poème de quatorze vers sur le Christ, paraphrases de psaumes, sonnet à Henri III sur la Charité, et foule d'autres se retrouvent perdues dans des œuvres diverses de Nicolas Houel. La meilleure peut-être de ses poésies est cette *Prière à Dieu* :

Seigneur, Père commun des pécheurs misérables,
Qui les sçais ramener quand ils sont desvoyez,
Seigneur, par qui noz cœurs de vice nettoyez
Sont rendus par ton feu ardens et charitables,

Rend, Seigneur, nos esprits plus doux et plus traictables
Qu'ilz n'ont esté jamais et qu'ilz soyent déployez
Sur ceux que l'indigence a perdus et noyez
Dans les fascheux replis de ses eaux effroyables.

Inspire en nostre Roy, noz princes, et en tous
Qui soubs un mesme ciel vivent avecque nous,
L'ardeur de charité, et qu'un chacun aporte

Sa pierre pour bastir cet édifice sainct (1).
Telle aumosne du ciel nous ouvrira la porte
Et rendra nostre cœur de tous pechez esteinct.

Que ces poésies ne vaillent ni plus ni moins que celles de bon nombre de contemporains de Nicolas Houel, il faut bien le reconnaître ; mais si ce dernier ne fut pas un grand poète, il le fut assez cependant pour figurer dans notre galerie. Le souvenir qu'aujourd'hui cela lui vaut invite à relire la vie de ce savant et de cet homme de cœur, qui mérite mieux que notre oubli. On pourra consulter,

(1) *La Maison de la Charité chrétienne* créée par N. Houel.

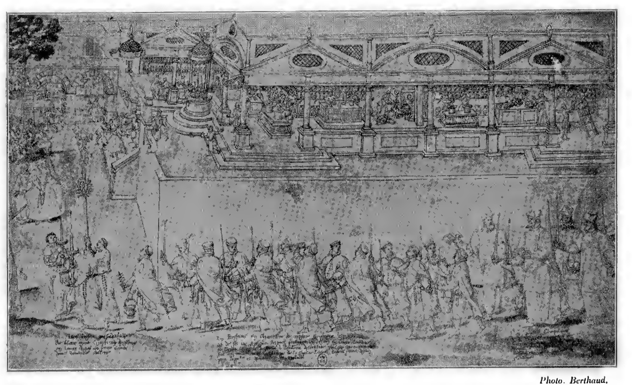


Photo. Berthaud.

LA PROCESSION DE LA REINE LOUISE DE LORRAINE

L'Apothicairerie de la Maison de la Charité chrétienne

entre autres travaux que Nicolas Houel inspira, l'article de J. Guiffrey paru dans les *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France*, t. XXV, 1898 (tirage à part, une plaquette de 94 pages, Paris, 1899), et l'étude de S. E. Lespinois, publiée dans le *Bulletin de la Société syndicale des pharmaciens de la Côte-d Or*, nº 28, 1911 (tirage à part, une plaquette de 122 pages, E. Jacquot, Dijon, 1911).

Un Avertissement de Henri Heine

Et voici ce qu'écrivit l'Allemand Henri Heine dans une revue française :

« Prenez donc garde, je n'ai que de bonnes intentions, et je vous dis d'amères vérités. Vous avez plus à craindre de l'Allemagne délivrée que de la Sainte-Alliance tout entière, avec les Croates et les Cosaques. D'abord, on ne vous aime pas en Allemagne, ce qui est incompréhensible, car vous êtes pourtant bien aimables, et vous vous êtes donné, pendant votre séjour en Allemagne, beaucoup de peine pour plaire au moins à la plus belle moitié du peuple allemand ; mais, lors même que cette moitié vous aimerait, c'est justement celle qui ne porte pas d'armes et dont l'amitié vous servirait peu. Ce que l'on vous reproche au juste, je n'ai jamais pu le savoir. Un jour, à Gœttingue, dans un cabaret à bière, un jeune vieille-Allemagne dit qu'il fallait venger dans le sang des Français le supplice de Conradin de Hohenstauffen, que vous avez décapité à Naples. Vous avez certainement oublié cela depuis longtemps ; mais nous n'oublions rien, nous. Vous voyez que lorsque l'envie nous prendra d'en découdre avec vous, nous ne manquerons pas de *raisons d'Allemand*. Dans tous les cas, je vous conseille d'être sur vos gardes ; qu'il arrive ce qu il voudra en Allemagne, tenez-vous toujours armés, demeurez tranquilles à votre poste, l'arme au bras. »

La Médecine des Praticiens

L'Hypopepsie.

Parmi les causes qui entraînent la difficulté des digestions, il en est une, peut-être la plus fréquente, qui tient à l'insuffisance de sécrétion des glandes de l'estomac. On sait que cet organe, dans lequel sont brassées les matières alimentaires, doit transformer les matières albuminoïdes que nous absorbons journellement et les rendre assimilables. Cette transformation se fait par l'action d'un ferment, la pepsine, que sécrètent les glandes stomacales ; les matières albuminoïdes, insolubles, sont rendues solubles et assimilables sous l'influence de la pepsine, en milieu chlorhydrique, et transformées en peptones, qui seront utilisées par l'organisme.

Le *Vin de Chassaing*, à base de pepsine et de diastase (autre ferment qui exerce son action sur les matières amylacées pour les transformer en sucres), est bidigestif, parce qu'il complète le rôle des estomacs paresseux. Grâce à lui, disparaissent les malaises qui accompagnent les digestions pénibles ; et, comme les états dyspeptiques retentissent sur la santé générale et sont une cause d'affaiblissement, le *Vin de Chassaing*, très agréable et généreux, apporte ses vertus toniques, qui triomphent de la dépression, en même temps que se trouve parfait le travail de la digestion.

Très réputé depuis de nombreuses années, pour les mérites de sa préparation et la constance de son efficacité, le *Vin de Chassaing* se prend à la dose d'un ou de deux verres à liqueur après les repas.

Avis à nos Correspondants

Nous prions nos correspondants de bien vouloir n'écrire leurs manuscrits qu'*au recto des feuilles* et, lorsqu'ils les signent d'un pseudonyme, de donner leur nom à la rédaction. Les articles d'auteurs absolument inconnus ne seront pas insérés. Nous rappelons que les opinions, comme aussi les références bibliographiques données, ne sauraient engager que les auteurs et non point la rédaction. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.



Ephémérides



833 — 20 juillet. — Mort de saint Auségise, abbé de Saint-Wandrill, à qui est due la première collection des *Capitulaires* de Charlemagne.

1333. — 19 juillet. — Bataille d'Halidon-Hill, gagnée par Edouard III, roi d'Angleterre, contre Edouard Baliol, usurpateur des droits de David, roi d'Ecosse, fils de Robert Bruce.

1533. — 13 juillet. — François Ier pose la première pierre de l'Hôtel de Ville de Paris, qui ne fut achevé que sous Henri IV, en 1605.

1633. — 22 juillet. — Mort à Pau de Jean Morel, humaniste français, né en Champagne.

1733. — 2 juillet. — Georges Cheyne décrit la respiration dite de Cheyne-Stokes.

3 juillet. — Naissance à Paris de Louis-Désiré-Félicité, duc de Brancas, comte de Lauraguais, littérateur français, mort à Paris le 9 octobre 1824.

12 juillet. — Mort de Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, marquise de Lambert, dont le salon fut longtemps le rendez-vous des écrivains et des hommes politiques les plus célèbres de la première moitié du XVIIIe siècle. Née à Paris, en 1647.

26 juillet. — Naissance à Vienne de Jean-Mathias Schroeck, historien allemand, mort à Wittemberg le 2 août 1808.

27 juillet. — Mort de Albert-Henri de Sallengre, littérateur français, né à La Haye en 1694.

1833. — juillet. — Construction des forts détachés de Paris.

4 juillet. — Naissance à Fontaine le-Soret (Eure) du compositeur Eugène-Antoine Vast.

5 juillet — Le capitaine de vaissau anglais, sir Napier, détruit, en vue du cap Saint-Vincent (Algarves), l'escadre de Don Miguel, prétendant au trône de Portugal.

8 juillet. — Mort de Marchant, numismate français.
Traité d'alliance défensive et offensive de Unkiar Skélessi (côte orientale du Bosphore) entre la Russie et la Turquie, pour une durée de huit années, fermant les Dardanelles aux puissances européennes autres que la Russie.

17 juillet. — Naissance à Dijon du compositeur Alfred Dard-Janin.

20 juillet. — Première représentation à l'Opéra-Comique de *La Prison d'Edimbourg*, musique de Carafa.

22 juillet. — Première représentation à l'Académie royale de musique, d'*Ali-Baba*, musique de Chérubini.

23 juillet. — Prise de Lisbonne par l'armée de Don Pedri, duc de Bragance et ex-empereur du Brésil.

24 juillet. — Naissance du prince royal de Belgique, fils de Léopold Ier, roi des Belges.

28 juillet. — Inauguration de la statue de Napoléon, replacée sur la colonne de la place Vendôme, à Paris.

29 juillet. — Mort à Londres du philanthrope anglais William Wilberforce, né à Hull (York), le 24 août 1750.



(Cliché de la *Revue des Specialites*).

Correspondance médico-littéraire

Questions.

M. Bajot. — En 1806, certain M. Bajot, qui habitait 50, rue du Faubourg-Saint-Honoré à Paris, fit imprimer chez Didot, jeune, et publia un *Eloge de la Paume et de ses avantages sous le rapport de la santé et du développement des facultés physiques*.

C'est un *Eloge* en vers alexandrins. Son titre même indique qu'un souci d'hygiène et de médecine l'a inspiré. D'autre part, l'auteur a fait précéder son poème d'une reproduction de la thèse cardinale de F.-C. Bellot (*La Paume est-elle un préservatif contre le rhumatisme ?* — Conclusion affirmative), présidée dans les Ecoles de Paris, par le doyen L.-C. Bourdelin, le 1er avril 1745, et aussi d'un extrait de *L'Hygiène* du Dr Geoffroy, traduit par le Dr Delaunay.

M. Bajot était-il donc lui-même docteur ?

Un lecteur pourrait-il donner quelques renseignements sur cet hygiéniste-poète ?

J. Cassan (*Rabastens*).

Un médicament d'autrefois : l'eau spiritueuse de Comère Duchaux. — Il y a peu de temps, un malade nous a confié un manuscrit daté de 1781 et intitulé : *Manière de se servir de l'eau spiritueuse de Comère Duchaux et de ses vertus*. Ce manuscrit de 14 pages contient, outre la façon dont on doit user de ce médicament, l'énumération de ses indications qui sont :

toutes sortes de plaies occasionnées par un fer pointu, tranchant ou contondant, les plaies par armes à feu, les maux de tête, la surdité d'oreille, les coups donnés à la tête, les morsures, piqûres, les ulcères invétérés, les engelures, les rhumatismes, etc.

Cette eau est si agréable par son odorat qu'on peut en porter sur soi au lieu des eaux de senteur ; plusieurs princes, princesses, seigneurs et dames de la cour auxquels il a l'honneur d'en fournir en portent sur eux continuellement.

Suit une note indiquant que l'on peut se procurer l'eau spiritueuse dans des bureaux d'entrepôt pour les principales villes du Royaume, et, à Paris, chez le sieur Duchaux à l'hôtel de la Galère, rue Saint-Thomas-du-Louvre, ainsi qu'à l'hôtel de la Rochefoucauld, rue de la Varenne.

Un confrère pourra-t-il communiquer la composition de cette eau spiritueuse ? Pourra-t-il dire si elle était employée couramment ? Enfin, si son inventeur, le sieur Duchaux, était médecin ou apothicaire ?

Dr J. Ravoire (*Montpellier*).

Réponses.

Le chêne d'Allouville (XL, 120, 121). — Le Dr Ferdinand Canu n'est pas le seul poète qui ait chanté le chêne-chapelle d'Allouville. Le Père du Cerceau, entre autres, est l'auteur d'une pièce souvent citée où, feignant la résolution de se faire ermite, il demande à l'abbé du Détroit de lui céder son arbre : mais il y en eut bien d'autres et jusqu'à de pieux cantiques chantés sur l'air :

Bénissons à jamais
Le Seigneur et ses bienfaits :

ou, ce qui est plus inattendu, sur l'air du *Chant du Départ.*



A la vérité, ce chêne chapelle a fourni matière à toute une collection d'opuscules régionaux ; et, lorsque je visitai, il y a bien longtemps, cette région d'Allouville, Bellefosse et Bois-Himont, j'en rapportai une *Notice* anonyme, in-8°, éditée en 1863 par Valin, imprimeur des révérends pères franciscains, à Bolbec.

Il y a là, en frontispice, un dessin moins artistique que la lithographie de V. Navlet, reproduite par *La Chronique Médicale*, mais qui, plus schématique, est plus clair. Il est assez amusant d'y voir une pharmacie à l'ombre des branches du vieux chêne.

F. Delassus (*Toulouse*).

Le coryza (XL, 69). — L'auteur de la « boutade » est Alphonse Karr. Voici sa phrase comme il l'a écrite dans *Les Guêpes* :

Et le malade s'en va persuadé que le médecin, tel un parrain complaisant, s'est contenté de donner un nom au rhume de cerveau, sans se soucier de ce qu'il deviendra.

Al. Mace (*Paris*).

La kyestéine (XL, 125.) — D'après Charpentier, la *kyestéine*, signalée par Nauche, Eguisier, Fanchon, Steck, Kahne, a été, depuis les recherches de Regnault (*Thèse de Paris*, 1847), Cazeaux, Hœfle, Scanzoni, *rejetée dans l'oubli*, car il est prouvé que cette *pellicule irisée*, qui se forme au bout de trente-six heures à la surface de l'urine au repos, n'est autre qu'un composé de cristaux de phosphate ammoniaco-magnésien, de vibrions et monades, et qu'elle peut se produire même chez l'homme. La cause est entendue.

Dr Hubert Lambinon (*Liége*).

Ulrich de Lichtenstein (XL, 69). — A lire la question posée par *La Chronique Médicale*, la réponse semble facile : le prince, dira-t-on, avait un bec-de-lièvre, et, dès lors, on ne manquera pas de s'étonner que la cure chirurgicale du bec-de-lièvre ait été déjà connue de son temps. Mais il faut se garder de juger sur quelques lignes et de décider très vite comme on le fait si volontiers aujourd'hui.

A la page 119 du tome I de son *Histoire de la littérature allemande* (3 vol. in-8o, Paris, Franck, 1870-1873), voici ce qu'écrivait G. A. Heinrich de cet Ulrich de Lichtenstein que la passion de la littérature chevaleresque et amoureuse conduisit à un véritable délire :

La dame de ses pensées lui reprochait d'avoir une trop vilaine bouche, et n'acceptait pas son amour. En effet *une excroissance de chair* déparait la bouche du cavalier ; on disait qu'il avait trois lèvres. Aussitôt son parti est pris, il court à Gratz, chez un chirurgien barbier, subit l'opération avec un courage héroïque, et un valet de sa dame, témoin de cette action insensée, peut aller redire que la troisième lèvre qui a déplu est maintenant coupée.

Une *excroissance de chair*, c'est moins que le bec-de-lièvre et on s'explique qu'un chirurgien-barbier du XIIIe siècle en ait tenté la cure radicale. Je m'étonne, en revanche, que G.-A. Heinrich déclare une *action insensée* le fait de s'être soumis à l'intervention. Certes, elle présentait des risques en ce temps-là ; mais *action insensée* est beaucoup dire et, chez Ulrich de Lichtenstein, qui fit dans sa vie tant de folies, je tiendrai volontiers cette action-là pour une des plus raisonnables.

Biroulet (*Nîmes*).

Sainte Madeleine et la Pharmacie (XXXIX, 297; XL, 74). — Rien d'étonnant à ce qu'une confrérie religieuse de Provençaux soit placée sous le vocable de Madeleine. Une tradition veut que la belle pécheresse soit allée mourir avec Lazare et sa sœur Marthe en Provence, près de Nîmes, dans un lieu appelé à cause d'elle la Sainte-Baume ; Madeleine s'y était retirée pour y pleurer ses fautes. La tradition est erronée, mais les légendes ont la vie dure.

Rien d'étonnant non plus à ce que des pharmaciens aient fait choix de Madeleine comme patronne. On sait que son attribut caractéristique est le vase aux parfums qu'elle répandit sur les pieds du Christ. Elle est d'ailleurs considérée comme la patronne des parfumeurs ; or, les parfums ont joué un certain rôle en médecine. Dans l'ancienne Grèce, les *iatraliptes* étaient des médecins qui guérissaient en frictionnant au moyen d'onguents chargés de médicaments actifs, mais aussi d'aromates. A Rome aussi, dans les *seplasia*, on ne vendait pas seulement des drogues, mais aussi des parfums et des épices.

Dr L. Neuray (*Fléron*).

Le rang du médecin (XL, 45). — M. J.-C. Dubrème a rappelé l'*Image du Monde* attribué à Gossuin de Metz, où la médecine n'est pas regardée comme un art libéral, parce que rien n'est libéral de ce qui concerne la matière, et un *Mariage des sept arts et des sept vertus* dont il ne dit pas l'auteur et où les Arts libéraux repoussent la Médecine comme « n'étant pas des nôtres ».

Il est remarquable que ni les auteurs qui se sont particulièrement occupés de l'*Image du Monde* (*Cf.* une bonne étude de Ch. V. Langlois, *La Connaissance de la nature et du monde au moyen âge*, in-12, Hachette, Paris, 1911, pp. 49-113), ni M. C. Dubrème n'ont songé à rapprocher aussi bien l'*Image du Monde* que le *Mariage des sept arts* avec le livre curieux et beaucoup plus ancien (ve siècle) de Martianus-Minus-Félix Capella : *Satyricon, in quo De nuptiis Philologiæ et Mercurii libri duo et De septem Artibus liberalibus libri singulares.* Cette œuvre mêlée de vers et de prose semble pourtant avoir inspiré et le premier et le second des ouvrages cités par M. J. C. Dubrème, comme il en a inspiré beaucoup d'autres. Laissant ce point de côté pour nous en tenir au détail qui a occupé *La Chronique Médicale*, voici ce qu'on lit en son livre VIII, à l'occasion de la musique (p. 302 de l'édition de H. Grotius, in-12, Plantin Christ. Raphelengius, Leyde, 1599) :

Cui Delius Medicinam suggerit, Architectonicamque in præparatis assistere. Sed quoniam his mortalium rerum cura, terrenorumque sollertia est, nec cum æthere quisquam habent superisque confine : non incongruè, ac si fastidio respuantur, in Senatu caelico reticebunt.

On croit que Capella naquit à Carthage ; son latin s'en ressent **un peu.**

F. Delassus (*Toulouse*).

Médecine populaire en Bretagne en 1933 (xl, 7). — A mes notes précédentes, permettez-moi d'apporter quelques précisions, recueillies depuis que ces notes furent publiées.

Yeux. — L'emplâtre appliqué au bras opposé à l'œil malade doit être fait de beurre de la semaine de la Trinité, et sans sel.

Autre procédé thérapeutique. — Chaque maison possède un cierge béni le jour de la Chandeleur. Ce cierge est allumé, passé devant l'œil malade en dessinant un signe de croix, tandis que l'on projette dans l'œil (en soufflant sur la flamme) un peu de fumée. L'opération est renouvelée trois fois de suite. Une prière y ajoute de l'efficacité.

Dents. — Beaucoup de clients demandent à emporter les dents extraites, parce que, sortant d'une bouche chrétienne, elles ne peuvent être jetées n'importe où, mais seulement au feu. Quelques clients confient leurs dents à l'eau bénite. L'eau bénite est renouvelée chaque année le samedi saint. L'eau de l'année est jetée au feu et pas ailleurs, avec les dents qu'elle contient.

Luette. — J'ai eu, la même semaine, trois indications sur la chute de la luette. Une cliente est venue me demander si je savais relever la luette parce qu'il lui avait été affirmé que les médecins ne s'y connaissaient pas. La description de la maladie est d'une fantaisie déconcertante. La malade a l'impression que sa luette lui descend jusque dans l'estomac, et qu'elle va étouffer. Elle constate en même temps une dépression au sommet du crâne.

Le spécialiste du traitement, qui est un chiffonnier, traite la malade en attachant à une ficelle des cheveux du sommet du cuir chevelu ; puis, il tire là-dessus comme s'il voulait soulever sa cliente jusqu'à ce qu'on entende un « crac » caractéristique : la luette est remontée. Une de mes clientes m'affirme qu'ayant été ainsi traitée, tous les assistants et elle-même avaient très nettement entendu le bruit caractéristique, lequel proviendrait du larynx.

Obstétrique. — Il est de croyance courante que l'enfant adopte *in utero* les mêmes attitudes que sa mère pendant sa grossesse ; bras croisés ou relevés, ou main sur la joue, etc.

Quant à laisser dormir une nouvelle accouchée, il ne faut pas y compter, les assistantes se chargent toujours de lui éviter ce danger de mort.

Verrues. — Enfin, si vous voulez guérir vos verrues, voici un traitement infaillible : Entrez dans une église par une porte, plongez dans l'eau d'un bénitier votre main atteinte et sortez par la porte opposée après avoir dit une prière.

Dr Louis Dujardin (*Saint-Renan*).

Médecins grecs (XXXIX. 269; XL, 73, 101). — Dans une étude sur *le médecin dans la Scandinavie païenne*, parue dans *le Nord médical* (nº du 15 avril 1933), A. Garrigues, venant de montrer que la médecine primitive des peuples du Nord fut mystique et empirique tout à la fois, ajoute les lignes suivantes :

Ce mélange (d'empirisme et de mysticisme dans la médecine) n'est pas particulier aux Scandinaves ; on le retrouve partout, dans toutes les civilisations d'un même degré, par exemple, dans la Grèce de Pindare (520-440 av. J.-C.) Dans trois vers (91 sq) de sa *IIIe Pythique*, tous les procédés thérapeutiques connus de son temps sont réunis, et on y trouve sur même rang : enchantements, breuvages, baumes et acier tranchant

Τοὺς μὲν μαλακαῖς, ἐπαοιδαῖς ἀμφέπων,
Τοὺς δὲ προσανέα πίνοντας, ἢ γυίοις περιάπτων παντόθεν
Φάρμακα, τοὺς δὲ τομαῖς ἔστασεν ὀρθούς.

[Le centaure de Magnésire soignait les uns par de doux enchantements, les autres par des breuvages appropriés ; tantôt il procurait aux malades toutes sortes de drogues médicinales et tantôt appliquait la chirurgie à les rétablir dans leur état normal.)

De même, lorsque Sophocle (498-405 av. J.-C.) parle de la folie qu'il y a à marmotter des incantations pour guérir les blessures qui réclament le couteau du chirurgien, n'indique t-il pas que les blessés avaient recours à celles-là comme à celui-ci ? Les Grecs d'ailleurs gardèrent dans leur langue un mot désignant certains médecins dans les méthodes desquels le passé survivait toujours. Ἰατρόμαντις est une évocation. (*Cf.* Edouard Tournier, *Némésis et la jalousie des dieux*, thèse de lettres, in 8º, Durand, Paris, 1863, p. 81 et notes.)

M. Lacoste a donné ses suffrages à la traduction du mot ἰατρόμαντις proposée par MM. Meillet et Vendryes : *devin qui est en même temps médecin*, en remarquant que *l'ordre de traduction doit être régressif*. Mais, on traduira peut-être plus justement sans renverser les termes : *médecin qui est en même temps devin*, c'est-à-dire qui emploie tout à la fois des méthodes empiriques ou scientifiques et des moyens magiques.

F. Delassus (*Toulouse*).

Enigme

Je suis ce qu'on peut acheter
Et que l'on ne saurait prêter ;
Ce qu'on se plaît à tourmenter,
Ce qu'on voudrait toujours porter,
Et que le temps fait regretter.

(M. le duc de Nivernois.)

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

❦ De M. Georges Besse dans *Le sang dans le rite*, thèse de Bordeaux, 1933 :

Page 16. — *Le Dr Rohem resta sept ans dans le Busch australien,* désert impénétrable.

Page 20. — *Tous les êtres vivants,* dans la religion de Mithra, *sont issus du sang du taureau et, en ces termes, s'exprime la quatre-vingt seizième sourate* du Coran : ...

Page 21. — *Chez les Egyptiens, l'enfant n'était jamais* illégitime, car *seul le père était considéré comme générateur.*

❦ Du *Paris Médical*, n° 12, 25 mars 1933, page XI, sous le titre *Rédaction du Bulletin* (de l'Académie de Médecine).

*M. le docteur Charles Darrus, notre éminent et charmant confrère de la Vie médicale et du Journal des Débats, est chargé de la sécré*tion *du Bulletin de l'Académie, en remplacement du regretté G. Vitoux.*

❦ De M. A. Castiglioni dans le *Bulletin de l'Académie de Médecine*, n° 12, 1933, sous le titre *Charles Patin* :

La plupart des juges (de Charles Patin) *avaient reçu des* lettres de cachet *ordonnant la condamnation.*

❦ Du *Journal de Vichy*, n° du 13 août 1932, sous le titre :

Coqs à l'âne Théâtrals *et Musicaux* :

Saint-Saens était toujours affublé *d'une brosse à dents, qu'il portait dans la poche de son gilet.*

❦ Du *Petit Provençal*, n° du 25 décembre 1932 :

Réagissez, Gabrielle ! Vous avez trois fois plus d'armes qu'il n'en faut pour obtenir le divorce de piano.

❦ De *Lumière et Beauté*, numéro de mars 1933, sous un paysage portant la légende : *Ploumanach = populus monachi, peuple de moines* :

Ouvrez l'Almanach des Postes : Les Plou, Lan. Gui sont innombrables en Bretagne, comme les Ker — Origine bretonne, étymologie bretonne — Plou-manac'h = Circonscription (lieu, village, paroisse, etc.) du moine.

❦ De *L'Ouest-Éclair*, numéro du 29 mars 1933, 12e p., col. I :

A vendre : propriété. Conviendrait à personne souffrant par suite existence plantation sapinières.

Chronique Bibliographique

E. Perrot. — **La connaissance des drogues simples d'origine végétale,** une plaquette gr. in-8°, édition du Laboratoire de recherches sur les matières premières d'origine végétale, Paris, 1932.

Cette plaquette, éditée en souvenir de l'inauguration du *Laboratoire de recherches sur les matières premières d'origine végétale,* contient, d'abord, un résumé de l'Histoire de la médecine en ce qui touche l'emploi des drogues végétales, volontairement très court, semé pourtant d'affirmations curieuses, celle, par exemple, que l'Ayour-Véda est le plus important des Védas (*p. 9*), ou celle encore que les druides ont favorisé le développement du christianisme en Gaule (*p. 23*), ou celle enfin de l'empirisme de la religion et de la philosophie (*p. 37*) ; — puis, une seconde partie, consacrée à l'état présent des études poursuivies et de l'enseignement donné au Laboratoire de recherches sur les matières premières d'origine végétale. L'effort accompli là, les résultats acquis déjà et ceux qu'il est permis d'attendre méritaient, en effet, d'être connus, et il faut louer l'auteur de cette œuvre de vulgarisation, illustrée avec agrément et présentée avec élégance.

R. Molinéry. — **Jardins d'Enfants, Médecins et Jardinières.** Essai de Psychopathologie appliquée aux Jardins d'Enfants. — Le Polygone de santé thermale et climatique du tempérament. une plaquette chez l'auteur à Luchon, in-8°, 1933.

Reprenant une communication présentée à la *Société de Médecine de Paris* : « Jardins d'Enfants ; Médecins et Jardinières », l'Auteur, après avoir donné la définition du « Jardin d'enfants », en rappelle l'historique et en expose le fonctionnement. Il montre ensuite qu'il est indispensable que « médecin » et « jardinière » puissent recevoir une formation spéciale leur permettant de mettre en œuvre les notions de psycho-pathologie nécessaires, non seulement au dépistage des petits anormaux, mais encore, si possible, à leur traitement. Enfin, reprenant la notion du tempérament, il schématise sous le nom de « polygone de Santé thermale et climatique du Tempérament », le traitement de ce dernier auprès des stations thermales et climatiques, équipées sous l'angle de la Médecine sociale.

Une importante bibliographie permettra de se documenter, à tous ceux qui s'intéressent aux Jardins d'Enfants. (*Capi.*)

Dr Jean Torlais. — **Réaumur et sa société**, une plaquette in-8o hors commerce, A. Destout, Bordeaux, 1933.

Je pensais, en lisant cette étude, à l'extraordinaire éloignement dans lequel s'efface pour nous ce XVIIIe siècle, qui fut l'âge d'or de la correspondance entre savants par quoi la France rayonnait sur le monde, et aussi à la splendide ignorance de nos gloires scientifiques dans laquelle se complaisent les gens pressés et pratiquement terre à terre que nous sommes. Interrogez autour de vous. Vous verrez. Voici peu, un journaliste de province prenait Origène pour un comique de café-concert ; de même beaucoup ne connaissent Réaumur que comme un marchand de thermomètres qui n'a pas réussi. *Sic transit gloria mundi*. M. J. Torlais a donc fait œuvre pie en rappelant à notre oublieuse mémoire la belle figure de celui qui fut un biologiste consciencieux, et, mieux que cela, un *précurseur dont les méthodes de travail n'ont pas vieilli* (p. 20). Cette étude, par surcroît, n'est pas que de bonne intention. Elle est, dans les limites que l'Auteur s'est volontairement tracées, pleine d'intérêt et de tous points excellente.

Qu'on ne s'attende pas à trouver une *biographie* sèche comme un article de dictionnaire avec les jugements définitifs et primaires que ce genre comporte, ou romancée à la manière qui plaît au mauvais goût de notre temps. Le titre même indique quels détails particuliers sont abordés. C'est seulement, en effet, la Société dans laquelle vécut Réaumur que M. J. Torlais fait revivre, ses amitiés et les hostilités qu'il rencontra : Buffon, Diderot et les bons pères journalistes de Trévoux ; mais cela est assez pour lui permettre de mettre en relief le long travail de Réaumur, la sûreté de sa méthode, l'importance de son œuvre, en même temps que la modestie de son caractère et le charme de son commerce. Sur ce dernier point, par exemple, il faut citer la lettre qu'il écrivait à Boissier de Sauvages pour le remercier d'avoir donné son nom à un genre de plantes. Elle est un modèle.

Lire ces pages rend redevable à M. L. Torlais de l'agrément d'une heure instructive, car, à la satisfaction de l'esprit, se joint ici le plaisir des yeux, grâce à une illustration choisie et fort bien venue. (*J.-F. Albert.*)

Léopold Wellisz. — **Les Amis romantiques**, un vol. in-4°, *Editions du Trianon*, Paris, 1933.

Très belle édition française de la Correspondance du poète polonais Sigismond Krasinski et du peintre Ary Scheffer, précédée d'une courte — trop courte — étude sur la personnalité et sur l'œuvre du *Poète anonyme de la Pologne,* et accompagnée de vingt-cinq reproductions de tableaux d'Ary Scheffer.

Le titre de l'ouvrage dit bien ce que fut l'*amitié romantique* des deux hommes, sincère certes, mais où la littérature n'était pas sans prendre sa part. C'était alors, il faut le reconnaître, le goût du temps. Ce temps était hier à peine, lorsqu'on regarde seulement les dates ; mais, en réalité, la fin d'une époque ; et, parce que nous en avons commencé une autre il y a dix-neuf ans, l'oubli fait lointain ce passé si proche et sa lourde poussière recouvre déjà les gloires du siècle dernier. Aussi, des œuvres comme celle-ci sont-elles méritoires ; elles tendent à arrêter le cours du temps, et nous conservent des souvenirs qui valent d'être gardés.

Ici, d'ailleurs, il y a davantage ; il y a l'exposé très personnel d'une conception de l'art, discutable dans la forme absolue que Krasinski lui donne, mais intéressante à voir réalisée dans certaines œuvres d'Ary Scheffer.

Variorum. — **Traité de dermatologie clinique et thérapeutique**, t. I, un vol. in-4°, Doin et Cie, Paris, 1933. (*Prix : 225 francs.*)

La dermatologie est une branche de la Médecine qui a toujours brillé d'un vif éclat en France, et l'*Ecole de Saint-Louis* a une renommée universelle. Une nouvelle génération de dermatologistes s'est réunie pour tenter de suivre la tradition. Le Comité de direction du présent *Traité* comprend, à côté des maîtres parisiens dont les aînés enseignent à Saint-Louis, des agrégés provinciaux et un professeur suisse. Il s'est adjoint la collaboration d'un groupe de jeunes dermatologistes. Chacun d'eux étudie la question qui lui est la plus familière et pour laquelle le désignent ses travaux.

Ce premier fascicule écrit par M. E Schulmann, avec la collaboration de MM. Dérot, Dupont, Glasser, Hufnagel, Joulia, Lafourcade, Lefèvre, G Lévy, Lévy-Coblentz, Lévy-Franckel et A. Ullmo, est consacré aux Généralités, à l'Examen anatomo-clinique, aux Méthodes d'exploration, enfin aux Entités morbides microbiennes et parasitaires.

Dans sa belle reliure de bibliothèque à coins, ce volume de 560 pages, tiré sur papier couché avec 309 figures dans le texte et 810 planches en couleurs hors texte, fait honneur aux éditeurs, mérite d'attirer et de retenir l'attention des médecins. (A. M.)

Abel Hermant. — **Souvenirs de la vie frivole**, un vol. in-16, Hachette, Paris, 1933. (*Prix : 12 francs.*)

En rappelant les *Souvenirs de sa vie frivole* et dans une teinte grise qui convient aux choses mortes, M. A. Hermant peint les derniers jours du Second Empire, les premiers de la Troisième République, surtout ce « Boulevard », asile des propos inutiles, de l'esprit facile et de la plus distinguée inutilité sociale, ses duels à la mode et les spectacles du théâtre qu'il aimait. Ce passé est proche. En réalité, il est loin, très loin, presque aussi loin, en exagérant un peu, que le siècle de Restif de la Bretonne. Que M. A. Hermant garde à ce passé une fidélité amoureuse, on le conçoit ; mais, chez le lecteur qui n'a pas les mêmes raisons personnelles de le chérir, sa résurrection éveille la lourde tristesse de voir et que le temps si vite passe, et qu'un abîme profond sépare la génération d'antan de celle d'aujourd'hui, et que la bourgeoisie d'hier, capable de fermer ses fenêtres pour ignorer la révolte de Paris assiégé, ait préparé par sa frivolité et par son égoïsme les mauvais jours que nous vivons.

Un livre capable de faire ainsi penser mérite d'être lu. Par surcroît, il y a dans celui-ci des pages charmantes : celles dans lesquelles l'Auteur rappelle les souvenirs de son enfance. Certes lorsque, assis dans un fauteuil d'académicien, on ferme les yeux pour mieux se revoir par la pensée sur les bancs du collège, il y a grandes chances pour que l'imagination finisse à sa fantaisie les tableaux que la mémoire ébauche et qu'ils soient fort éloignés de ce que la réalité les fit autrefois. Bien moins encore la psychologie qu'on prête au collégien de jadis est-elle celle qui fut en vérité la sienne. Avec la plus entière bonne foi du monde, on construit un beau mensonge ; mais qu'importe, si précisément c'est un *beau* mensonge ? Or, ici, l'âme enfantine que découvre M. A. Hermant, ses curiosités et ses étonnements, les impressions qu'elle reçoit, les réflexions qu'elle se fait à elle-même, tout cela sert de thème aux variations d'une pscychologie délicate à laquelle on prend un discret mais réel plaisir.

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie — 1933.

40e ANNÉE N° 8 1er AOUT 1933



Les Médecins à la journée du 10 août 1792

Par le Dr Louis LORION.

A la page 249 du tome III de l'*Histoire de la Révolution française*, Michelet écrit : *Je ne connais aucun événement des temps anciens ni modernes qui ait été plus complètement défiguré que le dix août, plus altéré dans ses circonstances essentielles, plus chargé et obscurci d'accessoires légendaires ou mensongers.* Il dit préférer les faits prouvés, les actes authentiques, les témoins irrécusables, aux historiens connus ou aux auteurs de *Mémoires* (et il nomme Barbaroux, Weber, Peltier) parce qu'aucun de ceux-ci n'a pris part à la bataille ou ne l'a même vue. Cependant, tout en contestant l'authenticité des *Mémoires de Weber* (1), l'historien passionné ne se fait pas faute de leur emprunter des arguments quand ils sont favorables à sa thèse. A son exemple, nous avons puisé à la même source quelques témoignages très honorables pour les médecins qui se trouvèrent directement ou indirectement mêlés à la sanglante tragédie, assez intéressants, nous osons l'espérer, pour les lecteurs de *La Chronique Médicale.*

(1) Edités chez Baudouin, Paris 1822, 2 vol. in-12. Collection de la Révolution de Berville et Barrière. — Michelet semble attribuer ces *pretendus* mémoires à la plume de Lally-Tollendal, fils légitimé du malheureux gouverneur de Pondichéry, décapité en 1765.

Résumons d'abord brièvement les principaux traits d'un événement historique aussi considérable par ses conséquences. La Commune de Paris nouvellement élue, appuyée sur ses 48 sections, et disposant d'environ 10.000 hommes, assez mal armés, il est vrai, projetait de s'emparer des Tuileries, où la famille royale était installée depuis la journée non moins fameuse du 20 juin. Le château était défendu par 1.330 gardes-suisses, *excellents soldats, braves et disciplinés* (1), renforcés d'un certain nombre d'anciens gardes constitutionnels licenciés et de quelques détachements plus ou moins sûrs de la garde nationale.

Les insurgés, massés pour la plus grande partie à la Bastille, se mirent en marche dès 7 heures du matin, mais leur avant-garde, formée par les fédérés marseillais, n'atteignit la place du Carrousel que vers 8 heures et demie. La porte royale de ce côté fut ouverte, on ne sait trop comment, et la foule pénétra aussitôt dans la cour, provoquant les décharges meurtrières des Suisses, auxquelles répondirent celles des assaillants. Pendant ce temps, le roi, accompagné de sa famille, venait, sur les instances du procureur-syndic Rœderer, de quitter les Tuileries pour se réfugier au sein de l'Assemblée législative (2) ; il donna l'ordre de cesser le feu lorsqu'il apprit l'envahissement du château et la violence du massacre. Cet ordre paraît n'avoir pas été immédiatement transmis ou avoir été mal exécuté. Les Suisses eurent 786 des leurs tués (26 officiers et 760 soldats) ; 300 réussirent à s'échapper par la porte en face de la rue Saint-Florentin. Plusieurs furent incarcérés et périrent aux journées des 2 et 3 septembre dans les prisons de l'Abbaye, des Carmes et du Châtelet. Les pertes des insurgés s'élevèrent à 1.100 morts. De part et d'autre, il y eut de nombreux blessés qui furent transportés dans les hôpitaux ou recueillis par des particuliers.

Il y eut aussi des actes de générosité, de dévouement et d'héroïsme. Les *Mémoires* de Weber nous en ont rapporté quelques-uns.

Par son sang-froid et son initiative, une femme de chambre de la reine sauva la vie à plusieurs dames d'honneur, dont M[me] de Tourzel, gouvernante des Enfants de France, en les faisant passer pour des servantes comme elle.

Le Monnier, successivement médecin de Louis XV et de Louis XVI (3), dut également son salut à sa présence d'esprit

(1) Michelet, *loc cit.*

(2) L'Assemblée siégeait à la salle du Manège, à l'angle des rues actuelles de Rivoli et de Castiglione.

(3) Louis XVI marqua toujours beaucoup de confiance à ses médecins, ainsi qu'en témoigne un bulletin de santé, daté du 15 novembre 1792 et signé des commissaires de la Commune placés auprès des royaux prisonniers du Temple ; il s'agissait d'une indisposition dont



Attaque des Tuileries le 10 août 1792.

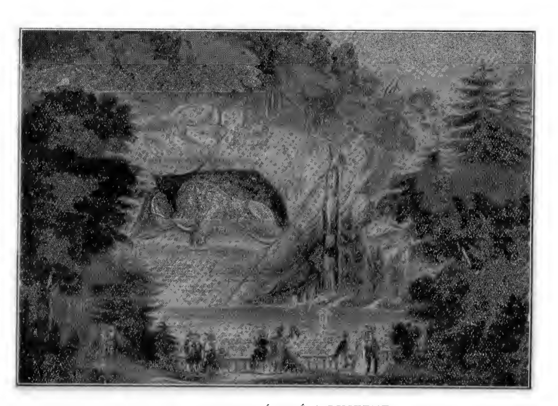
et à son tranquille courage. Pendant l'attaque du château, il n'était pas sorti de son cabinet et il n'avait pas changé de costume. Quand des hommes, les bras nus teints de sang, heurtèrent rudement à la porte, il ouvrit. — « Que fais-tu là ? lui dirent-ils, tu es bien tranquille ! — Je suis à mon poste, répondit le vieillard. — Que fais-tu dans ce château ? — Je suis le médecin du Roi. — Et tu n'as pas peur ? — Et de quoi aurais-je peur ? Je suis sans armes ; fait-on du mal à qui n'en peut faire? — Tu es un bon b...., mais tu n'es pas bien ici, d'autres moins raisonnables pourraient te confondre avec le reste ; où veux-tu aller ? — Au Luxembourg. — Viens, suis-nous et ne crains rien. » On lui fit traverser des haies de baïonnettes et de piques. — « Camarades, criait-on devant lui, laissez passer cet homme, c'est le médecin du roi, mais il n'a pas peur, c'est un bon b... ! » Il est à croire que sa réputation bien établie de dévouement et de désintéressement ne contribua pas peu à tirer l'archiâtre de cette situation périlleuse.

Louis-Guillaume Le Monnier a laissé d'autres traces dans l'histoire. Il appartenait à une famille de savants. Son père, Pierre Le Monnier (1676-1757) fut professeur de mathématiques au collège d'Harcourt, astronome et membre de l'Académie des sciences. Son frère aîné Pierre-Charles (1715-1799) fut aussi astronome, professeur au Collège de France et membre de l'Académie des sciences. Louis-Guillaume, né à Paris, en 1717, devint médecin et naturaliste, professeur au Jardin du Roi, dont il enrichit les collections, successivement médecin de Louis XV et de Louis XVI. Tombé par suite de la perte de ses fonctions officielles dans un état voisin de la misère, il fut obligé, pour gagner sa vie, d'ouvrir une boutique d'herboristerie à Montreuil (Seine), où il mourut en 1799. A la création de l'Institut, il avait été nommé associé. Il a écrit un *Cours de Physique expérimentale sur l'équilibre des liquides* (1742) et traduit de l'anglais des *Lettres sur le café* (1773).

Plus loin, Weber raconte comment il fut lui-même sauvé, quels égards lui prodiguèrent des poissardes qui, un moment plus tôt, avaient applaudi avec fureur lorsqu'on avait égorgé d'autres victimes. Michelet a noté (t. III, p. 275) que Weber faisait partie des gardes nationaux demeurés auprès de Marie-Antoinette et que celle-ci lui dit : « Mais, Weber, que faites-vous ? Vous ne pouvez rester ici... Vous êtes le seul de la garde nationale. » Les autres s'étaient éclipsés... Ce fut alors que la

---

le roi était atteint et qu'il estimait d'ailleurs bénigne, ajoutant que « s'il avoit besoin de médecins, il seroit satisfait si on lui envoyoit ou le citoyen *Monnier* (sic, au lieu de *Le Monnier*) ou le citoyen Vicq d'Azir ». L'original de ce document révolutionnaire, reproduit par *l'Illustration* du 15 avril 1933, appartient à la collection Henri Lavedan.



MONUMENT ÉLEVÉ A LUCERNE

à la mémoire des Gardes Suisses qui succombèrent à Paris dans la journée du 10 août 1792.

famille royale consentit à se rendre à la salle du Manège et quitta les Tuileries pour n'y plus revenir. Weber, de son côté, se rendit des Tuileries à l'hôtel de la Force, où il fut l'objet des bons offices d'un nommé Crétu, pensionnaire du roi et grenadier des Filles Saint-Thomas. Par les soins de ce brave homme, Weber rentra en possession de 40 doubles louis qu'il avait chez Collot d'Herbois ; ce Crétu avait été régisseur pour le compte de la Montansier d'une troupe de comédiens dont Collot, acteur très médiocre, faisait partie. L'auteur des *Mémoires*, frère de lait (1) de la reine Marie-Antoinette et attaché à son service particulier, remarque avec beaucoup de discernement « qu'il a dû la conservation de son existence à l'intérêt qu'a excité son dévouement pour sa protectrice dans une ville où elle-même ne devait plus rencontrer que des monstres pour l'assassiner et pas un serviteur, pas un ami qui pût la défendre ». L'auteur de cet article s'est efforcé, lui, de suivre d'aussi près que possible le texte du mémorialiste dont la naïveté semble reproduire assez fidèlement la physionomie des terribles événements qu'il a traversés. Weber partit le soir du 10 août pour Le Havre, d'où il passa en Angleterre et de là en Autriche, sa patrie.

Dans une autre partie de ses *Mémoires*, Weber dit qu'il reçut les soins de Vicq d'Azyr, premier médecin de la reine, et que ce savant anatomiste joua aussi un rôle politique en engageant, *antérieurement au 20 juin* et d'accord avec Bailly, la famille royale à revenir à Paris. Vicq d'Azyr (1748-1794), gendre du naturaliste Daubenton, fit partie de l'Académie des sciences, puis de l'Académie française, où il succéda à Buffon.

A la fin du second volume des *Mémoires*, se place, en un substantiel appendice, le récit de la conduite du régiment des gardes-suisses, à la journée du 10 août 1792, par le colonel Pfyffer, d'Altishoffen, chevalier des Ordres du roi de France (*Mémoire* publié à Lucerne en 1822). Une note de ce mémoire signale que des officiers et des soldats de ce valeureux corps furent sauvés par quelques généreux citoyens ; elle cite BRUAT, député d'*un de ces départements où l'on parle allemand* (2) et M. COQUET, lieutenant de la garde nationale de l'Oratoire, qui sauva plus de 200 Suisses et en nourrit 12 pendant trois semaines.

(1) Le père du mémorialiste était Jean-George Weber, conseiller de magistrature de Vienne. Sa mère se nommait Constance Hoffmann ; son fils était âgé de trois mois lorsqu'elle devint la nourrice de l'archiduchesse. Le mémorialiste paraît avoir vécu en Autriche depuis 1792 jusqu'à sa mort arrivée vers 1806 ou 1807.

(2) A Colmar, on voit sur la plus belle place de la ville la statue de l'amiral Bruat (1796-1855), qui fut probablement le descendant ou le neveu du député du Haut-Rhin.

Avec plus de précision et de détails le colonel Pfyffer relate la noble et énergique attitude de Pierre-Joseph Desault (1744-1795). Le célèbre chirurgien de l'Hôtel-Dieu reçut dans son service un certain nombre de Suisses blessés ou fugitifs et les fit cacher dans des lits de malades. Une troupe de furieux s'étant portés à l'hôpital et ayant demandé qu'on leur livrât ces défenseurs de la royauté, Desault menaça de *jeter par la fenêtre* ceux qui renouvelleraient une pareille demande. Il ne fut contredit par aucun des aides-chirurgiens présents. Les *Marseillais* se retirèrent sans plus insister.

Le P. Second-Lorettan, capucin, aumônier des Suisses, allait au milieu du feu, porter les secours de la religion aux mourants. Ce fut malgré lui et par obéissance qu'il quitta le matin même l'habit de son ordre pour revêtir un vêtement séculier que lui fit endosser M. de Maillardoz. Ce travestissement lui sauva la vie.

L'honnête et brave Beckin, chirurgien-major et son aide, M. Richter, pansaient les blessés au milieu du feu le plus vif, et furent massacrés tous deux dans l'exercice de leurs fonctions, n'ayant pas voulu abandonner les blessés même après la retraite. Une note ajoute que « M. Beckin laisse un fils à qui il ne reste que l'honorable souvenir de son père. Cette famille a tout perdu par le pillage des casernes de Courbevoie ».

Suit un état nominatif des officiers de l'ancien régiment des gardes-suisses qui se sont trouvés à l'assaut des Tuileries le 10 août 1792. Nous y avons lu les noms de :

Bekin (*sic*), chirurgien-major tué sur le champ de bataille ;
Jean Lacaze-Pellary, chirurgien-major ;
Pierre-Antoine Morizot, d'Avallon (France), chirurgien-major ;
Antoine Legros, de Marquois (France), aide-chirurgien ;
Jean Debriouze, de Saint-Georges (France) aide-chirurgien ;
Pierre-Marie Ordinaire, de Couvet (c. de Neufchâtel), aide-chirurgien ;
Etienne Laymerie, de Porrentruy (c. de Berne), aide-chirurgien (1).

---

(1) On remarquera que le nom de Richter ne figure pas sur cette liste, tandis qu'il fait partie de l'inscription gravée sur le soubassement du monument de Lucerne : il est le dernier cité parmi les officiers tués au 10 août, venant immédiatement après celui de Dœcking, qui est peut-être le véritable nom du chirurgien-major tué en cette journée, à moins que ce ne soit une corruption du nom ai leurs orthographié Beckin et Bekin ? — Nous retrouvons également dans l'inscription lapidaire les noms de Loretan, de Maillardoz (celui-ci plusieurs fois répété) et de Pfyffer d'Altishofen, mentionnés dans notre texte.

Pour commémorer l'héroïque fidélité des troupes suisses au service du Roi de France au 10 août 1792, un impressionnant monument, exécuté par le sculpteur L. Ahorn, d'après le modèle de Thorwaldwen, fut érigé à Lucerne en 1822. Au fronton de la grotte rocheuse qui abrite le lion blessé à mort est gravée la dédicace si magnifiquement justifiée :

HELVETIORUM FIDEI AC VIRTUTI.

Logogriphe et Charades

Je puis causer l'effroi, en gardant tête et queue.
J'annonce le plaisir, en perdant tête et queue.

Enfant du luxe et de l'orgueil,
Mon *premier* va comme on le mène ;
Et mon *second*, en demi-deuil,
Jase souvent a perdre haleine.
Mon *tout* se pla't à l'hôpital,
Aux champs de Mars est nécessaire,
Et guérit quelquefois le mal
Que le point d'honneur a fait faire.

Le marin que rien n'effarouche,
Feu, tabac et pipe à la bouche,
Sur le tillac fait le *premier*.
Le *tout* doit son être au *dernier*.
Crains-tu que la mort ne te hape,
Malade, qui te sens pustules sur la peau,
Dans le sang âcreté ? Bien infusé dans l'eau,
Bois ce *tout* : obéis aux ordres d'Esculape.

L'origine du totémisme.

En 1921, sous le titre *Anthologie nègre*, M. Blaise Cendrars publia en in-8°, aux Editions de la Sirène, une compilation des légendes, récits, chants et proverbes des peuples noirs. Le recueil est curieux et d'un réel intérêt. Une des légendes cosmogoniques qu'il rapporte (p. 17) vaut d'être redite. Elle fournit, en effet, une explication noire du totémisme et nous reporte à l'origine de ce dernier.

Il y a longtemps, bien longtemps, hommes et animaux vivaient ensemble dans un grand village, et les hommes étaient peu nombreux. Ils se multiplièrent et les femmes aussi par malheur, car, avec elles, la paix cessa de régner et les disputes se firent de chaque jour. Alors le dieu créateur, *Nzamé*, descendit au village et il décida : « Vous êtes trop nombreux pour vivre sur la même colline et vous m'avez désobéi, car je vous avais ordonné de vivre en paix sans avoir de disputes. Vous allez donc vous séparer. Les uns iront à droite, les autres à gauche, les uns en avant, les autres en arrière. Ainsi vous resterez en paix. » — Les hommes répondirent : « C'est bien ; mais les animaux, que feront-ils ? »

Or, Nzamé avait envoyé à chacun des hommes un songe au cours duquel chacun avait vu un seul animal.

Et le Créateur demanda : « Quel animal avez-vous vu dans votre songe ? »

Et chaque homme nomma un animal .

Alors le Créateur dit : « C'est bien. Je suis le maître de la vie et le maître de la mort. Sortez dans la cour du village. »

Ils sortent donc et voici que les animaux viennent aussi, chacun auprès de chaque homme, comme chacun l'avait rêvé. Les autres animaux restent dans leurs villages.

Le Créateur dit : « Prenez vos couteaux de sacrifice et faites couler votre propre sang. »

Chacun prend son couteau de sacrifice et fait couler son propre sang. Et il dit encore : « Prenez vos couteaux de sacrifice et faites couler le sang de l'animal. »

Et ils font ainsi.

« Prenez le sang de l'animal et mêlez-le au vôtre. »

Et ils font ainsi.

Mais beaucoup ne sont pas satisfaits. Tous voudraient le tigre comme frère de sang. Alors le créateur ajoute : « Ne regardez pas l'enveloppe ; chaque chose a sa vertu particulière. Je suis votre Père. »

Et ainsi fut fait.

Et, le lendemain, tous se séparèrent, chacun avec son animal particulier. Les autres animaux partent dans la forêt, abandonnent le village où ils vivaient tous ensemble, et chacun fonde sa

propre famille. Chaque homme part, emmenant avec lui sa famille et personne ne reste au village et chaque famille a son animal ; c'est en lui qu'entre, après la mort, la vertu de la race

Et voilà pourquoi, nous autres Ndun, nous avons le Crocodile. C'est fini.

Certains hommes, au lieu d'un animal, avaient rêvé chacun d'un arbre. Ici, la *Légende de la séparation* est plus confuse et voilà pourquoi j'ai laissé de côté cette partie du conte fân. Ce que j'en ai rapporté m'a paru tout à la fois suffire et mériter d'être envoyé à *La Chronique Médicale*. ANSAH.

Le transformisme chez les Indiens du Brésil.

Les Bororos du Brésil ont une légende du déluge que, d'après le père Antoine Colbachini, M. G. Barroso a rapportée dans son folklore brésilien (*Mythes, contes et légendes des Indiens*, in-8°, Ferroud, Paris, 1930, chap. III, § 4, p. 70-72.) Un détail de cette légende m'a paru mériter d'être envoyé à *La Chronique Médicale*.

Un seul homme, qui s'était réfugié sur une très haute montagne, fut sauvé des eaux. Quand le déluge eut pris fin et que les eaux se furent retirées, l'homme descendit de sa montagne et se trouva seul vivant sur la terre. Seul ? Pas absolument. Il siffla et un petit cerf lui répondit.

Il alla au-devant de lui et le trouva couché sous un palmier. Il reconnut que c'était une biche et lui demanda :

« C'est toi qui m'as répondu ?

— Oui, c'est moi, dit la biche ».

Il l'épousa et ils eurent beaucoup d'enfants, des mâles et des femelles : d'abord, un fils avec un museau et des pattes de cerf ; puis, une fille à la tête humaine, mais au corps velu comme celui d'un cerf ; puis, un autre fils aux mains, aux pieds et au front d'homme, mais avec des touffes de poils par tout le corps ; puis, encore une fille avec un peu de poil sur le dos et sur la poitrine et un fils avec très peu de poil sur l'échine ; enfin, les autres enfants n'eurent plus de poil du tout.

Il sépara ses descendants en deux clans, les Ecerâe et les Tougarège, et décida que les femmes Ecerâe ne se marieraient qu'aux hommes Tougarège et vice versa.

Cette tradition n'est pas seulement curieuse en ce qu'elle est l'origine de la coutume des mariages ésogamiques qui a survécu chez les Bororos, mais elle est intéressante par la décroissance des caractères maternels dans la progéniture du couple et par son naïf transformisme. BOTATA.



MÉDECINS-POÈTES



François BOISSIER de la CROIX de SAUVAGES.

Le grave auteur de la *Nosographie méthodique* fut-il poète ? *Détestant le nom de poète*, a-t il écrit, *je ne fais jamais de vers qu'à des heures perdues*. Acceptons l'aveu ingénu et que l'illustre professeur de la Faculté de médecine de Montpellier n'ait été qu'un versificateur. A ce titre, Chereau ne l'a pas oublié dans son *Parnasse médical français*, mais il n'a cité aucune de ses poésies, lui accorde tout juste quinze lignes et, dans si peu, a trouvé le moyen de mettre deux erreurs

La première est de dire qu'une thèse de Sauvages a suffi à lui donner le surnom qu'il reçut de *Médecin de l'Amour* ; la seconde d'assurer que ce fut sa thèse de doctorat. En fait, *Dissertatio medica et ludicra de Amore* (L'amour peut-il être guéri par les plantes ?) fut, en 1724, sa thèse de licence *pro prima Apollinari laurea consequenda* ; et, d'autre part, les contemporains de Sauvages proclamaient nettement qu'il n'avait pas dû uniquement à cette dissertation son titre gracieux. *Il eut dans sa jeunesse ou parut avoir le cœur tendre*, écrit de Ratte dans son *Eloge* ; *il faisoit des vers et on ne parlait à Alais* (où Sauvages était né) *que des pièces de poésie qui lui échappaient fréquemment*.

Ces poésies seules, ici, nous intéressent et nous ne referons pas la biographie de Sauvages, ne dirons rien de ses travaux et publications savants. Malheureusement, ces poésies sont aujourd'hui introuvables, et sans les documents publiés par Grasset (*Le Médecin de l'Amour*, in-8°, Coulet, Montpellier, 1896) nous serions réduit au même silence que garda Chereau.

C'est surtout à l'Amour que Sauvages a consacré ses vers. De là, élégies, sonnets, madrigaux :

> *L'Amour, ce petit dieu fin et malicieux,*
> *Porte un bandeau devant les yeux ;*
> *C'est de l'aveuglement souvent qu'il prend naissance.*
> *Mais cette passion dont je suis transporté*
> *Avec l amour a cette différence*
> *Qu'elle naît de la connaissance*
> *Et de votre mérite et de votre beauté.*

– épigrammes, *le triomphe du siècle* a dit Lanson, mais où Sauvages réussit assez mal ; – quatrains qu'une subite fantaisie lui faisait

écrire au milieu de formules algébriques ou de notes sur la fluidité du sang :

Ah ! Messieurs les Apothiquaires !
Ma foy, vous vous moquez des gens.
Pourquoy vous amuser à faire des enfants.
Que ne faites-vous des clystères ?

– stances qui rappellent parfois Voiture... sans l'égaler :

Voyant bien que votre visage
Ne savait faire aucun ravage
Et laissait tous nos cœurs en paix,
Vous nous en fîtes voir un autre
Rempli de beaucoup plus d'attraits
Et qui fit refrogner le nôtre.

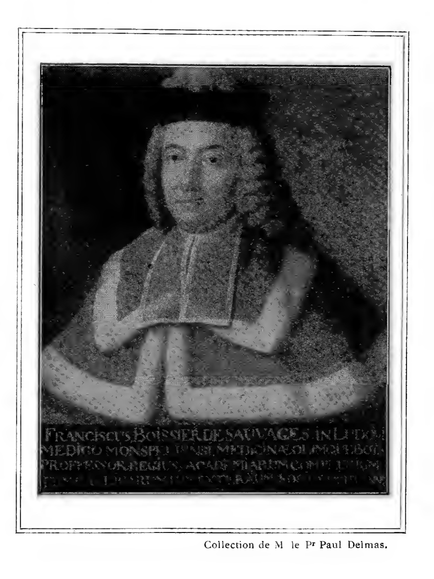
Il est gras, il est agréable,
Et son embonpoint admirable
Sut ravir les yeux des passants.
Ce visage, je vous assure,
Mieux que n'eût fait l'autre en dix ans,
Me sut charmer en un quart d'heure.
. . . .
La lune un peu trop curieuse
Parut toute rouge et honteuse
D'avoir éclairé en ces lieux,
Car par une admirable guerre
Comme on voit une lune aux cieux
On vit la vôtre sur la terre.

– logogriphes, parfois assez risqués, comme celui dont le mot fournit jadis à Rabelais le chapitre XIII de son *Gargantua :*

Aussi sale qu'on puisse l'être,
Je me vois dans les mains des papes et des rois.
Sous quelque forme que je sois
On n'a qu'à me flairer pour d'abord me connaître.
Mon nom est formé de deux mots :
L'un exprime un flambeau, l'autre quelque autre chose
Que je ne dirai pas pour cause.

– enfin un grand Poème sur l'Art d'aimer et de plaire, en quatre parties, mais qui n'est resté qu'en son commencement :

Loin d'ici ces âmes grossières
Qui dans le crime seul trouvent leurs faux plaisirs.
Ma muse dans ces vers ne fournit des lumières
Que pour des feux permis et d'honnêtes désirs.
Je donne pour l'himen d'agréables amorces ;
Il peut légitimer et couronner l'amour.
Aux soupirs des amants, j'ajouterai des forces
Pour se voir aimer à leur tour.



Collection de M le Pr Paul Delmas.

FRANÇOIS BOISSIER DE LA CROIX DE SAUVAGES

Et, comme on pourrait craindre la liberté trop grande du poète, Sauvages prévient, mais doit-on l'en croire ?

Maris joloux, soigneuses mères,
Ne craignez point mes vers ; lo sévère pudeur
N'auro pas à rougir de l'innocente ardeur
Dont je présente ici des leçons solutaires.
Ce sont préceptes nécessaires.

Grasset, on le voit, a été juste disant : *Au fond, Sauvages est un versificateur assez médiocre* ; mais il est allé trop loin ajoutant : *J'imagine que, de notre temps, il eût envoyé des quatrains au Savon du Congo.* On n'en était pas encore tout à fait arrivé là au XVIIIe siècle, qui nous a laissé ce *Progrès* à faire.

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

❦ De la *Tribune républicaine* (de la Loire), n° du 8 avril 1933, sous le titre : *Origène, le Landru lyonnais, devant les Assises :*

L'homme qui comparaît aujourd'hui devant les jurés du Rhône s'appelle Origène. Ce nom évoque les tréteaux du café-concert. *Il prête à rire.*

❦ De M. A. Hesnard dans *Traité de Sexologie*, in-8°, Payot, 1933.

Page 124. — *Les cheveux ont dans les deux sexes une différence :..... 3° D'implantation, la chevelure..... se terminant chez la femme brusquement* à la nuque *au lieu de se continuer, chez l'homme, avec la barbe.*

Page 315. — Le petit garçon *très jeune aime à jouer avec* son *organe génital* (pénis, ou clitoris et vulve).

❦ D'une réclame pharmaceutique envoyée au corps médical ;

Pline dit que l'Helenium *d'Egypte provient des larmes d'Hélène. Ayant remarqué qu'*elle *guérissait ta toux, il préconisait aux malades* de la *faire confire.*

La Médecine des Praticiens.

Les *Comprimés Vichy-État*.

Les *Comprimés Vichy-Etat* sont fabriqués avec les sels que la Compagnie Fermière de Vichy extrait de ses sources universellement connues. Les éléments particuliers s'y trouvent en quantité égale et dans les mêmes proportions qui existent dans l'eau minérale.

Les *Comprimés Vichy-Etat* répondent à toutes les indications de la médication alcaline. D'abord, ils entretiennent l'alcalinité du sang et des humeurs nécessaires à la bonne marche du métabolisme vital. Lorsque l'acidité prédomine dans l'économie, les échanges languissent, s'opèrent mal ; des troubles généraux éclatent ; ceux-ci ne cèdent qu'après que le milieu intérieur a retrouvé son alcalinité normale.

Les *Comprimés Vichy-Etat* exercent une action très favorable sur tous les troubles gastro-intestinaux. Dans les dyspepsies hypersthéniques, douloureuses, avec plus ou moins d'hyperchlorhydrie, ils calment cet éréthisme, modèrent l'hypersécrétion acide, suppriment les spasmes et les douleurs. Les dyspepsies sont-elles hyposthéniques ? Les *Comprimés Vichy-Etat* aiguisent l'appétit, raniment les forces de la digestion, accroissent la nutrition générale.

Ils sont encore indiqués dans les dyspepsies gastro-intestinales avec météorisme. Ils diminuent les fermentations assèchent les catarrhes de l'estomac et de l'intestin, arrêtent les diarrhées, améliorent les embarras gastriques de toute espèce.

Leur action du côté du foie est tout aussi importante Ils en dissipent les congestions, entravent la formation des calculs. Les coliques hépatiques deviennent plus rares et moins intenses. La bile, plus fluide, circule mieux. Les ictères, les taches jaunes de la peau s'effacent et disparaissent. Il en est de même des accidents du paludisme.

Les *Comprimés Vichy-Etat* agissent heureusement dans la gravelle urique. Ils empêchent la formation de l'acide urique dans la circulation générale, son dépôt dans les tissus, dans les canalicules du rein et préviennent les attaques de coliques néphrétiques.

Leur influence est grande dans les maladies générales : goutte, diabète. Ils en éloignent et en atténuent les manifestations.

Les *Comprimés Vichy-Etat* sont effervescents. Ils déploient donc les heureux effets du gaz carbonique sur l'estomac : excitation de la sécrétion du suc gastrique, augmentation de l'appétit, stimulation de la digestion.

D'un volume réduit, il est toujours facile d'en avoir sur soi un flacon. Leur prix minime permet à la bourse la plus modeste d'en faire l'acquisition.

 Anecdotes 

Le procès d'Anne d'Autriche. On rapporte que Monsieur ayant rencontré Anne d'Autriche, qui venait de faire une neuvaine pour avoir des enfants, lui dit en la raillant : « *Madame, vous venez de solliciter vos juges contre moi. Je consens que vous gagniez votre procès, si le roi a assez de crédit pour cela.* »

Sitis remedium. Febri quidam calidissima ac proinde magna siti laborans, medicis de remediis contra sitim concilia conferentibus : *Vos*, aït, *febri remedia quaerite* ; *siti ego remedium facile ipse invenero.*

Parlementaire. Un député ambitieux (ils sont rares, mais il y en a) tombe soudain malade. Vite on va chercher le médecin habituel. Il était sorti. Le valet de chambre s'adresse à un médecin voisin et le ramène.

« Monsieur, dit-il, je n'ai pas trouvé le Dr X... ; mais le Dr Z... m'a dit que si Monsieur avait besoin de son ministère... »

Et le député d'interrompre aussitôt : « Un ministère ? J'accepte. »

Mendacium quod et in quibus ferendum. Plato omne mendacium detestandum, in medico tamen aliquo modo ferendum dicebat. Notum est illud : *Quod medicorum est, Promittunt medici.*

Æneas tamen Sylvius, qui postea Pontifex Pius II nomine fuit, jam morti vicinus, medicis semper meliora promittentibus : *Haec etiam*, inquit, *Principibus miseria est, ut in morte quidem assentatoribus careant.*

Un mot de La Peyronie. Au retour d'une chasse de Louis XV, une dame de la cour est prise de mal d'enfants. On est à la Muette, sans médecin. Le roi est tout ému, demandant qui va se charger de l'accouchement.

« Moi, sire, offre La Peyronie, premier chirurgien, qui se trouvait là. J'ai fait autrefois des accouchements.

— Oui, interrompt Mlle de Charolais ; mais cela demande de la pratique.

— Oh, Mademoiselle, répondit La Peyronie, piqué, soyez sans crainte ; on n'oublie pas plus à les ôter qu'à les mettre. »



Ephémérides



— 833 —

10 août. — Mort de Abou-Abbas-Abdallah III, al Mamoun, fils du calife Haroun-Raschid et septième calife abbasside, après avoir dépossédé son frère Amin ben Haroun.

— 1433 —

14 août. — Mort de Jean Ier, roi de Portugal, fondateur de la dynastie d'Aviz. Il s'acquit le surnom de *Père du Peuple*, en s'attachant à diminuer la puissance de la noblesse.

— 1533 —

2 août. — Naissance à Bischofs-Zell (suivant Mathias) ou à Bâle (d'après Manget) de Théodore Zwinger, qui, après avoir été ouvrier imprimeur à Lyon, vint à Paris suivre les cours de philosophie de Ramus, puis passa en Italie, où il prit le bonnet de docteur en médecine à Padoue (1559). Revenu à Bâle, il y enseigna la langue grecque, la morale, la politique et la médecine. Il y mourut le 10 mars 1588, laissant de nombreux ouvrages sur la médecine, entre autres des Tables et Commentaires de Galien et d'Hippocrate.

7 août. — Naissance à Madrid du poète espagnol Don Alonso de Ercilla y Zuniga, mort vers 1595, auteur du poème *L'Araucanie.*

15 août. — Naissance à Florence de saint Philippe Benizi, qui, après être venu étudier la médecine à Paris, fut se faire recevoir docteur à Padoue et rentra exercer la médecine à Florence. Une vision qu'il eut lui fit abandonner le monde et il devint propagateur de l'ordre des Servites. Parmi les miracles qu'on lui attribue est celui de la Montamiata où, frappant un rocher, il fit jaillir une source guérisseuse, qui a reçu le nom de *Bains de Saint-Philippe.*

— 1633 —

5 août. — Mort de George Abbat, archevêque de Cantorbery et l'un des plus célèbres prédicateurs de l'Eglise anglicane.

11 août. — Naissance à Brême de Tobie Andrae, qui, reçu docteur en philosophie et en médecine à Duisburg, obtint une chaire de médecine successivement à Duisburg, à Boisleduc, à Francfort-sur-l'Oder, enfin à Franequer, où il mourut le 5 janvier 1685. Dans ses ouvrages, il s'est fait surtout le défenseur de la méthode que Louis de Bils avait inventée pour empêcher la décomposition des cadavres.

26 août. — Mort de Ambroise Rodius, né à Kemberg (Saxe) le 18 août 1577. Après avoir été l'élève de Tycho-Brahé à Prague, il

vint enseigner les mathématiques à Wittemberg, où il se mit à apprendre la médecine et fut reçu docteur le 7 octobre 1610. Passé en Danemark, puis en Norvège, il remplit à Anflo les chaires de physique et de mathématiques. Il a laissé, entre autres, de petits traités sur le Scorbut, sur la médecine de P. Severin et sur la transmigration pythagoricienne. On est mal fixé sur sa mort. Les uns la placent à Wittemberg et l'attribuent à une apoplexie. Les autres la font survenir dans une prison de Norvège, où l'aurait fait jeter son imprudence à se mêler des affaires publiques.

— 1733 —

6 août. — Naissance à Nuremberg de Christophe-Théophile Murr, érudit et archéologue allemand ; mort le 8 avril 1811.

17 août. — Naissance à Chamigny du baron François de Tott, diplomate français, mort en 1793.

22 août. — Naissance à Versailles du poète dramatique français Jean-François Ducis.

24 août. — Mort à Paris du compositeur Jean-Baptiste Moreau, maître de chapelle de la Chambre du roi.

— 1833 —

2 août. — Naissance à Lille du bassoniste Hyppolyte Dihau.

3 août. — Occupation définitive de Mostaganem (Algérie) par l'armée française, sous les ordres du général Desnichels

6 août. — Mort à Paris de Maximilien-Samson-Frédéric Schoell, littérateur et historien allemand, né dans le duché de Saarbrück, le 8 mai 1766.

11 août. — Mort de l'actrice Marie-Thérèse-Etiennette Bourgoin.

12 août — Mort de Pierre-François Henry, traducteur français, né à Nancy le 28 mai 1759.

16 août. — Naissance au Mans (Sarthe) du critique et historien musical Albert de Lasalle.

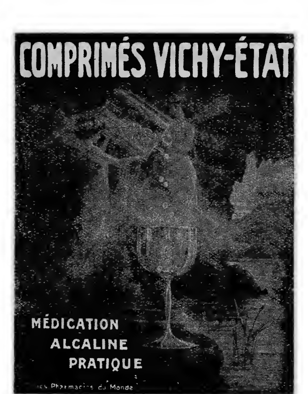
23 août. — Naissance à Toulouse du chanteur Jacques Roudil.

25 août. — Naissance à Bruxelles (Belgique) du compositeur Charles-Théodore Leblicq.

25 août. — Mort de Jean-Louis Laya, auteur dramatique français, né à Paris le 4 décembre 1761.

30 août. — Mort de Jean-Baptiste-Joseph Boulliot, biographe français, auteur d'une consciencieuse *Biographie ardennaise.*

31 août. — Mort à Goettingue de Gottlieb-Jacob Planck, théologien allemand, né à Nortingen, le 25 novembre 1751.



Doses habituelles :

3 ou 4 “ Comprimés ” pour un verre d'eau



Robert Macaire Médecin.

. Diable ! ne plaisantez pas avec cette maladie ! Croyez moi buvez de l'eau beaucoup
d'eau ! . . Frottez vous les os des jambes et revenez me voir souvent,
ça ne vous ruinera pas, mes consultations sont gratuites . . . . . .
. . . . . Vous me devez 20 fr. pour ces deux bouteilles

On reprend le verre pour 10 centimes

Cliché de la *Revue des Spécialités*.

Correspondance médico-littéraire

Questions

Michel d'Essaix et Commines de Béthencourt. — Je lis dans le texte qui accompagne la carte de Jansenius de l'archevêché de Cambrai (1620 environ) la phrase suivante :

Parmi les villes du Cambrésis se trouve le célèbre *Chasteau en Cambresis* (Le Cateau), célèbre par la paix entre princes chrestiens et où naquirent Michel d'Essaix et Commines de Béthencourt, tant célèbres par lignée et poésie que par doctrine.

Je serais heureux de savoir qui sont Michel d'Essaix et Commines de Béthencourt, nés au Cateau (alors Chasteau-en-Cambrésis), mais qui n'y ont laissé aucun souvenir.

Dr Pierre Tison (*Le Cateau*).

Le serment d'Hippocrate. — Il n'est pas de médecin qui ne connaisse le *Serment d'Hippocrate.* — *On ne se refusera pas à admettre,* écrit Littré (t. IV, p. 610), *qu'il a été composé, sinon par Hippocrate lui même, du moins pour une époque et pour des usages qui sont réellement l'époque et les usages de l'école hippocratique.* — Fort bien ; mais il est un détail que je n'ai trouvé nulle part. Qui dit serment prêté suppose jureur qui s'engage et personnalité ou Collège officiel qui reçoit le serment. Or, devant qui et avec quelles cérémonies les jeunes médecins grecs prêtaient-ils le *Serment* ? Et plus tard les Alexandrins ? Et les Arabes, puisqu'il semble que les médecins arabes le prêtaient aussi ?

Desnoyers (*Lausanne*).

Jean des Entommeures. — Comment doit se prononcer le nom de Jean des Entommeures ?

J'avais souvent entendu des gens, que je considère d'autre part comme de demi-illettrés, parlant de Rabelais et se plaisant à citer des passages de ses œuvres, prononcer Jean des Entommeures comme on prononce *demeure*. Depuis, j'ai eu la surprise d'entendre, dans une lecture de Rabelais à la T. S. F., faite par un acteur de la Comédie-Française, cette même prononciation, qui a la particularité de me surprendre, au même degré que si j'entends prononcer *gageure* au lieu de *gajure*. Et c'est de même ordre à mon avis.

Je crois que le sens du nom Jean des Entommeures est *Celui qui entame,* — comme un héritier joyeux entame son héritage, — et qu'il doit se prononcer comme on prononçait *gajure* pour gageure, *égratignure* pour esgratigneure et *mûre* pour meure (*plus noir que meure,* dit Villon). Qui a raison ?

Dr G. Chevalier (*Fontenay-le-Comte*).

Réponses.

Enigmes (xl, 90, 112). — Point n'est besoin d'être Œdipe pour découvrir que le mot de l'énigme de M. Partbon (mars) est *Seringue* et que celui de l'énigme proposée en mai dernier est *Langue*.

Carteric (*Paris*).

Logogriphes (xl, 36, 75). — La solution des logogriphes proposés par *La Chronique Médicale* est facile. Le mot de celui de février est *langue*, d'où on tire successivement : *ange*, *élan*, *nue*, *lune*, *gale* et *ane*.

Le mot du logogriphe de mars est *moutarde*, qui, la première lettre ôtée, donne *outarde*.

Grignondac (*Castres*).

Le mélodieux silence de la nuit (xxxix, 43 ; xl, 100). — Pas plus que M. E. Lacoste, je n'apporte une réponse à la question de M. le Dr Estève. En revanche, *le mélodieux silence de la nuit* me semble une réminiscence de ces vers de Saint-Amant dans la pièce *Le Contemplateur* (in *Œuvres complètes* de Saint-Amant, 2 vol. in-12, Jannet, 1855, t. I, p. 36-37) :

Je considère au firmament
L'aspect des flambeaux taciturnes,
Et, voyant qu'en ces dous desers
Les orgueilleux tyrans des airs
Ont appaisé leur insolence,
J'escoute, à demy transporté,
Le bruit des ailes du Silence
Qui vole dans l'obscurité.

Lorsque j'avais quinze ans, je connaissais par cœur plusieurs poèmes de Saint-Amant, que je considérais alors comme un grand poète. Bien que n'ayant plus quinze ans (hélas ! ou tant mieux !) je crois toujours que Saint-Amant est un grand poète, bien injustement oublié, et, que l'enthousiasme qu'il souleva jadis n'était pas un simple enthousiasme de mode.

Saint-Amant mérite une honorable place dans les lettres, alors qu'il n'en tient aucune, et que beaucoup de confrères, même érudits, seront surpris de trouver cette appréciation dans le Larousse : « Il marque un véritable génie dans la partie de ses ouvrages qui fait de lui sans conteste le chef et l'Anacréon des épicuriens. » — Mais libre à la Sorbonne de lui préférer Madame de Sévigné...

Dr M. Boutarel (*Paris*).

Orthographe défectueuse (XXXIX, 235 ; XL, 73.) — La conception de M. Rémy de Gourmont est, comme le dit très justement M. F. Delassus, en parfaite opposition avec celle de l'orthographe étymologique. Exceptionnellement, elles peuvent cependant être d'accord, et elles se trouvent, précisément, condamner toutes deux les formes indéfendables : *hyperhydrose*, *dyshydrose*.

Il est à remarquer que la conception de Rémy de Gourmont n'a pas eu grand succès jusqu'à présent, et ne semble pas appelée à en avoir davantage. Tout au rebours de l'évolution souhaitée par lui, la langue française a connu les formes *surgien* avant chirurgien, *chifoine* avant symphonie, *ypotame* avant hippopotame, etc.

Dr Albert VILAR (*Roanne*).

Coutume matrimoniale (XL, 158). — La note de M. le Dr Drompt au sujet du mariage de Louis-Philippe d'Orléans avec la marquise de Montesson rappelle les coutumes matrimoniales antiques. Dans Brissonii (Bern.), *De veteri ritu et jure connubiorum cum comment. Ant. et Fr. Hotmanorum*, in-12, Lugd. Batav., 1641, Antoine Hotman a écrit un chapitre XVII (pp 284-287), *De coma tonsa*. Il s'agit de l'époux et seulement de sa chevelure. Un vers de Martial (lib. II) : *Tondebis pueros jam nova nupta tuos*, indique que ce n'était pas seulement le nouvel époux qui *ornatus causa tondebatur*, mais encore ceux *qui cum eo erant*.

EXETASTE (*Paris*).

Jean des Entommeures (XL, 212). — A l'origine de la langue, *eu* était prononcé toujours avec la diérèse *é-u*. Témoin ce couplet :

Comtesse de Cursol,
La, ut, ré, mi, fa, sol,
Je veux mettre en musique
Que vous avez *éu*.
La, ré, mi, fa, sol, u,
Plus d'amants qu'Angélique.

Une invention du XVIe siècle fit noter *u* par *eu*. A cette époque, *eu* sonnait *u*. *Toat ce qui parle bien en France*, dit Théodore de Bèze, *prononce hûreux* (De Fr. ling rect. pr., p. 67). *Meur, blesseure, heurler*, sonnaient *mûr, blessure, hurler* ; et Boissier de Sauvages (voir p. 204) fait rimer *heure* avec *assure*.

Il n'y a plus aujourd'hui que les Gascons qui prononcent *hureux*, mais tout le monde continue à prononcer *gageure* par un *u*. Le peuple prononce encore *Ugène*, *Ustache*.

J'aurais mauvaise grâce à vouloir paraître plus savant linguiste que je ne suis et j'avertis que j'ai emprunté les lignes qui précèdent au très curieux ouvrage que F. Génin, en 1845, publia à Paris chez Firmin Didot sous le titre : *Des variations du langage français depuis le XIIe siècle*. Au XVIe siècle, on prononça demure, Entommures, gajure ; nous disons demeure et pourquoi pas Entommeures et gageure ? Il y a bien plus que cela de changé depuis quatre cents ans.

J. ANGLADE (*Toulouse*).

Epilation (XL, 44, 72, 154). — Les textes que je vous envoie se rapportent à une épilation un peu particulière et à une mode des coquettes de notre temps.

Or donc, saint Anselme de Cantorbury (1033-1109), dans son poème *De Contemptu Mundi* (V. l'édition des *Œuvres* par D. Gabriel Gerberon, Paris, 1675, 1 vol. in-folio, et Venise, 1744, 2 vol. in-folio), entre autres reproches qu'il adresse aux coquettes, leur fait celui d'épiler leurs sourcils pour les réduire à un arc plus mince et plus régulier, sans parler de leur fureur à peindre leurs lèvres :

Haec qaoque diversis sua sordibus inficit ora.
Sed quare ? Melior quaeritur arte color
Arte superciliam arte rarescit. . . . .

Au moyen âge, pour être belle, il fallait donc que les sourcils rares, fins et collés à la peau, dessinassent des arcs étroits, délicats comme un trait de pinceau. Aussi, dans *Li jus Adam ou de la feullie*, le trouvère artésien Adam de la Halle, mort vers 1287, (V. *Œuvres complètes*, par E. de Coussemaeker, Lille, 1872), décrivant les charmes de sa bien-aimée, quand elle était jeune, ne manque-t-il pas d'écrire :

Les sourchiex parsanlant avoit
En arcant, soutiex (fins) *et lignies*
D'un brun poil pourtraict de pinchel
Pour le regard faire plus bel.

[Les sourcils bruns formaient deux arcs fins et alignés, comme tracés au pinceau pour rendre son regard plus beau.]

On s'explique ainsi, comme l'a très justement remarqué J. Houdoy (*La beauté des femmes dans la littérature et dans l'art du* XII[e] *au* XVI[e] *siècle*, in-4°, Aubry, Paris, 1876, p. 44), que « dans les « peintures primitives de l'école flamande et italienne, les portraits « de femmes présentent tous ce caractère particulier. »

Pendez-vous, coquettes d'à présent, vous n'avez même pas inventé cela !

BRUNET (*Bruxelles*).

Autre réponse. — Les diverses réponses à la question posée dans *La Chronique Médicale* au sujet de l'épilation du triangle sacré, m'ont rappelé un passage des *Mémoires du Comte de Maurepas*. Je l'ai retrouvé et vous l'envoie.

On nous raconte de M. de Biron une si singulière aventure que, ne fût-ce que pour laisser aux temps à venir des preuves de l'état de nos mœurs, je veux et je dois ici la rapporter

Le duc de Biron voulant rendre ses devoirs accoutumés à la princesse de Montauban, fut piqué jusqu'au sang par des épingles qui tenaient des papillotes secrètes que la dame avait mises on ne sait trop pourquoi, les agréments de la frisure ne pouvant convenir à ces endroits-là. On a dit à ce sujet que les Anglais aiment que ce même endroit soit bien touffu et bien garni.

L'ambassadeur de Portugal qui s'est trouvé là, s'est alors écrié et il a dit que les Portugais au contraire le font raser, ajoutant qu'il avait lu dans des mémoires manuscrits qu'on pratiquait cet usage à la cour de Lisbonne dans le temps où la princesse devait aller épouser Charles II, roi d'Angleterre.

Car, comme la princesse était rasée, on différa sept à huit mois son départ, jusqu'à ce que la nature eut été réparée, et cette moustache coûta plus d'un million de dépenses à l'Angleterre.

Cé passage se trouve p. 315 du tome III de l'édition in-8o en quatre volumes publiée par Buisson, Paris, en 1792.

P. Gossième (*Yerres*).

Autre réponse. — Si chez les Grecs et les Latins l'épilation doit être regardée comme un artifice de toilette, il semble que, chez les Egyptiens, au contraire, elle ait été une prescription rituelle.

D'après Hérodote, les prêtres égyptiens se rasaient le corps entier tous les trois jours afin qu'il ne s'engendrât ni vermine, ni aucune autre ordure sur des hommes qui servent les Dieux.

Quand le bœuf Apis était mort, les prêtres cherchaient un autre taureau semblable au précédent, c'est-à-dire portant les signes sacrés qui devaient le faire reconnaître.

Quand ils l'avaient trouvé, ils construisaient une étable à l'endroit même où on l'avait découvert et on le nourrissait de lait. Au bout de quatre mois, on le conduisait sur le bord du Nil dans une ville où pendant quarante jours les femmes seules avaient la permission de lui rendre visite.

Ces femmes se plaçaient devant lui et lui montraient les parties de leurs corps que la pudeur devait leur faire voiler. D'après Diodore de Sicile, ces parties étaient épilées. On pourrait considérer cette pratique bizarre comme une survivance du culte totémique. Hérodote raconte, en effet, qu'à Mendès, le bouc sacré s'était accouplé de son temps à une femme. Strabon et Diodore relatent le même fait à Memphis et à Thèbes. Pour Moret, ces unions monstrueuses, qui persistaient d'une façon sporadique, ne sont qu'une survivance du temps où l'animal totémique perpétuait sa race pour féconder le clan. Périodiquement aussi, une femme du clan s'unissait au totem. C'est ainsi qu'on peut penser que la conduite de femmes égyptiennes à l'égard du bœuf Apis était une survivance d'un culte totémique plus évolué.

L'épilation est aussi une pratique religieuse chez les primitifs d'Australie. Dans les cérémonies par lesquelles ces grands enfants tâchent de faire venir la pluie, leurs sorciers creusent un trou profond autour duquel ils fichent des pieux entrelacés de branches et portant un toit arrondi qui représente le firmament ; puis, ils jettent du sable et de la poussière, s'arrachent les poils aux cuisses, aisselles et pectoraux, enfin ils invoquent le vent.

Dr L. Neuray (*Fléron-Liége*).

Chronique Bibliographique 

Variorum. — **Traité de dermatologie clinique et thérapeutique**, t. II, fasc. II, un vol. in-4°, Doin et Cie, Paris, 1933. (*Prix : 225 francs.*)

Nous avons signalé, dans notre numéro du 1er juillet dernier, la publication du 1er fascicule de ce *Traité*, qui est, non seulement d'une conception et d'une réalisation auxquelles il n'y a rien à reprendre, mais encore d'une présentation matérielle parfaite.

Vient de paraître le fascicule 2 du tome second. Dû à la collaboration de MM. Barthélemy, Basc, Carle, Combe, Duvoir, Gâté, Lacassagne, Lebœuf, Legrain, Lévi-Franckel, Rabut et Weissenbach, il est consacré aux syndromes éruptifs et aux formes anatomo-cliniques. Urticaires, sclérodermies, lichen plan, maladies des glandes sudoripares et sébacées, des poils et des ongles, dermatoses professionnelles, etc., pour ne citer que quelques chapitres, bénéficient ic ide la plus heureuse mise au point. (*A. M.*)

Henry Frichet. — **La Médecine et l'Occultisme en Chine**, un vol. in-12, Librairie *Astra*, Paris, 1933. (*Prix : 12 francs.*)

La partie médicale de cet ouvrage a été établie surtout d'après *La Médecine chez les Chinois*, œuvre ancienne déjà (1863) du capitaine Dabry (le Consul Darby de la p. 44 et sans doute M. Darley de la p. 92). Le capitaine n'était pas médecin ; M. H. Frichet non plus, car un médecin n'aurait pas écrit à propos des « affections puerpérales », que *la médecine européenne est presque toujours impuissante à guérir cette maladie infectieuse qui peut se déclarer à la suite d'un accouchement* (p. 86), ni que *le choléra asiatique n'a pu être guéri que par l'acupuncture et les cautères appliqués aux extrémités* (p. 101). Cependant, le résumé qui nous est ici offert est clair, intéressant ; il suffit à donner une idée de ce que fut l'ancienne médecine chinoise.

Pour la partie consacrée à l'occultisme, l'Auteur se trouvait, de façon manifeste, dans un domaine qui lui est familier. De là, foule de remarques, de développements et d'opinions personnels, mêlés aux données propres à l'occultisme chinois, celui-ci confondu avec la religion, celles-là empruntées à de bons récits de voyages, entre autres du Père Huc, de M. Paul Labbé et de Mme David Nell.

Au total, ce volume, écrit pour le grand public curieux d'exotisme, est sans prétentions, mais non sans mérites ; et sa lecture, facile et pleine d'agrément, fournit au médecin un recommandable délassement au soir de sa journée laborieuse.

Mario Bertolotti. — **Alessandro Magno. La Critica medica nella Storia**, un vol. in-8º de la *Biblioteca di Scienze moderne*, Fratelli Bocca editori, Turin, 1933. (*Prix*: *56 lires*.)

L'observation clinique d'Alexandre le Grand reconstituée par la critique médicale moderne est une œuvre qui n'avait pas encore été tentée. M Mario Bertolotti, directeur de l'Ospedale Maggiore de Turin, l'a entreprise ; et il faut voir dans son étude non pas une compilation mais une reconstitution originale, non pas un ouvrage simplement curieux mais une invitation pour les médecins-historiens à poursuivre un genre de travaux du plus haut intérêt, non pas enfin un essai mais un modèle.

L'importance de la Critique médicale appliquée à l'Histoire, sur laquelle A. Brachet, dans sa *Pathologie mentale des rois de France* avait avec bonheur insisté, n'est plus à démontrer ; il faut seulement, tout à la fois, qu'elle soit objective et désintéressée, qu'elle porte sur des recherches complètes, qu'on puisse entreprendre ces dernières et les poursuivre jusqu'au bout, qu'on soit capable enfin de les éclairer de toute la lumière que la science médicale fournit aujourd'hui. Il est permis à peu de tant entreprendre ; il a donné à M. Mario Bertolotti de réussir.

Il n'a pas seulement interrogé les grands historiens d'Alexandre, Diodore de Sicile, Plutarque, Arrien, Quinte-Curce et Justin, mais foule d'autres de moindre grandeur, tel Eumène, et les anciens et les modernes, sachant rendre en passant un juste hommage à Littré, et les statues, et les mosaïques, et les médailles. De cela sont sorties trois grandes parties : 1º l'analyse du biotype d'Alexandre suivant la terminologie de Pende (hérédité, constitution physique, morphologie cranio-faciale, torticolis) ; 2º l'activité du conquérant d'abord en Macédoine, puis en Asie, avec l'étude de sa fracture du crâne et de sa plaie perforante de poitrine ; 3º les maladies terminales (dysenterie, paludisme, crise narcoleptique) parmi lesquelles il faut effacer l'alcoolisme chronique dont on a injustement chargé la mémoire d'Alexandre ; enfin sa mort.

C'est assez dire l'intérêt de cet ouvrage qu'éclairent de nombreuses illustrations judicieusement choisies et bien venues ; mais ce n'est pas assez qu'un court compte rendu pour faire comprendre autant qu'il conviendrait l'importance d'une telle œuvre.

Ajoutons : une impression soignée, sur beau papier, et une présentation de goût, qui fait honneur aux éditions italiennes.

MONTAIGNE. — **Œuvres complètes.** — *Les Essais*, livre troisième, première partie, un vol. in-8° de la Collection *Les Textes Français* (Universités de France), Editions Fernand Roches, Paris. (*Prix : 24 francs.*)

M. Vergely, dans une chronique récente du *Journal de Médecine* de Bordeaux, parlant des lectures des médecins, a une fois de plus remis Montaigne au premier plan. A juste titre d'ailleurs. Or, voici que, fort à propos, F. Roches nous donne la suite de la belle édition des *Essais* qu'il a entreprise.

Le volume qui vient de paraître contient les huit premiers chapitres du livre III : De l'utile et de l'honnête ; — Du repentir : — Des trois commerces (les livres, les hommes par la conversation libre et familière, les femmes par l'amour) ; — De la diversion ; — Sur des vers de Virgile (l'amour et le mariage) ; — Des coches ; — De l'incommodité de la grandeur ; — De l'art de conférer.

Quel médecin n'a lu Montaigne ? Mais les *Essais* méritent d'être relus, et cette première partie du Livre III de particulière façon. On n'y trouve pas seulement des détails précieux sur la vie même de l'auteur et sur la façon dont il composa son œuvre : mais foule de ces notes, qui caractérisent son esprit et sa manière et dont certaines sont aujourd'hui d'une actualité remarquable.

Celle-ci, par exemple, faite pour plaire aux promoteurs de l'éducation sexuelle de la jeunesse :

Qu'a fait l'action génitale aux hommes, si naturelle, si nécessaire et si juste pour n'en oser parler sans vergogne et pour l'exclure des propos sérieux et réglés ? Nous prononçons hardiment *tuer*, *dérober*, *trahir* et cela nous n'oserions qu'entre les dents.

Sommes-nous pas bien brutes de nommer brutale l'opération qui nous fait ?

Ou cette autre, qui pourrait être mise en épigraphe aux « Prière d'assister » à nos réunions professionnelles :

Nous n'apprenons à disputer que pour contredire ; et, chacun contredisant et étant contredit, il en advient que le fruit des disputes est de perdre et anéantir la vérité.

Ou cette dernière que l'Etat ne connaît plus :

Les sujets d'un prince excessif en dons se rendent excessifs en demandes ; ils se taillent non à la raison, mais à l'exemple.

Quant à l'édition présente, nous en avons dit tout le bien qu'elle mérite à l'occasion des précédents volumes ; mais c'est justice de le répéter. Le texte des *Essais* est, ici, établi par M. Jean Plattard et revu par M. Joseph Coppin : cela est assez dire. Les notes, rejetées à la fin du volume, sont judicieuses, justes, peut-être un peu trop ménagées. La présentation matérielle est parfaite : elle est un agrément de plus à un ouvrage qui par lui-même en a tant déjà, et elle fait honneur à l'éditeur.

Dr Albert Sallet. — **L'Officine sino-annamite en Annam**, un vol. in-8°, aux Editions G. Van Oest, Paris. (*Prix : 60 francs.*)

M. A. Sallet nous présente ici le médecin d'Annam (*Thây-Thuôc*, le maître des médecines) dans sa science des drogues et dans la connaissance qu'il a de leurs préparations. A bien dire, il a écrit là un Traité d'officine sino-annamite, tâche singulièrement difficile pour de multiples motifs et d'une très grande utilité. D'une part, en effet, c'est seulement par la connaissance de la flore médicale de l'Annam que nous pourrons arracher la médecine indigène de son ornière ; d'autre part, il y aura pour nous tout avantage à faire bénéficier notre pharmacopée de drogues dont les propriétés sont consacrées par un usage séculaire. Botaniste distingué, familier avec les choses et les gens d'un pays dont il parle la langue, servi par une érudition très étendue, M. A. Sallet était merveilleusement propre à mener à bien cette tâche.

Son livre, qu'un numérotage I désigne comme le premier d'une série, vient heureusement corriger et surtout compléter ceux de Dabry, de Regnault, etc., et il est précieux à ce titre. Il y a plus encore. Par la foule de détails qu'il donne sur la médecine des signatures, sur la magie sympathique, sur les proverbes médicaux annamites, etc., autant que par sa curieuse illustration documentaire, il est une contribution à l'histoire de la médecine qu'on ne saurait trop recommander à ceux qui s'intéressent à cette dernière.

Vient de paraître

Aux Editions Médicales N. Maloine, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine à Paris.

Fernand Masmonteil. — **Chirurgie ostéo-articulaire**, un vol. de 360 pages, illustré de 201 dessins et de 60 planches radiographiques. (*Prix : 80 francs.*)

R. Claoué. — **Le nystagmus vestibulaire et les réactions de mouvements**, *réimpression*, une plaquette in-8° jésus de 64 pages avec 17 figures et 2 planches en couleurs.

A l'Imprimerie de la Presse de l'Ouest, Nantes (Loire-Inférieure).

Gilbert Charette. — **Précis d'Homœopathie. La matière médicale pratique**, *seconde édition*, un vol. in-8° de 690 pages. (*Prix : 48 francs.*)

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie — 1933.

40e ANNÉE N° 9 1er SEPTEMBRE 1933



Une querelle de chirurgiens et de chanoines

Par le Dr DAUTHEUIL.

Anatole France disait qu'il n'était rien de plus passionnant que le déchiffrement des catalogues des libraires. J'ai vu passer dans celui d'Emile Saffroy, en avril 1931, une *Transaction entre les chirurgiens jurez de la Ville de Paris et les prévost, chanoines et chapitre de l'église de Saint-Cosme et Saint-Damien de Luzarches* (8 avril 1635), qui me promettait un bon quart d'heure de lecture. C'est de ce petit morceau que je veux parler aujourd'hui.

Il faut d'abord rappeler en quelques mots l'histoire du pèlerinage de Luzarches. Le chanoine Muller, érudit senlisien du XIXe siècle, donne à ce sujet les détails suivants.

Luzarches, petit chef-lieu de canton à 25 kilomètres de Paris, avait deux églises : la collégiale Saint-Cosme où sept chanoines suffisaient aux offices, et l'église paroissiale Saint-Damien, desservie par un des susdits chanoines, qui faisait fonction de curé. Ce curé avait son vicaire.

L'ancien bréviaire de Paris fixe en 1170, l'arrivée des restes de saint Cosme et de saint Damien.

En 1320, translation solennelle de ces reliques « de leur coffre d'un bois antique couvert d'un argent très mince dans un autre coffre de plus grand prix et travail offert par la reine Jeanne, comtesse de Bourgogne ». Si on additionne les détails fournis

par les inventaires des années 1372 et 1505, ce nouveau reliquaire était un édicule en argent soutenu par quatre piliers aux angles, orné sur ses deux grandes faces de quatre piliers moindres et sur les pignons latéraux de deux pinacles, ayant pour support une tablette de métal rehaussée elle-même par quatre lions (1). Ce coffre contenait la plus grande partie des ossements de saint Cosme et de saint Damien.

Des bras en argent doré contenaient les ossements des bras ; « l'un a été perdu et dérobé qui est grand dommage, car on ne scait qu'il est devenu, Dieu veuille qu'il se trouve quelquefois ».

Le Dr Jean Vergnet, dans sa thèse, parue en 1923, sur l'*Iconographie des saints Cosme et Damien* nous rappelle (p. 11) qu'en 1340, les chanoines de la collégiale Saint-Come de Luzarches, voulant installer les reliques des saints dans de nouveaux reliquaires, invitèrent les chirurgiens de Paris à assister à la cérémonie et à fusionner la confrérie de saint Côme établie à Paris et la leur sous la direction des maîtres chirurgiens, à la condition que ceux-ci députeraient chaque année, aux fêtes de saint Côme et saint Damien et des Apôtres saint Simon et saint Jude (27 septembre et 27 octobre), deux des leurs pour assister au service divin, faire ensuite la visite des pauvres malades et inscrire ceux qui voudraient avoir part aux prières et bonnes œuvres de la confrérie.

Si la confrérie de Luzarches se vante d'avoir compté trois rois dans son sein, saint Louis, Charles V et Louis XIII (2), qui orna d'une fleur de lys les armes de la Société, ce haut patronage n'empêchait pas les conflits de s'élever entre les confrères ecclésiastiques de Luzarches et les praticiens de Paris.

L'abondance des reliques des saints en la collégiale Saint-Cosme attirait une grande foule de peuple.

Les mires délégués tous les ans par leurs confrères parisiens au pèlerinage de saint Côme avaient le droit de soigner les pèlerins moyennant certaines oblations de la part des malades.

En retour, les chanoines prétendaient bien participer aux offrandes qui, à leur sens, étaient faites aux corps saints et non aux médecins ; et le chapitre, en 1413, ordonne « que son prévost fasse diligence pour le fait des mires de Paris et d'ailleurs qui reçoivent cens et offrandes faites aux corps saints de céans et n'en rapportent aucune chose » (3).

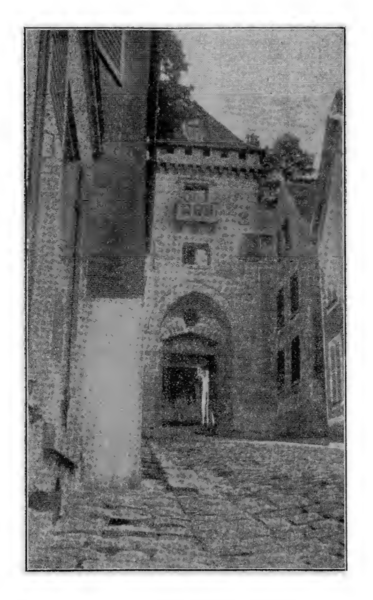
Cependant, Médecins et Chirurgiens faisaient à leur tour des offrandes. Un inventaire de 1371 cite « une aube et un amit per de cendal à un lyon d'or que donnèrent les mires ». Un des

---

(1) Afforty, VIII, 4083.

(2) L'abbé Muller parle de 1320 ; il faudrait ajouter, plus tard, les rois Louis XIII et Louis XIV, ainsi que de Charles le Régent.

(3) Afforty, IX, 4, 119.



Porte de l'ancienne abbaye de Saint-Côme à Luzarches.

(Etat actuel)

reliquaires repose même sur un angle de cuivre « armoyé aux armes des mires ». Quelles étaient ces armes ? Etait-ce la tête de mort qu'on voyait sur l'écusson des médecins de la Ville de Caen (1) ? En tout cas, ce support de cuivre avait certes été donné par les médecins.

De plus, les chirurgiens jurés de la Ville de Paris avaient pour habitude de faire célébrer un service en ladite église Saint-Côme et Saint-Damien dudit Luzarches, « à cause de la Confrérie que lesdits sieurs chirurgiens ont fondée en ladite église Saint-Cosme ; et ce, moyennant honnête retribution à Messieurs les chanoines de ladite collégiale ».

Aux environs de 1615, nos bons chanoines qui se plaignaient, certainement comme aujourd'hui, de la vie chère, émirent la prétention d'augmenter les tarifs du service. Belle protestation de la part des chirurgiens. On plaida ; de l'Official, la cause fut portée devant la Cour de Parlement.

Le 1er juin 1615, les parties confessent avoir transigé : les chirurgiens ont promis de donner chaque année « perpétuellement et à toujours auxdits sieurs Chanoines et Chapitre la somme de 95 livres tournois payable après les Octaves Saint Cosme, audit lieu de Luzarches, ès mains du receveur dudit Chapitre », moyennant quoi les chanoines s'engagent « à faire dire et célébrer une grand'messe chantée à diacre et sous-diacre, procession, sonnerie en mémoire des Trépassés à la fin et autres prières accoutumées, et ce tous les lundis de l'année, ensemble tout ce qui a accoutumé d'estre dit dans les Octaves saint Cosme, à laquelle Messe et Service tout le Chapitre assistera ; seront lesdits Chanoines et Chapitre tenus de fournir d'ornements, sonnerie... fors le luminaire que lesdits chirurgiens seront tenus de fournir en la manière accoutumée. Et 100 sols pour la confrérie du banc que lesdits sieurs Chirurgiens ont en ladite Eglise, et duquel ils disposeront selon leurs anciens règlements...

Lesdits sieurs Chirurgiens ont en outre délivré un calice et platine (patène) d'argent doré pesant 2 marcs une once, de valeur d'environ 75 livres tournois, sans qu'ils le puissent vendre ni engager, sous la patte duquel calice sont écrits ces mots : « Me Geoffroy Allequin, chirurgien du roy, a donné ce calice aux Maîtres chirurgiens pour leur confrérie de Paris, le deuxième jour de May 1500. »

Et en outre, « promettent lesdits chirurgiens de donner une chappe de damas rouge où seront les images desdits saint Côme et saint Damien, avec les armoiries dudit Collège ».

Malgré la transaction du 1er juin 1615, ce n'est que le 31 juillet 1635, vingt ans après, que les procureurs des chanoines et

(1) D'Hozier, Généralité de Caen, p. 224.



Image de la Confrairie des bienheureux martyrs Sainct Cosme et Sainct Damien.

Nous remercions le *Bulletin de la Société française d'Histoire de la médecine* de sa complaisance, qui nous permet de reproduire cette illustration, publiée dans ce Bulletin en mai-juin 1929.

ceux des chirurgiens pourront homologuer l'arrangement. Et si nous retrouvons là des noms de chanoines qui peuvent surtout intéresser les sociétés régionales de Seine-et-Oise, nous voyons cités aussi nombre de chirurgiens parisiens.

En 1615, du côté des chanoines :

Maître Denis de Champuis prêtre, chanoine de la collégiale, représente vénérables et discrettes personnes Messires Jean Langlois, Arnoul Pelon, Philippe Lebel, Guillaume Bimont, Augustin Constant et René Roussel tous prestres et chanoines, et Maîtres Jean Langlois le Jeune et Fiacre Aubry, prêtres semi-prébandiers.

Du côté des chirurgiens :

Maîtres Séverin Pineau, Jérôme de la Noue, et Laurent Guérin, chirurgiens jurez à Paris, ledit Guérin à présent prévost.

En 1635, du côté des chanoines :

Maître Firmain de Champuis (vraisemblablement neveu du précédent) représente vénerables et discrettes personnes Maîtres Guillaume Bimont, Jean Langlois encore vivants et Nicolas Thibaut et Jean Sené ou de . Sèvre, chanoines, et Maîtres Thomas Langlois et Jean de Pillet, semi-prébandiers.

Du côté des chirurgiens :

Maîtres Jean Robin, prévost, Antoine Piche, André Pineau (fils de Séverin ?), Jean de Launay, Jean de la Noue (fils de Jérôme ?), Philippe Hébert, Pierre Corbilly, Jean Mahaut, G uillaume Charles.

La collégiale Saint-Côme voyait, aux bons jours, grande affluence de pèlerins ; mais il y eut aussi des mauvais jours de guerre, où « plusieurs habitants de la ville de Luzarches vinrent habiter et demeurer sur les voûtes de notre dite église et ladite église fut découverte en plusieurs lieux pour les feux qui se faisoient sur lesdittes voûtes ». L'église était donc transformée en lieu de défense, ce qui nécessita des réparations, car il y pleuvait de toutes parts ; on vendit donc, en 1360, les restes du vieux reliquaire mis au rancart en 1320.

Cependant, malgré ces vicissitudes, la collégiale et la confrérie de Médecins survécurent jusqu'à la Révolution. Dans une description sommaire de l'église de Luzarches, rédigée en 1790, il est dit qu'existe « le *Banc* de MM. les Chirurgiens de Paris, qui viennent deux fois par an à Luzarches. Ils arrivent la veille et s'en retournent le lendemain de la fête des saints Cosme et Damien ; ils arrivent la veille et s'en retournent le jour même de la fête de saint Simon et saint Jude. A chaque voyage, ils sont obligés d'aller voir tous les malades qui se trouvent à Lu-

zarches et d'assister à l'office de la Collégiale, suivant le mandement de l'Académie de Paris, qu'ils présentent au chapitre (1) ».

La Révolution a détruit les confréries ; les reliques de Luzarches furent jetées au vent en 1793 ; la collégiale elle-même fut démolie ; il n'en reste que quelques arcades dans une propriété qui appartenait ces derniers temps au professeur Broca, et une porte qu'on appelle toujours la *Porte Saint-Cosme.*

En 1884, un certain nombre de Médecins, sous la direction du Dr Le Bele et de Dom Couturier, ont fondé une société de Médecins chrétiens sous l'invocation des saints Luc, Côme et Damien. Elle fait chaque année un pèlerinage à Luzarches, renouant ainsi l'ancienne tradition des chirurgiens de Paris (2) ; mais les reliques de saint Côme ont été transportées dans l'église paroissiale Saint-Damien, seule existante et capable de charmer même les incrédules pourvu qu'ils soient artistes. Son mélange de parties fin du XIe siècle, milieu du XIIe, 1240 et Renaissance, son clocher qui se renfle en s'élevant valent le déplacement d'un après-midi, qui permet d'ailleurs de visiter en même temps l'abbaye d'Hérivaux, tout proche et chère à Benjamin Constant.

(1) *Archives de Seine-et Oise*, G. 228, citées par M. Macon dans *Mémoires de la Société Historique de Senlis*, 1907, p. 26
(2) Vergnet, p. 24.

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

Du *Semeur de l'Oise,* septembre 1932 :

Dans la région de Perpignan, on a cueilli au même cep deux grappes de raison *pesant 2 kilos 800.*

Du *Catalogue* de la librairie Simon Kra, octobre 1932 :

St. de Guaita, poète et occuliste.

De l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* à la date du 30 novembre 1932, col. 878 :

Ces trois cents héros furent tous trépanés *dès 1254, année de la fondation des Quinze-Vingts, ce qui serait admettre,* ipso facto, *qu'aucun d'eux n'eut revu sa patrie.*

Du *Paris Médical,* no 8, 25 février 1933, aux *Dernières nouvelles,* sous le titre *Hôpital de Saint-Denis* :

Les candidats au concours des hôpitaux de Paris auraient bondi d'indignation si on leur avait donné à traiter des questions si peu classiques.

Restées dans l'urne :... *Diagnostic* et *cirrhoses alcooliques.*

 Anecdotes 

Purgatio loculorum. Quidam taxillos lusorios ineleganter comparabat pilulis medicis, nam quemadmodum per has purgatur stomachus et intestina, ita per illos evacuantur loculi, et arcae etiam plenissimae.

Ce qu'un médecin chinois doit d'abord savoir. Un médecin chinois soignait le fils d'un batelier et l'enfant mourut. Le père ne fit ni une ni deux et, simplement, jeta le médecin dans la rivière. Elle était rapide et profonde ; le malheureux eut grande peine pour s'en tirer. Comme il rentrait chez lui après l'aventure, il trouva son propre fils, qu'il destinait à lui succéder, en train d'étudier dans quelque traité. Aussitôt, il arracha le livre des mains du jeune homme : « Cela n'est pas pressé, lui dit-il, et tu as tout le temps de l'apprendre ; mais cours à la rivière et apprends tout de suite à nager ; c'est cela qui importe le plus dans l'exercice de la profession. »

Oleum et opera perdita. Mercator quidam judici vas oleo plenum donaverat, demerendae gratiae causa, quod cum adversarius ejus rescivisset, eandem ob causam porcum bene pinguem Judici offert, atque hoc munere litem vincit. Conquerenti ea super re priori, et donum suum objicienti, respondit Judex, meminisse se liberalitatis ipsius, sed suem irrupisse in domum suam, et vas fragisse, atque ita cum oleo operam quoque perdidisse.

Les clients mécontents en Chine. Un médecin chinois faisait payer ses soins très cher. Certain de ses clients qui, n'ayant pas été guéri par ses remèdes, pensait n'avoir pas reçu du médecin assez pour son argent, chargea son domestique d'aller l'insulter. Celui-ci part, mais reste longtemps avant de revenir. A son retour, il s'excuse tout à la fois de sa longue absence et de n'avoir pas pu accomplir sa mission. — « Maître, dit-il, j'ai fait ce que j'ai pu ; mais les abords de la maison du médecin étaient occupés par tant de gens venus dans le même but que moi et tous s'acquittaient si bien de leur affaire, que, pour tant que j'aie attendu, il m'a été impossible d'approcher et de me joindre au concert. »

Histoire du Collège de France

Par le Dr PEIGNEY.

La fondation du Collège de France remonte à 1530 ou 1531. A cette époque, l'Université était en complète décadence et l'étude des lettres latines et grecques presque abandonnée. *Il y avait alors dans toutes les sciences,* écrivait Galland en 1531, *violation, confusion, souillure, embrouillement, sophistique.— J'ai honte,* disait de son côté Ramus dans une adresse au Parlement, *de rappeler les sujets qu'on traite à l'Université : on n'entend parler que de suppositions, d'ampliations, de restrictions, d'exposibles, d'insolubles et autres chimères scolastiques, aussi dépourvues de sens que la tête de ceux qui les ont enfantées. Au lieu de mettre entre les mains des jeunes gens les ouvrages admirables de Cicéron, Démosthène, Platon, on les condamne à lire et à commenter le misérable traité de Philelphe sur l'éducation ; au lieu de s'entretenir sur Euclide, Ptolémée, Aristote, on ne parle que de modalités, termes, réduplication,* etc.

Conseillé par Etienne Pouchet, Guillaume Budé, Jean du Bellay et Guillaume Petit, François Ier voulut remédier à cette décadence et remettre en honneur l'étude de l'Antiquité. Il s'assura le concours de savants lettrés, et offrit même une chaire à Érasme, alors auprès de Charles-Quint. Erasme refusa, mais en exprimant toutefois son admiration pour l'idée que voulait réaliser le roi de France. Des cours furent donc créés et les premiers eurent lieu dans des locaux de fortune ; en dehors de l'Université, ils eurent bien vite de très nombreux auditeurs.

En 1532, Erasme, dans une lettre à Jacques Toussaint, déclarait que *la France était plus heureuse de posséder un tel collège que d'avoir conquis toute l'Italie.*

En 1545, François Ier publia solennellement un édit témoignant son admiration pour l'œuvre accomplie, conférant divers privilèges et traitements aux professeurs de son Collège, *personnages d'excellent et haut scavoir qui lisent, enseignent les lettres et sciences antiques, en ont rendu l'étude plus florissante qu'elle ne le fut de bien longtemps, ce dont nous rendons grâce à Dieu notre Créateur.* Mais le Collège n'avait toujours pas de local particulier.

L'intention de François Ier, ainsi qu'en témoigne un édit de 1539, était de faire construire un édifice spécialement attaché

à son Collège sur l'emplacement de l'Hôtel de Nesles, aujourd'hui occupé par l'Institut. *S'il ne fût mort sitôt,* dit Duchastel, *le Roi eût installé en un palais, un collège de toutes disciplines et langues, fondé* 100.000 *livres de rentes pour* 600 *boursiers, pauvres escholiers.*

Qui pourrait ne louer Celuy qui a remis les ornements de la Grèce en vigueur, ainsi que la poésie, l'histoire, la philosophie, les sciences en son Royaume !

La mort de François Ier arrêta ces beaux projets, et marqua le début d'années pénibles pour l'Institution ; Ramus, dans ses *Tres primos Scholarum Mathematicarum libros* écrivait quelques années plus tard, s'adressant à Catherine de Médicis dans sa *Préface : Auditoria professoribus regiis Lutetiae adhuc nulla sunt : aula, vel via potius eadem vicissim omnes, et quidem precario duntaxat, utuntur, eaque lege, ut praetereuntibus bajulis et lotricibus, et quibuslibet interpellationum molestiis regiae professiones obnoxiae sunt.*

Henri IV ne fit rien pour le Collège. Sous son règne, les professeurs brimés par l'Université, jalousés, mal payés, découragés, négligèrent les cours autrefois si florissants et si réputés.

Ce fut Louis XIII qui, le 28 août 1610, posa la première pierre du nouvel édifice affecté au Collège, sur l'emplacement des Collèges de Tréguier et de Cambrai. La construction en fut menée avec beaucoup de négligence : *en 1634,* nous dit Grangier, *des trois ailes du bâtiment, il n'en existait qu'une seule, inachevée, ouverte à tous les vents et presque inhabitable.* Sous Louis XIV, une autre aile fut aménagée avec lenteur et sans le moindre zèle ; le Grand Roi ne fit pas pour le Collège ce qu'on aurait pu attendre de lui.

Les bâtiments ne furent terminés dans leur forme actuelle qu'en 1774 sur les plans de Chalgrin.

Les chaires du Collège de France ont subi, depuis l'origine, de nombreux changements, soit dans leur nombre, soit dans leur nature ; les préoccupations scientifiques et littéraires de chaque époque se sont marquées dans ces variations.

En 1530, la fondation ne comprenait que cinq chaires : deux chaires d'hébreu occupées par Paul Paradis et Agathias Guidacerio ; deux de grec, par Pierre Danès et Jean Strazel ; une de mathématiques par Pollacion ; cette dernière fut doublée en 1532 pour Oronce Finé. En 1534, on créa une chaire d'éloquence pour Latomus ; en 1542, une seconde de même titre pour Ramus, et une chaire de médecine pour Vidus Vdius. En 1545, une chaire de philosophie fut créée pour Vicomercato.

En 1568, on établit pour Louis Duret une seconde chaire de médecine et, en 1587, on créa un cours d'arabe donné à Arnoul de l'Isle.

Billet mortuaire de Jean Martin.

Vous eftes prié d'affifter au conuoy & enterrement de feu Maiftre Iean Martin, Docteur en Medecine, Confeiller & Medecin ordinaire du Roy, Profeffeur de fa Majefté en langue Arabefque, decedé en fa maifon rue de Verrerie, qui fe fera ce iourd'huy Dimanche 24. d'Aouft, à cinq heures du foir precifément en l'Eglife de fainct Benoift.

JEAN MARTIN (1625).

Billet pour l'inauguration du cours de Jacques Cousinot.

IACOBVS COVSINOT FILIVS MEDICINAE DOCTOR ET PROFESSOR REGIVS.

DE regiæ Scholæ inftitutione regiæ profefsionis aufpicalem (adfpirante numine) habebit orationem, die Martis XXIII Ianuarij, horâ poft meridiem II. 1624

In aulâ regia Cameracenfi.

Deux documents de l'histoire professorale du Collège de France.

En 1595, on créa plusieurs chaires, entre autres celle de mathématiques pour Monantheuil, celle d'anatomie, botanique et pharmacie pour Pierre Ponçon.

Louis XIII fonda, en 1612, la première chaire de droit, pour Hugues Guyon ; et, en 1614, il doubla celle d'arabe.

En 1692, on créa une chaire de syriaque pour Herbelot. En 1772, le Collège comptait 19 chaires.

En 1814, on retrouve le même nombre de chaires, mais toutes profondément transformées suivant les goûts, les préoccupations de cette époque troublée, suivant les personnalités marquantes ou en faveur.

Ainsi, la chaire d'anatomie remplaça, en 1772, celle de mathématiques, occupée alors par Lalande ; en 1773, un cours de physique expérimentale fut substitué à celui de syriaque ; et la chaire de chimie fut mise à la place d'une chaire de médecine ; en 1774, on créa pour Daubenton un cours de botanique, au lieu et place de la seconde chaire de médecine. En 1799, une chaire de physique-mathématique, substituée à celle de philosophie grecque, fut donnée à Bios.

Depuis l'Empire, une dizaine de chaires s'ajoutèrent aux précédentes.

En 1814, on organisa les cours de sanskrit, puis ceux de chinois et de mandchou ; en 1831, les chaires d'économie politique et de législation comparée furent installées ; on y ajouta, en 1837, celle d'histoire naturelle des corps organisés ; en 1840, celle des langues et littératures slaves ; en 1841, celle des langues et littératures d'origine germanique. Par contre, en 1832, la chaire d'anatomie fut supprimée.

De nos jours, le Collège de France, qui compte 45 chaires, s'est peu modifié dans son esprit et dans son but.

Son enseignement qui embrasse le champ entier des connaissances humaines est toujours resté le complément désintéressé de l'Université. Il reste toujours largement et libéralement ouvert à toutes les opinions, à toutes les grandes idées.



MÉDECINS-POÈTES



Emile QUILLON.

Emile-Marie-Adrien Quillon naquit à Le Blanc (Indre) le 19 juin 1875. C'est à Le Blanc qu'il vient de mourir (13 novembre 1932). Il n'avait quitté sa ville natale que pour venir à Paris faire ses études médicales, être externe des hôpitaux, interne des Ambulances de la ville, docteur en médecine enfin, le 28 novembre 1901 avec une thèse sur l'*Hypertrophie congénitale des membres* présidée par Le Dentu (nº de la thèse: 72 ; nº du diplôme : 969). En 1897, c'est à Le Blanc qu'il fit son service militaire. En 1914, c'est toujours à Le Blanc qu'il fut mobilisé comme médecin-chef de la place. Aussi bien, peu d'hommes sont attachés à leur petite patrie comme E. Quillon le fut au Berry ; et cela fait comprendre deux choses. La première est qu'il ait été pour ses compatriotes une de leurs personnalités les plus connues, et on doit ajouter les plus aimées, parce que sa bonté était grande, sa charité agissante et son dévouement professionnel de tous les instants La seconde est qu'il soit devenu un régionaliste fervent qui sut grouper les écrivains du terroir, fonda pour eux une revue, créa pour eux une maison d'éditions, pour eux organisa dans les hôtels des vitrines d'exposition permanente des œuvres berrichonnes.

L'éloge qu'il serait juste de poursuivre doit tourner court, parce que E. Quillon ne nous appartient ici que comme poète. Pour cette raison, nous ne ferons aussi que rappeler ses œuvres en prose, la plupart connues du reste de nos lecteurs : une comédie en un acte, *La Finette et p'tit Louis* (xxxviii, 138) et quatre romans, *Rénovation* (1925), *Les Oraisons des demoiselles Mouette* (xxxvii, 304), *Les deux musiques* (xxxviii, 112), *En Patagonie* (1932).

Dans son œuvre poétique imprimée, on peut faire deux parts : les vers de jeunesse, les poésies de la maturité. Les premiers comprennent : ce qui revient à E. Quillon dans une plaquette parue à Le Blanc en 1929 dans *Menine Collection* sous le titre *Péchés de jeunesse* et un recueil de sonnets publiés en in-12 chez Vasseur à Paris, en 1909, sous le titre *Reliques sentimentales* et sous le pseudonyme de J. M. de Fourdines. A cette date, Quillon disait le poète mort en lui :

Alors, je pense avec émoi
Que ces vers anciens que j'exhume
Composent bien l'œuvre posthume
Du poète qui meurt en moi.

En vérité, ce qui disparaissait alors, c'était

Ma claire jeunesse en déroute ;

mais le poète vivait toujours. Dans la collection littéraire des *Feuilles du Bas Berry*, il a donné. en 1927, à Le Blanc, un poème en langage populaire berrichon, *Firmin l'chasseu d'Lumas* ; et, dans la même collection, par les soins pieux de Mme Quillon vient de paraître, en in-8° jésus un recueil de *Ballades berrichonnes*, dont *La Semaine dentaire* (n° 27, 9 juillet 1933) a publié une analyse et des extraits.

On se doute que Quillon a chanté le Berry, dont il était si bien possédé et qu'il possédait si bien qu'il sait en quelques mots évoquer son ciel, ses paysages et ses gens avec une vérité merveilleuse. On se doute qu'il a chanté l'amour, surtout dans ses œuvres de jeunesse. Mais ceci est inattendu chez un homme d'une activité bienfaisante comme fut la sienne, plein d'initiatives et d'allant pour les mener à bien, ceci frappe que la mort lui soit sans cesse présente.

Un spectre suit mes pas, me hante, me harcèle
(Premier nocturne, § VIII.)

Déjà, dans sa lettre à Fernand de Saint-Mathieu, il écrivait à vingt-deux ans :

Et quand, penché sur ton « sujet »,
Tu scalpes à l'amphithéâtre,
Songes-tu que ce corps bleuâtre
De l'amour fut aussi l'objet ?

Firmin l'chasseu d'Lumas, qui est un poème gai, commence par ce quatrain :

C'ment qu' l'idé' m'a v'nu d'ceux histoires ?
C'est qu'y' a des gens d' tous les niveaux,
Lorsqu' arriv' l'approch' du tombeau,
Qui mett' en écrit leux mémoires.

Dans presque toutes les pages, présente ou devinée,

La mort qui me prendra dans sa félicité
(Reliques sentimentales, § VII, p. 170.)

la mort se retrouve ; et, dans le sonnet *Les deux Autels* (p. 15), le poète avoue cette hantise :

Mon cœur est comme un sanctuaire
Où s'érige, Duel éternel,
Un autel sombre et mortuaire
En face d'un splendide autel.

Passant du Rite funéraire
Au plus candide rituel,
Devant l'un, je suis au Calvaire,
Près de l'autre, je monte au Ciel.

Mais, exalté pour le Martyre,
C'est l'Autel sombre qui m'attire,
Je quitte l'Autre sans remords.

Et sourd à sa Voix tentatrice,
Paré pour le funèbre Office,
Je chante ma Messe des Morts.

Cette impression est si profonde, si puissante que, tout délicat qu'il fût, Quillon n'a pas senti qu'il était excessif, dans ses *Reliques sentimentales*, de faire parler les vers des tombeaux pendant trente-neuf pages:

C'est nous qui parlerons pour e le, pour ta morte,
Dont le corps nous servit un succulent festin
(Deuxième nocturne, § XXII, p. 241.)

et qu'il dépassait la mesure dans *Anniversaire de l'épouse* (p. 271).

Vers toi, je tends ma bouche avide,
D'amour pervers me récréant ;
Et je n'aspire que le vide
Et je me grise de néant ;

Car de ta lèvre rose, humide,
Il ne reste, la suppléant,
Qu'un peu de chair sèche et livide
Qui borde un trou noir et béant.

D'autres bouches, plus tentatrices,
Offrent leurs lèvres séductrices
Aux succions de mon baiser ;

Mais l'attraction élective
Qui retient ma lèvre captive,
Là seulement peut s'apaiser.

Sans doute, en cela, est-ce le médecin qui a fait tort au poète comme il l'a gâté dans ces vers :

Les platanes ont la pelade
....
Vienne bientôt le Renouveau
Qui les enduira de pommade.
(Les platanes, p. 79.)

Nous ponctionnons un crâne à la façon d'un kyste ;
(Deuxième nocturne, § XVII, p. 270.)

car, aussitôt que Quillon échappe à l'emprise professionnelle,

Comme un oiseau qui rêve et chante,
Il connaît la chanson touchante
Qui vous pénètre jusqu'au cœur ;

(Le poète, p. 14.)

et il a de jolies audaces d'amoureux quand il écrit *La Caresse des yeux* (p. 36).

La Caresse des Yeux est téméraire et douce :
Où la lèvre n'osait prétendre se poser,
Le Regard qui s'obstine et que rien ne repousse
Peut, amoureusement, prendre un lascif baiser.

A son effleurement, nul Front ne se courrouce :
Ce qui ne se sent pas, ne sait se refuser ;
Et l'œil, dans une ardeur qui l'excite et le pousse,
S'attache fixement sans crainte d'abuser.

Par l'attrait séducteur d'une facile ivresse,
La chair où le regard se pose est la maîtresse
Que les yeux éperdus baisent avidement,

Possession, par tous, sans cesse effectuée
Qui fait, de toute chnir, une prostituée
Que le regard lutine et dont il est l'Amant.

Dans le même goût, on pourrait citer *Déguisement* (p. 40), *La Veilleuse* (p. 71), et maints autres petits poèmes.

Il serait facile de relever dans les vers de Quillon des fautes de métrique, des rimes défectueuses et des assonances même tenant lieu de rime, des hiatus et diverses licences plus nombreuses dans les œuvres hâtives de la maturité que dans celles de la jeunesse plus à loisir caressées ; mais ces imperfections doivent lui être pardonnées. Elles ne peuvent lui faire marchander le titre de poète qu'à tant d'égards il a mérité.

La Médecine des Praticiens.

A propos des Marques de fabrique.

A chaque nouveau-né, on donne un nom, caractéristique en quelque sorte de sa personnalité.

Dans le domaine commercial, tout produit nouveau reçoit à sa naissance une dénomination qui lui est propre.

Cette dénomination déposée est la *marque de fabrique*, à laquelle est attachée la réputation du fabricant, et qui garantit à l'acquéreur ou au consommateur, les qualités, constantes et invariables, du produit, en quelque lieu qu'il se délivre.

Lorsqu'une marque s'impose par ses mérites (qualité de fabrication, composition, efficacité), il est habituel de voir naître, à mesure que son succès s'affirme, toute une série de produits qui, par la présentation, la similitude de nom ou de toute autre manière, tendent à se confondre avec cette marque.

Ce sont les imitations, créées dans le but de tirer bénéfice d'une usurpation, plus ou moins frauduleuse, des caractères distinctifs de la marque.

Le propriétaire de la marque est le plus souvent armé contre ces imitations de l'ordre commercial. Mais, à côté d'elles, il existe des imitations, qui se font dans la famille, de produits réputés, touchant à l'hygiène ou à la thérapeutique.

Il circule des soi-disant « formules » de ces produits de marque, formules de fantaisie, mais d'une fantaisie qui peut être dangereuse pour la santé.

Dans ces formules, tout est généralement faux : la nature des composants, comme leurs proportions respectives.

Et il n'est tenu compte, naturellement, ni du choix (qualité, pureté) de ces composants, ni des essais qui relèvent du laboratoire, ni des procédés spéciaux de fabrication, ni de tout ce qui fait la valeur scientifique d'un produit garanti par la marque et consacré par l'expérience.

C'est se tromper soi-même et tromper le médecin, confiant dans l'efficacité éprouvée du produit qu'il a prescrit, que d'user de ces mélanges, obtenus à l'aide de formules quelconques, et faussement baptisés du nom déposé qui caractérise la marque.

Et, comme un tel usage peut retentir sur la santé, nous avons pensé qu'il était utile d'attirer l'attention de Messieurs les Médecins, nos aimables lecteurs, sur la nécessité pour leur clientèle d'exiger les produits de marque qui ont fait leurs preuves, dont la notoriété est justement établie, et qui, seuls, présentent toute garantie (1).

(1) La valeur d'un produit se mesure au nombre de ses imitations.
Exiger la marque **PHOSPHATINE FALIÈRES**, nom déposé.



Éphémérides



— 533 —

15 septembre. — Combat naval entre les flottes de l'empereur Justinien commandée par Bélisaire et de Gelimer, roi des Vandales. Victoire de Bélisaire qui débarque en Afrique qu'il allait rendre à l'empire romain. Détail littéraire : Bélisaire était accompagné de l'historien Procope, qui lui servait de secrétaire.

— 1633 —

11 septembre. — Naissance à Copenhague de *Guillaume* Wormius. Après avoir étudié la médecine sous la direction de son père Olaus Wormius et de Thomas Bartholin, il fit de nombreux voyages, et reçut le bonnet de docteur à l'Université de Padoue. Rentré en Danemark, il y devint professeur de physique expérimentale, historiographe et bibliothécaire royal, conseiller d'Etat et y mourut en 1704.

12 septembre. — Mort à Milan de Louis Septalius, ou Settala. Il était né dans la même ville le 27 février 1552, étudia la médecine à Padoue, où on lui confia une chaire alors qu'il n'était âgé que de vingt-trois ans, mais revint bientôt dans sa ville natale, refusant des situations diverses et importantes qu'on lui offrait ailleurs pour celle plus modeste de Proto-Médecin de l'Etat de Milan. Il a laissé, entre autres ouvrages, des Commentaires sur Aristote et sur Hippocrate, un *Compendio di chirurgica* et même cinq livres sur la Peste, écrits onze ans avant que précisément la peste ne l'emportât, tandis qu'il se dévouait pour ses concitoyens.

— 1733 —

5 septembre. — Naissance à Oberholzheim de Christophe-Martin Wieland, poète et polygraphe, surnommé le *Voltaire de l'Allemagne*. Ses œuvres complètes ne forment pas moins de quarante-deux volumes ; la plus connue, en France, est son poème *Oberon*. Mort le 20 janvier 1813.

8 septembre. — Naissance à Lyon du baryton de l'Opéra de Paris Henri Larrivée.

21 septembre. — Mort du P. Noël-Etienne Sanadon (S. J.), poète latin moderne, né à Rouen le 16 février 1676.

— 1833 —

4 septembre. — Mort à Paris du publiciste français Evariste Dumoulin, né en 1766 à Villegouge (Gironde).

18 septembre. — Première représentation à l'Opéra-Comique du *Proscrit* ou *le Tribunal invisible* d'Adolphe Adam.

29 septembre. — Avènement au trône, à l'âge de trois ans, de la reine Isabelle à la mort de son père Ferdinand VII, roi d'Espagne. Fils aîné de Charles IV, Ferdinand VII, après avoir été le prisonnier de Napoléon de 1808 à 1813 était rentré en Espagne en 1814 où il se trouva en lutte avec les libéraux. L'appui français de Louis XVIII lui permit de régner véritablement et il en profita pour abroger la loi de succession au trône et assurer ainsi la couronne à sa fille à l'exclusion de son frère aîné Don Carlos.

30 septembre. — Mort à Riga d'Antoine-Louis-Henri Ohmann, chanteur dramatique et directeur des musiques des églises de cette ville.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Les ambulances légères en 1793. — Dans son numéro du 30 mars 1931, *L'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* a publié partiellement le document suivant, que je vous envoie dans son intégrité. Il s'agit d'un *Mémoire* au Comité de Salut Public.

N° 459.

S. Commission
Secours publics
Hospices militaires

N° 1557

2441

RAPPORT *au Comité de Salut Public.*

Demande.

Le citoyen Laribeau, chirurgien consultant, Inspecteur des hospices militaires de l'Armée de l'Ouest, représente tous les dangers de n'avoir pas sur le champ de bataille des officiers de santé et un approvisionnement suffisant pour porter les premiers secours aux blessés.

Il propose de décréter la formation d'une ambulance légère sur le champ de bataille, hors de la portée de la balle, laquelle, en cas d'insuffisance d'officiers de santé des hôpitaux, serait composée par la moitié des chirurgiens de bataillons, sous la direction d'un chirurgien en chef de l'Armée.

Réponse.

Cette proposition dattée du 8 may 1793 est antérieure à la loy du 3 ventose. Les articles 13, 14, 15, 16 et 17 du titre 14 du règlement à la suite de cette loy ont prescrit des dispositions qui, si elles sont exécutées, semblent devoir remplir l'objet de la demande, laquelle paraît an surplus de nature à être communiquée à la Commission de Santé.

En conséquence, le *Mémoire* lui est envoyé avec invitation pressante de donner son avis motivé.

Signé : Touin (?)

La Commission de santé donnera son avis.

Ont signé : Treilhard, Billaud-Varenne, Collot d'Herbois, Thuriot, Bréard, Eschasseriaux.

Un lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il fournir quelque renseignement complémentaire sur ce qu'il advint de ce Rapport et sur l'organisation des ambulances légères en 1793 ?

Jean-Claude Dubrème (*Paris*).

Dates de naissance. — Un confrère pourrait-il donner la date de naissance complète des médecins : Volcherus Coiter, Jean David (ou Davis) et B. Patina, nés en 1534 et des médecins Denis Dodart et Corneille Dubelius (van Dubbe) nés en 1634 ?

Polinière (*Lyon*).

Un idiotisme wallon. — La *courbature* du Dr Potherat (xl 117) m'a rappelé certain instituteur qui, venant me demander conseil, et me décrivant sa courbature, ajoutait : « Je suis tout *encordelé*. » Le wallon liégeois traduit ainsi le mot *Ekwèdlè* que l'on peut paraphraser : avoir les fibres tendues et roulées comme des cordes. Ne pourrait-on pas trouver au terme *encordelé*, pris dans ce sens particulier, un ancêtre en vieux français ?

Dr R. Fievez (*Andenne*).

Le chirurgien Vedrenne. — Il y a un proverbe bas-limousin qui met un chirurgien en cause d'assez fâcheuse façon :

Couma lou chirurgien Vedrena
Quand at sannat, trobo la vena.

Faire comme le chirurgien Vedrenne qui trouve la veine après avoir fait la saignée, signifie faire tout à contre-temps et rappelle cet autre proverbe : Fermer la porte de l'écurie lorsque le cheval s'est échappé. Mais qui pourrait dire qui fut ce chirurgien Vedrenne ?

Pierre d'Huzan (*Douzenac*).

L'herbe d'Anticyre. — Je serais curieux de savoir quels sont les ellébores qui, croissant à Anticyre, passaient pour guérir la folie, propriété problématique dont a fait état notre bon La Fontaine. Sont-ce des Colchicacées ? Sont-ce des Renonculacées ? La distinction ellébore et hellébore n'est pas, en effet, sans intérêt ; et, pour ne pas l'avoir faite, M. Peigney a laissé passer une erreur (xl, 109). L'*ellébore blanc* n'appartient pas à un genre voisin de l'*Hellébore noir*, même pas à une famille voisine, pas plus qu'à un ordre voisin ; il relève d'une classe différente, celle des monocotylédones. C'est une colchicacée. Avec l'*Hellébore noir*, nous avons affaire à une renonculacée, c'est-à-dire à une dicotylédone. Quelle était, en tout cas, l'herbe d'Anticyre ?

Pfr. E. Fleury (*Rennes*).

Réponses.

Pommes de terre en robe de chambre (xxxix, 269 ; xl, 43, 128). — A propos de l'expression « pommes de terre en robe de chambre », je me souviens qu'embarqué, il y a longtemps déjà, sur un navire de guerre, nous avions fait escale à Londonderry et que nous fûmes invités à dîner au mess des officiers anglais. Le menu, pour nous faire honneur, avait été libellé en français et je me souviens aussi que des pommes de terre en robe de chambre y figuraient sous le nom de *pommes de terre en robe de nuit.*

Dr Ch. Bobrie (*La Rochelle*).

La Kyestéine (xl, 125, 184). — Le diagnostic de la grossesse par la *membrane de kyestéine* décrite par Nauche (en 1840 probablement) suscita de nombreux travaux et de nombreuses discussions à l'époque, en France (par Eguisier, entre autres), en Angleterre et en Amérique. Tous les auteurs de cette époque en parlent.

Cette membrane, qu'il est loisible à chacun de nous de constater sur l'urine des femmes qui sont enceintes — et sur l'urine de celles qui ne le sont pas, — était considérée par Nauche et par Eguisier comme étant de nature « gélatino-albumineuse» (notre « mucine » probablement) tout en y reconnaissant la présence de cristaux salins, de vibrions vivants et de « globules » souvent très nombreux (microcoques, probablement).

Cette kyestéine, abondante surtout du 2e au 7e mois de la grossesse, apparaissait, selon l'observation d'ailleurs exacte des auteurs, dès le second jour sur la surface d'une urine laissée au repos Elle formait, dès lors et les jours suivants, une mince pellicule à reflets irisés concentriques ou vaguement radiés, plus ou moins visibles suivant la lumière et l'incidence.

L'Américain Kane attribuait la formation de cette pellicule à la présence dans l'urine de minimes traces de lait (instauration des fonctions mammaires), contrairement à Eguisier qui l'attribuait au passage dans l'urine du liquide amniotique.

On sait actuellement que ce dépôt superficiel est constitué par de la mucine, des bactéries et des coques de la putréfaction, des sels de chaux et des cristaux de phosphate ammoniaco-magnésien.

Qu'on me permette d'ajouter qu'avant de sourire de nos aînés, parce qu'ils crurent découvrir dans la décomposition normale de l'urine un moyen de reconnaître la grossesse, il ne serait pas inutile de songer aux recherches actuelles, aux hypothèses contradictoires, aux affirmations chancelantes et aux discussions quasi alchimiques des auteurs qui, de nos jours, cherchent dans l'examen physico-chimique de l'urine le diagnostic du cancer.

Dr A. Renaud (*Lausanne*).

Armes de Thiers (XL, 97). — J.-B. Bouillet, dans sa *Statistique monumentale du département du Puy-de-Dôme* (Clermont-Ferrand, 1846), écrit p. 333 : « Nous voyons dans *l'Armorial d'Auvergne, Bourbonnais et Forez* composé par Guillaume Revel, qui vivait sous Charles VII, que la bannière de cette ville était chargée de deux léopards passant sans distinction de couleur. Un vaisseau sculpté sur la porte de la maison est *considéré* par les habitants comme la représentation des armoiries de la ville ; nous pensons qu'ils se trompent, *rien ne justifie cet emblème*, pas même son commerce et sa grande exportation de coutellerie. » Il est donc infiniment probable que le maintien d'un navire dans les armoiries de Thiers repose sur une erreur populaire que rien n'explique.

Dr E. OLIVIER (*Paris*).

L'herbe d'Anticyre (XL, 109, 240). — La différence que fait M. E. Fleury entre les hellébores (dycotylédones, renonculacées) et les ellébores(monocotylédones, colchicacées : vératrées,est juste pour nous, mais les anciens la faisaient mal ou ne la faisaient pas. Ce qui est dit dans les livres au sujet de l'herbe d'Anticyre employée contre la folie est plein de confusion, et il est impossible de rien affirmer avec une absolue certitude.

Anticyre, autrefois nommée Cyparissos, est une ville de la Grèce dans la Locride, située sur le golfe de Corinthe. On peut tirer de là une indication. Pour moi, je crois probable que la plante le plus souvent employée contre la folie par les Anciens fut notre *Helleborus Niger*, ou *Rose de Noël*, qui, d'après Sibtbop, croît abondamment en Grèce, dans la Laconie et aussi sur le mont Athos. Belon l'a vue aussi sur le mont Olympe et il la distingue, à ses fleurs rouges, d'une autre qu'il a vue sur le mont Athos et qui est *Helleborus orientalis*. Remarquons au sujet de ce dernier qu'il est plus commun en Grèce que l'hellébore noir et qu'il ne manque pas d'auteurs qui pensent que *Helleborus orientalis* est le seul que les Anciens aient employé. D'où ses noms de *Hellebore des Anciens* et de *Helleborus officinalis*, Salisb.

Il n'en reste pas moins probable que très souvent la confusion dut être faite entre les ellébores et les hellébores, au préjudice des malades, et surtout loin d'Anticyre où la tradition devait servir de guide aux médecins.

J.-F. ALBERT (*Paris*).

Courbature et courbatu (XL, 132). — Quand on examine les pièces du procès courbaturé et courbatu, les faits ne sont pas très probants. Les deux mots apparaissent en même temps au XVe siècle. On a expliqué courbatu par court-battu, et courbature en serait le dérivé ; mais je crois plutôt que courbature est une altération du Provençal *courbadura*, équivalent de notre *courbure*, et qu'on a cru, après coup, sentir *battu*. L'idée d'être courbé ne semble-t-elle pas plus juste que celle d'être battu court ?

Quant à courbaturé, *-er*, ce dérivé de courbature n'a pas été relevé avant Littré (1863). S'il était retrouvé antérieurement comme terme médical, le fait serait intéressant.

A. DAUZAT (*Paris*).

Les thèses de Gui Patin (XL, 103, 129). — Voici, d'après Corlieu, Pic, Larrieu, Vuilhorgne, Coquerelle et Lévy-Valensi, les diverses thèses de Gui Patin.

Première thèse : quodlibétaire (19 décembre 1624), sous la présidence d'Elie Beda : *Estne feminæ in virum mutatio* ἀδύνατος ? Conclusion affirmative, c'est-à-dire, ἀδύνατος voulant dire impossible, qu'il est impossible à une femme d'être changée en homme.

Seconde thèse : quodlibétaire (27 novembre 1625), sous la présidence de François Mallet : *An prægnanti periculose laboranti abortus* ?

Troisième thèse : cardinale (26 mars 1626), sous la présidence de Denis Guérin, qui en était l'auteur (Larrieu, Blaisot, XL, 129) : *Daturne certum graviditatis indicium ex urina* ? Conclusion négative, disent tous les auteurs, sauf A. Cabanès, qui doit bien, en cette occurrence, avoir tort.

Acte de Vespérie. — Gui Patin fut fait licencié le 15 juin 1626. L'acte de Vespérie fut fixé au 30 septembre 1627 et l'argumentation eut lieu sur cette double question : *An cathartica conservent (vel corrumpant) naturam?*

Thèse de Doctorat. — Gui Patin fut fait docteur le 7 octobre 1627. Ce jour-là sa thèse de doctorat traita de cette question : *An cathartica expulsione (vel attractione) agant ?*

Acte pastillaire. — Le dernier acte de Patin, ou acte pastillaire, du 13 décembre 1627, traita de ce point : *An furori uterino elleborismus ? an mentha ?*

Acte de régence. — Pour obtenir le titre de docteur-régent, Patin devait encore présider, hors tour, une thèse quodlibétaire. C'est ainsi qu'il présida, le 16 décembre 1627, la thèse de Georges Jeurdouyn qu'il avait inspirée : *Utrum* μετρομανία *balneum* ? Conclusion affirmative : les bains conviennent à la métromanie.

Thèse de Courtois. — M. Alem (de Lure) a raison quand il dit (XL, 103) que la thèse de Paul Courtois : *An totus homo natura sit morbus* ? (17 décembre 1642) fut inspirée par Gui Patin ; on dit même qu'il l'avait dictée à son élève.

Dr DAUTHEUIL (*St-Leu d'Esserent*).

Caricature

AU BAL MASQUÉ



Chez Aubert Pl. de la Bourse. Imp. Aubert & Cie

— Veux-tu finir, vilain satyre, veux-tu bien ne pas m'embrasser comme ça...... tu vas faire rougir ce mossieu qu'est à côté de nous..... il s'est déguisé en pharmacien, ce doit être un homme vertueux!.......

Cliché de la *Revue des Spécialités.*

Chronique Bibliographique

Dr G. Cany. — **La princesse de la Paix en Auvergne**, une plaquette in-8° de 18 pages avec illustrations, J. de Bussac, Clermont-Ferrand, 1933.

La Princesse de la Paix ? Qui est-ce donc ? Une fille de concierge parisien, devenue étoile de l'Opéra, princesse de Godoy de Bassano, en vérité : Rose, Niva, Victorine Noëb-Stoltz. Rien n'est plus curieux, plus amusant que son histoire, surtout telle que M. G. Cany nous l'a contée. Rosine a eu d'autres historiens, même des historiens terriblement hostiles ; M. G. Cany s'applique à être impartial ; et c'est un premier mérite. Il semble cependant avoir été quelque peu conquis par son héroïne ; et je lui en fais volontiers un second mérite, car c'est à cela que nous devons les dix-huit pages charmantes de sa plaquette. Une illustration parfaite, où se révèle l'habileté de photographe de l'auteur, ajoute à l'agrément de cette étude ; mais elle n'aurait pas eu besoin de cela pour plaire, et je la préfère, pour ma part, à un nombre indéterminé mais très grand de nos romans modernes. (*J.-F. Albert*).

Ch. Florange. — **Les jetons des Doyens de l'ancienne Faculté de médecine de Paris**, une plaquette in-8°, 17, rue de la Banque, Paris, 1933.

Cette plaquette donne la liste de soixante-quatre doyens, qui se succédèrent à la Faculté de médecine de Paris entre 1638 et 1793. Un soixante-cinquième, Roland Merlet (1656-1658), dont le nom a sauté à la composition typographique, figure ailleurs à sa bonne place. Pour la plupart d'entre eux, sont données de brèves indications biographiques.

A partir de 1636, nos doyens firent frapper au balancier des jetons qui servaient à divers usages, portant leurs armes, ou leur effigie, ou une allégorie, ou une inscription. Huit seulement s'en dispensèrent (P. Piètre, P. Perreau, D. de Farcy, A. de St-Yon, L. Poirier, F. Afforty, P. Doulé et N. Andry) ; en revanche, d'autres en eurent de plusieurs modèles, de sorte que quatre-vingt-sept pièces décanales sont représentées ici, auxquelles M. Ch. Florange a ajouté le sceau de la Faculté de médecine de Paris, un jeton de Théophraste Renaudot, qu'il ne faut pas confondre avec l'abbé Renaudot; enfin un jeton du Dr Guillotin. Pareille collection n'est pas seulement précieuse pour la numismatique, elle l'est aussi pour notre histoire particulière ; et les médecins aujourd'hui si nombreux qui s'intéressent à cette dernière sauront gré à M. Florange de l'avoir publiée pour leur agrément et pour leur profit.

M. Rameau et H. Yvon. — **Dictionnaire des Antonymes ou contraires**, un vol. in-16 de la *Bibliothèque des Chercheurs et des Curieux*, Delagrave, Paris, 1933. (*Prix : 15 francs*).

Voici un ouvrage sans prétention, sinon celle d'être utile ; et utile, il l'est, en effet, à tous ceux qui parlent, qui écrivent, qui enseignent, voire aux amateurs de mots croisés.

Une table alphabétique de tous les mots portés au Dictionnaire est, ici, appelée Index et mise, contre l'habitude, en tête du volume. Le Dictionnaire est établi sur deux colonnes. Celle de gauche donne le mot avec son sens ordinaire représenté par les synonymes (d'où une manière de dictionnaire des synonymes surajouté à celui des contraires). Celle de droite fournit la série des antonymes. Ni pour les synonymes, ni pour les antonymes, les nuances de sens, qui distinguent les mots les uns des autres, n'est indiquée ; nous n'avons donc qu'un répertoire de termes ; mais, encore un coup, ce répertoire est précieux, parce qu'il supplée nos mémoires défaillantes et qu'il n'est personne qui se puisse vanter que jamais la sienne n'est en défaut.

Dr Skedos Zervos. — **Les bistouris, les sondes et les curettes chirurgicales d'Hippocrate**, un vol. in-8°, Masson, Paris. (*Prix : 17 francs.*)

Intéressante présentation de quelques-uns des instruments dont se servirent les médecins de l'Ecole hippocratique, et qui vient compléter *La Chirurgie et la Médecine d'autrefois* (in-8°, Maloine, Paris, 1900) de P. Hamonic et les notes de J. E. Petrequin à sa *Chirurgie d'Hippocrate* (2 vol. in-8°, Imprimerie nationale, Paris, 1878). Il est juste de rappeler ces deux ouvrages ; M. S. Zervos n'en fait pas mention, et ils méritent mieux que l'oubli.

A l'occasion de bistouris, sondes et curettes, l'auteur qui, pas plus que nos écrivains de vies romancées, ne doute de l'existence d'*un* Hippocrate, à qui tout doit être rapporté, représente en particulier le « Père de la Médecine » s'adonnant *avec une ardeur exceptionnelle à l'étude de l'anatomie de l'homme* ; et, *comme ceci était alors interdit sous peine de mort, obligé de passer ses jours et ses nuits dans les cimetières pour y faire ses études anatomiques sur des cadavres* (p. 13). Le panégyrique en cela est excessif, et c'est l'inévitable écueil du roman pris pour l'histoire. En revanche, M. S. Zervos est exact et bien inspiré quand il rend justice aux hippocratiques en leur reconnaissant le mérite d'interventions diagnostiques ou thérapeutiques et d'instruments, que croit tout neufs cette ignorance orgueilleuse qui nous fait si volontiers imaginer que la science est née avec nous.

Au total, nous avons ici une étude de détails consciencieuse, neuve par bien des côtés et pleine d'intérêt, que de très nombreuses illustrations rendent précieuse et qu'une belle présentation éditoriale fait plaisante aux yeux.

Matei Roussou. — **Une garce angélique**, roman, un vol. in-12 de la *Collection l'Epervier*, édition de la Nouvelle Revue critique, Paris, 1933. (*Prix : 12 francs.*)

Le titre indique assez que ce livre est écrit pour ce qu'on est convenu d'appeler « les grandes personnes ». Il en captivera l'attention et la curiosité. C'est un roman d'amour, exposé par un psychologue avisé, où l'on trouve matière à réflexions. Une femme s'offre librement, au cours d'une rencontre, à un jeune homme sentimental et sensuel, et fait naître en lui une passion violente, qui se transforme en obsession. La femme, un jour, s'en va vers d'autres hommes, cherchant de nouvelles sensations ; lui, reçoit de cette trahison un choc violent. La guerre arrive. Il part et cherche à se faire tuer ; mais, blessé seulement et réformé. Il court à la recherche de son idole. Il part alors en pays lointain, y séjourne, fait fortune et revient en France avec l'obsession de *la* retrouver ; il y réussit, s'affole, aiguise sa passion et devient un déséquilibré moral. Bien écrit, ce livre curieux mérite d'être lu. (*G. Petit.*)

Montaigne. — **Œuvres complètes.** — *Les Essais*, livre III, seconde partie, un vol. in-8° de la collection *Les Textes français*, F. Roches, Paris, 1933. (*Prix : 24 francs.*)

Ce volume complète et termine l'édition des *Essais* publiée sous les auspices de l'Association Guillaume Budé dans la Collection des Universités de France. Il contient, dans ses 288 pages, les cinq derniers chapitres du livre III.

Des détails curieux sur le père de Montaigne, sur sa propre vie officielle à Bordeaux, sur la peste devant laquelle il prit la fuite, un éloge des voyages et un autre de Paris, surtout une critique courageuse des procès contre les sorciers, justiciables davantage, écrit Montaigne, de l'bellébore que de la ciguë, sont les parties les plus connues de cette fin des *Essais*. C'est ici que se rencontrent ces deux phrases célèbres :

Les lois se maintiennent en crédit, non parce qu'elles sont justes, mais parce qu'elles sont lois. Elles sont souvent faites par des sots.

Oh ! que c'est un doux et mol chevet et sain que l'ignorance et l'incuriosité à reposer une tête bien faite !

C'est plaisir à toutes pages de lire Montaigne ; et ce plaisir est entier quand on est sûr du texte comme on l'est ici grâce à l'autorité de ceux qui l'ont établi et revu (MM. J. Plattard et J. Coppon), quand de bonnes notes l'éclairent où il le faut, quand l'impression est lisible et plaisante à l'œil, et quand enfin le volume est agréable comme celui que le soin et le goût de M. F. Roches ont su nous donner.

Henry de MONTHERLANT. — **Histoire naturelle imaginaire**, un vol. in-8° illustré de quatre cuivres gravés par Ch. Guyot, de la *Collection Imaginaires*, éditions du Trianon, Paris, 1933.

Un curieux livre, qu'il ne faut pas lire en surface, mais en profondeur. L'auteur s'arrête à observer les animaux, et en tire des déductions paradoxales en apparence, et que l'on trouve justifiées quand on réfléchit. Un important chapitre est consacré à l'abatage des animaux, rempli de détails cruels qui forcent l'émotion et révèlent en l'auteur une tendresse mâle. Le lecteur en lisant ces pages, où l'animal fait penser à l'homme, sentira naître en lui « l'idée de l'équivalence ».

L'éditeur a donné à cet ouvrage une forme élégante, et l'écrin est digne de la pensée qu'il contient. (*G. Petit.*)

Vient de paraître

A la Librairie Blaad et Gay, 3, rue Garancière, Paris, VIe.

Dr G. BOURGEOIS. — **L'Enigme de Beauraing**, un vol. in-12 de 96 pages, illustré. (*Prix : 6 francs.*)

Aux Editions Desclée, de Brouwer et Cie, 76 bis, rue des Saints-Pères, Paris, VII.

Pfr. Paul van GEHUCHTEN, Pfr. Et. DE GREEF, Aloïs JANSSENS et BRUNO de Jésus-Marie. — **Les faits mystérieux de Beauraing**, un vol. in-8° de 200 pages. (*Prix : 5 francs.*)

Aux Editions Gauthier-Villars et Cie, 55, quai des Grands-Augustins, Paris, VIe.

Paul DUHEM. — **La Diathermie et ses applications médicales**, seconde édition, revue et augmentée, un vol. in-8° de 147 pages avec 37 figures. (*Prix : 20 francs.*)

Aux Presses Universitaires de France, 49, boulevard Saint-Michel, Paris, V^e^.

A. GUÉPIN. — **Recherches personnelles pour servir à l'étude de la Gonococcie**, un vol. in-8° de 218 pages, *publié par souscription.*

A la Librairie médicale française, 47, boulevard de Sébastopol, Paris, Ier.

Dr Y. LATOUR. — **Comment maigrir**, un vol. in-12 de 122 pages.

Chez les auteurs, à Saint-Sauveur-les-Bains (Hautes-Pyrénées).

Dr P. MACREZ et Mme H. MACREZ. — **Saint-Sauveur-les-Bains. La cure au jour le jour**, une brochure de 48 pages.

Aux Editions N. Maloine, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris, VIe.

A. LUMIÈRE. — **Colloïdes et Micelloïdes, leur rôle en biologie et en médecine**, un vol. in-8° de 806 pages, avec 33 figures dans le texte et 34 planches hors texte en couleurs. (*Prix : 75 francs.*)

Le Gérant : R. DELISLE.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie. — 1933.

40e ANNÉE N° 10 1er OCTOBRE 1933



AUTOMNE

Par le Dr Jean GODONNÈCHE
(de La Bourboule).

Bruissement des feuilles sous l'averse, que votre murmure est triste quand revient la froidure ! Enchanteur par contre et d'autant plus goûté, le lumineux silence des derniers beaux jours, rares, qui s'entremêlent avec les jours de pluie. Vents aux plaintes déchirantes, soufflant en rafales, battant les vitres, mugissant sous les portes ; premiers frimas et premières giboulées ; fraîches matinées, tièdes après-midi ; soirées de brume légère ou impénétrable, teintant ou masquant montagnes et vallées, indicible mélancolie et joie recouvrée, tel est l'automne aux mille couleurs, l'automne qui charme les poètes, séduit les artistes, attriste les vieillards, prélude de l'hiver redouté. En cette saison déclinante, ont vibré de grandes âmes ; et leurs amours et leurs espoirs et leurs deuils sont immortels.

Il est un Automne de la campagne : celui où s'animent encore les champs, dont l'ocre se retourne sous la pioche des cultivateurs ; celui où, de leurs pampres, rutilants comme les toitures des villages de Limagne, les vignes parent les collines moutonneuses ; celui où, de nouveau, pour les « regains » se fauchent les prairies ; celui où les fruits mûrs détachés ou tombés des arbres ont remplacé les fleurs jolies.

Est-il un Automne dans l'âpre montagne rude comme la race ? Ou bien plutôt l'Eté n'a-t-il point fui en une course rapide pour aussitôt céder devant l'Hiver impitoyable ?

Il est un Automne de la ville. La ville alors se réveille, qui sommeillait dans l'août brûlant. Alors, rentrent les écoliers et tout le monde revient. Un souffle de travail passe que, plus tard seulement, interrompront les soirées mondaines et les divertissements populaires.

Dans le silence de mon cabinet médical, comme au cours de promenades paisibles, il me plaît, en octobre, de me recueillir.

Et tandis que, sur l'émeraude des prairies, sont éclos les colchiques, j'aime, parcourant toujours plus avant les chemins de la vie, à retrouver le souvenir d'un Passé qui a laissé ses traces comme l'Eté fuyant et insaisissable. Et ma méditation se donne libre cours.

Disparus les jours où les berces au nom imagé se balançaient parmi les fenaisons déjà hautes, où perçait à travers les gazons verdoyants l'ineffable beauté des tendres myosotis. De tout cela, rien n'est plus. Car tout change, tout passe, tout coule sur la terre : πάντα ῥεῖ. En ce lieu, où je crayonne aujourd'hui ces lignes, au souffle de la brise fraîche qui fait trembler fougères et campanules et soulève légèrement ma feuille blanche, en ce lieu où, du temps de mon enfance, les hêtres vigoureux d'un petit bois étendaient leur ombre douce et tremblante, deux arbres, seuls maintenant, dressent leur lustre enflammé par l'automne. Je suis en promenade : ici fut un bois !

Que de changements *en une heure, ce matin même* ! La lueur chaude a dissipé la rosée nocturne ; le char a disparu qui, au pas lent des bœufs, se détachait tantôt sur l'horizon avec la silhouette d'un jeune enfant ; le chant du berger s'est tu derrière la haie de noisetiers, ainsi que les aboiements du chien jaune, couleur feuille morte. Le petit ruisseau berce encore ma rêverie ; le petit ruisseau poursuit sa course éternelle. Tout change, tout passe, tout coule dans les vallons de la terre.

Sur la lueur rouge des forêts lointaines, descendent les feux du couchant tandis qu'au-dessus de la brume légère, se lève, au ciel d'automne, la pâleur argentée de la lune. L'indicible fraîcheur enveloppe déjà les collines et plonge jusqu'aux rives du ruisseau. Dans le bosquet assombri par la tristesse du crépuscule, le promeneur foule les feuilles qui jonchent le sol et son pas évoque le bruit de la pluie sur les arbres. Aux cahots du chemin où les ornières se cachent derrière le buisson de houx, s'avance la lourde carriole chargée de pommes de terre ou de betteraves. Sur la route, le troupeau sans berger rentre en désordre, sourd au signal de l'automobiliste en détresse.



L'AUTOMNE

(Tableau de F. Besson — Lithographie de Piette)

Alors qu'au ciel s'allument les étoiles, la lampe n'éclaire point encore le salon de la vieille demeure où le jeune homme vient de rentrer. Mais, dans une cheminée profonde, tremble la flamme du foyer qu'alimentent les troncs dissociés des chênes et des hêtres. Et les reflets sur le parquet doré, sur le tapis rose, vert et marron, sur les fauteuils de pourpre, ressemblent à ceux du jour, l'après-midi, dans le sous-bois ensoleillé. Sur la cheminée, bat le tic-tac de la pendule invisible dans l'obscurité. C'est l'heure du recueillement, car les bruits extérieurs ont cessé. Avec cette heure, penchée en quelque sorte sur la nuit, disparaît un lambeau du Passé.

Jours d'automne, si courts, déjà, où l'âme dans la nuit intérieure se replie sur elle-même ; heures trop grises et trop fréquentes où le cœur se resserre, que vous êtes donc propices aux salutaires méditations ! J'écoute, je regarde autour de moi. Les ruisseaux en octobre chantent toujours aux échos de leurs berges attentives, les feuilles jaunies des forêts flambent au soleil, mais les ruisseaux étendent autour d'eux une brume nouvelle, le soir venu, et les feuilles au moindre souffle tombent, mortes que nous foulons inconsciemment. Sur la terre dépouillée, tout forme bientôt un squelette décharné que nous ne savons pas voir. Comme les choses, comme les ruisseaux qui coulent, comme les arbres qui portent et perdent des feuilles, comme les oiseaux qui viennent et qui émigrent, l'homme est inconstant, instable, « ondoyant et divers », fait d'un mélange où le philosophe découvre hérédité, éducation, milieu. Les lois psychologiques sont un complexe à la formation duquel participent des courants de sens contraires. Tout est jeu pour le caprice des hommes : santé, fortune, amitié, amour sont emportés aux quatre vents.

Il n'est point d'équilibre en ce monde de perpétuel mouvement qu'ébranlent les cataclysmes et le fracas des batailles et la tourmente des révolutions. Aucune théorie, aucun événement ne sont définitifs. Les nations frémissent dans la succession des siècles, les empires se fondent et croulent. Comme les feuilles, ils ont leur automne.

Les lettres aussi et les arts ont leur automne. Le Corneille de l'*Agésilas* et de l'*Attila* n'est plus celui du *Cid*. En vain, le XVIIIe siècle s'efforce de continuer le XVIIe dont il se sépare par de profondes divergences philosophiques.

Le génie n'a qu'un siècle, après quoi il faut qu'il dégénère.

L'individu a son automne, quand la vie montante s'imprègne d'austérité nécessaire, quand les sentiers ne sont plus comme à vingt ans jonchés de roses. L'austérité, la gravité ne doivent plus disparaître jusqu'aux infirmités de l'hiver. L'ombre de chaque Toussaint terrestre s'étend de plus en plus pour rappeler aux vieillards le souvenir des morts éternels.

Caricature

LES MALADES ET LES MÉDECINS



LE MEDECIN PHILANTROPE

Je suis trop philantrope pour faire payer mes consultations ..... je les donne toutes gratuitement.... de plus, je ne vous vendrai mon elixir que 15 francs le flacon absolument ce qu'il me coûte !

(Cliché de la *Revue des Spécialités*).

La médecine à travers la Presse

Par le Dr X. S······ (de Saïgon).

Dans une pièce de Pagnol, *Jazz*, deux amis de collège se retrouvent et se racontent avec plaisir leurs souvenirs d'autrefois. L'un, devenu professeur, rappelle à son ancien condisciple, aujourd'hui quincaillier, les impressions de leur premier voyage en Italie où ils visitèrent un musée :

Tu as toujours pensé à ton métier ; je me rappelle que devant le tableau sublime d'un Christ en croix, tu t'émerveillais de la qualité des clous qui le fixaient au gibet.

Nous sommes tous orientés vers ce qui touche à notre profession ; ainsi se manifeste notre esprit... quincaillier. A la lecture d'un livre, nous sommes toujours tentés de juger les passages qu'il consacre à notre métier : le voyageur compare avec ses souvenirs, le médecin relève des erreurs auxquelles s'expose souvent un auteur incompétent.

A la manière... des articles publiés par *La Chronique médicale* en novembre et décembre 1932, recherchons dans revues et journaux, quelques bévues échappées à des écrivains, dont nous ne discutons point le talent, mais qui, souvent, discutent médecine avec des connaissances rudimentaires.

Il n'y a pour l'homme, a dit La Bruyère dans ses *Caractères, que trois événements* : *naître, vivre et mourir* ; *il ne se sent pas naître, il souffre à mourir, et il oublie de vivre...* Voilà bien les moments qui demandent l'assistance du médecin : celui où la nature « inflige la vie » (Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*), à la créature, celui de la souffrance et de la séparation. Ces trois événements, où il lui faut donner non seulement son intelligence, mais aussi sa pitié, quoi qu'en ait dit Anatole France, serviront de cadre à cet article.

Un journal de province, *La Dépêche de Brest*, donnait, en novembre 1930, le compte rendu de la réunion annuelle d'une société musicale. La scène se passe dans le cercle d'une de ces petites villes bretonnes où, au dire de Cocteau, *le pharmacien en impose plus que Charcot.* Le pharmacien est justement l'honorable président de l'harmonie municipale, et il fait le discours d'usage dont notre journal donne le résumé suivant : *Monsieur R... félicite monsieur B... de la naissance de son bébé, et monsieur*

l'abbé C. de la naissance de la nouvelle chorale paroissiale... Souhaitons de tout cœur que la mère et l'enfant se portent bien.

Ces vœux de bonne santé ne sont pas toujours efficaces, et la maladie survient avec des aspects variés, passagère ou persistante comme cette plaie de Prométhée dont le foie était sans cesse dévoré par un vautour. Notons à ce propos que *L'Illustration* (13 février 1932) donnait la reproduction photographique d'un tableau de van Dyck, qui se trouve, paraît-il, au musée de Douai. On y voit, rivé aux blocs du Caucase, où le petit jour met des teintes roses sur les sommets neigeux, le voleur du feu se tordant en une atroce souffrance, tandis que le rapace s'acharne férocement à lui lacérer l'hypocondre gauche. Sans doute, est-ce une erreur du photographe ; mais, n'ayant pas vu l'original, nous ne pouvons dire si van Dyck plaçait réellement le foie à gauche, comme les médecins de Molière, ou comme ces dessinateurs naïfs qui souvent placent à droite la plaie au cœur du Christ.

Quel interprète ingénieux de la médecine dans l'histoire nous viendra dire si Prométhée donnait au vautour chlorotique, sa rate ou sa vésicule, comme Yalmar confiait aux corbeaux son cœur ensanglanté, dans les poésies de Leconte de Lisle. A se poser un tel problème et à chercher à le résoudre, on découvrirait incidemment peut-être la maladie du jeune Jean Perbal, dont Louis Bertrand nous conte l'enfance dans un paysage de Lorraine (*Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1925.)

J'étais de complexion robuste : je tenais beaucoup de mon père, gaillard d'une force athlétique... mais j'avais aussi la sensibilité hypertrophiée (?) de ma mère. Et *ainsi* j'étais une proie offerte à toutes les contagions et à tous les *souffles morbides* (?) qui passaient : j'ai payé mon tribut *aux* rougeoles, *aux* scarlatines, aux maladies d'entrailles, *aux* coqueluches. Encore une fois, j'étais de constitution robuste mais avec cela arthritique de naissance, des muqueuses ultra-sensibles, une gorge et une poitrine des plus délicates. Tout petit, j'avais les *articulations* si douloureuses que je pouvais à peine me tenir debout et que les matrones prédisaient que je ne saurais jamais marcher...

Que penser de cet état morbide, compliqué de « convulsions fort effrayantes qui me laissaient comme mort » ? On penserait Rachitisme ? Végétations ? Jean Perbal dut être soigné pour cela ; mais, ingrat comme toujours, il attribue sa guérison à une thérapeutique dont j'ignorais l'existence :

Une volonté en puissance, une activité et une intelligence *futures*, triomphent de toutes les maladies, se rient des remèdes et des médecins, résistent aux traitements les plus absurdes ; si j'ai survécu, c'est qu'il y avait en moi quelqu'un de plus fort que moi qui voulait vivre et qui était assuré de vivre...

M. Louis Bertrand connaît bien Flaubert, et dernièrement encore, il nous contait ses souvenirs au sujet de la villa Tanit. Se souvient-il bien de cette parole de l'illustre romancier : *Il est plus facile de commander à son cœur qu'à son visage* ? De même, il est plus commode de diriger ses pensées, de maîtriser ses réflexes, que de résister à l'atteinte des « souffles morbides » et de guérir la douleur de ses articulations rachitiques.

Nous demeurons donc sceptique sur l'effet de pareille thérapeutique, autant que sur l'authenticité d'une autre histoire, qu'un jeune auteur nous raconte dans *Le Crapouillot* (1931).

Au cours d'aventures extravagantes, le bateau de Henry de Monfred accoste dans une île perlière de la mer Rouge, et le voyageur descend chez un Arabe pour discuter affaires. C'est un vieillard comateux, qui, au dire de ses proches, se fait piquer régulièrement par un infirmier du pays. Comme *pour les Arabes*, a dit R. Bazin (*De Foucauld*), *tout chrétien est un peu médecin*, le navigateur est mis en grand embarras ; mais, subitement, il devine que le moribond n'est qu'un morphinomane auquel manque à cette heure son toxique habituel.

Je finis par savoir que l'infirmier étend la solution avec une autre bouteille ; je vois tout de suite que c'est de l'eau distillée. En consultant les étiquettes sur les fioles vides, j'en rencontre une qui, avec le numéro de formule, porte la mention : chlorhydrate de morphine 1 10 ; donc c'est une solution de 0 gr. 10 par litre. Estimant, d'après le nombre de fioles, que le malade est très intoxiqué, je me risque à lui faire une injection de 0 gr. 05 : en quelques minutes, le malheureux revient positivement à la vie.

Nous serions très heureux de féliciter notre confrère d'occasion d'un si brillant succès thérapeutique. Mais, devenu sceptique sur beaucoup d'histoires coloniales, pour avoir entendu raconter sincèrement trois fois la même en des colonies différentes, nous sommes encore plus étonné de cette histoire de brigands dans le décor des grottes d'Ali-Baba.

S'il est douteux déjà qu'on ait confié à un Arabe un flacon de solution de morphine au dixième, il devient tout à fait impossible qu'une solution au dixième contienne 0 gr. 10 de morphine par litre de solvant.. Et en admettant même cela, comment nous fera-t-on croire qu'il suffit de « quelques minutes » pour injecter un demi-litre (0 gr. 05) ?

Cela me rassure ; le colonel Bramble avait vraiment tort : il existe des créatures « plus brumeuses, plus malfaisantes, et plus malodorantes que les médecins anglais ». Je m'en doutais déjà d'ailleurs un peu.

En voudrais-je une autre confirmation que la *Revue des Deux Mondes*, du 1er novembre 1932, m'en fournirait une, dans un

roman qui, je le confesse, m'a paru fort récréatif, *La Découverte de l'Amour,* de Ch. Géniaux. Il s'agit d'un aveugle-né par double cataracte qu'un « chirurgien » décide d'opérer.

C'est une intention fort louable et cela nous rappelle un cas analogue, opéré à Bordeaux, qui fut le sujet de la thèse d'un de nos camarades. Mais, dans le cas présent, nous n'avons pas retrouvé les mêmes impressions qu'à cette date, nous intéressant peut-être moins au jeune homme qui accepte courageusement d'être *torturé* (*sic*) pour recouvrer la vision. Nous regrettons de ne pouvoir, dans le cadre de ce bref article, reproduire le détail de cette funambulesque opération. Le médecin anesthésie l'œil *avec quelques gouttes de cocaïne,* place un écarteur et *les prunelles dilatées semblent prêtes à jaillir de leurs orbites.* Il prend ensuite *un petit couteau aseptisé par la flamme,* ouvre la poche du cristallin *pigmenté de la même nuance ambrée que les yeux.* La première opération est terminée, alors *le chirurgien porte une main à la plaquette arrière qui fixe sur sa nuque le miroir frontal, puis* (sans se laver les mains évidemment) *prend un second petit couteau aseptisé par la flamme* et recommence la même opération sur le second œil cataracté.

Que doivent penser les ophtalmologistes, si méticuleux, de pareille opération ? La Providence elle-même en est courroucée, et un mauvais contact de la plaquette foudroie l'opérateur. Affolés, les assistants l'emportent à l'insu du jeune malade, lui *épargnant une émotion dangereuse au réveil de sa conscience,* endormie probablement par les gouttes de cocaïne.

L'opération a réussi quelque invraisemblable que cela paraisse après cette aventure, et le héros part à *la découverte de l'amour* et disserte gravement sur la vie et la mort, tandis que le lecteur s'endort paresseusement sur un mol oreiller.

Le peine est inséparable de la joie, à ma première vision, je vois déjà ce qu'est la mort. Ces phrases attribuées au jeune opéré me poursuivaient encore pendant la sieste. Au réveil, mes yeux lourds, tombent sur un journal qui traîne, un journal du Midi, du vrai, là où les noms de rues perpétuent le souvenir de « Bidouré fusillé deux fois ». Les faits divers du jour racontent l'aventure de deux jeunes nudistes qui canotent à Villiers-sur-Seine.

Les deux jeunes gens *remisent* leurs vêtements à Medan, ils s'y promènent une heure et décident de regagner l'île. A la suite d'un faux mouvement, l'embarcation chavira. *Gênée par ses vêtements,* la jeune naturiste ne put se maintenir à la surface... des recherches furent entreprises, mais demeurèrent sans résultat.

Nous ne savons pas trop comment circulent des naturistes qui ont remisé leurs vêtements, mais leur tenue doit être sûre-

ment bien compliquée pour avoir embarrassé la jeune sportive dont le triste accident nous est conté dans le *Petit Var* du 12 avril 1932.

Marseille n'est pas très loin, et, comme toujours, c'est à Marseille que doit revenir la palme. On hésite à plaisanter devant un sujet si funèbre ; pourtant, l'exemple nous vient de ce pays « où la plus grande peine ne résiste pas à une heure de contemplation sereine ». Le 3 mars 1932, on trouve une jeune fille de 14 ans assassinée au domicile de ses parents ; le docteur B... médecin légiste, déclare que... (je cite textuellement) :

Le *viol* ne paraît faire aucun doute. Malgré les recherches effectuées, il a encore été impossible de découvrir l'*instrument* avec lequel l'assassin a accompli son forfait. » (*Petit Var*, 3 mars 1932.)

Nous ne voulons pas insister sur ce quiproquo involontaire. Flaubert disait (*Correspondance*, t. I, p. 234) : *Il est d'une lettre comme d'un baiser, la dernière est la meilleure.* Arrêtons cet article sur ces dernières découpures ; nous avons d'ailleurs seulement voulu grouper quelques coquilles ou quelques inexactitudes relevées dans des journaux et revues périodiques. Ce fut céder encore une fois à notre faible, mais — presque — nous nous en repentons dans la crainte d'avoir été ennuyeux.

Avis à nos Correspondants

Nous prions nos correspondants de bien vouloir n'écrire leurs manuscrits qu'*au recto des feuilles* et, lorsqu'ils les signent d'un pseudonyme, de donner leur nom à la rédaction. Les articles d'auteurs absolument inconnus ne seront pas insérés. Nous rappelons que les opinions, comme aussi les références bibliographiques données, ne sauraient engager que les auteurs et non point la rédaction. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.



MÉDECINS-POÈTES



Henri BÉDOR.

En vain chercherait-on Henri Bédor dans *Le Parnasse médical français* de Chereau. Méconnu comme poète, il est oublié comme médecin et pourtant il fut l'un et l'autre du mieux qu'il sut.

Nous devons à l'obligeance de M. le Dr Ch. Darras de savoir que Henri Bédor naquit à Brest, fils de Marie-Charlotte Coquerel et de Jacques Bédor, ancien maître en chirurgie et juré aux rapports de la ville de Brest, chirurgien réformé avec retraite du ci-devant hôpital militaire de la même ville. Henri vint faire ses études médicales à Paris, du moins est-ce là qu'il passa sa thèse de doctorat, le 25 août 1812 (*Quelques considérations générales sur l'excitation subite des affections de l'âme*, 22 pages, n° 157). Cette thèse porte déjà : ancien chirurgien de la marine, membre émérite de la Société d'instruction médicale de Paris. Les titres d'ailleurs ne lui manquèrent pas et sur deux plaquettes qui portent son nom, imprimées l'une à Paris, en 1816 chez Panckoucke, l'autre à Troyes, en 1842, chez Ath. Fayn, on peut relever : Docteur en médecine de la Faculté de Paris, ancien chirurgien-major militaire, ex-chirurgien de la marine navigante du port de Brest, chirurgien en chef de l'hôtel-Dieu de Troyes, conseiller municipal de cette ville, membre de la Légion d'honneur, correspondant de l'Académie royale de médecine et de la Société d'Emulation de Paris, membre de plusieurs autres sociétés savantes, collaborateur du *Dictionnaire des Sciences médicales*, etc., etc.

Paris. Troyes. Après avoir exercé quelque temps la médecine à Paris, un mariage avec la fille d'un médecin de Troyes l'attira dans cette ville, qui fut désormais le centre de son activité. Un recueil factice de plusieurs Mémoires, Articles ou Discours, constitue ce que nous connaissons de son œuvre. Il y a là, en particulier, un essai sur *La Culture de la Garance des teinturiers à Troyes*, une *Etude sur l'Examen des esprits dans leur aptitude aux sciences de Huarte*, et un opuscule, écrit en 1831, sur les *Moyens de préserver la ville de Troyes contre le choléra-morbus*, réduits pour l'auteur à la suppression d'un cloaque qui existait alors au milieu de la ville, et, pour les individus, à prendre de la quinine. Il y a surtout plusieurs notices nécrologiques sur quelques médecins de Troyes, qui, sans ces pauvres pages jaunies, seraient pour la plupart tout à fait inconnus aujourd'hui.

Il y a enfin des poésies. A cause d'elles, H. Bédor vient figurer dans notre galerie : un petit poème de 122 vers, *Le Pauvre Pierre*, dont le sujet était emprunté à la *Physiologie des passions* d'Alibert ; une *Réponse à l'Epître de Lamon sur les moyens de réussir dans l'exercice de la médecine* (131 vers) ; un Apologue écrit pour louer *Le beau sexe et la bienfaisance* (115 vers) ; — enfin, la plus longue pièce : *Le Mystère de l'Uroscopie, fait historique et contemporain* (260 vers).

Ce sont les vers libres d'un médecin pressé, et Bédor avoue ceci tout le premier, écrivant à propos du Pauvre Pierre, qui était un malade de l'hôpital Saint-Louis :

Pour célébrer le pauvre Pierre
Tracer des vers me fut permis !
Dans ce loisir que je fuis, mais que j'aime,
Mon Apollon toujours hâtif
Sortant du cadre étroit d'un morceau fugitif,
Entasserait bientôt les chants d'un long poème.

Il n'alla pas jusque-là ; le sujet, d'ailleurs, ne lui aurait pas fourni suffisante matière, quoi qu'il en dise, même en multipliant les bons conseils qu'il met dans la bouche de son héros :

Soyons forts et sachons ne point porter envie
A ceux dont les plaisirs, les jeux trompent la vie.
Du vrai but, plus que nous le plus joyeux est loin.
Pour la réalité prenant une chimère,
Tous cherchent le bonheur... Trop inutile soin !
Dieu ne l'offrit jamais à l'homme sur la terre,
Il n'en donna que le besoin.

Si tout était ainsi, les pièces fugitives de Bédor désarmeraient la critique ; mais il n'en est rien, et le poète est souvent moins heureux, par exemple, lorsque, comparant à des oiseaux les dames réunies pour fonder la *Société de Charité maternelle* de Troyes, il écrit :

Une réunion d'oiseaux
Du sexe le plus tendre et tous d'espèce aimable,
Avec un zèle charitable,
Même avant qu'ils fussent éclos,
Pourvoyait aux besoins des petits passereaux.

L'histoire de son « liseur d'urines » l'a mieux inspiré. C'est que le sujet, qui nous semble banal, était sans banalité pour le médecin-poète, qui pouvait voir de sa fenêtre le succès du guérisseur populaire. On s'explique que l'inspiration soit venue.

Dans certaine maison, sur un pied de seigneur,
Un valet, grand flandrin, fut jadis fait chasseur.

Là, sa dague au côté, décorant la voiture,
Son travail ne l'échinait pas.
Il s'admirait lui-même en sa noble posture ;
La maison étant bonne, il prenait ses ébats.
Mais, hélas ! tout passe ici-bas,
Et pour prouver combien tout passe,
Voilà que du logis le grand chasseur on chasse.
. . . .
Bien qu'on dise la faim mauvaise conseillère,
Elle ne le fut pas pour lui.
La meilleure pensée est, dit-on, la première :
S'y tenant, il chercha dans l'hymen un appui.
. . . .
Eh bien ! d'un tour de main, madame sa future,
En dédommagement de sa mésaventure,
Lui déniche un talent pour guérir de tous maux :
Et notre grand chasseur, que la dame endoctrine,
Se change en un grand médecin,
Non médecin consultant en latin
Ou du beau siècle ou de cuisine,
Mais, bien mieux, médecin consultant par l'urine.

Suivant les détails ordinaires des moyens habiles que tels imposteurs emploient, plus joliment décrits, quoique en prose, dans *Mon oncle Benjamin* de Claude Tillier ; — le récit des succès du bonhomme ; — les poursuites exercées à la requête d'un médecin véritable et leurs résultats, les mêmes hier qu'ils sont aujourd'hui.

Il en fait tant et tant qu'aux mains de la justice
Le réputé pour docte est mis par un docteur
Parmi les consultants, on conçoit la rumeur ;
Chacun réclame, et jure, et se récrie
Qu'il est en butte à la tracasserie
De confrères jaloux d'un si profond savoir ;
Mais il doit triompher, ou bien il faudra voir.
. . . .
Enfin on rend son jugement,
Qu'il attendait assez patiemment.
Il en paye les frais, plus une faible amende,
Puis retourne enfin triomphant
Vers la foule qui le demande.

La conclusion que Bédor tirait de l'aventure au siècle dernier reste celle qu'il écrirait encore, s'il avait aujourd'hui à refaire son récit :

Pour qu'un tel charlatan garde sa renommée,
Il faut bien qu'elle ait un motif...
Eh ! bon Dieu ! ce motif saute à l'œil attentif ;
C'est que de son remède a-t-on été victime,
Sans recourir aux lois contre un semblable crime,

On voudra s'en tirer, mais on n'en dira mot,
De peur de passer pour un sot ;
Et si, l'événement servant la duperie,
Une seule personne, une seule est guérie,
Soudain, le charlatan, nommé, couru, prôné,
De vogue et de faveur est l'homme environné.

Nulle part, Bédor n'a le grand envol qui fait les poètes ; certes, ces petites pièces de circonstance ne s'y prêtent que mal ; mais, tout de même, la passion partout manque et on pourrait retourner au médecin de Troyes le compliment qu'il faisait à *Lamon*.

En rimant de rimer sans doute je t'absous ;
Mais imite Petit (1), et si tu te délasses
A courtiser parfois les vierges du Parnasse,
Ou bien ou mal traité par l'une ou l'autre sœur,
Suis plutôt, sers toujours Apollon guérisseur.

Ne soyons pas pour lui aussi sévères, ne lui marchandons pas le titre qui lui vaut aujourd'hui notre souvenir.

---

(1) Marc-Antoine Petit, auteur des *Epitres à Forlis*.



Enigme

Un peu plus pâle que l'aurore.
Je suis d'agréable couleur ;
Je prends ma beauté, ma fraîcheur
Au noir et chaud climat du Maure,
Je nais, je vis au sein de Flore.
Par le parfum de mon odeur,
Je réjouis et bouche et cœur.
Les festins, les fêtes j'honore.
Cher au malade comme au sain,
Le plus critique médecin
De ma vertu vante l'usage ;
Et touchant quatre des cinq sens
Du voluptueux et du sage,
J'anime les plus languissants.



La Médecine des Praticiens.

La *Novacétine Prunier*.

La *Novacétine Prunier* est le médicament par excellence de l'arthritisme et de l'uricémie.

La diathèse arthritique, les états uricémiques comprennent toutes les affections causées par l'excès ou la rétention de l'acide urique dans le sang : goutte, rhumatismes divers, lithiases, algies rhumatismales.

Cet excès d'acide urique provient soit d'une alimentation trop riche en matières azotées, soit d'un fonctionnement défectueux du foie ou des reins. Il est donc indiqué, dans ce cas, de réduire l'apport des matières azotées par un régime alimentaire convenable et de dissocier, de dissoudre les composés uriques en excès dans l'économie par un traitement approprié. La *Novacétine Prunier* remplit parfaitement cette dernière tâche.

La *Novacétine Prunier* englobe, en effet, dans sa composition les meilleurs dissolvants des urates : acide salicylique, à l'état de sulfo-conjugaison, pipérazine, lithine. Ces trois corps, intimement associés, agissent dans le même sens et produisent des effets plus profonds, plus puissants que les effets isolés de chacun d'eux.

La *Novacétine Prunier* ne cause aucune irritation des voies digestives ; sa saveur n'est pas désagréable ; enfin, elle est bien supportée par les estomacs les plus délicats.

L'emploi de la *Novacétine Prunier* est indiqué dans toutes les manifestations de l'arthritisme et de l'uricémie.

La dose habituelle de la *Novacétine Prunier* est de 3 à 4 cuillerées à café par jour, à prendre, dissoutes dans un peu d'eau au moment des repas. (Chaque cuillerée à café de *Novacétine Prunier* contient 0 gr., 30 centigrammes de sulfosalicylate composé.)

La rédaction désire acquérir les anciens numéros suivants de *La Chronique Médicale*. Nous serions fort obligés aux collectionneurs de cette Revue qui posséderaient ces numéros en double et accepteraient de nous les céder.

1895. *Seconde année*, nos 4, 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18.



Déposition de Louis le Débonnaire.



Éphémérides

— 833 —

1er octobre. — Vaincu par ses fils révoltés, le 30 juin, au Camp du Mensonge, près de Colmar, Louis le Débonnaire avait été déposé par les évêques et par les grands sous la présidence du pape Grégoire VI. Après le départ du pape, les évêques réunis dans l'assemblée dite *Le Brigandage de Compiègne*, condamnent l'empereur à une pénitence perpétuelle.

— 1333 —

6 octobre. — Une femme nommée Divion est condamnée au bûcher par le Parlement comme sorcière et convaincue d'avoir, à l'instigation de Robert d'Artois, cherché à faire mourir le roi par envoûtement.

— 1633 —

4 octobre. — Naissance à Hissacker (Lunebourg) d'Antoine-Ulrich, duc de Brunswick romancier (*Aramena*, *Octavia*) et poète (*La Harpe de David*). — Mort le 27 mars 1714.

28 octobre. — Naissance à Altenbourg de Gabriel Clauder, qui, après avoir beaucoup voyagé, reçut à Leipzig le titre de docteur en médecine et devint médecin des électeurs de Saxe. Lassé de la cour et du monde, il se retira bientôt à Altenbourg pour s'y consacrer au soin des malades et à l'étude. Il y mourut le 9 janvier 1691, laissant plusieurs petits ouvrages aujourd'hui oubliés.

29 octobre. — Naissance à Bruxelles de Jacques Leroy, historien, dont les ouvrages sont recherchés pour l'histoire particulière du Brabant. Il fut surintendant du Commerce et mourut le 7 octobre 1719.

29 octobre. — Naissance à Florence d'Antonio Magliabecchi, qui, d'abord orfèvre, mais intelligent autodidacte et amoureux des livres, devint bibliothécaire de Cosme III et l'un des érudits notoires de son temps. Mort à Florence le 4 juillet 1714.

— 1733 —

1er octobre. — Première représentation à l'Académie royale de musique de *Hippolyte et Aricie*, tragédie-opéra, premier ouvrage de Rameau joué au théâtre. Le compositeur avait alors 50 ans.

3 octobre. — Mort, à Paris, de Charles Saint-Yves. Né à la Viotte, près de Rocroy, le 10 novembre 1667, il entra à dix-huit ans comme novice à Saint-Lazare. Employé à l'apothicairerie, il prit goût à la médecine et à la chirurgie, et, étudiant surtout l'ophtalmologie, il devint assez habile pour pouvoir écrire un *Traité des maladies des yeux*, qui eut cinq éditions et fut traduit en plusieurs langues.

25 octobre. — Mort à Paris de Jacques-Joseph Duguet, théologien et moraliste, qu'on a rapproché de Nicole pour sa morale et de Fénelon pour son style. Né à Montbrison, le 9 décembre 1649.

— 1833 —

6 octobre. — Mort à Londres d'Edmond Wilson, docteur en médecine de la Faculté de Cambridge, puis médecin du Collège royal de Londres.

10 octobre. — Mort à Francfort de Georges-Chrétien-Guillaume Asme-Doering, qui, né à Cassel le 11 décembre 1789, fut d'abord musicien, puis journaliste, enfin poète, auteur dramatique (*Cervantès*, *Zénobie*), compositeur d'opéras et romancier (*Sonnenberg*, *Le moine de Rotterdam*, etc.).

12 octobre. — Le général Trézel s'empare de Bougie après quinze jours d'un bombardement que les Kabyles soutinrent avec une rare intrépidité.

15 octobre. — Mort de Victor-Henri-Joseph Brahain-Ducange, journaliste un instant (*Le Diable rose*, journal qui le fit condamner pour injures à l'Académie française), mais surtout romancier fécond et auteur dramatique plus fécond encore. Son drame le plus célèbre fut *Trente ans ou la vie d'un joueur*. Né à la Haye le 24 novembre 1783.

29 octobre. — Naissance à Ganges (Hérault) de Gustave Planchon, docteur en médecine (1859), docteur ès sciences naturelles (1864), professeur à l'École supérieure de Pharmacie de Paris (1866), directeur de cette école (1886), membre de l'Académie de Médecine (1877), mort à Montpellier le 13 avril 1900.

31 octobre. — Naissance à Paris de Charles Eugène-Antoine Crosti, qui fut professeur de chant au Conservatoire.

 Anecdotes 

Une méchanceté de Benserade. Un seigneur de la cour était accusé d'être impuissant et Benserade était des premiers à l'avoir souvent raillé à ce sujet. Or, il devint père ; et, tout fier, rencontrant l'académicien-poète, il lui dit : « Monsieur, nonobstant toutes vos mauvaises plaisanteries, ma femme est accouchée depuis peu de jours. »

— Hé, monsieur, répliqua Benserade, on n'a jamais douté de Madame votre femme. »

Le Vendredi porte-bonheur. Lorsque Louis XIII fut près de mourir, il fit venir ses médecins et leur demanda s'ils croyaient qu'il pût vivre encore jusqu'au vendredi très proche. Le vendredi, disait-il, lui avait toujours été heureux ; ce jour-là, il avait emporté les attaques qu'il avait entreprises et gagné des batailles ; c'était son jour favorable, et il avait toujours compté mourir ce jour-là. On ne sait ce que les médecins répondirent et s'ils tentèrent de prolonger les jours du roi ; mais ce fut un jeudi qu'il mourut (14 mai 1643).

Vieilles théories médicales. Certain apothicaire breton, nommé Pierre Kervela, exerçait à Nantes aux environs de 1530. Il concevait le corps humain comme un composé de Soufre, de Mercure et de Sel. Le dérangement de la santé venait, pour lui, d'un trouble dans la proportion de chacun de ses éléments et de leur déséquilibre. Ainsi, les jaunisses, les fièvres, les inflammations, la pleurésie provenaient d'un dérangement du Soufre ; les tremblements, la frénésie, l'apoplexie, la paralysie et la léthargie d'un dérangement du Mercure ; la colique, la pierre, la goutte, la sciatique et l'érésipèle d'un dérangement du Sel. Cette doctrine, quant aux éléments constitutifs du corps, était alors générale et on sait qu'il ne faut pas entendre Soufre, Mercure et Sel au sens où nous prenons aujourd'hui ces mots.

Mais voici une ordonnance plus originale. Pierre Kervela, ayant à soigner le Seigneur de Condest, lui prescrivit : « Vous ferez clore les volets des fenestres et aultre n'arez céans qu'une petite bougie. La lumière attire les humeurs au dehors. Les ténèbres les attirent en dedans où il faut qu'en ce moment elles soient attirées. » (*Dr L. Dujardin.*)

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Le catalogue de la Bibliothèque de Saint-Victor. — Marseille eut une abbaye de Saint-Victor, fondée par Jean Cassien vers 415 (?). Beaucoup plus tard, quelques moines noirs, dépendant de cette abbaye, vinrent vivre à l'ombre d'une petite chapelle élevée à Paris sur l'emplacement de la rue qui porta, depuis, le nom de Saint-Victor, à qui cette chapelle était dédiée. Ce fut là que Louis le Gros fonda, en 1113, l'abbaye qu'a illustrée Hugues de Saint-Victor.

Voilà donc deux abbayes de Saint-Victor, qui furent toutes deux riches de bibliothèques célèbres. Celle de Saint-Victor de Paris est la plus ordinairement connue ; mais celle de Saint-Victor de Marseille eut son beure de grand renon. Il n'en reste plus rien que l'on sacbe et on ignore ce que les manuscrits qu'elle contenait sont devenus. Cela même fut l'objet, en 1854, d'une vive polémique entre deux érudits marseillais : J.-A-B. Mortreuil et Augustin Fabre, qui, ne s'accordant pas sur la date de la disparition de la bibliothèque marseillaise, se dirent le plus qu'ils surent d'injures polies. (Voir quatre plaquettes marseillaises, une de l'imprimerie Olive et trois de la librairie provençale de Roy.)

Du moins sur un point étaient-ils d'accord : la bibliothèque existait encore dans les dernières années du XVIe siècle. D'autre part, depuis le XIVe siècle, un collège, dépendant de l'abbaye de Marseille, fut créé à Montpellier et destiné à l'éducation juridique de seize moines de Saint-Victor. Au XVIe siècle, ce collège cessa de dépendre de l'abbaye de Marseille, mais les rapports de celle-ci et de Montpellier restèrent fréquents.

De tout cela sont venues les questions que je pose : *a*) Quelque fervent de Rabelais a-t-il pensé que le docteur de Montpellier a pu visiter aussi bien la bibliothèque de Saint-Victor de Marseille que celle de Saint-Victor de Paris ? — *b*) Y a-t-il des raisons de croire que, lorsqu'il écrivit le Catalogue des *beaulx livres de la librayrie de Sainct-Victor* (Pantagruel, chap. VII), catalogue ironique et surtout paillard (Voir Aubanel, *Quelques aperçus nouveaux sur la Bibliothèque de Saint-Victor*, in-8°, Brieu, Narbonne, 1922), il pensa à l'abbaye parisienne, qui alors ne faisait pas médire d'elle, plutôt qu'à l'abbaye marseillaise, où la discipline commençait à être singulièrement relâchée ?

J.-P. Dubois (*Paris*).

Hommes célèbres sous le nom de leur mère. — Jean ou Hans Gensfleisch est passé à la postérité sous le nom de Gutenberg, qui fut celui de sa mère. De même, Don Duégo Rodriguez de Silva y Velasquez. Connaît-on d'autres hommes célèbres présentant cette particularité ?

Dr MARCAILHOU D'AYMERIC (*Toulouse*).

Personnage à identifier. — Leconte de Lisle naquit à Saint-Paul dans l'île de la Réunion (alors Isle de Bourbon). Or, dans une pièce fameuse de ses *Poèmes barbares*. « Manchy », le poète a immortalisé une de ses compatriotes, une jeune fille qui mourut à quatorze ans. Pourrait-on dire son nom et ses prénoms ? Que sait-on d'elle ?

Dr MARCAILHOU D'AYMERIC (*Toulouse*).

Rohlfs. — De 1862 à 1880, Rohlfs explora la Tripolitaine, le Tchad, l'Abyssinie. Il a publié ses relations de grands voyages en huit ou dix ouvrages. De ces ouvrages, existe-t-il des traductions françaises ? Lesquelles ?

Dr MARCAILHOU D'AYMERIC (*Toulouse*).

Romantisme. — On lit dans le *Dictionnaire de la langue française* de Littré (t. IV, p. 1751, au mot Romantique) : « *Selon une femme de génie qui, la première, a prononcé le mot de* littérature romantique *en France, cette division se rapporte aux deux grandes ères du monde, celle qui a précédé l'établissement du christianisme et celle qui l'a suivi. Il ne paraît pas démontré que les deux mots* importés par Mme de Staël *soient aujourd'hui compris de cette façon.* »

Est-il vrai que Mme de Staël ait créé le mot *Romantisme* ? Dans le cas contraire, quel en est le créateur ? Dans quel ouvrage le trouve-t-on pour la première fois ?

Dr MARCAILHOU D'AYMERIC (*Toulouse*).

Les Priscien. — On lit dans la bulle de Grégoire IX adressée aux maîtres et aux écoliers de Paris, à la date d'avril 1231 : *Ad haec jubemus ut magistri artium unam lectionem de Prisciano et unam post aliam ordinarie semper legunt.* Fort bien : il s'agit de Priscien le grammairien. Mais, plus avant, en 1215, lorsque le cardinal-légat Robert de Courçon donna ses statuts à l'Université de Paris, il écrivait : *Legant in scholis ordinarios duos Priscianos vel alterum ad minus.* A ce coup, voici deux Priscien. Un confrère voudra-t-il bien donner quelques détails sur l'un et sur l'autre et dire ce qui les distingue ?

J. ANGLADE (*Toulouse*).

Réponses.

Enigme et charades. — Arriverais-je avant M. Grignondac (de Castres) pour donner le mot de l'énigme proposée en juillet dernier et qui est *cheveux* ; et ceux des deux charades d'août qui sont : *charpie* pour la première, et *fumeterre* pour la seconde ?

CARTERIC (*Paris*).

Logogriphe. — Que M. Carteric me pardonne si je le devance pour donner la solution du logogriphe du mois d'août dernier. Le mot peut être effroyable, comme le dit le premier vers : il est *mort*. En enlevant la tête (*m*) et la queue (*t*), on obtient *or*.

GRIGNONDAC (*Castres*).

Médecine populaire en Bretagne en 1933 (XL, 7, 186). — Voici un nouveau supplément à mes notes précédentes, que j'ai pu recueillir tout récemment :

Emplâtre pour brûlures. — D'une part, faire griller de l'avoine ; d'autre part, faire griller de la viande dont on recueillera le suif. Mettre l'avoine dans le suif fondu. Appliquer à froid sur la brûlure, mais en se servant d'une plume de coq.

Panaris. — L'eau de la « Feunteun al lisen » en Milizac est souveraine, en bains, mais à la fontaine même. « Ça n'a qu'un inconvénient, me dit le propriétaire, c'est que je n'ose pas me servir de son eau. »

Toux. — Pour vous défaire d'une toux rebelle, venez à Trebabu, coin charmant d'ailleurs, à l'extrême pointe du Finistère et rendez-vous à la fontaine de Saint-André. Vous lui demanderez votre guérison, mais ne serez débarrassé de votre toux qu'après avoir mis la fontaine complètement à sec.

Après l'accouchement. — La femme ne doit rien faire, ni toucher la clef de ses armoires, ni toucher l'eau froide avant de s'être rendue à l'église pour se faire purifier.

De même, elle ne donnera pas le sein à son enfant avant le baptême de ce dernier.

Dr L. DUJARDIN (*Saint-Renan*).

Un avertissement de Henri Heine (XL, 178). — *La Chronique médicale* a rappelé un avertissement de Henri Heine, qui ne fut pas, en son temps, entendu. On dira que Heine était... Henri Heine. Mais, dans les chants populaires allemands de 1870, l'âme germanique se montrait toute nue et ne ressemblait pas du tout à la fameuse « petite fleur bleue ». En 1872, V. Charlot a recueilli ces *Chansons des Allemands contre la France pendant la guerre d'invasion de 1870-1871* et les publia en in-12 chez E. Lachaud, à Paris. Il y a là des couplets qui sont à l'avertissement de Heine un terrible écho. Celui-ci, par exemple :

Mange, Français, mange à présent,
La soupe par toi trempée.
Jusqu'à ton dernier souffle et jusqu'au dernier sang
La danse sera poussée.

Ou cet autre :

Ne nous connaissant pas, tu nous as méprisés,
A ta mesure mesurés.
De notre sainte patrie,
Tu ne sais rien, courtisane avilie,
Ni que l'Allemand est resté
Fidèle à la fidélité.

Ou cette troisième :

Vive à jamais l'aigle allemand !
Comme l'éclair s'élançant,
Il a saisi dans sa serre
Notre ennemi séculaire,
Et l'a jeté dans la poussière.
Ubi est ? *Vieux coq gaulois,*
C'en est fini cette fois.
Te voilà rossé, plumé,
La tête et les reins cassés ;
Ton Paris est ruiné.

Ou enfin :

Le Français nous cherchait noise ;
A Wissembourg, sans marchander,
De boulettes bavaroises
Nous venons de le bourrer.
Ia, iou, ia, iou, le régal était parfait.
Quand faut taper sur le Français,
Le Bavarois est toujours prêt.
Culottes rouges, race de brigands,
Nous vous larderons jusqu'au sang.
Gloutons, voraces que vous êtes,
Nos haches sont toujours prêtes,
Ia, iou, ia, iou...., etc...

En passant, je note dans une de ces chansons haineuses une

déclaration instructive sur le peu d'aptitude que les Allemands se découvraient, il y a soixante ans environ, pour la République :

De République, que parlez-vous ?
Ça ne prend guère chez nous.
D'ailleurs, vous le savez bien,
Vous n'avez plus de républicains.

Il est vrai que, pour des gens qui oublient vite, 1870-1871, cela est si loin, si loin.....

J. Anglade (*Toulouse*).

Auteur à retrouver (xl, 153). — Dans *Le Citateur*, par Pigault Lebrun, on peut lire les lignes suivantes, page 71 :

J'ai vu à *Anvers*, il n'y a pas quarante ans, un tableau qui représentait le sacrifice d'Abraham. Le peintre avait armé le patriarche d'un fusil, avec lequel il tenait son fils en joue. Un ange, du haut du ciel, pissait dans le bassinet et faisait rater l'arme.

Il s'agit certainement du tableau même dont M. Fievez recherche l'auteur. Voici une première indication : ce tableau se trouvait au musée d'Anvers en 1770, puisque *Le Citateur* a été édité en 1810.

Mme Rudolf-Dupont (*Paris*).

Auteur à retrouver (xl, 153) — Le vers que M. Marcailhou d'Aymeric a cité n'est pas tout à fait tel qu'il le donne. Voici le quatrain dans lequel il se trouve :

Aux armes, prose et vers ! Formez vos bataillons !
Voyez où l'on en est : la Strophe a des baillons,
L'Ode a des fers aux pieds, la France est en cellule.
Sur le Racine mort le Campistron pullule !...

Ces vers sont de Victor Hugo, dans *les Contemplations*, liv. I, § 7, Autrefois. Réponse à un acte d'accusation, v. 116-119, page 23 dans l'édition Hetzel-Quantin, *ne varietur*.

A. Baillot (*Chinon*) ; Dr E. Vermorel (*Paris*) ;
Dr F. Dollinger (*Strasbourg*).

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

❦ De F.-G. Parke dans *Meurtre au théâtre* (traduction de S. Lechevrel), éditions de la Nouvelle Revue critique, in-18, Paris, 1933, chap. XI, p. 99 :

A la question : Est-ce que le sectionnement *de la carotide droite aurait suffi à entraîner la mort ? le Dr Brooks a répondu : « La mort par hémorragie était inévitable, mais la victime* pouvait survivre une ou deux heures *à ses blessures.*

❦ Sur une gravure publicitaire distribuée récemment au corps médical :

L'homme de l'art tient à la main la pince avec laquelle il écrasera le paquet hémorrhoïdaire après l'avoir fait rougir *sur le réchaud placé près de lui.*

❦ De la *Quinzaine médicale*, nº d'avril 1933, p. 61, à propos des gendarmes sur les routes :

Nombre numérique *insuffisant, sévérité limitée, telles sont les barrières auxquelles se heurte l'essor de la police de la route.* Nombre numérique *insuffisant, venons-nous d'écrire. ...*

❦ Du *Journal des Débats*, nº du 16 mai 1933, sous la signature de M. Daniel Halévy et le titre : *Le IIIe centenaire de Vaaban* :

Leur affaire (les ingénieurs) *n'était pas de combattre, mais de calculer, de conduire les travaux des sièges. Ils y mouraient, mais la pioche,* le mètre à la main, *ou ensevelis dans la nuit des mines.*

❦ De M. Théophile Cailleux dans *Théorie nouvelle sur les origines humaines* (in-12. Weissenbruch, Bruxelles, 1863).

Page 2. — *Nous présentons une idée nouvelle... elle paraîtra hardie, mais... elle s'appuie sur des faits* non encore observés, mais indiscutables.

❦ De Lenotre, dans *Vieilles maisons, vieux papiers, III, 301.*

..... *L'effroyable perspective d'être exposé sur ses vieux jours* à la noirceur des nègres.

❦ Des *Mémoires de Barras,* publiés par Georges Duruy :

T. II, p. 455. — *Le ministre Lacroix avait une loupe immense qui lui couvrait la partie inférieure de l'abdomen et lui avait donné l'apparence d'une femme enceinte de neuf mois* au moins.

T. IV, p. 338. — *Bonaparte est le plus grand coapable qui ait paru sur la terre depuis Adam,* et même auparavant.

Chronique Bibliographique

Paul Voivenel. — **Du timide au satyre**, un vol. in-8° ; Imprimerie des Champs-Elysées, Paris, 1933. *(Prix : 15 francs)*

Un livre de Paul Voivenel est toujours entouré d'un attrait mystérieux, car il nous a accoutumé à une formule dont il manie à merveille le fond et la forme. Il me semble qu'aujourd'hui il a traité son sujet avec une véritable grandeur de conception. C'est un bel ouvrage de psychologie philosophique qui mérite d'être médité ; ce n'est pas seulement le cerveau, c'est l'âme humaine qu'il fouille avec une hardiesse et une justesse d'analyse, où se retrouve un sens médical précis.

La timidité, le trac, l'obsession, l'amour morbide, la jalousie, l'envie , le sadisme, les fous meurtriers forment les principaux chapitres de cet ouvrage, bien pensé et bien écrit. Les anecdotes, qui sont souvent de véritables observations de malades, agrémentent le récit, captivent le lecteur, illustrent la description... Il faut lire ce livre et savoir gré à l'auteur de l'avoir écrit, dans une forme où le savant et le lettré se complètent et se confondent. (*G. Petit.*)

Edmond Locard. — **Contes d'Apaches**, un vol. in-12, Editions Lugdunum, Lyon, 1933. (*Prix : 12 francs.*)

Je ne sais vraiment pas pourquoi j'ai intitulé ce volume Contes d'apaches, écrit l'auteur dans un avant-propos ; *le titre exact eût été : Souvenirs imprécis d'un vieux flic*. Agir sans savoir pourquoi est chose à la mode ; mais, contre cette mode, il est permis de penser qu'il serait bon de réagir. D'autre part, le second titre eût été pire que le premier : s'il s'agit de souvenirs, ils ne sont pas imprécis, mais, au contraire, d'une précision qui fait tout juste leur intérêt, et ce ne sont pas davantage souvenirs de *flic*, car ce nom ne convient pas aux techniciens des laboratoires de police judiciaire. N'importe.

Voici donc des souvenirs policiers : quatorze nouvelles variées, écrites à la gloire des laboratoires, mais allègrement contées, vivantes et faites pour plaire à ceux que les aventures d'Arsène Lupin et de Sherlock Holmes ont intéressés.

Par ailleurs, cette affirmation réconforte (p. 221) que *rarement la chasse* (de la police) *est infructueuse*. La criminalité n'en est pas cependant diminuée ; mais qui s'en soucie ? Certes point le Parlement, qui vient d'augmenter de deux mille unités nouvelles le nombre des débits de boissons. Tout s'arrange, dit-on. L'Etat va trouver dans cette mesure l'immédiat profit de deux mille licences

à vendre ; des marchands s'enrichiront ; les gens auront plus d'occasions de se saouler ; on multipliera les dispensaires en faveur des dégénérés par l'alcool, d'où sortira une race forte et où entreront, en attendant, des fonctionnaires nouveaux ; les crimes iront se multipliant, aussi la police judiciaire et les magistrats ne chômeront-ils point ; il n'y a que les victimes qui pourraient se plaindre, mais ce sont gens de bonne compagnie qui ne réclament pas, ou les contribuables peut-être ; mais ils n'ont pas beaucoup plus de réactions que les morts.

Tout cela, bien entendu, n'est pas dans *Contes d'Apaches*, dont l'intention fut surtout de procurer au lecteur l'agréable délassement d'une soirée. A cela M. E. Locard a parfaitement réussi.

Emile Roudié. — **Les Genêts de Roupeyrac,** *pièce en un acte*, une plaquette in-12, G. Subervie, Rodez, 1933.

Notre excellent confrère Emile Roudié est né poète ; il écrit ses vers avec un naturel, qui en fait le charme. L'élégance de la forme, la séduction de la rime, captivent celui qui lit, ou entend dire ces tirades sonores où le classicisme n'est pas défloré par la fantaisie. L'amour du pays natal est, ici, exposé dans sa simplicité, et défendu avec grandeur, dans une mise en scène amusante. Le poète chante les bois du Rouergue, pour le plaisir des amateurs de beaux vers et du génie bucolique ; et l'éditeur a orné cette œuvre de jolis bois gravés par Jean Ferrieu. (*G. Petit.*)

Georges Turpin. — **L'amour qui passe. Un soir d'été,** un vol. in-12, éditions Baudinière, Paris, 1933. (*Prix : 6 francs.*)

Un roman, un vrai roman, avec tout ce qui alimente ce genre littéraire : l'amour, le désir, la possession, la violence, la lassitude, l'abandon. Mais tout cela est, pour l'Auteur, un moyen dont il se joue avec élégance, pour composer un ensemble agréable et sans banalité. Les personnages sont bien étudiés et sortent de l'habituelle convention, sous laquelle on les présente dans ces sortes d'ouvrages. M. Georges Turpin rehausse le genre « roman » et lui communique une personnalité dont il faut le louer ; il fait à sa manière le tableau de la chair ardente secouée de désirs, à la recherche — ou à la merci — de « l'amour qui passe ». (*G. Petit.*)

Robert Fawtier — **La Chanson de Roland, étude historique**, un vol. in-8° jésus, éditions E. de Boccard, Paris, 1933.

Pour nombreux que soient les travaux que la *Chanson de Roland* a inspirés, M. Boissonade, en 1923, pouvait mettre à son étude ce titre : *Du nouveau sur la Chanson de Roland.* C'est du nouveau aussi que M. R. Fawtier aujourd'hui nous donne ; et du nouveau toujours est réservé aux œuvres de demain. Il ne faut pas s'étonner de l'amour que garde l'érudition pour une chanson de geste, qui est, en vérité, la plus ancienne et la plus belle que nous ayons, ni davantage des recherches dont elle reste l'objet, tant il y a d'inconnu qui l'entoure. Intéressé par l'aspect historique du problème de la date et de la manière dont naquit la *Chanson de Roland,* M. R. Fawtier tente de le résoudre en historien.

Disons tout de suite que, le sujet particulier de cette étude laissé même de côté, quiconque cherchera un modèle de critique aussi bien des textes et des faits de l'histoire que des travaux de ses devanciers, le trouvera dans ces pages consciencieuses et pénétrantes. Il y a bien, de-ci de-là, quelques détails qui surprennent. C'est une surprise, par exemple, de voir un érudit de la valeur de M. R. Fawtier croire que *Monsieur d'Malbrou* de notre chanson d'enfant est John Churchill, duc de Malborough de la guerre de Cent ans (p. 202), et, encore que connaissant les travaux de F. Génin (p. 105), paraître ignorer le chapitre II de l'appendice des *Variations du langage français depuis le XIIe siècle* (in-8°, Didot, Paris, 1845). C'en est une seconde que l'affirmation (p. 105) que la mort des trente parents de Ganelon *n'est en accord avec aucun code connu ou imaginable*, lorsqu'on sait que ces trente parents ont agi en faveur du traître *au point d'intimider les barons de Charlemagne* (p. 47) et que Pinabel leur porte-parole, a demandé le jugement de Dieu par le combat. La coutume, à défaut du *code inimaginable*, voulait dès lors que le sort des trente parents fût lié à celui du champion de Ganelon. Mais ce sont là détails menus et qu'on passerait sous silence si, précisément, l'œuvre présente n'était par ailleurs de tout point excellente.

Ses conclusions sont neuves. Le désastre dit de Roncevaux ne fut pas un banal combat d'arrière-garde ; il fut pour l'armée de Charlemagne une vraie défaite à l'heure de la plus grande crise qu'ait traversée la puissance carolingienne. De là, quelque soin que les écrivains officiels aient pris de faire sur ce point le silence, une émotion très profonde qui a donné naissance à la légende populaire. Cette légende a dû inspirer d'abord complaintes et ballades. De ces chants populaires sortirent, au xe siècle, des poèmes aujourd'hui perdus, qui mêlèrent à Roland des personnages nouveaux. Au xie siècle, ce travail d'amplification se continue et on assiste à une large floraison de la littérature épique. Enfin, entre le milieu et la fin de la seconde moitié du xie siècle, un poète français reprend

l'œuvre de ses devanciers et nous donne le chef-d'œuvre que nous avons. Ni les clercs n'ont de part dans la chanson de Roland, ni elle n'a d'attaches avec les sanctuaires de pèlerinages. Elle est l'histoire telle que la conçoit le peuple ; elle est née de ses chants ; c'est à cette origine qu'elle doit sa simplicité, sa vérité et l'émotion qu'elle communique.

C'est là assez dire quelles lumières la présente étude jette sur les origines de notre épopée nationale ; mais ce n'est pas assez, — et un court compte rendu est impuissant à cela — pour montrer tout ce qu'il y a de recherches, de rapprochements ingénieux et de déductions heureuses dans cet ouvrage, qui s'imposera désormais à qui voudra parler de la *Chanson de Roland*.

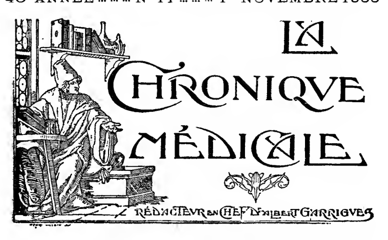
Paul Moinet. — **Les Bâtards d'Esculape**, un vol. in-12, éditions Le François, Paris, 1933. (*Prix 12 francs.*)

Voici réunis en un volume des reportages, vrais ou imaginaires, parus d'abord en articles de journal. Ecrits sans prétention, d'une plume facile, alerte et adroite à peindre des tableautins, ils font vivre aux yeux du lecteur le monde divers des guérisseurs. En cela, M. P. Moinet excelle, et nul détail ne lui échappe. Il sait découvrir, par exemple, la malice du *Père Fatraru* qui, pour guérir la gale, conseillait à ses clients de fermer très fort les poings sur leurs paumes enduites de pommade mercurielle, parce que l'onguent pénétrait ainsi sous les ongles, et que, pendant la nuit, le malade portait le remède, en se grattant, à l'endroit où sévissaient le plus les acares (p. 147). En de telles pages, M. P. Moinet fait plus qu'intéresser ; il amuse ; il instruit ; il entraîne. Mais on s'arrête quand il aborde la science pure, coupant d'ailleurs froidement la queue à cette occasion à de Courmelle (s) et de Foveau faisant un Fauveau (p. 60) ; et on ne le suit plus du tout quand, abandonnant le récit pour l'exposé d'opinions extrêmes, ou bien il semble vouloir réserver le diagnostic de la tuberculose à de seuls spécialistes (p. 72), ou bien il fait l'éloge des mécaniciens contre les stomatologistes et des rebouteurs contre les chirurgiens (pp. 185-223). Telles idées à rebrousse-poil ont peut-être l'avantage de forcer l'immédiate attention ; mais les paradoxes sont comme un feu de paille et *Les Bâtards d'Esculape* n'en avaient pas besoin pour être une enquête brillante. On trouve, en effet, à lire cet ouvrage plus d'agrément, et plus de plaisir même, que n'en savent donner presque tous les romans innombrables, dont nos librairies s'encombrent maintenant chaque jour.

Le Gérant : R. Delisle.

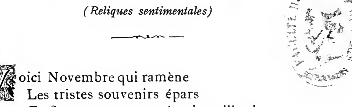
Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie. — 1933.

40e ANNÉE ⁞⁞ N° 11 ⁞⁞ 1er NOVEMBRE 1933



NOVEMBRE

(Reliques sentimentales)



Voici Novembre qui ramène
Les tristes souvenirs épars
Et flottants comme des brouillards
Dans le sillage de sa traîne.

Les morts quittent leur noir domaine
Et ce peuple de Nez camards
Vient escorter les Corbillards
Des beaux jours de la Vie Humaine.

Adieu les odorants Etés !
Adieu les êtres dorlotés !
Fleurs, Amours, même destinée.

La Terre meurt sous les frimas.
Le Cœur entend sonner son glas.
Revivront-ils une autre année ?

(Emile QUILLON.)



Tableau d'Eustache Le Sueur

Gravure de Rob. Delaunay. — Eau-forte de Le Rouge

Alexandre le Grand et Lord Byron

Par le Professeur Mario BERTOLOTTI,
Directeur de l'Institut de radiologie médicale de Turin
(*Ospedale Maggiore di S Giovanni*)

La Chronique Médicale a rendu compte (XL, 218) de l'étude remarquable de Critique médicale appliquée à l'Histoire que M. le Professeur Mario Bertolotti a publiée, voici peu, sur Alexandre le Grand. Nous devons à la bienveillance du distingué professeur de Turin l'adaptation française suivante d'un des plus curieux chapitres de son ouvrage. De cette bienveillance, nous le remercions cordialement. [N. D. L. R.]

Les eaux glacées, qui descendent des neiges du Taurus, ont été dangereuses pour deux conquérants. Se baignant en Cilicie dans le Calycadnus, Frédéric Ier Barberousse a une syncope et se noie. Plus avant, Alexandre le Grand aurait succombé de même dans le Cidne, si ses soldats vigilants ne l'avaient sauvé d'une mort certaine.

Les historiens d'Alexandre, depuis Plutarque, Quinte-Curce et Justin, nous ont conté qu'à peine retiré du fleuve, le Grand Roi fut atteint d'un accès de fièvre ardente, qui faillit l'emporter. Il est curieux que ce détail n'ait pas frappé les historiens plus qu'il n'a fait ; aucun, du moins à ma connaissance, ne s'est demandé le mécanisme pathogénique d'un tel accès. Le problème pourtant n'est pas sans intérêt.

On ne peut guère invoquer pour le résoudre une poussée rhumatismale. Nous savons, en revanche, qu'une infection palustre latente peut se révéler tout d'un coup par des accidents aigus sous l'action d'un refroidissement brusque. Dans la malaria, la rate, en effet, est un réservoir précieux de protection, où les globules rouges parasités se détruisent. Qu'une cause quelconque provoque une contraction subite de l'organe et cette contraction lancera dans le torrent circulatoire des milliards d'hématies chargées de parasites, qui déclanchent un accès de fièvre. L'immersion dans l'eau froide est une de ces causes possibles, et si bien qu'aujourd'hui, le bain froid est un des procédés diagnostiques employés pour révéler le paludisme chez des sujets qu'on soupçonne atteints de l'infection à l'état latent.

Il est donc logique de voir une poussée de paludisme dans l'accès fébrile grave qui suivit le bain dans le Cidne. L'hypothèse d'ailleurs trouve sa confirmation dans les rapprochements que la critique médicale et la pathologie comparée peuvent faire entre l'aventure de Tarse et divers événements de la vie de lord Byron.

George Gordon Byron était d'une beauté remarquable : la peau blanche, presque lactée, les traits du visage réguliers, les cheveux cuivrés et bouclés comme les poils de sa barbe, qui avaient des reflets rouges flamboyants. Avec ce dehors séduisant, il semblait robuste ; mais ceci n'était qu'une apparence. De son pied bot paralytique, la cause reste incertaine ; l'entourage du poète accusait une naissance laborieuse qui aurait déterminé une paralysie obstétricale ; en réalité, un foyer de poliomyélite aiguë ou une localisation méningo-encéphalique semblent plus probables. En tout cas, rhumatisme, insuffisance hépatique et obésité lui valurent une déchéance organique précoce. A trente ans, cet homme charmant, adoré des femmes, avait quelques fils d'argent mêlés à ses boucles d'or. Quand il mourut à trente-sept ans, il grisonnait déjà.

Au mois de mai 1810, à l'entrée des Dardanelles, le poète, après un premier essai qui échoua, réussit, le lendemain, à faire en une heure et demie la traversée d'Abide à Sexte. Très fier d'avoir renouvelé la prouesse de Léandre, il a décrit en prose et en vers cet exploit, qui avait à ses yeux quelque chose d'héroïque et qui, lui ayant valu des douleurs et de la fièvre, paraissait le rapprocher d'Alexandre le Grand. Cette fois, la comparaison n'était pas légitime. Il n'y a aucune analogie entre le foudroyant accès de fièvre qui suivit immédiatement le bain du roi de Macédoine, et l'accès typique de fièvre rhumatismale, qui alita l'arthritique poète anglais après seulement une période prodromique de plusieurs jours.

Bientôt, la malaria allait plus justement rapprocher les deux hommes. A cette infection, c'eût été miracle que lord Byron échappât dans ses excursions fréquentes à travers le Péloponèse, autour de Patras surtout, où il était l'hôte du consul anglais chez qui il avait ses fonds en banque. Là, lorsque le vent du nord balaie, de l'autre côté du golfe, les marécages de Missolonghi, la ville est envahie par les moustiques. Là, il eut ce premier accès de paludisme qu'André Maurrois a si bien conté dans quelques pages magnifiques de son *Byron*. Il y faillit perdre la vie, fort mal soigné d'ailleurs par le Docteur Romanelli, et il ne dut de se rétablir qu'à sa jeunesse et à sa bonne étoile ; mais il n'en resta pas moins désormais de santé précaire. Pire même, car, à ce moment, qui fut celui de son mariage malheureux avec Miss Milbanke, il semble avoir présenté des troubles de son équilibre mental ; du moins, le Dr Le Mann, qui le soigna alors, craignit-il l'explosion d'un état psychique démentiel.

Après son exil, pendant le carnaval de Venise de 1817, survint une rechute grave de fièvre tierce ; et Byron dut garder le lit tout le temps du carême. Il ne se rétablit que pour, l'année suivante, recevoir de l'amour une syphilis qu'il négligea de soigner. On voit qu'il traînait avec lui de lourdes tares, lorsque, en

juillet 1823, il s'embarqua à Gênes à destination de Céphalonie et quand il arriva à Missolonghi quelques mois après. Il eût été difficile de choisir un endroit plus malsain pour la santé du poète et plus triste tout à la fois, placé qu'il est au milieu de marécages, plus bas que le niveau de la mer, habité seulement par des pêcheurs et par des bergers vivant dans des huttes misérables au milieu de myriades de moustiques. Byron ne devait pas tarder à lui payer rançon.

Le soir du 15 février 1824, il eut une crise convulsive qui présenta touts les caractères d'une attaque épileptique. Elle ne dura que quelques minutes, mais laissa ensuite, plusieurs jours, le poète dans un état de torpeur avec vertiges. Les médecins appelés à son chevet portèrent le diagnostic d'atteinte méningée cérébrale d'origine syphilitique. Le paludisme allait venir compliquer les choses et abattre cet homme déjà à la porte du tombeau.

Le 9 avril, au cours d'une promenade à cheval, Byron fut surpris par un orage et trempé autant qu'on peut l'être. En vain, son ami, le Comte Gamba, lui conseilla-t-il de chercher quelque abri où il pût sécher ses vêtements et se réchauffer ; il ne voulut rien entendre, monta dans une barque pour rentrer chez lui et, tout ce temps, resta exposé à la pluie glacée qui tombait sans cesse. Deux heures après son retour, frisson, hyperthermie. Puis, le lendemain, la fièvre tomba, et le malade put prendre quelques dispositions pour la campagne militaire imminente ; mais la nuit ramena le frisson et avec lui la température remonta. C'était la fièvre tierce, rémittente d'abord, tendant ensuite à passer au type pernicieux.

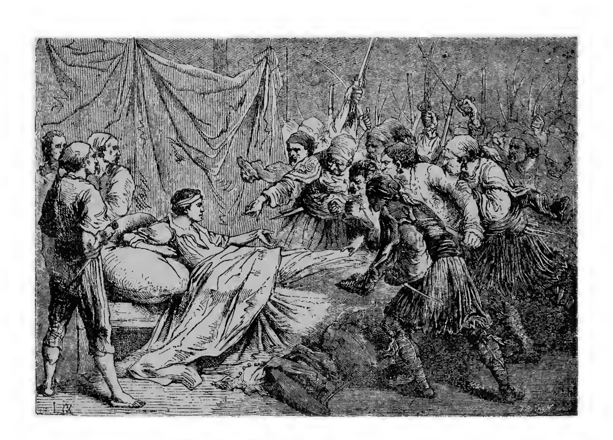
On ne peut s'empêcher de déplorer que, malgré l'enseignement des doctrines de Torti, qui, depuis un siècle, avait préconisé la quinine dans le traitement du paludisme, pas un des médecins qui se trouvèrent au chevet de lord Byron, à Missolonghi, ne se soit souvenu de ces bases fondamentales de la malariathérapie. A défaut de quinine, le Docteur Millingen, le seul qui paraisse, en la circonstance, avoir eu un peu de sens clinique, voulut saigner le malade avant son troisième accès. Malheureusement, Byron, comme tous les névropathes, avait la phobie du sang ; il refusa. On perdit ainsi du temps et l'état empira très vite.

Au septième jour, à la fièvre, à l'agitation, à l'insomnie, s'ajouta le délire, et, de nouveau, le Docteur Millingen insista pour une saignée. Quand il fut à bout de résistance parce qu'il était à bout de forces, Byron s'y résigna, et le 16 et le 17 avril, on le saigna enfin ; mais il était trop tard. Le 18, en plein délire, une aphasie vint enlever la parole au poète ; c'était la fin. Ainsi mourut Lord Byron d'une infection palustre pernicieuse avec atteinte des centres cérébraux, dont la syphilis avait fait des lieux de moindre résistance.

Deux jours après Pâques, les médecins se réunirent pour procéder à l'autopsie du cadavre. La boîte cranienne ouverte, on trouva des adhérences entre l'os et la dure-mère ; la pie-mère était injectée de sang ; il y avait aussi des lésions cardiaques et hépatiques.

On peut maintenant conclure. Tandis que la poussée rhumatismale, qui, chez Byron, suivit sa prouesse de natation en 1810. n'a rien de comparable avec les accidents présentés par Alexandre le Grand après son bain dans le Cidne, il y a, en revanche, des analogies parfaites entre le réveil du paludisme de ce dernier à cette occasion et la fièvre pernicieuse qui éclata chez Byron, en 1824, après qu'il fut resté deux heures durant sous une pluie battante et glaciale. L'issue ne fut pas la même ici et là, parce que les deux hommes n'étaient pas les mêmes ; mais, par ailleurs, il est très remarquable de constater qu'à travers les siècles, le génie épidémique des maladies reste à tel point pareil à lui-même que le tableau comparatif suivant ne comporte de différences que celles qui tiennent à la résistance propre d'Alexandre le Grand et de lord Byron.

Alexandre le Grand.	Lord Byron.
Jeune homme robuste de 22 ans.	Homme de 37 ans profondément taré.
Données étiologiques faisant présumer une atteinte antérieure de paludisme.	Antécédents de paludisme certains.
Surmenage physique et refroidissement.	Surmenage physique et refroidissement.
Fièvre, agitation, délire et insomnie continuelle.	Fièvre, agitation, délire et insomnie continuelle.
Thérapeutique anodine. La saignée n'est pas effectuée.	Thérapeutique fautive. Saignée seulement pratiquée au septième et au huitième jour.
Paroxysme irrégulier suivi de dépression, perte de la voix et état comateux transitoire.	Paroxysme irrégulier suivi de dépression, perte de la voix et état comateux terminal.
La jeunesse et les puissantes réactions d'une constitution non tarée permettent la guérison.	Les tares constitutionnelles nombreuses et la syphilis en particulier amènent la mort dans la onzième journée.



DERNIERS MOMENTS DE LORD BYRON

Dessin de Lix, gravé sur bois par Trichon

La Médecine des Praticiens.

Le Sirop Coclyse et la toux.

Au début de la saison hivernale, où la toux sévit d'une façon particulière, nous voudrions de nouveau appeler la bienveillante attention du Corps médical sur le *Sirop Coclyse*, qui rend de si précieux services contre la coqueluche.

Procédant de la médecine des « simples », ce médicament renferme, en effet, des produits particulièrement actifs contre la toux, d'une façon générale, et, en particulier, contre la toux nerveuse.

Ses composants renferment :

La cannelle : de puissants antiseptiques et antispasmodiques, allylgaïacol, aldéhyde cinnamique ;

Le safran : une essence très active et décongestionnante, asséchant le catarrhe des voies respiratoires ;

Les roses de Provins : des tannins, quercitin, acide gallique, acide quercitannique ; et, surtout, une essence, formée principalement de géraniol.

En résumé, grâce à leurs principes volatils et aromatiques, ces composants sont des sédatifs et des analgésiques éprouvés ; des décongestionnants ; des antiseptiques énergiques ; des modificateurs sûrs des sécrétions de l'arbre aérien, qu'ils fluidifient, assèchent par les balsamiques et les terpènes qu'ils contiennent.

Ces propriétés pharmacodynamiques s'ajoutent à la qualité caractéristique du *Sirop Coclyse* : celle d'être un médicament très agréable à prendre, n'offrant aucun danger et de tolérance parfaite, même pour les estomacs les plus délicats.

MODE D'EMPLOI HABITUEL

Nourrissons.	5 cuillerées	à café	par 24 heures.
Enfants au-dessous de 8 ans.	7	—	à dessert	—
Au-dessus de 8 ans et adultes.	7	—	à bouche	—

Le *Sirop Coclyse* doit être administré de préférence dans du lait édulcoré avec du miel.

Logogriphe

Fils du mensonge avec ma tête,
Je suis ta mère sans ma tête.



MÉDECINS-POÈTES



Jean BARBIER

par J. F. Albert

Ici même (XL, 221). M. Dautheuil a rappelé, après Anatole France, l'intérêt des catalogues des libraires. Sur l'un d'eux, je crus, voici peu, avoir fait une découverte : il s'agissait du manuscrit d'un médecin-poète, Hélas ! l'annonce était trompeuse parce qu'incomplète. C'était bien un manuscrit de vers ; mais celui de la seconde édition (qui ne semble pas avoir roulé sous les presses) d'un poème paru en in-8°, à Versailles, en 1858 : *Crime* (s) *de 93, poème en dix-sept drames ; rêve politique dédié aux amis de l'ordre, de la paix et du travail.* Mon manuscrit, lui, était dédié à M. le Baron Taylor *en mémoire de la reconnaissance infinie que lui doivent les gens de lettre, dont il est l'idole et la bonne étoile.*

L'auteur ? (Jean) Barbier, 4, rue de Trouville, à Alger.

Etait-il médecin ? Sans aucun doute, car il expose dans sa préface manuscrite qu'il a écrit son poème à cause de son *utilité au double point de vue thérapeutique et pratique* ; et il faut être médecin pour trouver cela. Barbier d'ailleurs, en tête de l'ouvrage, au-dessous de son nom, écrit, après l'hommage à Taylor : *ancien médecin* ; après le titre : *ex-maire et médecin de l'hôpital civil de Fondouk (Algérie).* Enfin, A. Chereau, dans son *Parnasse médical français*, ajoute ce détail (p. 45) : *officier de santé reçu en 1821.* Vraisemblablement, il s'agit d'un officier de santé militaire, parti avec l'armée de conquête et resté en Algérie après l'occupation.

Aujourd'hui, il n'y a plus d'hôpital civil à Fondouk. Là, personne ne se souvient et à la Préfecture d'Alger on ne se rappelle pas davantage de celui qui exista autrefois et dont, seules, les archives gardent la trace. En feuilletant les registres de l'état civil de Fondouk, on découvre que la dernière déclaration de décès provenant de l'Hôpital civil porte la date du 8 août 1849, ce qui autorise à penser que l'établissement dut être fermé peu après.

Barbier en fut-il vraiment médecin ? Il est impossible de l'affirmer. Du moins, il est permis de douter qu'il ait été maire de la commune. M. Joseph Lorion a bien voulu faire quelques recherches aux Archives départementales d'Alger, et M. J. Torrès, maire de Fondouck, a eu l'extrême obligeance de parcourir les Recueils des actes du Gouvernement et les Registres des délibérations du Conseil municipal pour me renseigner. Je leur ai grande obliga-

tion à tous deux et tous deux je les remercie. Grâce à eux, j'ai pu savoir que la commune de Fondouk a été créée le 14 octobre 1844. Le premier maire fut M. J.-B. Gay, à qui succédèrent tour à tour MM. Marquier (1846), Reboil (1848), Moreau (1850 ; que les Archives départementales font maire en 1847 avec un ?), du Ronceral (1856, d'après les Archives départementales), Bondors (1857), Chadal et Chauvin (1859), Daudry (1863 à 1876). De J. Barbier aucune mention.

Certain J. Barbier publia, en 1855, chez Hachette, un *Itinéraire historique et descriptif de l'Algérie, avec vocabulaire franco-arabe et résumé des guerres d'Afrique.* On y trouve un chapitre intéressant sur les mœurs indigènes et quelques pages sur Fondouk, mais sans développement anormal, sans rien qui découvre la personnalité de l'auteur. Est-il le même que notre poète ? C'est vraisemblable ; mais on ne peut l'assurer.

Notre J. Barbier fut-il enfin vraiment poète ? S'il y suffit d'écrire un poème en dix-sept chants, on ne peut lui refuser ce titre. Le sujet de ce poème est un rêve. Après une nuit de travail, l'auteur s'est endormi à l'aube du jour et se voit transporté à travers les mondes jusqu'aux enfers. Là, sont les Montagnards de la Révolution qui se sont révoltés contre Satan, et Satan fait leur procès. Une pensée évidemment diabolique a fait choisir comme accusateur public Fouquier-Tinville pendant sept chants et demi ; Maillard, pendant sept autres chants et demi le remplace ; mais par une inconséquence curieuse, ce n'est pas la rébellion contre Belzebuth qui fait le fonds du réquisitoire, mais bien les Crimes de 92 et de 93. La Révolution n'apparaît ici que dans ses excès ; vraies ou apocryphes, les anecdotes sont acceptées pourvu qu'elles soient horribles. Coups de poignards, éventrations, décollations, incendies, pillages sont décrits avec complaisance et toutes les pages ruissellent de sang. Maillard dit au XVIe chant (v. 9 à 14) :

Quels qu'ils soient, nos plaisirs, lorsqu'ils se perpétuent,
Nous transportent d'abord, puis nous lassent, nous tuent.
Ainsi, depuis le temps que dure ce procès,
Que nous nageons, Messieurs, dans le sang des Français,
Il n'est pas étonnant que la Cour souveraine
Se laisse subjuguer par l'ennui qui l'entraîne.

Hélas ! Il n'y a pas que la Cour qui bâille ; il y a le lecteur ; et Barbier, qui était bien placé pour faire son profit de l'avis de Maillard, n'en a tenu aucun compte. Si mince est son souci de notre lassitude que ses bonnes intentions multiplient les redites. Ses orateurs concluent toujours, au moins dix fois :

Voilà ce que jadis des hommes sanguinaires,
Nommaient, battant des mains, des crimes nécessaires.
Voilà les temps, Français, qu'une bande de fous
Voudraient faire renaître, aujourd'hui, parmi nous.

Cela revient si souvent que Satan lui-même s'écrie (chant VIII, v. 213-214) :

Cette observation, tant de fois répétée,
Fatigue notre esprit et reste sans portée.

Et encore (chant XI, v. 389).

C'est trop le répéter ; je lève la séance.

Et enfin (chant XVI, v. 333) :

C'en est assez, Maillard...

L'œuvre finit (dix-septième chant) par la condamnation de 1892 et 1893 et par la description du supplice des Montagnards dans une nouvelle région de l'enfer. Nous changeons peu de lieu ; moins encore de tableaux ; et que Barbier mêle le Tenare, le Styx, Cerbère et Belzébuth dans une agréable salade ne le sauve pas d'une monotonie à laquelle s'ajoute la monotonie propre à l'alexandrin, — à 5.162 alexandrins qui se suivent, — et naturelle au mode des rimes plates.

Pourtant, Barbier a de la couleur, de la force : il sait manier les oppositions ; enfin, il abonde en images, tant qu'il ne faut pas s'étonner que quelques-unes ne soient pas heureuses :

Son couteau, rouge encor, ainsi que le vautour,
Demande au tribunal sa pâture du jour.
(Chant VII, v. 7-8.)

Souffrez donc que ce nom, *transplanté dans l'histoire,*
Soit le seul employé dans mon réquisitoire,
Comme étant le seul digne, écrit sur un poteau,
D'aller prendre racine au milieu d'un tombeau.
(Chant VII, v. 18-21).

A côté de cela, on peut mettre quelques étourderies, quelque naïvetés, mais peu nombreuses :

Le proconsul est seul *et ses jeunes bacchantes*
Livrent au doux sommeil leurs entrailles brûlantes.
(Chant VII, v. 137-138.)

Je n'ai plus que deux faits à citer à la Cour
Que je vais abréger afin d'être plus court.
(Chant XIV, v. 253-254)

Comme versificateur, Barbier est un classique, fidèle aux règles établies. Par distraction, il peut écrire :

Voilà les Montagnards qui, déployant leurs bannières
(Chant III, v. 237.)

Eh ! quoi ! l'homme qui compte et trace chaque jour
L'espace que la terre arpente chaque jour
(Chant XVII, v. 7-8).

mais on doit dire que partout le vers est bien construit, sans fautes et que la rime souvent est riche. Deux extraits donneront une idée des mérites de la poésie de J. Barbier. J'emprunte l'un au XII[e] chant (v. 59-70) : la définition du *Suspect* donnée par Maillard.

Est suspect l'aubergiste et tout marchand maudit
Qui ne veut pas livrer sa fortune à crédit.
L'homme avare est suspect. Qui borne sa dépense
Et garde son argent, est suspect à la France.
L'homme dissipateur qui dépense son or
Est un être, à mes yeux, bien plus coupable encor.
En effet, citoyens, ce monstre impopulaire
Insulte par son luxe au peuple, à la misère.
L'homme qui fait du bien et donne aux malheureux
N'agit que par orgueil et pour primer sur eux,
Que pour les insulter, avilir leur personne :
On fait insulte au peuple en lui faisant l'aumône.

Je prends l'autre au début du poème, quand l'auteur décrit sa course à travers les mondes (chant I, v. 25-38 ; 111-112 ; 45-50).

Je franchis le soleil. Dans mon vol incertain,
Je laisse ses rayons errer dans le lointain.
Ce grand astre, à mes yeux, n'est qu'une faible étoile,
Que l'espace obscurcit sous son immense voile.
Saturne au double anneau, Jupiter et Vénus,
Pâlissent sous mes pieds, ou plutôt ne sont plus.
Tous ces astres brillants, qae l'Eternel agite,
Qu'on peut apercevoir du globe que je quitte,
Que nost aïeux nommaient les limites des cieux
Mille fois dépassés n'éclairent plus mes yeux.
Mais de l'immensité de nouveaux soleils naissent,
Enflamment l'horizon, brillent, puis disparaissent
Et font place aux rayons d'un soleil non moins beau,
Qui pâlit à son tour et s'éteint de nouveau
. . . .
C'est un des milliards de ces petits atomes
Que Dieu lança du ciel pour y semer des hommes.
. . . .
Mais où sont les confins des cieux que je parcours,
Et le dernier soleil que je cherche toujours ?
Esprits aériens, me désignant sa place,
Dites-moi s'il existe un centre dans l'espace ?
Non, non. Le firmament aux merveilleux accords
Ne peut avoir de centre alors qu'il est sans bords.

Anecdotes arabes

Psychothérapie musulmane. L'émir Mansur souffrait d'une affection qui immobilisait ses articulations, le tenait alité et contre laquelle les soins de ses médecins restaient impuissants. On fit donc venir Razès en Transoxiane, et Razès, lui aussi, tâtonna d'abord. Un jour, il parut prendre son parti : « Demain, dit-il à son malade, j'essaierai une nouvelle thérapeutique, mais il vous en coûtera le meilleur cheval de vos écuries. » Affaire conclue ; on mit l'animal à la disposition du médecin. Le lendemain, Razès conduisit l'émir dans un établissement de bains situé hors de la ville, attacha à la porte extérieure le cheval qu'on lui avait donné, entra seul avec son malade dans la chambre chaude du bain, administra des douches chaudes, fit prendre un breuvage qu'il avait préparé d'avance ; et, quand il jugea que les humeurs étaient, dans les articulations de l'émir, au point qu'il souhaitait, il remit ses vêtements et, prenant un couteau à la main, se mit à injurier son patient et à le menacer de mort.

L'émir entre en fureur. La colère autant que la crainte le font sauter sur ses pieds. Razès, lui, saute sur son cheval et prend la fuite tandis que l'émir, revenu de sa colère, est surpris et charmé de se trouver libre dans ses mouvements et guéri. Il fit rechercher le médecin ; mais il était loin et, sept jours plus tard, renvoya le cheval avec cette lettre :

« Puisse la vie du roi se prolonger, sa santé rester bonne et son autorité grandir ! Je vous ai traité d'abord avec toute l'habileté dont j'étais capable ; mais je vis que votre chaleur naturelle était déficiente et que les traitements ordinaires devraient se prolonger trop longtemps. J'ai donc abandonné ces moyens ordinaires pour recourir à la psychothérapie. Voilà pourquoi, lorsque je crus que les humeurs peccantes étaient, chez vous, au point de coction convenable, je vous ai provoqué afin d'accroître brusquement votre chaleur naturelle et que celle-ci pût dès lors dissoudre les humeurs déjà ramollies. Le Ciel a béni mes efforts ; mais, désormais, il est préférable que nous ne nous rencontrions plus ».

L'émir répondit par l'envoi d'une robe d'honneur, d'un manteau de prix, d'un turban, d'armes, d'un couple d'esclaves, d'un cheval entièrement caparaçonné et il alloua à Razès une pension annuelle considérable (Nizami-i-Arudi, *Les quatre discours*).

L'examinateur indulgent. En l'an 931, le calife al-Muqtadir décida que nul désormais ne pourrait exercer la médecine à Bagdad s'il n'avait passé avec succès un examen probatoire devant son premier médecin Sinan. Un jour, un vieillard bien mis, imposant, majestueux même. se présenta devant ce dernier. Comme Sinan se disposait à l'interroger, non sans lui avoir témoigné de grands égards, le vieillard mit un sac d'argent devant son juge et lui dit : « Je ne sais ni bien lire ni écrire correctement ; je n'ai point fait d'études régulières ; mais j'entretiens une famille par l'exercice de ma profession et je vous prie de ne pas interrompre mon activité. — Sinan fut pris de fou rire ; il était désarmé et répondit : « Soit ! mais vous ne soignerez jamais un malade avec des remèdes inconnus de vous. — Certes, répliqua le vieillard ; ce fut la pratique de toute ma vie et je ne suis jamais allé plus loin que l'oxymel et le julep. »

Or, voici que le lendemain, ce fut le tour d'un aimable jeune homme, sympathique et à l'air intelligent ; et ce dialogue s'engage : « Où avez-vous étudié ? — Avec mon père. — Et qui est votre père ? — Le vieillard que vous avez vu hier. — Et vous suivez ses méthodes ? — Scrupuleusement. — Allez donc en paix ; mais n'osez jamais davantage. » (Al-Qifti, *Histoire des Philosophes*.)

Un médecin énergique. Au temps où les Croisés étaient maîtres de Jérusalem, d'Antioche et du Liban, le gouverneur franc du château de Munaytira demanda à un émir sarrasin de lui prêter son médecin, Tabit, pour soigner quelques malades. Demande accordée. Tabit vint et on lui présenta un homme atteint d'abcès de la jambe et une femme poitrinaire. Le médecin fit de son mieux et l'état des deux malades allait s'améliorant, quand survint un médecin franc, qui interrompit toute médication.

A l'homme malade, il demanda : « Préfères-tu mourir avec tes deux jambes ou vivre avec une seule ? » — On devine la réponse. Alors, le médecin franc fit venir un homme d'armes armé d'une hache et lui commanda d'enlever d'un seul coup la jambe à l'abcès. Le premier coup fut insuffisant ; au second, la moelle sortit de l'os et le malade expira.

Quant à la femme, le médecin déclara qu'elle était possédée d'un démon qui habitait sa tête ; il lui fit donc raser les cheveux, mit la boîte cranienne à nu par une grande incision, frictionna la plaie avec du sel. Du coup, la femme mourut à son tour.

« Après cela, conclut Tabit, je demandai si mes services étaient encore nécessaires, et sur une réponse négative, je m'en retournai ayant appris à connaître une médecine énergique que j'avais ignorée jusque-là. » (Usama ibn Munqid, *Mémoires*.)

 **Éphémérides** 

— 1633 —

5 novembre. — Naissance à Carpi de Bernardin Ramazzini, qui, après avoir hésité quelque temps entre le droit et la médecine, se décida pour cette dernière et reçut le bonnet de docteur à Parme, le 21 février 1659. Il attendit jusqu'en 1682 une chaire qui lui fut donnée par le duc d'Este à Modène. En 1700, il passait à la chaire de médecine pratique de Padoue. En 1708, le Sénat de Venise le nommait président du Collège des médecins de Venise. L'apoplexie l'enleva, le 5 novembre 1714, laissant de nombreux ouvrages formant quatre volumes in-8° dans l'édition de Padoue de 1718 et aujourd'hui presque oubliés.

— 1733 —

2 novembre. — Mort de Pierre de Pardaillan de Gondrin, fils du duc d'Antin, petit-fils de Mme de Montespan, chanoine de Paris, puis évêque de Langres et membre de l'Académie française.

22 novembre. — Mort à Paris de Louis Du Four, abbé de Longuerue, né à Charleville le 6 janvier 1652. Élève de Richelet et de Perrot d'Ablancourt, il fut un érudit de valeur, moins connu cependant aujourd'hui par les travaux qu'il a laissés que par son originalité, qui lui fit refuser de se présenter à l'Académie des Inscriptions, sous le prétexte qu'on s'y perdait dans le galimatias.

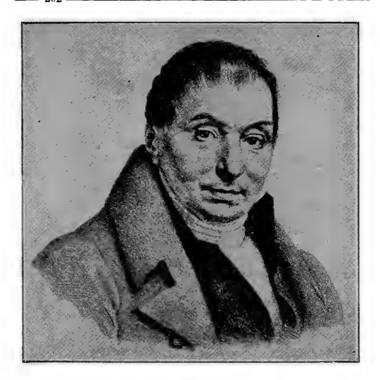
24 novembre. — Naissance à Neuchâtel de François, Louis, comte d'Escherny, publiciste, ami de Jean-Jacques Rousseau dont il a écrit l'*Eloge* en deux volumes, auteur d'un *Tableau historique de la Révolution*, de *Mélanges de littérature et d'histoire*, etc.. Mort le 15 juillet 1815.

— 1833 —

6 novembre. — Première représentation au Théâtre de la Porte Saint-Martin du drame en prose *Marie Tudor* de Victor Hugo.

7 novembre. — Première représentation à l'Opéra-Comique de *La Maison du rempart* ou *Une journée de la Fronde* (3 actes), musique de Carafa.

17 novembre. — Naissance au Thor (Vaucluse) du trompettiste Xavier Teste.



Alexis BOYER

— 1833 —

20 novembre. — Mort de Desfontaines (René-Louiche), né à Tremblay (Bretagne), le 14 février 1750, botaniste voyageur, professeur au Museum d'Histoire naturelle, membre de l'ancienne Académie des Sciences le 20 novembre 1795.

23 novembre. — Mort de Jourdan, né le 29 avril 1762, vainqueur à Wattignies et à Fleurus, maréchal de l'Empire, pair de France sous la Restauration, Gouverneur des Invalides sous le Gouvernement de Juillet.

23 novembre. — Guillaume Beaumont publie le résultat de ses expériences sur la digestion gastrique.

25 novembre. — Mort du baron Alexis Boyer, né à Uzerche, le 1er mars 1760, membre de l'Académie de médecine (section de pathologie chirurgicale), membre de l'Académie des Sciences (section médecine et chirurgie), le 21 février 1825.

25 novembre. — Geiger et Hesse isolent l'atropine, l'hyoscyamine et l'aconitine.

Caricature

LES ÉTUDIANTS DE PARIS



IL ÉTUDIE LA MÉDECINE...

(Dessin de Gavarni).

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Le Tribolet. — Dans son n° 2 de mars-avril 1933, *Le Musée Neuchâtelois* rappelait qu'au moyen âge, il se faisait, à la cour des comtes de Neucbâtel, grand usage de vins doux, entre autres d'Hypocras et de Tribolet (ou triboley). Laissons l'Hypocras que tout le monde connaît ; mais le Tribolet, qui pourrait en donner la formule ?

Du Cange n'a pas recueilli d'exemple de *Vinum Triboleti* ; mais, au mot *Panis*, il mentionne une sorte de pain blanc nommé *Panis Triboleti*.

J'ajoute que la famille de Tribolet a donné foule de citoyens célèbres de notre petit pays. Ses ancêtres neuchâtelois remontent à 1351 et elle est citée dès 1302 au pays de Berne. Est-ce à l'un des membres de cette famille qu'il faudrait accorder la formule du Tribolet (vin doux) et du pain de Tribolet retenu par Du Cange ?

Dr H. Stauffer (*Neuchâtel*).

L'éclatement des rochers par la chaleur suivie d'aspersion de vinaigre (XL, 113). — A la page 161 de l'année 1783 du *Journal des gens du monde*, on lit les lignes suivantes :

On lit dans l'bistoire ancienne qu'Annibal voulant traverser les Alpes et se trouvant embarrassé par des rochers inaccessibles, employa le feu et le vinaigre pour frayer un chemin à son armée. Un curé du pays de Foix a renouvelé le procédé du général carthaginois. Il est parvenu par les mêmes moyens à tracer un chemin de cent toises de long et de douze pieds de large à travers un rocher très dur.

Salomon Reinach croyait que c'était là une *galéjade* ; mais Foix n'est pas la patrie de la galéjade. L'explication de Salomon Reinach est d'ailleurs trop facile et on ne découvre aucune raison permettant de penser que la nouvelle donnée par le *Journal des Gens du Monde* fût de pure invention. Pas davantage l'éloignement de Foix et de Cassel, où se publia le périodique de 1782 à 1788, n'est un motif suffisant de nier un fait, donné comme réel et toujours contrôlable. Si, il y a 150 ans, on a creusé dans le comté de Foix un chemin de 200 mètres de long à travers les rochers, ce travail n'est peut-être pas inconnu dans la région. Un confrère fuxien pourrait-il nous renseigner sur ce point ?

Dr P. N.... (*Rouen*).

Fils de paysans. — Sixte-Quint fut gardeur de pourceaux. Amyot eut un paysan pour père. Pourrait-on donner une liste de quelques grands hommes, fils de paysans ?

Dr Marcailhou d'Aymeric (*Toulouse*).

Médecins attachés aux théâtres. — Dans un ouvrage peu connu que Louis Jacquemin publia en deux volumes in-8° à Arles (typographie Dumas et Dayre), en 1863, sous le titre *Monographie du théâtre antique d'Arles*, je trouve mention de médecins attachés aux théâtres antiques. Voici le passage extrait de la page 99 du tome second :

On a la preuve, par des recueils épigraphiques, que les factions du cirque avaient chacune un ou plusieurs médecins, chargés de prendre soin des désulteurs et des auriges blessés par accident. Il en était ainsi de celles des théâtres et des amphithéâtres. Galien avait été médecin des arénaires de Pergame.

L'auteur ne cite aucune des épigraphes qu'il invoque et ne donne même aucune indication bibliographique qui puisse permettre de les retrouver. L'indication est-elle exacte ? Y a-t-il eu dans l'Antiquité des médecins de théâtres ? Quels textes l'établissent ?

Versati (*Ancône*)

Le médecin Théodose ou Théodore. — Dans la première des quatre conférences « Fitz-Patrick » faites au Collège des Médecins de Londres par Edward G. Browne sur *la Médecine Arabe* et dont M. le Dr H. P. J. Renaud vient de publier une traduction française à la librairie orientaliste Larose, à Paris, je lis les passages suivants :

Page 19 (*édit. française*). — Mention est faite par les biographes arabes d'un certain Théodose ou Théodore (*), un Grec évidemment, qui fut médecin du gouverneur cruel, mais capable, Haggag Ibn'Yusuf, lequel le tenait en haute estime. Quelques-uns de ses aphorismes nous sont parvenus, mais aucun des trois ou quatre ouvrages qu'il a écrits.

(*) Ibn abi Usayhi'a (dans son ouvrage *Classes de Médecins*, édition du Caire), t. I, pp. 121-123, donne ce nom sous la forme Tiyaduq.

Page 23. — C'est là (à Gundi Sahur, fondée au IIIe siècle par Sapur Ier) que Sapur II installa (première partie du IVe siècle) le médecin grec Théodose ou Théodore, qu'il obligea à le soigner, et dont le traité de médecine est mentionné dans le *Fihrist* (*) comme un des ouvrages médicaux persans passés plus tard en arabe et conservés au moins jusqu'au Xe siècle de notre ère. Ce médecin, qui était chrétien, obtint tant de considération en Perse, que Sapur fit bâtir pour lui une église et, à sa demande, libéra de nombreux captifs, ses compatriotes.

(*) *Fihrist* ou *Index* (des Sciences), édition non précisée], p. 303.

Un confrère pourrait-il donner quelques détails sur ce Thédose ou Théodore ? Citer quelques-uns des aphorismes qui nous sont restés de lui ? Dire s'il y a une édition française de ces aphorismes et laquelle ?

J. Cassan (*Rabastens*).

Priorité. — Dans les *Tablettes d'Alcibiade* (p. 220), Sylvain Bonmariage déclare : *Lombroso a démontré que la mégalomanie est révélatrice de la paralysie générale.*

Lombroso est-il vraiment le premier à avoir fait cette démonstration ?

Dr L. Dubar (*Paris*).

Φαρμακός — En 1897-1898, H. d'Arbois de Jubainville fit au Collège de France une série de leçons dont sortit, en 1899, un in-8°, publié chez Fontemoing, à Paris, sous le titre *La civilisation des Celtes et celle de l'épopée homérique.* Avouant dans sa *Préface* sa connaissance peu approfondie de la littérature homérique, il ajoutait à propos de son ouvrage : *Les hellénistes y trouveront sans aucun doute nombre d'erreurs à relever.* Faut-il compter parmi ces erreurs le sens que l'auteur donne au mot φαρμακός ?

Remarquant que, *dès le* VIe *siècle avant Jésus Christ, c'était en Grèce une doctrine universellement reçue que les sacrifices humains étaient un moyen de mettre un terme aux épidémies* (p. 236), il ajoute plus loin : *La langue grecque possède un mot pour désigner la victime humaine dont l'immolation doit assurer le salut du peuple. Ce mot est* φαρμακός, *qu'on peut traduire ici par « médecine préventive »* (p. 240). Il y revient quelques pages plus bas en rapportant le sacrifice fait par Créon de la vie de son fils Ménoïkeus, afin de sauver Thèbes sur le point de tomber entre les mains des Sept Chefs : *Créon aura, s'il le veut, à sa disposition un remède efficace,* φαρμακός, *suivant l'expression consacrée : qu'il sacrifie son fils Ménoïkeus* (p. 248). Est-il possible de donner au mot φαρμακός le sens de *Victime humaine immolée aux dieux* ? Quels textes, quelles autorités ont pu conduire H. d'Arbois de Jubainville à une pareille opinion ?

F. Delassus (*Toulouse*).

La Rédaction désire acquérir les numéros suivants de *La Chronique Médicale* : 1895, *Seconde année*, nos 4, 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18.

Réponses.

Sainte Madeleine, patronne des pharmaciens (XXXIX, 297 ; XL, 74, 185). — Dans l'ouvrage *Sainte Madeleine*, que M. Charles Baussan a publié chez Laurens, à Paris, en 1929, je relève les indications iconographiques suivantes :

I) *Une statue de sainte Madeleine Art franco-flamand, vers 1300. Musée de Cluny*, laquelle tient, dans sa main gauche, un récipient qui a l'aspect extérieur de certains pots ornant les officines des pharmaciens.

II) *Un tableau de sainte Madeleine, par Quentin Mettys. Musée d'Anvers*, dans lequel la sainte ouvre, de la main droite, le couvercle d'un « pot » tenu, par le fond, de la main gauche.

III) *Madeleine chez Simon le Pharisien, par Jean Gossaërt. Musée de Bruxelles*, tableau où, à gauche de la sainte, est un « pot » ouvert avec son couvercle posé à terre.

IV) *Madeleine chez Simon le lépreux. Miniature. Psautier d'Egbert à Cividale*, où le vase est porté par Marthe ; son nom est écrit en grec, tandis que Marie essuie les pieds du Sauveur.

V) *La Crucifixion par Mathias Grümvald. Colmar. Musée Unterlinden*, où Madeleine est agenouillée au pied de la Croix, ayant, devant elle, un « pot » fermé.

VI) *Madeleine à la descente de croix. Ecole de Cologne. Musée du Louvre*, où la sainte tient le pied gauche du Sauveur, et a, devant elle, un « pot » recouvert d'un linge plié.

VII) *Madeleine assise auprès du tombeau. Sépulcre de Solesmes* (*Sarthe*), où, touchant les pieds de la sainte, on voit un « pot » évasé fermé.

VIII) *Sainte Madeleine. Miniature de Jean Bourdichon. Heures d'Anne de Bretagne*, où la sainte tient, de la main gauche, par le fond, le « pot » maintenu ouvert par la main gauche.

IX) *Sainte Madeleine et une donatrice par le Maître de Moulins. Musée du Louvre*, où la sainte tient de la main gauche le « pot » fermé et semble bénir la donatrice de la main droite.

X) *Sainte Madeleine dite la Châtelaine, XVI*e *siècle. Eglise de Génicourt* (*Meuse*) où la sainte tient le « pot » de la main gauche, par le fond ; le pot est fermé ; elle regarde un livre tenu de la main droite.

XI) *Les saintes Maries trouvent le sépulcre vide. Miniature du Psautier d'Ingeburge*, où sainte Madeleine est reconnaissable à son « pot » tenu et même serré contre sa poitrine, de la main gauche.

XII) *Apparition du Christ à sainte Madeleine. Biblia pauperum*, où, devant la sainte, agenouillée devant le Sauveur, on constate un « pot » posé à terre, fermé.

XIII) *Jésus apparaît à sainte Madeleine. Clôture du chœur de Notre-Dame de Paris*, où sainte Madeleine tient un « pot » par le fond,

et de la main droite ; le pot est fermé ; de la main gauche la sainte paraît implorer le Christ.

XIV) *Apparition de Jésus à Madeleine. Ecole de Shongauer. Colmar. Musée d'Unterlinden*, où la sainte est agenouillée et a son « pot » devant elle, posé à terre.

XV) *Sainte Madeleine pénitente, par de Vos, d'après Collaërt*, où la sainte prie à genoux avec, devant elle, un petit « pot » fermé et un livre.

XVI) *Sainte Catherine et sainte Madeleine par Conrad Witz. Musée de Strasbourg*, où sainte Madeleine tient, à bras tendu, de la main gauche, un « pot » fermé.

Naturellement ce « pot », c'est toujours le récipient contenant le nard ou les aromates. Sa constance dans l'iconographie de Sainte Madeleine s'explique, et on comprend tout aussi facilement qu'une confrérie de pharmaciens ait pu prendre la sainte pour patronne. Dr R. Mazilier (*Toulouse*).

Autre réponse. — Permettez-moi de rectifier une petite erreur dans la réponse de M. le Dr Neuray. La Baume, *près de Nîmes*, est une grotte, lieu de pique-nique et, paraît-il, de bons repas. Il ne faut point la confondre avec une autre grotte, appelée la Sainte-Baume, où la tradition provençale veut que Marie-Madeleine soit venue finir sa vie terrestre dans la prière et la pénitence. La Sainte-Baume se trouve *aux environs d'Aix-en-Provence*, à une vingtaine de kilomètres de la petite ville de Saint-Maximin, à 600-800 mètres d'altitude.

Les légendes ont la vie dure, ajoute M. le Dr Neuray. Peut-être en est-il ainsi pour celle de Marie-Madeleine parce qu'elle est véridique. Dans la crypte de la basilique de Saint-Maximin, on découvrit, en effet, en 1279 un tombeau de marbre contenant des ossements et un document, qui a été soigneusement conservé. Ce document établissait qu'on avait là les ossements de sainte Madeleine, cachés ainsi en 710 et enterrés, de peur des profanations dont les menaçait une invasion sarrasine.

Dr G. Bouchet (*Maussane*).

Charades (xl, 200). — La solution de la première charade d'août dernier est *Char-pie*. Le mot de la seconde est *Fume-terre*.

Dr P. N.... (*Rouen*).

Les Médecins à la journée du 10 août 1792 (xl, 193 sq.) — Dans l'intéressant article que M. le Dr L. Lorion vient de publier dans *La Chronique Médicale* s'est glissée, je crois, une légère erreur de chronologie.

Je lis (p. 194) que la famille royale était installée aux Tuileries *depuis la journée non moins fameuse du 20 juin 1792*, et cette donnée semble avoir également inspiré la ligne 25 de la page 198. Or, ce fut le 6 octobre 1789 que la populace parisienne ramena de Versailles à Paris le *Boulanger*, la *Boulangère* et le *Petit Mitron*. La famille royale était aux Tuileries depuis lors ; elle y était à la journée du 20 juin (prélude de celle du 10 août), où Louis XVI se coiffa spontanément du bonnet rouge.

J.-F. Albert (*Paris*).

Un vers de Martial (xl, 214). — Une faute typographique non corrigée donne une mauvaise référence pour le vers de Martial cité par J. Anglade dans sa note *Coutume matrimoniale*. — *Tondebis pueros, etc.*, appartient à l'épître 78 du livre XI.

Dr P. N... (*Rouen*).

L'Eau des Carmes (xl, 22, 101). — Je n'apporte pas la réponse aux questions posées par M. J. Anglade au sujet du *gui* et de la formule de l'*Eau de mélisse des Carmes* ; et, simplement, à propos de cette dernière, je verse au dossier une trouvaille de lecture. Dans un in-12, ayant pour titre *Anecdotes de Médecine*, édité à Lille, chez J. B. Henry en 1766, sans nom d'auteur, mais généralement attribué à Dumonchaux, se trouve une CLVIIIe Observation dans laquelle l'auteur voit une preuve que *tous les remèdes de famille, toutes les recettes mystérieuses, toutes les compositions accréditées et qu'on vante tant sont toujours l'ouvrage des médecins*.

Et voici ce qu'il ajoute à propos de l'*Eau des Carmes* :

Il n'est pas jusqu'à cette fameuse Eau des Carmes ou de mélisse qui n'ait cette origine. Elle est de Monsieur Homberg. Il la composa, un jour, pour le célèbre Père Sébastien qui, s'en étant bien trouvé, en demanda la dispensation à son médecin pour qu'il la pût faire composer par le frère apothicaire de son couvent. Celui-ci, cherchant les moyens de l'accréditer, imagina d'en faire un secret, et elle fut bientôt connue sous le nom d'eau des Carmes.

Cette opinion comporte certaines réserves. D'après Dorvault, cité par M. J. Anglade, les Carmes déchaussés de la rue de Vaugirard mirent en vente leur eau de mélisse composée en 1611. D'autre part, des recherches récentes semblent établir que ce fut en 1610 que les Carmes déchaussés reçurent du Père Damien le secret de leur préparation. Or, Homberg est né en 1652 et le Père Sébastien en 1657.

Dr L. Neuray (*Fléron*).

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

De la revue *Record*, mai 1933 :

Le 11 avril, l'Italien Agello a battu le record du monde en atteignant la moyenne horaire de 682 kilomètres à l'heure. Il a frôlé ainsi le 790 mètres-seconde, *alors que la vitesse du son n'est que de 330 mètres-seconde.*

De *Savoir*, n° 1, mai 1933, p. 4, à propos de l'édition des œuvres d'Hippocrate donnée par Littré :

Les notes de Littré, complètement périmées aujoard'hui...
Savoir va, tout de même, un peu fort.

Dans *Balzac*, n° 11, 1er juin 1933, sous le titre : *Le jury incontinent* :

De la place en arc de cercle *partent une demi-douzaine de rues mal pavées montant en pente raide* vers le centre *de la ville.*

De M. H. Frichet dans *La médecine et l'occultisme en Chine* (Paris, 1933).

Page 93. — *L'acupuncture, au moyen de la pénétration des aiguilles dans la chair, augmente le ressort de l'air nécessaire* à la fluidité des aiguilles.

Pages 185-186. — *T chuang-T ze prit dans ses mains le crâne* décharné... *Le crâne alors,* les yeux *enfoncés dans leurs orbites et* fronçant le sourcil, *répondit* :...

De M. L. Pron dans *Le Vieux bistouri*, numéro du 20 juin 1933, sous le titre : *L'Hygiène au Thibet* :

Howard Bury a vu 90° au-dessus du o centigrade. Malgré un tel froid, *les Thibétains ne se chauffent pas, pour l'excellente raison qu'il n'y a pas de bois.*

De M. Luc Durtain dans sa *Préface* à une récente publication de M. Ronald de Carvalho sur Rabelais (p. 14).

La plus haute originalité de ce lyrisme... c'est on ne sait quoi de... semblable au bras et à la cuisse d'un jeune homme au sein de l'adolescence.

Chronique Bibliographique

E. Forgues — **Films**, un vol. in 8° jésus ; éditions Louis Jean, à Gap, 1933. (*Prix : 12 francs.*)

L'Auteur a réuni sous ce titre une série de pièces versifiées et leur a donné une classification imitative et évocatrice : *Documentaires, chantants, fantaisistes, muets, enfantins, sonores et parlants.*

C'est une assimilation amusante, une sorte d'affabulation curieuse, dans laquelle sous les titres les plus variés, en une versification très moderne, d'aimables pièces rimées s'apparentent souvent à Verlaine, pour le plaisir du lecteur.

La forme en est agréable, la lecture facile ; on y trouve un peu de nostalgie exotique et de grandes qualités de sentiment ; quelques pièces sont dédicacées à des amis, présents ou lointains, comme un pieux hommage d'une fidélité affectueuse. L'auteur a agrémenté son ouvrage d'une série de dessins, tracés de sa main ; ils sont délicieux et illustrent la pensée de l'ouvrage, avec un charme infini et prenant. Les textes et les dessins méritent d'être loués et ce livre d'être lu. (*G. Petit.*)

Dr Serge Voronoff. — **Les sources de la Vie**, un vol. in-8° jésus, éditions Fasquelle, Paris, 1933. (*Prix : 15 francs.*)

M. Serge Voronoff, dont *La Conquête de la vie* eut un succès retentissant, expose dans ce nouvel ouvrage ses conceptions biologiques ; il présente et discute la théorie de la vitalité cellulaire et le mécanisme de sa reproduction.

On connaît les curieuses idées de l'Auteur, qui poursuit ici son idée, et, avec une patience et une ténacité remarquables. l'appuie de travaux nouveaux et d'observations méthodiquement recueillies.

La vie part de la cellule, l'homme en naît et cette métamorphose est le phénomène le plus prodigieux que la biologie puisse observer. La vie de la cellule crée notre propre vie ; nous vieillissons et nous mourons avec elle. Pour vivre, se développer, se reproduire, la cellule humaine a besoin d'un stimulant qui vient d'une glande endocrine et est transporté par le sang ; ce stimulant se trouve dans les glandes génitales. L'Auteur appuie par d'heureux exemples sa théorie de l'énergie vitale.

Tout cela est fait avec une clarté, une précision, une logique, qui sont la marque d'une personnalité caractérisée ; et ce livre très original est en même temps d'un haut intérêt scientifique. (*G. Petit*)

Henri Sérouya. — **Initiation à la Philosophie contemporaine**, un vol. in-12, La Renaissance du Livre, Paris, 1933. (*Prix: 15 francs.*)

Ce travail se borne à exposer les doctrines essentielles de ceux qui ont suscité un mouvement particulier de la pensée contemporaine (p. 5). Il y a encore, en effet, à notre époque de machinisme, sinon *une* philosophie contemporaine, du moins quelques philosophes. (S) *ils ne sont pas nombreux et* (si) *ceux dont l'œuvre survivra sont très rares* (p. 306), c'est que le goût porte ailleurs. Il est possible que *l'étude de la philosophie* (doive être) *considérée comme le summum du savoir humain* (p. 7) ; mais il est certain que bien peu se soucient d'atteindre si haut, et il faut avoir l'optimisme de M. H. Sérouya pour se refuser à voir l'abandon des études philosophiques, sous le prétexte que *tout le monde est en quelque sorte philosophe comme M. Jourdain faisait de la prose* (p. 15).

Les philosophes sont un peu responsables du fait que volontiers on les abandonne dans leur tour d'ivoire, qu'ils se plaisent à entourer de plus épais nuages que ceux même qui enveloppaient Jehovah sur le mont Sinaï. M. H. Sérouya nous prévient qu'il a écrit son livre pour *ceux qui ont une certaine culture, un certain acquis philosophique* (p. 5) ; mais même ceux-là ne seront-ils pas rebutés, par exemple, par telle définition du pragmatisme qui se formule : *l'application consciente à l'épistémologie d'une psychologie téléologique, qui implique en dernière analyse une métaphysique volontariste* (p. 91) ? Les difficultés d'une terminologie parfois propre à un auteur découragent, et l'obscurité fréquente de la pensée ne donne qu'une illusion de profondeur. Du moins, M. H. Sérouya a-t-il essayé d'être clair, essayé, car comment y réussir pleinement, par exemple, pour le bergsonisme, qui doit à ses tenants, Plotin, Spinoza, Schelling et la Kabbale, un redoutable manque de clarté ?

Tel quel, ce résumé de la pensée philosophique contemporaine est une œuvre utile, parce que dans ses quatre parties, il fournit l'essentiel de toutes les œuvres importantes de notre temps. La première est consacrée aux *tendances de la philosophie pure* (E. Boutroux, le bergsonisme, le pragmatisme, l'école de Marburg, L. Brunschvicg, l'école phénoménologiste, Hamelin, l'idéalisme italien, Rauh, Alexander, le néothomisme). La seconde traite des *tendances de la philosophie scientifique* (Henri Poincarré, Einstein, le meyersonisme). La troisième montre les *tendances de la philosophie psychologique* (doctrine de P. Janet, freudisme). On voit quelle variété et quelle richesse d'idées il y a dans ces trois cents pages. Même si la philosophie contemporaine, trompant les espoirs de M. H. Sérouya, ne laisse pas *dans les siècles futurs des traces considérables de son effort* (p. 309), il faut savoir gré à l'Auteur d'avoir mis sous nos yeux cet effort dans son ensemble et le louer d'y avoir réussi aussi bien.

Edward G. Browne. — **La Médecine Arabe**, édition française de H.-P.-J. Renaud, un vol. in-16 jésus, éditions Larose, Paris. (*Prix : 20 francs.*)

Dans nos manuels d'histoire générale de la médecine, le chapitre consacré à la médecine arabe est un des plus conventionnels et des plus médiocres, et l'œuvre importante de Leclerc sur ce sujet, malgré ses mérites, a déjà vieilli. Aussi, convient-il de se réjouir de publications pareilles à celle-ci, qui tiennent compte des recherches récentes des arabisants et des orientalistes, négligées, sinon inconnues, de la plupart des médecins. Il ne faut pas s'attendre toutefois à trouver dans l'œuvre nouvelle plus que les conditions matérielles imposées à son auteur ne lui permettaient de donner. D'une part, il ne s'agit pas d'un *traité*, mais seulement de quatre conférences faites au Collège royal des Médecins de Londres. D'autre part. M. E. G Browne, professeur d'arabe à l'Université de Cambridge, était un linguiste, qui faisait surtout autorité en persan. De tout cela vient que la vue qu'il nous donne de la médecine arabe se limite à l'orient musulman. à la période des califes abbasides et aux figures les plus caractéristiques de cette brillante époque.

Telles quelles, ces quatre leçons sont précieuses. Elles montrent que la médecine *dite* arabe est en réalité d'origine grecque, avec des additions indiennes, persanes, ou syriennes et un très faible apport proprement arabe. Elle ne porte ce dernier nom que parce que l'arabe fut la langue officielle de tout l'Islam et que c'est en arabe que juifs, chrétiens, sabéens ou mazdéens écrivirent. Elles mettent en relief la part prise par les médecins de l'Islam, et spécialement de la Perse, dans la transmission de la science médicale à travers les périodes obscures qui vont du déclin de la culture antique jusqu'à l'aube de la science moderne. Elles ont un mérite plus grand encore, qui est de nous détourner de ce lieu commun que les Arabes ne furent que des traducteurs. Sans parler d'une médecine primitive proprement arabe, de peu de valeur scientifique, sans doute, mais qui ne fut pas sans laisser quelques traces dans les œuvres savantes qui lui succédèrent, sans tenir compte de cette *Médecine du Prophète*, dont il reste des manuels de basse époque, par exemple, celui de Djélâl ed-dîn Abou Solliman Dâoud traduit par le Dr Perron dans la *Gazette médiale d'Algérie*, tirage à part, Tissier, Alger, 1860, une plaquette in-8° de 228 pages), que M. E. G. Browne ne paraît pas avoir connu (*cf.* p. 15), il est hors de conteste que, l'époque des grands traducteurs de la première période des Abbasides passée, il y eut des écrivains médicaux arabes originaux, par exemple, Ali ibnu l'Abbas et surtout Razès. Et comment en aurait-il été d'autre manière, dans une civilisation qui fut brillante, alors que les hôpitaux comme les collèges étaient nombreux et prospères au delà de ce que nous sommes capables

d'imaginer aujourd'hui ? Cette vue neuve est du plus haut intérêt ; et, si, pour établir d'assurée manière ce que les Arabes ont ajouté aux concepts scientifiques antiques dont, longtemps, ils furent presque les seuls gardiens, il faut des qualités nombreuses et rares autant que des conditions de travail, que modestement M. E. G. Browne avoue n'avoir pas eues (pp. 127-128), il est juste de lui accorder le très grand mérite d'avoir posé avec netteté et franchise le problème qui reste à résoudre.

Au total, voici une œuvre à lire. Elle est instructive. Elle est par surcroît souvent amusante. Son traducteur, M.-H.-P.-J. Renaud l'a corrigée par endroits et présentée dans un français clair et agréable à lire. On pourrait lui reprocher sa fidélité d'arabisant à écrire *Muhammad, Qur'an, Harum r-Rasid*, etc. ; mais, quand la critique en est réduite à si peu, elle peut effacer tout reproche de son papier.

Dr Louis Barras. — **L'Ecole des Fiancés**, *première partie*, un vol. in-8o cour. Editions Figuière, Paris, 1933. (*Prix : 15 fr.*)

M. Louis Barras a réuni dans ce livre des notes pour servir à l'histoire de l'esprit humain en général et de l'amour en particulier. Mûrement réfléchie, puisqu'elle contient les réflexions de vingt années, l'étude est un résumé d'observations, dont l'Auteur n'attend d'autre récompense que de l'avoir écrite et d'y avoir trouvé plaisir. De ce plaisir le lecteur aura sa bonne part, car ce livre, curieusement écrit et bien personnellement pensé, est un véritable compendium L'intérêt ne décroît pas un seul instant, et si un peu de désillusion amoureuse perce au cours du récit, il faut en retenir l'enseignement. *L'Ecole des Fiancés* met en scène un étudiant en médecine, qui passe par les étapes de l'amour, en irréfléchi d'abord, en avisé ensuite, et continue sa route. L'Auteur nous annonce un deuxième volume sur le même sujet ; nous le lirons avec le même plaisir ; le premier nous aura initiés. (*G. Petit.*)

Vient de paraître

Aux Editions G. Doin et Cie, 8, place de l'Odéon, Paris, VIe

Ch. Laubry, R. Giroux et P. Marchal. — **Maladies du sang et des organes hématopoïétiques**, un vol. du *Nouveau Traité de Pathologie interne*, in-4o de 640 pages, avec 61 figures et 10 planches en couleurs hors texte. (*Prix : 180 francs.*)

L. Rimbaud. — **Précis de Neurologie**, un vol. de la *Collection Testut* in-8o de 992 pages, avec 222 figures en noir et en couleurs. (*Prix : 140 francs.*)

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie. — 1933.

40e ANNÉE N° 12 1er DÉCEMBRE 1933



Simple note sur l'origine de la syphilis

Par le Dr Léon NEURAY.

Sur l'origine de la syphilis, on a interrogé la préhistoire, l'Amérique et les Indes, Babylone et l'Égypte, les Grecs et les Latins, surtout parmi ces derniers les poètes satiriques et Martial. L'*Histoire de la syphilis* la plus récente, par quoi s'ouvre le *Traité de la syphilis*, en cours de publication sous la direction de Ed. Jeanselme (Doin, éditeur, Paris), résume bien les opinions diverses qui, depuis la Renaissance, s'opposent les unes aux autres sans qu'aucune ait fourni la réponse définitive à un problème qui, ainsi demeure posé.

Ce ne sont pas recherches érudites qui firent prendre parti à Théophile de Héry au XVIe siècle en faveur de l'origine napolitaine de la vérole. On raconte que ce chirurgien barbier, qui avait suivi l'armée d'Italie en 1537, étant, plus tard, venu à Saint-Denis, s'agenouilla devant le tombeau de Charles VIII. Un moine, qui passait par là, l'avertit aussitôt avec charité, qu'il n'était pas aux pieds de l'image d'un saint. — « Laissez, laissez, mon Père, répondit le chirurgien ; je sais bien ce que je fais, car celui-là est un grand saint pour moi puisqu'il m'a fait gagner trente mille livres de rentes en apportant la vérole en France. »

Semblable raison n'amena pas Voltaire à un pareil avis ; mais son secret motif ne valait guère mieux :

Quand les Français à tête folle
S'en allèrent dans l'Italie,
Ils gagnèrent, à l'étourdie,
Et Gêne, et Naple, et la vérole.
Puis, ils furent chassés partout,
Et Gêne, et Naple on leur ôta ;
Mais ils ne perdirent pas tout,
Car la vérole leur resta.

Je n'ai pas la prétention dans une courte note de trancher un pareil débat ; mais j'ai pensé qu'il n'était pas sans intérêt d'apporter au dossier quelques pièces peu connues et rarement citées.

L'une est un extrait des *Elégies joyeuses* de Pacificus Maximus recueilli par Antonio Nunez Ribe ro Sanchez. Sanchez fut, au XVIIIe siècle, l'un des plus chauds partisans de la vérole larvée, à laquelle il donnait le nom de maladie vénérienne chronique ; ce fut un adversaire résolu de l'origine américaine de la syphilis dans sa *Dissertation sur l'origine de la mal die vénérienne*, Paris, 1732, et dans son *Examen historique sur l'apparition de la maladie vénérienne en Europe*, Lisbonne, 1774.

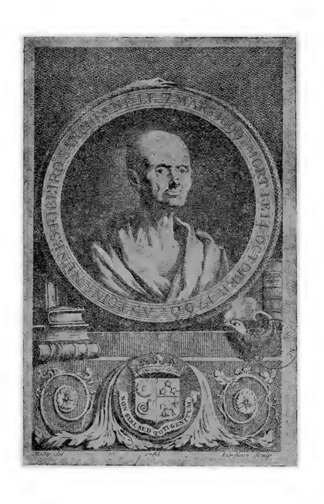
Pour soutenir sa thèse, il écrivit à Vandermonde. Celui-ci avait fondé en 1754 et dirigeait le *Recueil périodique d'Observations de médecine*, qui eut seize tomes et prit le nouveau titre de *Journal de médecine* à p rtir du tome VIII. La revue devait disparaître en 1762. Voici donc la lettre qu'elle publia dans le tome II, p. 372 :

MONSIEUR,

Il y a environ deux ans qu'un de mes correspondants m'a envoyé de Rome un livre in-4° très mince avec ce titre : *Pacifici Maximi Poetae Æsculani, Hecatelegium, sive Elegïae nonnullae jocosae et festivae*, etc., Florentiae, anno gratiae 1489, idibus novembris, per Antonium Mischominum.

Dans le livre X (*De Matrona*), on lit ces distiques :

Ne considatis natibus, sunt omnia ficta :
Quo praedicemus ? dicimus ista : Mares
Et placet nulli vos subdere more ferarum,
Sitque per amplexus ora dedisse satis.
Inde calet culus, digitisque evellitur, inde,
Ficus habet miseras, atque mariscas nates.
Inde aliquem vidi tanto pallore teneri,
Ut faciem credas immaduisse croco :
Adde quod hinc olidas hircus celer ibit in alas,
Mirandosque dabit barba molesta pilos ;
Et saepe in partes centum discinditur ille,
Ut sit opus sartas ustulet igne nates.
Non aliter vidi nimio vel sole, vel imbre
Punica disrumpi, cortice mala suo.



ANTONIO NUNEZ RIBEIRO SANCHEZ

(1699-1783)

Et, dans le même ouvrage, au livre III (*ad Priapum*), on lit :

Tuque meum, si non properas sanare Priapum
Decedet : heu ! non hoc nobile robur erit.
Ante, meis oculis orbatus priver, vel ante
Abesus foedo nasus ab ore cadat.
Non me respiciet, nec me volet ulla puella
In me etiam mittet tristia sputa puer.
Laetior, heu ! toto me non erat alter in orbe !
Si cadet hic non me tristior alter erit.
Me miserum sordes, quas Marcidus ore remittit !
Ulcera, quae foedo Marcidus ore gerit !
Aspice me miserum, precor ô per poma, per hortos,
Per caput hoc sacrum, per rigidamque trabem,
Summe pater miserere mei, miserere dolentis,
Meque tuis meritis fac, precor, usque tuum.
Hinc ego commendo tota tibi mente, Priape,
Fac valeat, fac sit sanus, ut ante fuit.

Comme ces distiques sont la plus convaincante preuve que la maladie vénérienne était connue en Italie quatre ans avant que Christophe Colomb passât en Amérique, je crois, Monsieur, que vous voudrez bien les publier dans votre journal afin de conserver ce monument à la postérité, car, autrement, je ne vois pas qu'il puisse l'être. On a fait une seconde édition des œuvres de Pacificus Maximus à Parme le siècle passé en in-4° ; on la trouve à la Bibliothèque du Roi ; mais on y a retranché tous ces vers obscènes et plusieurs autres.

J'ai l'honneur d'être..., etc.

Ma seconde note est fournie par un médecin toulousain, Gervais Ucay qui vécut dans la seconde moitié du XVIIe siècle. S n *Traité de la maladie vénérienne où l'on donne le moyen de la connaître dans tous ses degrés avec une méthode de la traiter plus sûre et plus facile que la commune, et la résolution d'un grand nombre de problèmes très curieux sur ces matières*, publié en in-12 à Toulouse en 1688, puis en 1693, donné en latin à Amsterdam en in-8° en 1699, réédité en in-12 à Paris en 1702 et en 1712, lui avait valu une petite célébrité. Il y soutenait, d'une part, que la syphilis a existé de tout temps et, de l'autre qu'il suffit pour faire naître la vérole du coït exercé par une même femme avec plusieurs hommes.

Voici quelques passages savoureux de Ucay sur ces deux points :

Nous pouvons dire que Dieu, ayant toujours eu en horreur le péché de fornication, il l'a aussi *en tous les temps du monde* fait suivre d'une infinité de malheurs et de maux corporels, parmi lesquels on doit compter la vérole, comme une suite de l'impureté et l'apanage que Dieu promet aux débauchés dans le XIXe livre de l'Ecclésiaste (§ 3) : *Qui se jungit fornicariis, erit nequam ; putredo et vermes haereditabunt illum.*.

On sait que, si une fille parfaitement saine et pucelle, si on veut, afin qu'il n'y ait aucun soupçon de mal vénérien, se débauchait tour à tour avec une dizaine de garçons aussi sains qu'elle, les uns et les autres auraient bientôt la vérole et tous ensemble la contracteraient enfin par la répétition des actes vénériens. On n'a que trop d'exemples de ces vérités, et on pourrait faire des histoires des malheurs qui sont arrivés en des débauches de cette nature, si les circonstances étaient moins fâcheuses à dire. Les personnes raisonnables ne doutent plus que la vérole ne se produise de cette façon.

On peut marchander au vieux confrère toulousain le titre de bon clinicien, mais non pas celui d'homme vertueux.

Astrologie bretonne au XIVe siècle

En mai-juin 1910, la *Revue de Bretagne* signalait l'existence dans les collections avranchaises de manuscrits intéressants. Ces manuscrits (n° 162, ancienne cote Montfaucon 207; n° 226, c. M. 223 ; n° 235, c. M. 224 et n° 240, c. M. 193) établissent l'existence au Mont Saint-Michel. au XIVe siècle d'une école d'Astrologie dont les cours auraient été suivis, en particulier, par Tiphaine Raguenel, femme de Bertrand Duguesclin.

On trouve là des indications curieuses. Ainsi, cette recette bonne aux maris : *Si quis te venit interrogare de muliere, si adulteravit an non, scias certe qualis hora est et si est hora de Marte an Mercurio, scias certe quod fornicavit.*

Plusieurs passages se rapportent à la Médecine ; surtout dans le manuscrit n° 235. On y lit au folio 27 des renseignements *De fistulis organicis* ; et au folio 51 : *Psilotrum ad noxios quosque humores exhinsecus dissicandos et pilos qui displicent extirpendos, Calcem arefactam in pulverem reductam.* Ce même manuscrit indique ailleurs les jours néfastes de chaque mois : ainsi, le 1er et le 9e jour de mars sont redoutables aux gourmands et aux buveurs ; le 10 et le 11 avril, il faut craindre les morts violentes ; le 1er août n'épargne même pas l'homme le plus robuste ; les 3 et 10 septembre engendrent des maladies fatalement mortelles ; décembre est le mois des poisons et son 7e jour fait l'homme exsangue, maigre et long comme un serpent.

Une note bibliographique de l'article que je viens de rappeler mérite une mention particulière. En signalant *Quaestiones naturales perdifficiles* d'Abelard (1472), il remarquait que cet ouvrage contient des idées très originales sur l'âme des bêtes et même (déjà) sur les fonctions du cerveau.

Dr L. DUJARDIN (*Saint-Renan*).

Caricature

LES MALADES ET LES MÉDECINS

de Ch. Jacque



L'AGRÉMENT D'UNE CONSULTATION DE DOCTEURS

— Je vous dis que, si Monsieur écoute votre avis, il n'a pas pour trois jours à vivre !
— Et moi je vous certifie que, si Monsieur suit vos conseils, c'est un homme mort !

La Médecine des Praticiens.

La *Neurosine Prunier* et la Prétuberculose.

Les médecins connaissent bien l'action remarquable de la *Neurosine Prunier* dans la régénération du tissu nerveux. Elle répare rapidement les pertes plus ou moins considérables en phosphore que subit l'économie dans certaines circonstances : surmenage, défaut d'assimilation, etc

C'est pour cette raison que tous ceux qui font une consommation excessive de phosphore, les grands travailleurs, intellectuels surtout, ont recours à la *Neurosine Prunier*.

Elle maintient la clarté de leur esprit, l'énergie de leur volonté, leur grande puissance de travail. Elle leur permet de mener, sans trop de fatigue, leur vie fiévreuse et agitée.

Nous voudrions appeler l'attention des médecins sur l'action non moins remarquable de la *Neurosine Prunier* dans un domaine autre que celui du système nerveux, celui de la prétuberculose.

Il n'y a qu'à considérer les apparences du prétuberculeux pour saisir l'utilité, dans son cas, de la *Neurosine Prunier*. Chez lui, la dépression est totale. Tout est diminué, tout est ralenti. La vitalité est languissante ; les échanges nutritifs sont amoindris et s'opèrent incomplètement. Les fonctions organiques sont défaillantes. Le sujet réagit mal, se défend mollement. On reste confondu devant un tel ensemble d'infériorité physiologique.

En état de moindre résistance, le malade est promis à toutes les infections. Il n'est peut-être pas encore tuberculeux, mais il est tout près de le devenir.

La *Neurosine Prunier* fait merveille chez ce candidat à la tuberculose, grâce à la *remarquable solubilité* du glycérophosphate de chaux, qu'elle contient. Par son acide phosphoglycérique la *Neurosine Prunier* remonte le malade, relève sa nutrition générale, sa vie organique, lui fournit les moyens de se mieux défendre ; elle diminue sa réceptivité.

Mais, ici, la *Neurosine Prunier* intervient plus énergiquement encore par son calcium. On sait que, très souvent, le bacille est mis dans l'impossibilité de nuire par enveloppement crétacé du tubercule. On sait aussi que, dans un milieu où le calcium est à un taux normal, le bacille a beaucoup de peine à se maintenir et à se développer.

On comprend, dès lors, les services précieux que la *Neurosine Prunier* rend dans la prétuberculose.



Ephémérides



— 1733 —

3 décembre. — Mort à Weimar du harpiste Jean Hansen, inventeur d'une harpe à doubles cordes.

6 décembre. — Naissance, à Paris, de Gui, Jean-Baptiste Target, avocat français qui défendit Cazotte contre les Jésuites, fut membre de l'Académie française en 1785 et député aux Etats généraux de 1789. Désigné par Louis XVI pour être un de ses défenseurs, il refusa cette mission à cause du mauvais état de sa santé. Mort le 9 septembre 1806.

17 décembre. — Naissance, à Bouchain, de Pierre Du Monchaux, qui, dès l'âge de 23 ans, publia une *Bibliographie médicale raisonnée* où les critiques ne manquaient pas, mais qui n'est pas sans mérites. Nommé médecin du Roi aux Hôpitaux militaires de Douai grâce à la protection de Sénac, il ne sut pas s'accorder avec les médecins de la ville. La vie lui étant ainsi rendue très difficile, son protecteur le fit nommer médecin de l'isle de Saint-Domingue. En 1766, il décida de rentrer dans sa patrie, mais à la veille de s'embarquer, il fut pris d'une fièvre qui le mit au tombeau.

23 décembre. — Naissance, à Paris, de Antoine, Jean-Baptiste, Robert Auget, baron de Montyon, économiste et philanthrope français, mort le 20 décembre 1820.

26 décembre. — Naissance, à La Roche-en-Lorraine, de Dieudonné Thiebault, littérateur français, mort le 5 décembre 1807.

28 décembre. — Naissance, à Trente, de Carlo, Antonio Pilati de Tassulo, professeur de droit, mais surtout publiciste, dont les ouvrages répondent aux tendances libérales de son époque. Mort à Tassulo, le 27 octobre 1802.

31 decembre. — Mort à Delft de Hubert Poot, poète hollandais, né près de Delft, le 29 janvier 1689.

— 1833 —

2 décembre. — Mort de Charles, Julien Lioult de Chênedollé, poète français dont *Le Génie de l'Homme* et surtout les *Etudes poétiques* valent mieux que l'oubli total dans lequel ce poète est tombé. Né à Vire, le 4 novembre 1769.

4 décembre. — Première représentation à l'Opéra de *La Révolte au Sérail*, ballet-féerie, musique de Théodore Labarre.

9 décembre. — Mort de Dominique, Joseph Garat, littérateur et homme politique français, que Mme Roland dans ses *Mémoires* appelle un « eunuque politique ». Né à Ustaritz, le 8 septembre 1749.

❋ Correspondance médico-littéraire ❋

Questions.

Une originale dédicace. — Quel confrère, en quelle année, dédia sa thèse *A mes amis du Cochon Fidèle* ? Quelle est cette thèse ? Connaît-on d'autres dédicaces aussi cavalières.

Dr Louis DUJARDIN (*Saint-Renan*).

Une épitaphe de Saint-Bertrand de Comminges. — Dans le cloître de Saint-Bertrand de Comminges, on lit sur une pierre tombale l'épitaphe suivante :

HIC JACET ROSA MUNDI ;
NON ROSA MUNDA :
NON OLET SED OLET QUOD
REDOLERE SOLET.

Un érudit confrère pourrait-il dire à qui s'adresse cette épitaphe ?

Dr Alb LUBETZKI (*Paris*).

Les galanteries de Madame. — On trouve les lignes suivantes dans la Correspondance de la Princesse palatine :

Monsieur n'a jamais enquêté sa première femme au sujet de sa galanterie... Je crois qu'en cette ci constance on a été injuste envers Madame C'aurait été vraiment par trop fort : le frère et le neveu, le père et le fils ensemble ! C'aurait été effroyable !

Pourquoi *le frère et le neveu, le père et le fils ensemble* ? A qui s'appliquent ces termes ?

Dr G. P... (*Toulon*).

Pierre de Pardaillan de Gondrin. — *La Chronique Médicale*, dans ses Ephémérides (XL, 291), a répété que Pierre de Pardaillan de Gondrin fut membre de l'Académie française. Vapereau l'avait écrit déjà dans son *Dictionnaire universel des Littératures* (in 8°, Hachette, Paris, 1884, p. 908). Or, je n'ai pas su retrouver Gondrin dans les quatre volumes de l'*Histoire des quarante fauteuils de l'Académie française* de Tyrtée Tastet (in-8°, aux Imprimeurs réunis, Paris, 1844). Un confrère pourrait-il dire la date de l'élection de Gondrin à l'Académie française et quel fauteuil il y occupa ?

BLAISOT (*Lacasse*).

Réponses.

Un mot de Montaigne (XL, 219). — La phrase de Montaigne : *Le fruit des disputes est de perdre et anéantir la vérité*, que *La Chronique Médicale* a rappelée, paraît inspirée d'une sentence de Syrus : *Nimium altercando, veritas amittitur.*

Dr P. N.... (*Rouen*).

Le rang du médecin (XXXIX, 77, 183 ; XL, 15, 133, 185). — Au dossier ouvert dans *La Chronique Médicale* sur le rang du médecin, permettez-moi d'ajouter un texte de plus.

En 1899, H. d'Arbois de Jubainville donna chez Thorin, à Paris, en in-8°, son étude sur *la Civilisation des Celtes et celle de l'épopée homérique*. Comme le titre l'indique, il s'agit là d'une comparaison entre la civilisation des Grecs au temps de l'Iliade et celle des Celtes. Or, sur le sujet qui nous intéresse, voici ce qu'on lit, d'abord, au sujet des Grecs (chapitre II, p. 132).

Dans la littérature homérique, il y a entre l'aristocratie et la plèbe, c'est-à dire entre les ἄριστοι et les hommes du peuple, δῆμος, un groupe social intermédiaire, formé par les ouvriers qui ont un metier, pour lesquels un long apprentissage est nécessaire et qui, étant sans fortune, vivent de ce métier en travaillant pour le public, δημιοεργοί. Ces ouvriers, chez Homère, se distinguent en cinq classes : 1° les devins ; 2° les hommes qui travaillent le bois, les métaux la pierre, τέκτονες ; 3° *les médecins* ; 4° les aèdes ; 5° les hérauts.

Voici maintenant pour les Celtes (chapitre II) :

Pages 115. — Les ouvriers de métiers constituent une classe moyenne, très supérieure au simple manœuvre et à la plupart des ouvriers agricoles Les ouvriers, *aes dána*, littéralement « les gens de talent » en Irlande, ont pour patron dans cette île et probablement aussi en Gaule. le dieu Lug, qui est regardé comme capable d'exercer également tous les métiers; il est *sam-il-dánach*, dit on en irlandais . ce dieu de la classe moyenne, de la hourgeoisie celtique. est à la fois charpentier, forgeron, soldat, harpiste, poète, historien, *médecin*, échanson, bronzier.

Page 123. — Le soldat de profession est une des catégories dont se compose ce que nous pouvons appeler la bourgeoisie celtique Il prend place à côté du devin, *ueles* ou *file*, *uátis* ou *fáith*, qui est le μάντις grec ; à côté du charpentier. du forgeron, du bronzier, trois professions qui dans la littérature homérique sont réunies sous une seule dénomination de τέκτονες : à côté du *médecin* ; à côté du harpiste, du poète. de l'historien, trois professious cumulées par l'aède ἀοιδός, homérique, et qui. chez les Celtes après avoir été confiées au barde, lui furent enlevées en Irlande par le *file* ou devin ; enfin à côté de l'échanson, qui remplace en Irlande le héraut, κήρυξ, de la littérature grecque Tel était le groupe dont le protecteur divin, le chef mythique, était *Lugu-s*, en Irlandais *Lug*.

On remarquera la place modeste du médecin dans la liste homérique ; on remarquera. d'autre part, que dans les deux nomenclatures de la bourgeoisie celto-hellénique le marchand fait défaut. Ainsi, le commerçant dédaigné ne compte pas dans la bourgeoisie ; dans celle-ci, le médecin est assez loin d'occuper le premier rang.

F. DELASSUS (*Toulouse*).

Le Chirurgien Vedrenne (XL, 240). — Je ne sais rien, hélas ! sur le chirurgien Vedrenne ; je ne vous envoie donc qu'une réponse à côté ; mais elle fournira un nouvel exemple de la malice populaire s'attaquant à un médecin et précisément à propos de veine et de saignée.

A Bordeaux, au temps de ma jeunesse — et j'ai bientôt soixante-seize ans, — les polissons de la rue s'amusaient d'un dicton : *Moussu Tatin es mort per que n'a pas pouscut trouba la beino d'uno m...* ! Monsieur Tatin était un vieux médecin du quartier des Chartrons. C'était sans méchanceté que les gamins, qui en ce temps-là parlaient encore gascon, déclaraient qu'il n'avait pas su trouver la veine et quelle veine, grands dieux ! Il en mourut, ajoutait-on. La parémiologie bas-limousine était moins sévère et plus propre ; mais, ici ou là, on n'en riait ni plus ni moins.

Dr X... (*Cambes, Gironde*).

A propos de Jean des Entommeures. Prononciation de « eu » (XL, 212-214). — Je ne prendrai pas parti au sujet de la prononciation de ce nom, qu'on peut ou non moderniser à son gré. Mais l'exemple de *gageure*, comme mot où *eu* doit se prononcer encore aujourd'hui *u*, me semble discutable.

Dans gageure, l'*e* est resté seulement parce que nécessaire pour adoucir le son du *g*, après lequel il joue un rôle que pourrait remplir un signe diacritique. On pourrait d'ailleurs dans ce cas transformer tout aussi bien le *g* en *j*. Ce qui, dans *gageure*, se prononce *u*, c'est l *u* et non le groupe *eu*, au sujet duquel on n'a donc pas à choisir entre les sons du *eu* de *demeure* ou du *eu* de *il a eu*. La syllabe *geu* de gageure me semble devoir être aujourd'hui regardée comme formée, non d'un *g* suivi du groupe *eu*, mais d'un groupe *ge* équivalant à la consonne *j*, suivi d'une voyelle simple. *u*, devant laquelle le *g* seul aurait un son différent : tout comme dans *geôle*, *orgeat*. Gageure est à gager ce que brûlure est à brûler, et je vois au premier de ces mots, tout comme au second, la terminaison *ure*, et non *eure*.

Je ne crois pas qu'actuellement le groupe *eu* ait gardé nulle part le son *u*, en dehors des formes du verbe avoir.

Dr A. VILAR (*Roanne*).

Autre réponse. — Je n'aurais jamais pensé, sans *La Chronique Médicale*, à la manière dont autrefois fut prononcée la diphtongue *eu* et j'avoue n'avoir sur ce problème aucune compétence particulière ; mais je viens de faire une trouvaille qui me permet, très modestement, de verser quelques vers au débat.

Mettant en ordre de vieux papiers, j'ai retrouvé une brochure de quinze pages qu'en 1876, certain M. E. B. (l'anonymat est une bien fâcheuse chose) fit imprimer à cinquante exemplaires chez L. Frémont à Arcis-sur-Aube et que H. Menu édita à Paris sous

le titre *Les Croque Reliques, poème burlesque, inédit, composé au sujet de l'affaire de la relique dite du Saint-Nombril, à Châlons-sur-Marne en 1707 et publié d'après le seul manuscrit connu.*

Cette *copie manuscrite ancienne* d'un auteur inconnu, publiée par un anonyme, inspirera sans doute quelque méfiance Supposons cependant qu'il s'agit bien d'un véritable manuscrit inédit. Il serait du début du xviiie siècle. Cela seulement nous intéresse au sujet de la prononciation, en ce temps, de la diphtongue *eu*. Or, les vers que je relève, bien loin de trancher le débat, augmentent mon incertitude. Lorsque je lis, par exemple,

> *Si mon cœur avait* peu, *de douleur pénétré,*

je me représente bien *eu* prononcé *u* ; mais lorsque je rencontre :

> *Lorsque son humeur fantastique*
> *Qui tient un* peu *du fanatique*
> *A* pu *joindre au sot sans réplique...*

je suis surpris de cette rencontre de *peu* adverbe et du participe *pu*, qui, cette fois, s'écrit *pu* et non plus *peu* comme précédemment. Il est vrai qu'en un autre endroit, *put* (au subjonctif) redevient *peut* :

> *On avait fait fermer toutes les avenues*
> *De peur que le dessein ne courre dans les rues*
> *Et que Courtois ne* peut *avertir le public.*

Enfin, je trouve dans un même vers trois fois la syllabe *eu* qui, je crois bien, ne devait pas se prononcer de même manière dans les trois cas :

> *Il* veut *(*deut*-il périr) seul disposer de tout*

Peut être au début du xviiie siècle la prononciation de *eu* n'était-elle plus bien fixée et la manière de prononcer moderne commençait elle à s'établir. Je risque cette hypothèse pour rendre compte des contradictions de mon texte.

Courmedrier (*Arcis-sur-Aube*).

Hommes célèbres sous le nom de leur mère (xl, 268). — Parmi les hommes devenus célèbres sous le nom de leur mère, je vous signale que René Boylesve, né à La Haye-Descartes en 1867, a pris le nom de sa mère. De son vrai nom, il est René Tardivaux,

Dr Rolland (*La Haye-Descartes*).

Anecdotes de Médecine (xl, 299). — M. Léon Neuray (de Fléron) donne à l'ouvrage qui porte ce titre : Dumonchaux comme auteur, J.-B. Henry comme éditeur, Lille comme lieu d'édition et 1766 comme date de publication. Il n'est pas douteux que ces détails, sauf le nom de l'auteur, car l'ouvrage est anonyme, sont exacts pour l'édition que M. le Dr Neuray a eu sous les yeux ; mais ce n'est pas la première.

Je possède un exemplaire de l'ouvrage, qui vient de la bibliothèque de Double, qui porte la date de 1761, et qui est sans nom d'auteur, sans nom d'éditeur et sans lieu de publication. L'observation rapportée par M. le Dr Neuray y porte le nº CXII. Toutefois j'y remarque que la dédicace *A mon ami Monsieur L...C.. D..D... M.C.D.L.* est signée *Barb .. du B....., Docteur-régent de la Faculté de Médecine en l'Université de P... A Paris, le 31 juillet 1761.* Que Barb... du B... soit un pseudonyme pris par Dumonchaux, la chose n'est pas impossible ; reste à établir qu'elle est vraie.

Martignac (*Loches*).

Φαρμακός (xl, 296). — Je ne puis répondre à la question posée par M. F. Delassus et j'ignore s'il est vrai, comme l'a cru H. d'Arbois de Jubainville, que les Grecs firent une confusion entre les mots *médicament*, d'une part, et *victime propitiatoire immolée aux dieux*, d'autre part. En revanche, je puis signaler, ailleurs, une pareille confusion du *quid divinum* et de la thérapeutique. Dans un ouvrage remarquable sur *Les Sociétés primitives de l'Afrique équatoriale*, que le Dr Ad. Cureau publia, en in-8º, à Paris, chez A. Colin, en 1912, je trouve les lignes suivantes :

Page 361 — Si l'on entend le mot « culte » dans le sens de pratiques et cérémonies impliquant hommage et vénération envers un ou plusieurs êtres supérieurs à l'homme, il n'y a point de culte dans la religion nègre.

Page 362. — L'homme ne cherche de rapports avec l'au-delà que pour détourner les malheurs qu'il lui cause Les procédés employés tiennent du contrepoison contre un toxique du remède contre une maladie, bien plutôt que de rites propres à apitoyer, à fléchir les puissances supérieures Lorsque le Noir veut désigner en français les opérations usitées à cet effet, il se sert couramment du mot *médicament*, dont il n'ignore pas le sens exclusivement thérapeutique en notre langue. Cette confusion de mots montre bien qu'il attribue à des causes analogues les maladies et les calamités de toute nature.

L'opinion qu'il n'y a pas de culte dans la religion nègre est discutable et contredite par maints récits de voyageurs ; mais cela n'enlève rien à l'intérêt de l'utilisation si particulière, que signale M. Ad. Cureau, du mot *médicament* par les Noirs.

Noblefy (*Marseille*).

Chronique Bibliographique

Jacques Termant. — **Forces obscures**, roman ; un vol. in-12. Les Œuvres représentatives, Paris, 1933. (*Prix : 12 francs.*)

Livre sentimental et attirant. La vie factice et matérielle, sous l'influence du progrès et de la nécessité, entraîne l'homme dans un tourbillon où sombrent ses aspirations de goût et de cœur. Il en résulte un conflit intérieur, où triomphe le besoin de créer de nouvelles entreprises, de développer le travail intensif, de dominer la concurrence et où sombrent toutes les aspirations sentimentales.

L'homme consacre dans ce travail forcé, châtiment céleste, dit-on, toute sa puissance, toute son intelligence, et son vrai bonheur est anéanti. L'Auteur place, dans ce cadre, un roman bien étudié, dont il décrit avec fougue les péripéties douloureuses, agissantes, trépidantes.

La vie commande et l'homme suit ; Jacques Termant étudie et expose cette idée, de très heureuse manière. (*G. Petit.*)

Dr Jean Gigault de la Bedollière. — **La Vie de Charles de Lorme, médecin de cour** (*1584-1678*), thèse de Paris, un vol. in-8°, Jouve, Paris, 1933.

Voici une étude consciencieuse, et son intérêt dépasse celui qu'on imaginerait devoir trouver dans la biographie d'un médecin, qui n'a pas laissé d'œuvre écrite. A propos de Charles de Lorme, elle résume de façon parfaite la série des examens qui conduisaient jadis au doctorat en médecine et fournit des exemples amusants des questions alors posées aux candidats ; — elle fait revivre avec des détails nouveaux le monde médical du xviie siècle et corrige tout ce qu'il y a de conventionnel dans l'idée que, par la faute de Molière, nous nous en faisons ; — elle nous initie à la vie d'un médecin de cour, qui exigeait de grandes et de nombreuses qualités, que Charles de Lorme possédait toutes ; — enfin, elle nous fait assister au premier essor de l'hydrologie, où Charles de Lorme fut à tous les titres, même à celui de lanceur d'affaire, un précurseur remarquable.

Malgré quelques travers, — qui n'en a pas ? — malgré quelques fautes, que la jeunesse ou l'amour paternel peuvent excuser, Charles de Lorme est une figure sympathique ; et il faut bien qu'il en ait été ainsi, car il fit cet extraordinaire miracle, lui, médecin de cour, lui, docteur de Montpellier, lui, défenseur de l'antimoine, d'être loué par cette affreuse méchante langue de Guy Patin. Le personnage apparaît ainsi tout à fait différent, opposé même à celui que représentait M. le Dr A. Cabanès dans *La Méde-*

cine internationale illustrée de janvier 1929 lorsque, s'en tenant à ce qu'écrivit la plume enfiellée de J. Bernier, il déclare que *De l'Orme avait des façons telles qu'on le prenait plutôt pour un comédien que pour un docteur*. De ce jugement, M. J. Gigault de la Bedollière a fait appel, et il a gagné son procès.

Il est un détail qui lui a échappé ; mais, en vérité, on ne saurait lui en faire le reproche puisque, écrivant la *Vie de Charles de Lorme*, il est juste qu'à cette vie et à ce personnage il se soit tenu. Tout de même il y a un *problème de Lorme*, qui attend sa solution. Une ligne du chapitre 51 du livre III de *Pantagruel* l'a posé. Parlant des huit enfants d'Oxylus et d'Hamadryas, *tant célébrés par nos mythologues, qui ont leurs noms mis en mémoire éternelle*, Rabelais cite en dernier lieu : *Ulmeau qui fut grand chirurgien de son temps*. Certes, cet Ulmeau ne pouvait être Charles de Lorme né en 1584, pas même son père, Jean, né en 1547. Il n'est pas davantage l'architecte Philibert Delorme, quoi que M. Albert Garrigues en ait dit dans un article publié, il y a quelques années, par *L'Association médicale* (A propos d'un passage de la botanique de Rabelais). Faut-il donc supposer dans cette famille de médecins de cour, un ancêtre chirurgien aujourd'hui oublié ? Peut-être. Et c'est dommage que l'étude si excellente de M. J. Gigault de la Bedollière n'ait pas effacé ce *peut-être*.

Vient de paraître

Aux Editions J. Oliven, 65, avenue de La Bourdonnais, Paris, VII.

Dr S. Artault de Vevey. — **Sauvez vos artères**, un vol. in-12 de 96 pages. (*Prix : 7 fr. 50.*)

Aux Editions du Mouvement sanitaire, 52, rue Saint Georges, Paris.

Dr Lilian A. Loir. — **Le droit administratif à l'usage du médecin fonctionnaire d'hygiène**, un vol. in-8° de 130 pages. (*Prix : 12 francs.*)

Aux Editions N Maloine, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

R. G. Brun et A Jaubert de Beaujeu. — **Les kystes hydatiques intrathoraciques centraux et pariétaux. Chirurgie. Radiologie**, un vol. in-4° de 62 pages avec 42 reproductions de radiographies.



TABLE DES GRAVURES



TABLE DES MATIÈRES

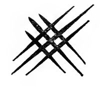




TABLE DE LA CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE



Le Gérant : R. DELISLE.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie. — 1933.